Saulnier patrouille avec les agents dans les autos-police

par Claude MASSON
et Jean-Paul CHARBONNEAU

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, se préoccupe d'une façon toute spéciale, depuis plusieurs semaines, de la situation qui existe au sein du Service de la police et des solutions majeures à y apporter.

M. Saulnier s'occupe de ce service en particulier, à tel point qu'il patrouille même dans les autos-police, en compagnie de simples agents de la police de Montréal.

Le président du comité exécutif de la métropole a confirmé avoir patrouillé certains secteurs de la métropole. Il a également effectué des recherches d'autres natures en rapport à ce service.

"Je m'occupe du Service de la police d'une façon toute spéciale", de déclarer M. Saulnier à LA PRESSE. Cette attention particulière doit conduire éventuellement à certaines réformes dans le corps policier montréalais. Le président du comité exécutif, prévoit-on, annoncera certaines mesures dans un avenir plus ou moins rapproché.

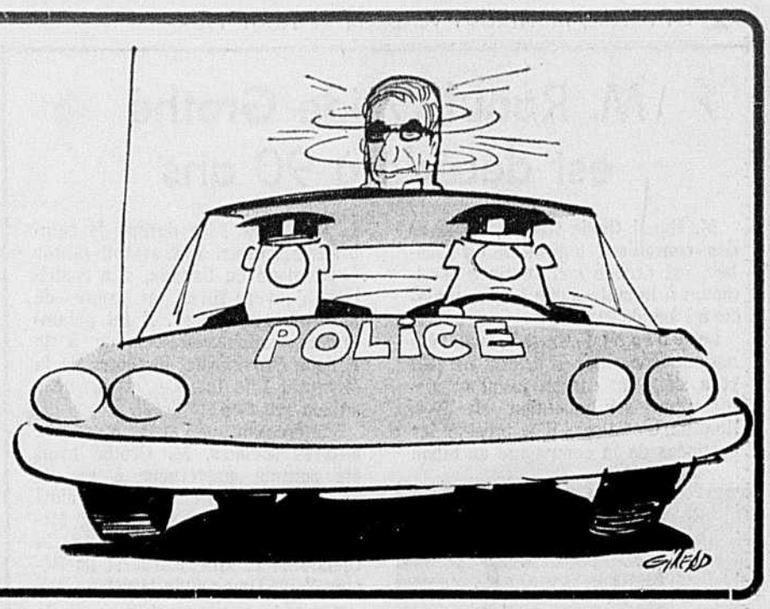
Dans les autos

Au cours de ses patrouilles dans les autos-police, en compagnie d'agents plutôt que de hauts gradés de la police, M. Saulnier a visité au moins deux secteurs de la métropole.

Le 15 juillet dernier, un mardi, durant deux heures, il s'est rendu dans le secteur du poste no 19, district du nord de la ville qu'il représente lui-même à l'hôtel de ville comme conseiller municipal d'Ahuntsic.

Quelques jours plus tard, M. Saulnier s'est présenté au poste no 4, qui couvre l'un des plus vastes et des plus importants secteurs du centre de la ville. Il a causé avec les responsables du

Voir SAULNIER, page 2





téléphoto PC

La liberté enchaînée

Pendant que 100,000 Praguois se déchaînaient à Prague et à travers la Tchécoslovaquie, à Ottawa, mille Tchèques manifestaient devant le Parlement contre l'invasion des Russes. Mme Mary Drakich, portant la robe blanche et les chaînes, voulait démontrer que son pays vit sous l'oppression et que la liberté y est enchaînée.

● Le calme est revenu à Prague, page 35

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 22 août 1969, 85e année, no 195, 4 cahiers, 46 pages. ★★ 10¢

Des mesures annoncées aujourd'hui

Les terroristes vont trembler

– Rémi Paul

par Michel AUGER

Des mesures qui feront trembler les terroristes seront annoncées aujourd'hui lors d'une conférence de presse à Québec.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Justice, Me Rémi Paul en quittant, vers 6 h. hier soir, le quartier général de la Sûreté du Québec, à Montréal, à la suite d'une réunion avec les directeurs des corps policiers de la région métropolitaine en vue de trouver des moyens d'endiguer la vague terroriste actuelle.

Le ministre n'a pas voulu révéler ce qui avait été discuté avec les quelque 75 chefs de police présents, mais il a dit qu'il ne croyait pas utile pour l'instant de se prévaloir de la Loi de police du Québec qui autorise le directeur de la Sûreté du Québec à prendre la direction de tous les corps policiers de la province pour une période ne dépassant pas 30 jours.

Me Paul a ajouté que la collaboration actuelle entre les différents corps policiers est excellente mais que des mesures sont envisagées pour l'améliorer.

Le ministre qui était accompagné de son sous-ministre, Me Antonio Dubé, a discuté pendant plus de deux heures avec les directeurs de police de la plupart des municipalités de la région, des officiers de RCMP et de la Sûreté du Québec.

Au terme de la réunion le directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre et son collègue de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, ont déclaré que tous les policiers présents ont été unanimes au sujet des mesures annoncées par le ministre Rémi Paul. Ils se sont dits satisfaits mais n'ont pas voulu préciser la nature des mesures qui seront prises dans les prochaines heures.

Cependant hier après-midi, le directeur de police de Sainte-Foy, M. Fernand Lapointe qui a participé à une réunion des chefs de police de la région de Québec, mercredi, a dit que l'une des mesures déjà mises en application est la fouille systématique à certains points de contrôle de tous les véhicules circulant sur les routes de la province.

Parmi les autres mesures envisagées, il y a la fouille des édifices publics, la création d'escouade spéciale incluant des agents de la Sûreté du Québec, ainsi qu'une coordination plus étroite entre les corps policiers municipaux et la SQ.

D'autre part, des agents de la Sûreté du Québec ont effectué une fouille sys-

Voir TERRORISTES, page 2

AUJOURD'HUI

Caouette : Les créditistes dans la lutte aux élections provinciales

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

ROUYN — Il ne semble plus faire de doute que le Ralliement créditiste fera la lutte sur la scène politique québécoise lors des prochaines élections générales.

Interrogé hier à Rouyn, le chef du parti, M. Réal Caouette, a révélé qu'une décision définitive sera prise samedi à Québec au cours d'une réunion du conseil exécutif consacrée à la préparation du congrès annuel du parti qui aura lieu en octobre. Mais M. Caouette avait hier l'humeur gaillarde et la verve qui le gagnent à l'approche d'une bataille politique importante. Il n'a pas cherché à cacher que sa décision était prise.

Le Ralliement créditiste sera dans la lutte, a-t-il affirmé, avec 108 candidats et la perspective de prendre le pouvoir. On voit difficilement comment le conseil exécutif pourrait renverser samedi la décision que le chef du Ralliement paraît avoir déjà prise.

Au cours de la réunion de Québec, le conseil exécutif prendra officiellement connaissance d'une enquête menée à travers le Québec, d'abord auprès des membres actifs du Ralliement créditiste, puis dans la population en général. Pour sonder la population, le parti aurait, selon certaines sources, retenu les services d'une firme spécialisée dans les sondages d'opinion publique. Ce serait la première fois que les créditistes utilisent des spécialistes dans le domaine. En période électorale, les



candidats créditistes avaient pris l'habitude de dénoncer les sondages publiés par les medias d'information, sondages qu'ils ont souvent d'ailleurs fait mentir.

M. Caouette a sans aucun doute été informé des résultats. C'est ce qui explique peut-être l'assurance dont il faisait preuve hier en parlant de l'entrée de son parti sur la scène politique québécoise. Même si la rumeur circulait depuis un an M. Caouette avait jusqu'ici, dans une valse hésitation bien caractéristique, maintenu les reporters en haleine, affirmant à certaines occasions que son parti songeait sérieusement à faire la lutte au Québec, laissant filtrer à d'autres occasions des renseignements tout à fait contraires.

A cause de l'importance et de la nature de la décision qui doit y être prise, la réunion du conseil exécutif rassemblera non seulement les membres du conseil mais aussi des représentants de tous les comtés où le ralliement créditiste dispose d'une organisation solide.

Qu'une telle invitation ait été lancée à ces organisateurs locaux constitue une autre indication qui permet de penser que les dirigeants du parti ont déjà décidé d'une façon ferme de faire la lutte politique au niveau provincial. En effet, ceux qui gardent encore des réticences à l'égard d'une telle extension des activités du parti se recrutent surtout parmi le groupe des 13 députés fédéraux.

Ceux-ci, s'il en reste des irréductibles, seront en minorité samedi puisque les pressions les plus fortes en faveur de l'entrée des créditistes sur la scène provinciale viennent des organisations de comté. Dans certaines régions, telles le Saguenay-Lac-St-Jean et le nord-ouest, des organisateurs locaux n'hésitaient pas à dire qu'ils présenteraient des candidats créditistes aux élections provinciales avec ou sans l'appui de M. Caouette.

Mais, ce dernier n'a pas l'intention de les décevoir. Hier il disait: "Je ferai la campagne électorale avec autant d'ardeur et de zèle que lors des campagnes fédérales." Il sera l'âme dirigeante du groupe de candidats créditistes, car il n'a pas l'intention de former une aile provinciale du Ralliement et d'y nommer un chef. Le Ral-

Voir CREDITISTES en page 2



• Hélène Grégoire : trois médailles à Halifax
— page 23

Les libéraux n'ont pas encore décidé s'ils feront la lutte le 8 octobre

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, consultera, la semaine prochaine, ses collègues de l'Assemblée nationale et les dirigeants de la Fédération libérale du Québec en vue de décider si son parti engagera la lutte lors des élections complémentaires du 8 octobre.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le chef du parti libéral en commentant la décision du gouvernement de tenir des élections complémentaires dans les comtés de Montréal-St-Jacques, Montréal-Ste-Marie, Trois-Rivières et Vaudreuil-Soulanges.

Bien que M. Lesage ait refusé d'indiquer s'il est en faveur de la participation de son parti à ces élections, on s'attend à ce que les libéraux engagent le combat dans les quatre comtés.

Au cours d'une réunion tenue le mois dernier à Montréal, le comité de stratégie du parti libéral a en effet rejeté une suggestion recommandant que le parti ne participe pas aux élections complémentaires. Cette décision a été prise pour éviter d'ouvrir les portes aux candidats du Parti québécois.

On doute fort, par ailleurs, que M. Lesage recommande à ses collègues de ne pas participer aux élections. Une telle décision serait sûrement exploitée par le député libéral de Verdun, Me Claude Wagner, à l'occasion du congrès du parti libéral quelques jours à peine après les élections.

Le chef du parti libéral s'est d'ailleurs vu poser une question à ce sujet hier et le sourire qu'il a esquissé en guise de réponse a clairement laissé entendre qu'il est conscient du danger que constituerait une telle recommandation.

Questionné par les journalistes dans

Voir LIBERAUX en page 2

sommaire

Annonces classées / 27 à 31, 36 à 44
Arts et Spectacles / 7 à 9
Bandes dessinées / 20
Calendrier de Terre des Hommes / 10
Cinéma / 9
Courrier "Que faire ?" / 15
Décès, naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 16 à 18
Horoscope / 11
Informations étrangères / 35
Informations nationales / 13
Les secrets de polichinelle / 14
Mots croisés / 28
"Mot-mystère" / 20
Radio et télévision / 21
Sports / 23 à 26 et 32
Tribunaux / 10
Vie dans les parcs / 20
Vie féminine / 14-15
Vie sociale / 15
Votre médecin / 46

Météo : ensoleillé et moins frais.
Min.: 55°, Max.: 75° ● Détails page 2

L'incendie d'une mosquée à Jérusalem provoque une vague d'agitation dans le monde arabe

d'après AFP, PC, UPI

Tandis qu'un cri général d'indignation retentissait dans tout le monde musulman, des manifestations ont éclaté aujourd'hui à Jérusalem et à Naplouse pour protester contre l'incendie qui a ravagé hier la mosquée d'Aksa, à Jérusalem, l'un des monuments les plus vénérés de l'Islam.

A Jérusalem, les forces de sécurité ont dû tirer des coups d'avertissement afin de disperser une foule composée pour la plupart de jeunes gens qui avaient commencé à manifester violemment dans les rues de la vieille ville. Les jeunes gens criant "Nasser, Nasser" et "A bas Israël" ont lapidé les forces de l'ordre. C'est alors que ces dernières ont tiré en l'air pour les disperser.

La tension continue à se faire sentir dans plusieurs secteurs de la vieille ville. Le couvre-feu imposé hier dans le quartier de la mosquée d'Aksa et du Mur des Lamentations avait été levé ce matin afin de permettre aux musulmans de se rendre à la prière du vendredi dans les mosquées, comme d'habitude.

La manifestation est survenue à la sortie des Arabes de la mosquée du Dôme du Rocher, située à 500 pieds de la mosquée d'Aksa.

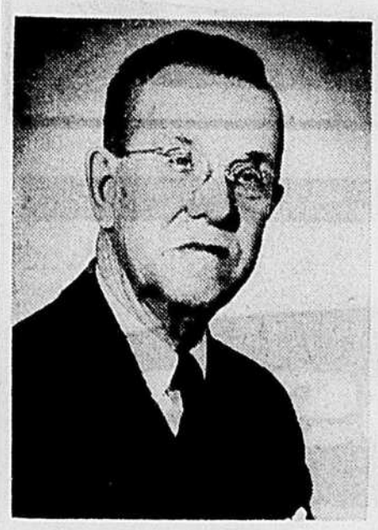
A Naplouse, en Cisjordanie occupée, les troupe israéliennes ont également

Voir MOSQUEE en page 2

M. Raoul Ovide Grothé est décédé à 90 ans

M. Raoul Ovide Grothé, le doyen des conseillers législatifs du Québec, est décédé hier matin à Westmount à la suite d'une longue maladie à l'âge de 90 ans.

Le colonel Grothé avait été nommé conseiller législatif en 1927 et a siégé au conseil jusqu'au moment de son abolition en 1968. Homme d'affaires, il a présidé les destinées de la compagnie de tabac L. O. Grothé Ltée durant de nombreuses années. Intéressé à l'essor économique du Canada, il a contribué, à divers titres, au progrès de plusieurs entreprises. Il fut notamment commissaire-censeur à la Banque Provinciale, directeur de la Montreal Life Ins. Co. et directeur du Sun Trust de Montréal.



S'intéressant de très près aux oeuvres sociales, M. Grothé avait été nommé gouverneur à vie de l'Hôpital Général de Montréal, ainsi que des hôpitaux Notre-Dame, Ste-Justine, Ste-Jeanne-D'Arc, de la Crèche de la Miséricorde et du Refuge Notre-Dame-de-la-Merci.

Il fut également président de la Chambre de Commerce de Montréal et membre de nombreux clubs sociaux et culturels.

M. Grothé s'était retiré des affaires depuis quelques années mais il continuait à s'intéresser aux oeuvres sociales.

Il laisse dans le deuil ses sept enfants, tous mariés, ainsi que de nombreux parents et amis.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente au 5650 chemin de la Côte-des-Neiges. Un service funèbre sera célébré lundi prochain à 10 heures du matin en l'église Saint-Léon de Westmount.

Pas de surveillance accrue dans les grands magasins

Les services de sécurité des édifices publics et des grands magasins de Montréal n'ont pas pris de mesures particulières de surveillance, à la suite du renouveau terroriste.

Les représentants d'agences de surveillance précisent que leurs clients n'ont pas demandé l'application de mesures particulières comme cela s'était produit il y a quelques années, alors que se multipliaient les appels à la bombe.

Dans les entreprises qui ont leur propre service de sécurité comme chez celles qui utilisent les services d'agences, la surveillance a déjà été accrue au cours des dernières années et le renouveau terroriste auquel on assiste présentement ne semble pas créer d'inquiétudes injustifiées.

"Nous avons maintenant l'expérience de ces situations et avons amélioré les techniques de surveillance, dit le porte-parole d'une agence de sécurité. Ainsi, la situation présente ne nous amène pas à appliquer des mesures particulières."

A la Place de la Bourse, qui avait été lourdement endommagée par une bombe en février dernier, on a déjà mis en application, dès la réouverture en juillet, des mesures très sévères de surveillance. Les autorités n'ont pas accru cette surveillance, vu son haut degré de sévérité.

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE 1

liement créditiste sera un seul parti, celui de M. Caouette, à Québec comme à Ottawa.

Personnellement, le chef du Ralliement désire continuer son travail au parlement fédéral. Cependant, a-t-il dit avec un sourire à peine amusé, si le Ralliement prenait le pouvoir à Québec, je ne tarderais pas à quitter Ottawa.

le TEMPS qu'il fera

Beau week-end

Le Québec est sous l'influence d'une haute pression dont le centre se situe au-dessus des Grands Lacs et dont la dorsale s'étend jusqu'à la côte atlantique. Le temps sera donc ensoleillé et de l'air chaud situé à l'ouest de nos régions s'approche du sud de la province pour nous atteindre en fin de semaine.

On prévoit donc du beau temps pour toute la fin de semaine dans le sud du Québec. La température, qui sera de 75 degrés aujourd'hui, continuera de monter demain et dimanche. Il fera un peu plus frais dans le nord-est de la province où il y aura quelques nuages.

La température la plus élevée au Canada a été relevée hier à Moose Jaw: 99 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 75.
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55.

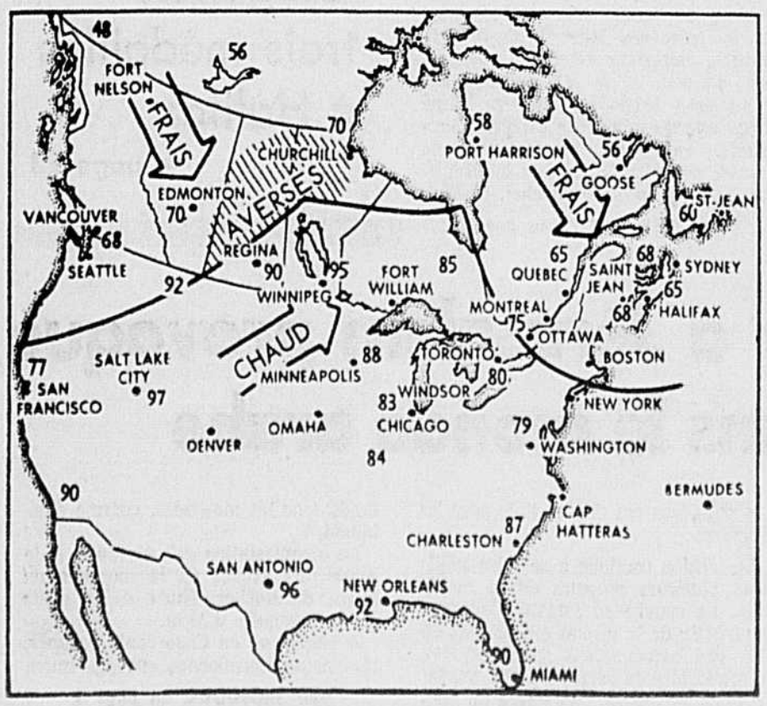
Prévisions du bureau météorologique de Montréal.

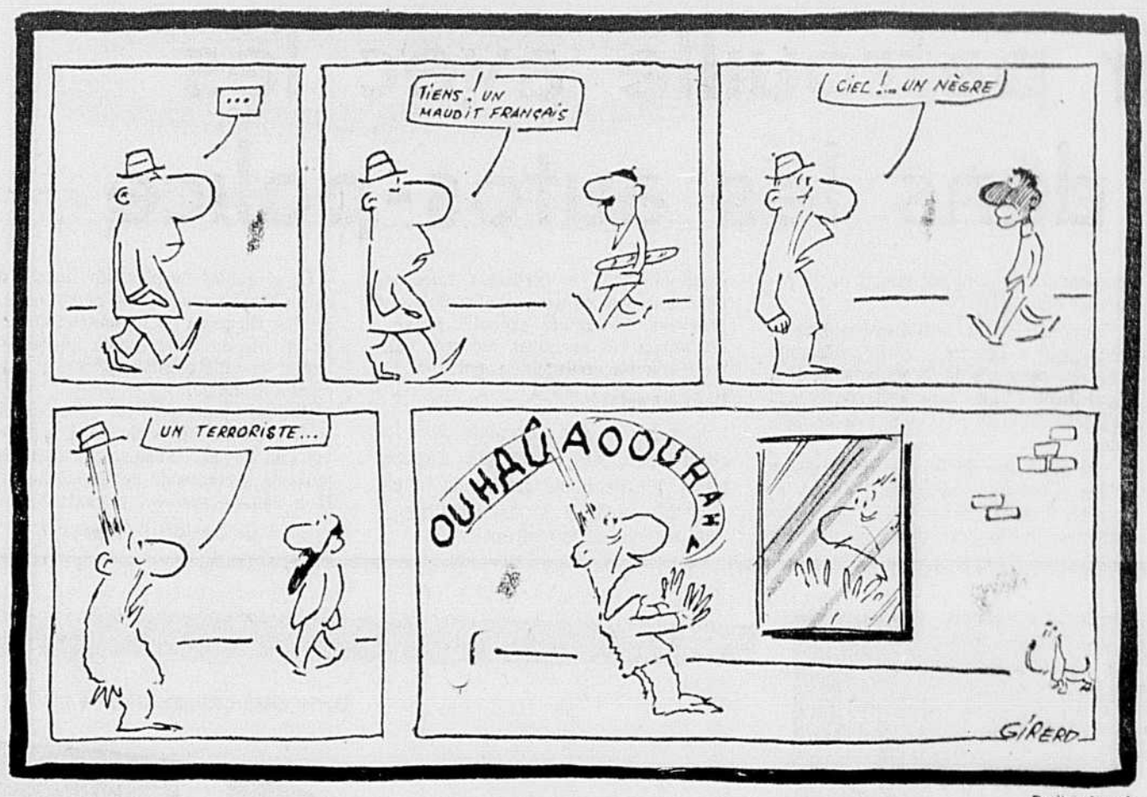
Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec et du Saint-Maurice: généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Températures près de la normale pour les deux jours. Frais durant la nuit. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 75 et 55; Sainte-Agathe, Sherbrooke, Québec et La Tuque, 70 et 45.

Régions du Lac Saint-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski: nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses dispersées. Frais. Demain, généralement ensoleillé et moins frais. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Clicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 65 et 45.

Régions de Gaspé et de Sept-Iles: ciel variable avec quelques averses. Demain, nuageux avec périodes ensoleillées et frais. Maximum et minimum à Gaspé et Sept-Iles, 65 et 45.

FETE : Coeur Immaculé de la BVM





Droits réservés

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 1

poste et est ensuite monté dans une auto-police pour patrouiller le secteur durant quelques heures, en soirée semble-t-il.

On ignore si M. Saulnier poursuit cette "tournée" présentement et quels motifs l'ont inspiré à utiliser cette méthode. Comme président du comité exécutif, il a autorité sur tous les services municipaux.

Certains renseignements sont à l'effet que M. Saulnier aurait agi comme policier pour tater le pouls de ses policiers et pour voir s'il y a des améliorations importantes à y apporter.

Il y a aussi le fait que, depuis plusieurs mois, les policiers de Montréal, par l'entremise de leur Fraternité, tentent de signer une nouvelle convention collective. Leur cas est maintenant soumis à l'arbitrage. M. Saulnier a cependant nié qu'il s'agisse là de l'un des buts de sa patrouille.

Les promotions

M. Saulnier s'occupe également, et très activement, de l'état-major de la police de Montréal. Depuis quelques mois, en effet, des nominations à de hauts postes de cet important service sont attendues. Il y a par exemple le poste d'assistant-directeur, détenu jusqu'en décembre dernier par M. Maurice Saint-Pierre, devenu directeur de la Sûreté du Québec, qui n'a pas encore été comblé. Il y a aussi un haut gradé à nommer pour coordonner les efforts des escouades policières contre le crime organisé.

Il y a, évidemment, le poste de chef de l'escouade de la moralité, détenu jusqu'à tout récemment par le capitaine Paul Boisvert, et qui est à combler maintenant que ce dernier a démisssionné.

Sur les différentes promotions à l'état-major, M. Saulnier a déclaré en mai dernier: "Nous (les membres du comité exécutif) examinons la structure de l'état-major".

Le port du képi

Chose certaine, que l'intervention de M. Saulnier soit reliée ou non à ce fait, les policiers montréalais qui patrouillent la ville peuvent maintenant enlever leur képi lorsqu'ils sont en service dans une auto-radio.

Cette mesure, à l'essai, est en vigueur depuis trois semaines environ.

Par le passé, un policier négligeant de porter le képi encourait une punition. Il pouvait subir une suspension d'un jour et pouvait rester sept jours sans conduire une auto du Service de la police de Montréal. Par contre, un agent factionnaire qui remplaçait à l'occasion un confrère sur l'auto pouvait se voir imposer une punition d'un mois sans conduire une auto du service.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

la capitale provinciale, M. Lesage s'est dit fort déçu, par ailleurs, de la décision du premier ministre Jean-Jacques Bertrand de ne pas tenir des élections générales.

"Des élections complémentaires, a dit M. Lesage, ne régleront rien ni du point de vue économique, ni du point de vue financier ni en ce qui a trait au maintien de l'ordre et à la lutte contre la violence.

"Pour régler ces problèmes, a ajouté M. Lesage, ce qu'il faut, c'est changer le gouvernement."

Le chef du parti libéral a de nouveau évoqué d'autre part la nécessité d'établir un climat de confiance à la fois au sein de la population québécoise et chez les investisseurs.

D'après M. Lesage, les divisions qui existent au sein du gouvernement de M. Jean-Jacques Bertrand en ce qui a trait au problème constitutionnel et la situation financière dans laquelle se trouve le gouvernement ne peuvent qu'inciter la population et les investisseurs à la méfiance.

Du point de vue financier, M. Lesage a donné l'exemple du dernier emprunt de $50 millions qu'a effectué cette semaine le gouvernement et il a dit que cet emprunt ressemble à celui d'une personne endettée qui court de tout côté pour emprunter en vue de remettre à plus tard "une échéance tragique".

"Si mon parti était élu à des élections générales, a poursuivi M. Lesage, il n'y aurait pas de séparatistes ni de crypto-séparatistes au sein de mon cabinet ou chez mes députés et le climat de confiance serait rétabli."

Dans un autre ordre d'idées, le chef du parti libéral a reproché au gouvernement de M. Bertrand de ne pas prendre les moyens nécessaires pour mettre un terme aux actes de violence.

D'après M. Lesage, il serait facile de diminuer ces actes de violence tout simplement en établissant des contrôles plus sévères sur la vente et la garde des matières explosives et des armes à feu.

M. Lesage a enfin critiqué la déclaration du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, selon laquelle des activistes anglophones seraient possiblement à l'origine de la nouvelle vague de terrorisme.

"En laissant planer de tels soupçons, a dit M. Lesage, M. Bellemare a fait de ce problème une question de race et je dois blâmer M. Bellemare d'avoir agi ainsi.

TERRORISTES

SUITE DE LA PAGE 1

tématique dans l'édifice du parlement de Québec, hier soir, dans l'espoir d'y découvrir un présumé terroriste.

Un homme d'une quarantaine d'années, portant des lunettes, et soupçonné d'être l'auteur ou l'un des auteurs de l'attentat à la bombe perpétré à l'édifice Delta, où sont logés les bureaux de la ville de Québec, du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, en fin de semaine dernière, aurait été vu se promenant dans les couloirs du parlement, peu avant 9 h. hier soir.

Cet individu aurait profité pour s'introduire dans l'immeuble de la présence d'une centaine d'enseignants et de parlementaires réunis pour la séance de la Commission parlementaire du Conseil chargé d'entendre les explications des parties impliquées dans le conflit des enseignants.

Les fouilles se sont poursuivies discrètement, mais sans succès.

Protestation de Pankow

BERLIN (AFP) — Le gouvernement d'Allemagne de l'Est a adressé aux gouvernements américain, britannique et français des notes protestant contre "les violations réitérées du statut démilitarisé de Berlin-Ouest par le gouvernement fédéral allemand", a annoncé hier l'agence officielle est-allemand ADN.

Ces notes, précise l'agence, ont été remises par le ministère est-allemand des Affaires étrangères aux ambassades américaine, britannique et française à Prague par l'entremise du ministère tchécoslovaque des Affaires étrangères. Le gouvernement soviétique a été informé du contenu des notes.

Thaïlande: Laird renvoie la balle aux démocrates

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la Défense Melvin Laird a affirmé hier que le "plan de contingence militaire" américano-thaïlandais "n'a pas mon approbation, ni celle de l'administration".

Ce document, qui date de 1965, est la source d'une vive controverse au Congrès. D'influents sénateurs comme le président de la commission des Affaires étrangères William Fulbright, et un membre de celle-ci, Frank Church, reprochent notamment au département de la Défense de ne pas leur avoir communiqué ce texte, le plan en question pouvant éventuellement impliquer l'envoi de troupes américaines au secours de la Thaïlande, face à une menace communiste.

"Je ne crois pas qu'on puisse utiliser des forces américaines sans consultations appropriées avec le Congrès", a poursuivi M. Laird. Il a par ailleurs insisté sur le fait que le plan de contingence bilatéral "n'a pas force de traité, d'accord ou de n'importe quoi d'autre".

Le chef du Pentagone, qui a évoqué le plan de contingence militaire établi avec Bangkok lors d'une conférence de presse au département de la Défense, a ensuite rappelé que ce texte est en réalité l'oeuvre de l'administration Lyndon Johnson sous laquelle il a été établi, il y a quatre ans.

Lors d'une de ses dépositions antérieures devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. Laird avait apporté ce plan parmi sa documentation. Il était d'autant plus prêt à en discuter avec les sénateurs que, la veille, le secrétaire d'Etat William Rogers avait été questionné là-dessus sur la même commission. "J'aurais été heureux de montrer une copie du plan" aux membres de la commission, a-t-il poursuivi. "Mais j'ai été déçu: on ne m'a pas posé de question.

Nixon va rencontrer son prédécesseur

SAN CLEMENTE, Californie (AFP) — Le président Richard Nixon et l'ex-président Lyndon Johnson, entourés de leurs familles respectives, se réuniront le mercredi 27 août prochain à San Clemente autour d'un gâteau d'anniversaire pour les 61 ans de l'ancien président.

Ce gâteau d'anniversaire sera servi au dessert d'un déjeuner privé que M. Nixon offrira à son prédécesseur à la Maison Blanche dans sa résidence d'été à San Clemente, appelée la "Maison Blanche de l'Ouest", a annoncé hier le porte-parole présidentiel.

Dans l'après-midi de la même journée, les deux présidents feront un voyage-éclair au parc national de Redwood, dans le nord de la Californie, a précisé ce même porte-parole. C'est la première fois que MM. Nixon et Johnson se rencontreront depuis les obsèques de leur prédécesseur commun, le président Dwight Eisenhower.

MOSQUEE

SUITE DE LA PAGE 1

dû intervenir pour disperser les manifestants arabes. Le maire et les conseillers de la ville ont dit qu'ils appuyaient la manifestation et ils ont fait parvenir leurs protestations au ministre de la Défense Moshe Dayan.

"Tous les habitants de Naplouse ont unanimement déclaré la grève pour protester contre l'incendie de la mosquée d'Aksa," disait le télégramme, qui accusait les autorités israéliennes de "brutalité excessive" et les tenait responsables de l'incendie.

Cependant, le Conseil musulman de Jérusalem a annoncé qu'il ne reconnaitrait pas les conclusions de la commission d'enquête nommée par le gouvernement israélien pour déterminer les causes de l'incendie de la mosquée d'Aksa. Le cheik Al Mukhtasib, président du conseil musulman, a plutôt réclamé une commission d'enquête internationale dans laquelle les pays arabes et musulmans seraient représentés.

La commission désignée par la Cour suprême d'Israël est présidée par M. Zusman, juge à la Cour suprême, et comprend deux membres arabes, le juge Mohamed Nimr El-Hawari, de Nazareth, et le maire de cette ville, M. Moussa Keitly, et deux membres juifs, le professeur Michael Ardon, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, et M. Arnold Winakur, professeur au Technion de Haïfa.

La communauté arabe tient les Israéliens responsables de l'incendie, dont la cause demeure toujours inconnue. Certains observateurs pensent que le feu a pu être allumé par un court-circuit; une autre hypothèse est que le sinistre a pu être provoqué par le matériel de soudure utilisé pour la réparation du toit de la mosquée.

Mais le président du conseil musulman de Jérusalem a dit qu'on soupçonnait un jeune homme blond, de langue anglaise, d'avoir allumé l'incendie. Ce jeune homme, dit-il, a visité la mosquée plusieurs fois récemment et il a été vu avec un sac à la main peu avant le sinistre. Il serait parti sans son sac juste avant qu'on n'aperçoive les flammes.

Mais les autorités israéliennes rejettent toute responsabilité dans cet incendie et affirment que les accusations lancées par les Arabes visent "à exploiter l'incendie pour des fins d'agitation politique et religieuse".

Après le gouvernement, l'ensemble de la presse israélienne exprime ses regrets au sujet de cet incendie, mais aussi son indignation devant "l'exploitation du sinistre par les dirigeants et la presse des pays arabes dans le dessein de répandre la haine raciale et religieuse".

Toutefois, le monde musulman a réagi avec indignation et colère. Le roi Hussein de Jordanie et le président Bourguiba de Tunisie ont fait parvenir des messages aux Nations unies pour que des mesures appropriées soient prises à la suite de cet incident.

Les chefs de gouvernement arabes, les organisations de guerilla et d'exilés palestiniens ont oublié leurs divergences pour dénoncer unanimement l'incendie comme le dernier et le plus grave acte d'agression d'Israël contre le monde arabe.

Tous les ambassadeurs des pays arabes accrédités au Caire sont convoqués pour une réunion extraordinaire qui aura lieu cet après-midi au siège de la Ligue arabe pour examiner la situation. M. Yasser Arafat, président de l'Organisation pour la libération de la Palestine, a invité toutes les organisations de résistance palestiniennes à se réunir d'urgence pour décider d'une ligne de conduite commune.

A Téhéran, le chah d'Iran a émis un communiqué disant que lui-même et le peuple iranien sont "prêts à prendre à leur charge les frais de la réparation de la mosquée d'Al Aksa".

Interdition d'une marche au Pérou

LIMA (AFP) — Le gouvernement a interdit une marche que 100,000 paysans voulaient organiser à Lima afin d'appuyer la loi de réforme agraire, a-t-on appris hier auprès des organisations de cette manifestation.

"La réforme agraire n'est pas politique mais technique et notre intérêt est de voir les paysans travailler et non marcher", auraient déclaré les porte-parole du gouvernement aux organisateurs.

Les marcheurs devaient partir demain de Cerro de Pasco (dans le centre du pays) et se diriger vers Lima, où ils devaient rendre hommage au président Juan Velasco.

Pharmacraft, Division of R. J. Strotenburgh Company of Canada Ltd., Toronto, Ontario



Vous l'ignorez probablement, mais presque chaque pouce cube d'air contient du pollen: pollen de mauvaises herbes; pollen d'arbres; pollen de gazon.

Ces sources sont toutes des causes de malaises; fièvre des foins, yeux larmoyants, nez qui coule, membranes nasales irritées et éternuements innombrables.

Si vous avez ces symptômes, prenez Allerest.

La formule d'Allerest, composée de deux antihistamines et d'un décongestionnant, est précisément conçue pour aider à soulager les principaux symptômes d'allergies respiratoires.

Elle met fin aux nez qui coulent et aux yeux larmoyants; elle facilite la respiration et élimine les éternuements pendant des heures. Essayez Allerest dès maintenant.

Pourquoi continuer de souffrir inutilement pendant une autre belle journée d'été?

Essayez Allerest et constatez s'il y a soulagement.



la presse

CINZANO
APERITIF

MONTREAL, VENDREDI 22 AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 195 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

A la CECM :

Classes spéciales pour les non-catholiques

par Lysiane GAGNON

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier de prendre les mesures nécessaires pour regrouper dans des classes distinctes des enfants francophones de religion autre que catholique ou protestante. Cela, bien sûr, à condition qu'ils soient assez nombreux et que leurs parents le désirent.

A condition, aussi, que la chose n'entraine pas de déboursés supplémentaires pour la CECM (les frais de transport, inévitables dans certains cas, seront donc à la charge des parents). A condition, enfin, que le caractère catholique des écoles soit préservé, en principe et dans les faits.

La résolution, adoptée hier à l'unanimité par les commissaires, au cours de leur réunion régulière, vise à favoriser l'intégration des éléments francophones de religion judaïque ou grecque-orthodoxe, par exemple, au milieu canadien-français. Ces enfants pourront donc recevoir un enseignement religieux conforme à leurs croyances.

Une centaine d'élèves

A l'heure actuelle, il sembe que cette mesure pourrait toucher une centaine d'élèves déjà inscrits. Le président de la CECM, M. Pierre Carignan, estime pour sa part que dès septembre, on pourrait ouvrir trois classes de ce genre; il espère que le nombre d'inscriptions d'enfants francophones de diverses religions augmentera sensiblement d'ici les prochaines semaines et encore davantage pour l'an prochain. Il s'agirait évidemment de classes de maternelle, de première et peut-être de deuxième années. La CECM consultera les enseignants et les parents des élèves où elle regroupera, dans une ou quelques classes, ces élèves. Le choix de l'école ne sera définitif qu'après ces consultations. Ses conseillers juridiques, de leur côté, verront s'il faut obtenir une autorisation du ministère de l'Education et si cette mesure peut se concilier avec les réglements du camité catholique du Conseil supérieur de l'Education.

"Il s'agit, a déclaré M. Carignan, d'une solution peut-être pas idéale, sûrement pas permanente en tout cas, au problème de l'intégration des francophones non catholiques au milieu français.

"Cette possibilité de regroupement constitue une étape valable, un accommodement qui permettra à ces enfants de bénéficier d'une meilleure organisation de l'enseignement religieux qui correspond à leur croyance, et qui devrait normalement en entrainer beaucoup d'autres dans notre système scolaire."

Le rapport Pagé

Cette mesure, rappellons-le, est temporaire dans la mesure où l'on prévoit pour bientôt (c'est sans doute une question de mois) la restructuration scolaire de l'île de Montréal, qui devrait régler le problème de la confessionnalité: on peut croire en effet que le projet de loi qui permettra cette restructuration adoptera le principe de la division linguistique (plutôt que confessionnelle), ainsi que le recommande le rapport Pagé.

La mesure prévue par la CECM, toutefois, ne touche pas les enfants de familles "neutres" ou agnostiques.

Cette initiative est dûe en partie à la démarche d'un groupe de parents juifs, qui ont demandé cet été aux commissaires d'organiser des classes où leurs enfants pourraient recevoir, à la place de l'enseignement religieux catholique, celui de la religion judaïque. Il va de soi que le reste du cours sera en tout point conforme au programme régulier de la CECM.

La gestion des écoles secondaires

Les commissaires ont par ailleurs approuvé une série de modifications à la gestion des écoles secondaires comptant plus de 1,000 élèves. Au personnel de direction, on ajoutera un "responsable des élèves" dans les écoles comptant de 1,000 à 1,500 élèves, et, dans les écoles comptant plus de 1,500 élèves, un responsable par 500 élèves en excédant du premier 500. Enfin, dans ces mêmes écoles, on nommera un agent d'administration. Cette décision aura comme conséquence d'augmenter d'environ 26 personnes le personnel de direction des écoles secondaires.

Le "responsable des élèves" sera chargé de faire la liaison entre les professeurs et les élèves d'une part, et entre les divers services para-pédagogiques d'autre part, et de voir, d'une manière générale, au bien-être des élèves. Jusqu'à présent, c'est généralement un membre du corps professoral qui, dégagé de ses fonctions habituelles sans pour autant avoir une responsabilité administrative, assumait cette tâche. Le rapport 1-17 (un maitre pour 17 élèves au secondaire) qui exclut le personnel de direction, rend maintenant ce genre d'accommodement impossible.

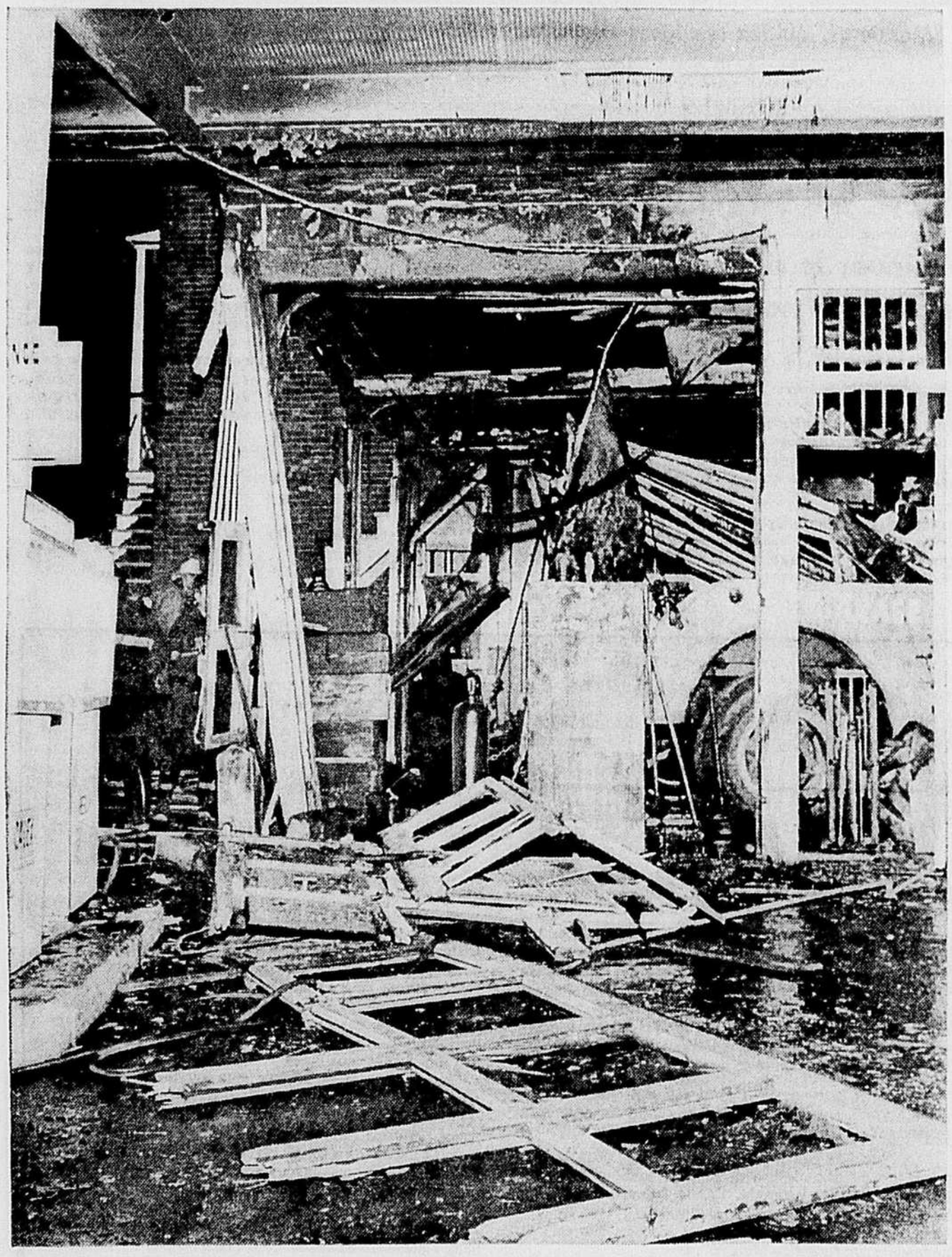


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Violente explosion

Un adolescent de 13 ans, Jocelyn l'Espérance, du 7959, rue Berri qui était en train de gonfler un pneu de sa bicyclette, vers 8 h. 10 hier soir, à la station de service Calex, au 425 est, rue Gounod, a été blessé sérieusement lorsqu'une explosion a considérablement endommagé cet immeuble.

L'explosion aurait été causé par une défectuosité d'un appareil de soudure. Le blessé a été traité à l'hôpital Jean-Talon pour de multiples coupures. Les pompiers ont rapidement maitrisé un début d'incendie.

Drapeau et Saulnier boudent "l'Opération Alarme"

par Herve DUFF

Pour une seconde fois, en autant de jours, l'administration municipale de la ville de Montréal est demeurée silencieuse, hier soir, devant des manifestants qui réclamaient une rencontre avec les édiles montréalais.

Ni M. Drapeau, ni M. Saulnier, ni même un autre représentant de l'administration municipale n'était au rendez-vous alors que plus de 200 manifestants se présentaient devant l'édifice de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame.

La manifestation était organisée par les dirigeants de l'Opération Alarme pour demander à M. Drapeau ou à l'un de ses représentants de venir discuter avec une délégation des manifestants de l'épineux problème du chômage sévissant à l'heure actuelle au Québec et particulièrement, dans la ville de Montréal.

Les dirigeants de l'opération avaient fait parvenir à l'hôtel de ville (pour se conformer à la procédure exigée) une lettre dans laquelle ils demandaient à rencontrer M. Drapeau ou l'un de ses représentants. Cette lettre a cependant été considérée comme "anonyme" par l'hôtel de ville, car elle était signée par seulement "Opération Alarme", et, en conséquence, on n'a pas voulu y donner suite.

Les manifestants s'étaient mis en branle vers 8 h 15 à l'angle des rues Saint-Denis et Viger et avaient ensuite emprunté successivement les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Une demi-heure plus tard, ils débouchaient, rue Notre-Dame, en direction de l'hôtel de ville.

Effectif policier bien garni

A la faveur d'un effectif policier bien garni — une dizaine de motocyclettes et plusieurs auto-patrouilles — la manifestation s'est déroulée dans l'ordre le plus strict et, en aucun moment, les nombreux agents n'ont eu à intervenir.

Un certain nombre de manifestants distribuaient un tract (intitulé "On est tannés de chômer...!") aux curieux et aux automobilistes qui se faisaient particulièrement nombreux sous les néons ou près des grandes vitrines de la rue Sainte-Catherine.

Pendant ce temps, les manifestants défilaient d'un pas assez rapide en scandant des slogans qui faisaient tourner plus d'une tête de braves gens: "Révolution", S.O.S. au FLQ", "Drapeau au poteau", "Du travail ou du trouble", "Ce n'est qu'un début, continuons à lutter". Et certains chants de marche qui disaient la disatisfaction des jeunes chômeurs et étudiants-chômeurs devant la situation de l'emploi au Québec.

Les jeunes formaient la grande partie des manifestants, mais on pouvait voir des gens beaucoup plus âgés marcher au même pas, avec les mêmes mots et les mêmes pancartes.

La marche: un succès

Par ailleurs, la marche Montréal-Québec, selon le coordonnateur de l'Opération Alarme, M. Claude Larivière, s'est avérée un succès parce qu'elle a réussi à sensibiliser l'opinion publique au sérieux problème québécois du chômage.

"Tout au long du parcours, dit M. Larivière, nous avons eu l'occasion de discuter avec plus de 10,000 citoyens que nous ne pouvions rejoindre autrement qu'en allant vers eux. C'est en ce sens que nous disons que la marche Montréal-Québec fut un succès."

D'autre part, l'Opération Alarme, après les jours de jeûne et la marche Montréal-Québec, s'engage maintenant dans une troisième phase, celle de l'organisation permanente et ce, à la grandeur du Québec.

M. Larivière a fait savoir à cet effet au reporter de LA PRESSE que dès cette semaine, des sections de l'Opération Alarme se formeraient dans quatre villes du Québec: Victoriaville, Shawinigan, Chicoutimi et Joliette.

Déjà, l'Opération Alarme regroupe plus d'une vingtaine d'organismes divers à Montréal dont de nombreux comités de citoyens, le Comité des Jeunes de Mercier et trois syndicats.

Pont Papineau: rien n'est prévu contre les embouteillages

par Nicole BEAUCHAMP et Pierre VENNAT

Automobilistes, n'empruntez pas le futur pont Papineau!

Du moins, pas pendant les six premiers mois après son inauguration.

Non seulement le pont aboutit-il, à toute fin pratique, dans un champ puisque son prolongement, le boulevard Leblanc, future autoroute Papineau, se termine par une impasse, mais encore "il n'y a rien de prévu pour les nombreux embouteillages qui ne manqueront pas de se produire sur le boulevard de la Concorde. On est dans un contexte où on n'a pas la planification nécessaire".

Cette affirmation nous a été faite hier après-midi par un haut fonctionnaire du Service d'urbanisme de Laval, lequel, en plus d'être urbaniste, est également ingénieur.

Le porte-parole officiel du Service d'urbanisme de Laval a même ajouté que peu après son ouverture, le pont ne sera utilisé qu'à 50 p.c. de sa capacité, faute de débouchés.

"Le pont ne va servir qu'à 50 p.c. temporairement, parce qu'il ne débouche pas", a ajouté le directeur-adjoint du service, M. Gilles Beaudry.

En un mot, il s'agira d'un pont qui ne servira, à toutes fins pratiques qu'aux automobilistes de Laval, et plus particulièrement de Duvernay, lesquels sauront se débrouiller dans la dédalle de rues lavalloises, en sortant par les sorties du boulevard Lévesque ou du boulevard de la Concorde, les deux seules artères jusqu'où la future autoroute Papineau se rend actuellement.

Le boulevard de la Concorde se trouve tout au plus à deux milles de la rivière des Prairies, peut-être moins.

Bien que le porte-parole du ministère de la Voirie, M. John Connoly, ingénieur en chef du ministère à Montréal, eut confirmé des plans établis par Desjardins & Sauriol, une firme d'ingénieurs-conseils, à l'effet que l'autoroute Papineau ne sera construite que par étapes, de 1970 à 1981, l'urbaniste lavallois estime que du point de vue strictement technique, il est évident qu'il faut que l'autoroute Papineau se fasse, maintenant que le pont est presque terminé et doit être inauguré à l'automne, probablement fin d'octobre.

"Attendez que le pont ouvre, on va changer les priorités pour faire l'autoroute" a lancé à un moment l'urbaniste, faisant allusion aux embouteillages qui ne manqueront pas de se produire.

Selon lui, la deuxième étape du pont Papineau sera le prolongement des approches jusqu'au boulevard Saint-Martin, futur centre-ville de Laval.

"C'est supposé être fait rapidement. Ça marche par budgets, ça ne marche plus par priorités" a-t-il lancé à un moment pour ajouter que les techniciens, eux, font leur travail mais que le tout dépend, évidemment, de décisions politiques sur lesquelles, non seulement ils ne peuvent rien mais ne veulent rien dire.

De toute façon, la Cité de la santé de Laval ne verra pas sa construction remise à cause de la non-construction des autoroutes Papineau ou Laval, au carrefour desquels ce premier hôpital de plus de 400 lits sur l'île Jésus doit être aménagé.

En effet, on pourra toujours y accéder par des voies d'accès municipales, des boulevards au lieu d'autoroutes.

Même chose pour le projet Carrefour Laval, un projet conjoint de $100 millions, par étapes, annoncé par Steinberg et Eaton.

D'après l'ingénieur, des voies de service, ça se construit en six mois.

Pour ce qui est de l'expropriation de maisons sises actuellement boulevard Leblanc, pour permettre la sortie de la voie en dépression qui suivra le pont Papineau, à l'angle du boulevard de la Concorde, les plans d'expropriation seraient déjà faits et on n'attendrait plus que leur dépôt officiel par le gouvernement provincial.

Autoroute Laval :

Les plans seront déposés peu avant les élections

L'homologation des terrains et la préparation des plans pour la phase 1 de l'autoroute Laval, ce "boulevard Métropolitain" de l'île Jésus sont complétés mais aucune procédure officielle n'a été faite.

Selon un porte-parole officiel du Service d'urbanisme de Laval, l'homologation des plans par le ministère de la Voirie devrait être faite d'ici un mois ou deux, soit, bien que le fonctionnaire ne l'ait pas mentionné, à la veille de l'élection de novembre à Laval.

Cette phase 1 prévoit le raccordement d'une voie rapide est-ouest entre les autoroutes de Liesse et Papineau, continuité des ponts Cavendish et Papineau.

Ces deux autoroutes n'étant pas encore construites, l'autoroute Laval sera donc à caractère surtout municipal, jusqu'à l'aménagement de ces deux voies provinciales.

Précisons qu'un accord de principe est intervenu entre la ville et le gouvernement pour le paiement de cette autoroute.

Pour le moment, la priorité sera donnée à la construction d'un premier tronçon entre le boulevard Labelle, prolongement de l'actuel pont Lachapelle (ou Cartierville) et le boulevard des Laurentides, prolongement du pont Viau, desservant surtout le parc industriel.

Le Service d'urbanisme estime que les travaux peuvent se faire en un an, si on fait des soumissions sont demandées à la fin de 1969 ou au début de 1970, ce qui permettrait d'inaugurer cette phase de l'autoroute pour la fin de 1970.

Un avis de motion avait été donné le 7 octobre 1968 pour l'homologation des terrains entre l'autoroute des Laurentides et le chemin de fer du Pacifique Canadien, démarcation des comtés de Duvernay et Fabre mais n'a jamais été suivi de l'adoption d'un règlement en belle et due forme, à cause de changements dans les plans causés par la venue de projets industriels.

BASF et les changements de plans

"Les phases changent tout le temps, donc les plans aussi" a lancé le porte-parole du Service d'urbanisme à un moment donné.

Ainsi, même s'il considère que la construction du tronçon de l'autoroute Laval vers Saint-François n'est pas nécessaire avant 15 ans, le même porte-parole croit que la venue de BASF, vaste complexe d'industries chimiques de $100 millions à Saint-François, peut faire hâter la construction de l'autoroute dans ce secteur, prévue seulement comme phase 3.

"Les phases de construction de l'autoroute Laval pourraient changer avec BASF, si la compagnie exige un réseau routier. BASF peut faire avancer les étapes dans ce quartier là.

"Les autoroutes municipales dans Laval, je les mettrais plus loin. Plus loin que 1981. Même Montréal ne construit pas d'autoroutes, ça coûte trop cher. Au point de vue des besoins municipaux, trois boulevards peuvent aussi bien desservir la ville qu'une autoroute".

Quant à l'autoroute Saint-Rémi, qui prévoit un pont entre l'extrémité ouest de l'île de Montréal et Laval, à l'ouest du pont Cavendish, elle n'est même pas à l'étude.

Il se pourrait cependant que certaines autoroutes, actuellement considérées comme municipales, deviennent provinciales, ou même bénéficient de subventions fédérales si le gouvernement considère qu'elles sont essentielles au nouvel aéroport.

"C'est sûr que l'aéroport va avoir des effets sur le volume routier. Le fédéral peut bien dire qu'il va se servir de telle ou telle autoroute pour son réseau 'e Sainte-Scholastique".

Quant à l'autoroute du Souvenir, on l'a abandonnée complètement. On projette maintenant un boulevard du Souvenir, c'est-à-dire une voie large avec intersections.

En ce qui concerne l'autoroute des Mille Iles, comme toutes les autres, elle dépend du plan directeur de Laval non encore complété, du coût et des besoins routiers.

Le ministre de la Santé interviendra à la Federation of Catholic Charities

Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, a l'intention d'intervenir dans la dispute qui oppose actuellement, au sein de la Federation of Catholic Charities, le personnel professionnel et son conseil d'administration lui-même extrêmement divisé sur le litige en cause.

C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole du ministre, M. Jacques Johnson, au représentant d'un quotidien montréalais. Car, a-t-il dit, M. Cloutier considère cette dispute comme "très importante" parce qu'un problème de cette nature met en danger le système de bien-être de toute la province. Et lorsque "tout le système de bien-être est en cause" a souligné M. Johnson, le ministre croit "qu'il est de son devoir" d'intervenir.

Ces remarques du ministre font suite à une entrevue qu'il a eue avec le président du conseil d'Administration, M. Charles Doyle. Ce dernier, soutenu par dix autres membres du Conseil, s'oppose au directeur général de la Fédération, M. William Dyson.

Le ministre, qui a accordé une entrevue à M. Doyle afin de recueillir des renseignements sur la situation qui prévaut, recevra également M. Dyson d'ici peu.

M. Dyson, qui a reçu l'appui de 46 membres du personnel professionnel de la fédération, dont trois, avec lui, font partie des cadres supérieurs, a accusé le conseil de n'être pas représentatif de la communauté que dessert la fédération et d'être coupé des problèmes auxquels sont confrontées les personnes mêmes que le conseil doit servir.

Le 12 juin dernier, au cours d'élection, sur 14 postes en jeu au conseil, M. Dyson réussissait à faire élire 13 nouveaux membres. Seul l'ex-président, M. Doyle fut réélu. Dix anciens membres demeuraient en place, de par la constitution. De là la scission au sein du conseil lui-même. M. Doyle n'a pas encore réuni le nouveau conseil et paraît ainsi se moquer du résultat de l'assemblée générale.

M. Johnson a déclaré que de nombreuses pressions avaient été faites afin que le ministre agisse et que de nombreuses personnes, d'un bout à l'autre du Canada, se sentent impliquées dans ce litige.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ



CORÉE DU NORD

4. Un pays qui vit dans un splendide isolement

Au retour de Pékin où il représentait l'AFP, Edouard Dillon a passé six jours (du 31 juillet au 5 août) dans le pays du monde jusqu'ici le plus strictement fermé aux journalistes occidentaux: la République démocratique populaire de Corée, ou Corée du Nord.

Il est ainsi devenu le premier journaliste du monde qui ait visité les deux moitiés du pays:

— le nord, capitale Pyongyang, communiste, violemment antiaméricain, qui s'est signalé à l'attention mondiale au cours des deux dernières années, en capturant le navire espion américain "Pueblo" (23 janvier 1968) et en abattant l'avion de reconnaissance américain EC 121 (15 avril 1969);

— le sud, République de Corée, capitale Séoul, pro-américain et violemment anticommuniste.

Voici son quatrième article.

Par Edouard DILLON
de l'agence France-Presse

Mauvais avec la Chine, équivoques avec l'URSS, inexistants avec le monde occidental, les rapports diplomatiques de Pyongyang avec le monde extérieur sont ceux d'un pays communiste qui paie d'un isolement sans égal son désir d'indépendance.

Un nationalisme ombrageux influence l'histoire officielle enseignée dans les écoles, et lorsque le guide du "musée de la révolution" évoque pour les très rares visiteurs européens l'effondrement du Japon en 1945, le seul rôle dévolu aux Etats-Unis est d'en avoir profité pour envahir la Corée du Sud. Celui de l'URSS est passé sous silence. A Pan Mun Jom, où fut signé l'armistice de 1953, au sortir d'une guerre qui avait ravagé le pays, l'"exposé officiel" des Nord-Coréens sur la guerre de Corée à l'occasion des rencontres épisodiques avec le camp ennemi, ne dit rien de la participation des troupes chinoises.

Le souci de Pyongyang de garder ses distances à l'égard des deux géants du monde communiste a donc des racines profondes. Hiérarchisée, encadrée, disciplinée, constamment maintenue en alerte par l'"agression impérialiste", la Corée du Nord a délibérément ignoré la révolution culturelle de son voisin chinois, et les critiques des gardes rouges à l'endroit du premier ministre Kim Il Sung, pour son attitude à l'égard du grand mouvement contestataire, ont très vite donné le ton. Kim Il Sung y a répondu en octobre 1966, en reprochant officiellement à la Chine de ne pas se conduire "objectivement" en adversaire des Etats-Unis. L'argumentation nord-coréenne, qui est à la base de la dispute avec Pékin, est que la Chine communiste "a commis une erreur", préjudiciable à la cause nord-vietnamienne, en vouant à la même exécration l'URSS et les Etats-Unis. "Il faut écraser l'ennemi, il faut critiquer l'ami qui s'est trompé et le remettre dans le droit chemin", déclarait, en octobre 1966, Kim Il Sung, dans son rapport au congrès du parti des travailleurs.

Les relations avec l'URSS ne sont pas non plus sans nuages, mais la querelle est plus subtile. Pyongyang estime que Moscou a péché en procédant à la déstalinisation, mais voit dans l'URSS un obstacle moindre à la constitution d'un "front commun" contre l'impérialisme américain au Vietnam. Pyongyang s'inquiète toutefois du rapprochement entre Moscou et Washington, et certaines initiatives prises par le gouvernement soviétique dans ses rapports avec les Etats-Unis l'indisposent. Il est douteux, par exemple, que les Nord-Coréens aient apprécié l'empressement de l'URSS à venir en aide à Washington, en avril dernier, pour rechercher un avion américain abattu par les Nord-Coréens, avec trente et un militaire à bord et un matériel électronique digne du "Pueblo". Les Russes, eux, s'en prennent au "culte de la personnalité" entretenu à Pyongyang. "Nous ne pouvons pas, nous autres Européens, comprendre ces choses, me disait un diplomate soviétique sur la route du retour.

A l'égard du monde non communiste, à l'exception de rares missions commerciales, l'isolement est total. Il n'y a pas une seule mission diplomatique non communiste à Pyongyang. Les Suisses, et ce sont les seuls, ont contourné la difficulté de la reconnaissance diplomatique en désignant leur ambassadeur à Pékin, M. Oscar Rossetti, comme "représentant personnel" du département politique fédérale de Berne auprès des ministres des Affaires étrangères de la République démocratique du Vietnam et de la Corée du Nord. M. Rossetti a séjourné une semaine à Pyongyang en octobre 1968. Il rendait d'ailleurs une visite faite à certaines entreprises suisses par le ministre du Commerce de la Corée du Nord. On n'a jamais su de quoi l'ambassadeur suisse a parlé avec ses hôtes nord-coréens.

En fin de compte, le thème essentiel des préoccupations extérieures de Pyongyang, le test de ses amitiés et des inimitiés, c'est la lutte contre "l'impérialisme américain", pure et dégagée de préoccupations révisionnistes ou contestataires. Elle inspire une sorte de "troisième force" au sein du monde communiste, clan restreint qui veut réunir dans une même croisade le Vietnam du Nord, Cuba et le parti communiste japonais.

Constamment, Pyongyang s'efforce de tisser de nouveaux liens entre les membres de cette petite alliance, multipliant les échanges de délégations, organisant des manifestations culturelles ou sportives. L'université de Pyongyang accueille des étudiants nord-vietnamiens.

Le gouvernement nord-coréen a été l'un des premiers à proposer une aide en hommes au Vietnam du Nord. Le 5 octobre 1966, le premier ministre nord-coréen lançait un appel aux pays communistes pour l'envoi d'un corps de volontaires international au Vietnam et déclarait que son pays était prêt à envoyer un contingent. Le 10 février 1968, la radio de Pyongyang, faisant état d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères, réaffirmait que la Corée du Nord était prête à combattre aux côtés du Vietnam si celui-ci demandait son aide. Ho Chi Minh n'a rien demandé.

Une cause-type : Gray vis-à-vis de McGill

Une université peut-elle être totalement libérale?

par Lysiane GAGNON

Jusqu'à quel point une université peut-elle se permettre d'être libérale? Quelle est la mesure d'engagement permise à ses professeurs?

Ce sont les deux questions qui ressortent du fond de "l'affaire Gray", qui s'est dénouée vendredi dernier par le congédiement de Stanley Gray, de l'Université McGill.

En d'autres termes, une université peut-elle agir de manière libérale quand il s'y produit un conflit aigu entre deux tendances idéologiques contradictoires? Et un professeur à qui on reconnaît la liberté de pensée et de parole a-t-il aussi la liberté d'agir en conformité avec ses convictions?

Briser les règles du jeu . . .

C'est sans surprise que Stanley Gray et son avocat Jacques Desmarais ont pris connaissance du rapport de 39 pages du comité d'arbitrage sanctionnant la décision prise par McGill en février: Stanley Gray, 25 ans, chargé d'enseignement en science politique depuis deux ans, est congédié pour "avoir nui au bien-être général de l'Université" et s'être rendu coupable d'inconduite manifeste ("gross misconduct") en participant à des manifestations qui ont entravé le déroulement de trois réunions d'organismes directeurs de l'institution.

D'un strict point de vue légaliste, le comité d'arbitrage (institué avec l'accord des deux parties par l'Association canadienne des Professeurs d'Universités) a effectivement été en mesure de prouver la participation de Gray à au moins deux manifestations. Dans ces cas-là, et même si la chose est plus difficile à prouver sur le plan juridique, il est évident que Gray jouait un rôle de leader, ne serait-ce que parce qu'il était plus politisé que la majorité de ses camarades et qu'il était le seul professeur à militer dans la "Radical Student's Alliance". (A ce sujet, il faut toutefois noter qu'au sein des mouvements de gauche, la relation professeur-étudiant s'estompe pour faire place à des rapports de camaraderie).

Toujours d'un point de vue légaliste, Stanley Gray a effectivement contribué à interrompre, de manière pour le moins non-parlementaire, des réunions d'organismes (conseil des gouverneurs, etc.) qui ne peuvent fonctionner qu'à partir de certaines règles.

Il a en somme enfreint les règles du jeu.

"Si M. Gray n'aime pas McGill . . ."

C'est ici, précisément, qu'on quitte le terrain de l'argumentation légaliste. Un terrain sur lequel les trois membres du comité d'arbitrage se sont engagés visiblement à regret: car, leur rapport l'indique clairement, tel n'était pas le fond de la question.

Le comité, composé de trois professeurs d'esprit libéral, s'est dissocié de la plaidoirie de McGill, laquelle, brutalement résumée en une phrase ("Si M. Gray n'aime pas McGill, qu'il s'en aille"), a été qualifiée par les arbitres de "menace directe à la liberté académique".

Pourtant, 20 pages plus loin, le comité en arrivait à la même conclusion que McGill: Stanley Gray, qui a un passé . . . et un avenir de militant, qui a clairement manifesté son intention de continuer à recourir au besoin aux mêmes moyens d'action, doit quitter McGill. Peut-être bien, dit en substance le comité, qu'un jour on se rendra compte que ces moyens, illégaux selon le code, étaient légitimes. Mais actuellement, ils ne paraissent pas justifiés par les circonstances.

Ainsi, trois professeurs d'esprit libéral, extrêmement conscients de la distinction entre les concepts d'illégalité et de légitimité, et tout aussi conscients des exigences de la liberté académique, se sont finalement rangés du côté de McGill: c'est cela qui ressort de leur rapport, aussi nuancé soit-il.

Si l'on s'en tient aux faits et aux actes plutôt qu'à l'argumentation, aux conséquences d'une décision plutôt qu'à son esprit, on est forcé de conclure qu'en situation de conflit, les libéraux sont obligés, bon gré mal gré, en pratique sinon de coeur, de prendre parti: il n'y a plus qu'un rapport de force, et personne ne peut rester au centre. Ce principe, qui n'a rien de nouveau en politique, comporte des implications particulières en milieu universitaire — qui doit être le lieu privilégié de la liberté d'expression. Et cela, dans la mesure où l'affrontement entre deux tendances irréductibles force les éléments libéraux à entériner les décisions des éléments les plus conservateurs. Ainsi, l'affaire Gray et son point culminant — l'Opération McGill et la manifestation massive du 28 mars — ont provoqué un front commun chez des gens qui pourtant ne se ressemblaient pas intellectuellement: de l'homme d'affaires Robert Shaw (vice-principal à l'administration) à l'universitaire social-démocrate Michael Oliver (vice-principal aux affaires académiques), il y a eu communauté d'action sinon communauté de pensée.

Ecrire, oui . . . mais agir ?

Si, donc, l'université reste une institution libérale et pluraliste quand il s'agit de démarches d'ordre intellectuel (les individus ayant une assez grande marge de liberté dans l'orientation de leur cours, de leurs recherches personnelles ou même quand il s'agit de prendre une option politique ou idéologique), elle devient monolithique quand un conflit se produit, quand il faut passer à l'action, prendre telle ou telle mesure.

McGill ne constitue pas un cas d'exception. Le même phénomène se retrouve dans toutes les institutions qui se trouvent soudain confrontées à une forte contestation de l'intérieur (car même si les étudiants militant en faveur de l'Opération McGill étaient en très faible minorité, on sait les remous qu'ils ont provoqués).

Au niveau de la pensée, il peut y avoir coexistence entre des conceptions diamétralement opposées. C'est la liberté académique.



Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le professeur Gray

Mais si ces conceptions sont poussées jusqu'à leur limite logique et aboutissent à des actes concrets, comme ceux qui consistent, pour un marxiste, à entraver illégalement s'il le faut le fonctionnement du système, il ne peut plus y avoir coexistence: il y a affrontement, et c'est le plus fort qui gagne.

Plus précisément, l'Université McGill (comme bien d'autres institutions d'enseignement de Montréal) n'hésite pas à engager des professeurs marxistes, socialistes, indépendantistes, et estime même que leur présence contribuera à accentuer le choc des idées nécessaires au progrès intellectuel de l'institution. Ces professeurs peuvent très librement écrire dans des revues, voire critiquer leur institution, ils peuvent aussi militer dans des formations politiques à l'extérieur du campus. C'est au moment où ils transposent leur engagement dans la réalité quotidienne, c'est-à-dire dans l'action directe à l'intérieur du campus, que leur conduite devient inacceptable, parce qu'elle menace alors, et très directement, l'institution.

On a vu l'an dernier, à l'Université de Montréal, des sociologues poursuivre sans ennui leur collaboration à la revue Socialisme, s'engager dans le Parti Québécois, approuver verbalement les actes terroristes . . . tandis qu'un anthropologue non-aligné politiquement (pas publiquement tout au moins), Rémi Savard, se voyait refuser une promotion parce qu'il avait été mêlé à la contestation étudiante à l'intérieur de son département.

L'échec du libéralisme

Dans la mesure où une institution, pas plus qu'un individu, n'a envie de se suicider, elle ne peut garder en son sein des éléments qui agissent de manière à la détruire. En ce sens, le congédiement de Stanley Gray était parfaitement logique, puisqu'il avait adopté vis-à-vis de McGill une position révolutionnaire plutôt que réformiste, puisqu'il la contestait globalement. Mais à ce moment, on ne peut plus parler de libéralisme ni de pluralisme, puisque le résultat est le même, que la décision vienne d'une université libérale ou d'une institution conservatrice.

La différence, alors, est dans la manière de faire les choses, et dans le degré de tolérance que l'on s'accorde: on permet la contestation dans une mesure plus ou moins large, on est patient ou on écrase la révolte dans l'oeuf, on appelle la police ou on hésite à le faire, on accepte l'arbitrage ou on le refuse, bref on est civilisé ou on ne l'est pas.

C'est d'ailleurs l'un des buts premiers des mouvements de contestation, que de forcer une institution, aussi libérale soit-elle, à défendre ses véritables intérêts: elle se trouve alors obligée, que cela lui plaise ou non, d'adopter une attitude "dure", comme un gouvernement aux prises avec le terrorisme fait appel à la force policière.

Qu'arrive-t-il, dans ce contexte de lutte ouverte, à la notion de "liberté académique", à celle de "pluralisme"? C'est au nom de ces concepts que les partisans de "l'action directe" sont congédiés, parce qu'on affirme (avec raison) qu'ils ne représentent pas les vues de la majorité, laquelle, ajoute-t-on, se trouverait en quelque sorte violée par ce recours à la force.

C'est ici que les universitaires libéraux se trouvent en position inconfortable: en effet, ils sont alors forcés de se demander jusqu'où il faut préserver le droit d'expression (et le droit d'agir) des minorités; or, c'est une ligne qu'il leur est pénible de tirer.

La question des "moyens"

Evidemment, ce genre de débat mène inévitablement à une question (à laquelle le comité d'arbitrage a répondu par l'affirmative): Gray ne pouvait-il pas provoquer les transformations qu'il souhaitait par d'autres moyens (la discussion, la persuasion, la manifestation pacifique, etc.) plutôt que par l'action semi-violente qui consistait à interrompre des assemblées légalement constituées par des manifestations "bruyantes et désordonnées" ?

Il s'agit bien sûr du débat classique entre les réformistes et les révolutionnaires, appliqué cette fois à l'université. Mais le problème prend une autre dimension, si l'on admet, comme le font les libéraux le droit de chacun d'adhérer à une philosophie révolutionnaire. Si, par exemple, on admet que Gray a le droit de penser que McGill sert l'Establishment, que tel est l'intérêt des gens qui la gouvernent, et que cela ne peut se régler qu'en dehors des canaux réguliers, alors la seule question qui se pose c'est celle-ci: a-t-on le droit d'être marxiste, si l'on n'a pas le droit d'agir en marxiste ? A-t-on le droit de penser que la transformation de l'université ne peut se faire dans l'ordre, si l'on n'a pas le droit de mettre en pratique cette philosophie ? . . . Jusqu'à présent, et la conclusion de l'affaire Gray le prouve, la réponse du libéralisme équivaut à une dissociation totale de la pensée et de l'action . . . qui sont pourtant, au sein d'un véritable engagement, indissociables.

McGill touchée au coeur

Il reste de cette affaire que McGill, pour la première fois, aura été touchée au coeur, parce que contestée de l'intérieur. Nul doute, en outre, que la même question qui a divisé la gauche de McGill (la revendication du McGill français) a été plus âprement ressentie par l'Université que les revendications d'ordre social (telles que la démocratisation du bureau des gouverneurs). Il est probable, en effet, que si Gray ne s'était pas fait le principal porte-parole du thème "McGill français", il aurait reçu beaucoup plus d'appuis chez les étudiants et les professeurs de gauche . . . et qu'en ce qui concerne l'administration, les références constantes de Gray fait que McGill serait un puissant instrument d'une domination de type colonial exercée sur la société franco-québécoise auront été, en quelque sorte, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Tout ce qui a entouré l'Opération McGill a certainement poussé l'université à réagir plus vite.

Pourtant, si "l'affaire Gray" s'est passée à McGill, et dans des circonstances très particulières, dans un climat d'extrême tension, elle n'en constitue pas moins une cause-type, de la même façon que le jugement du comité d'arbitrage aura une valeur de précédent: en effet, les mêmes conflits resurgiront dans les institutions d'enseignement québécoises. Or, chaque fois, on constatera que dès qu'un conflit atteint un stade aigu, la position libérale disparaît. L'université libérale et pluraliste, au sens authentique du terme, existe dans la mesure où les conflits sérieux sont inexistants ou latents.

PARLANT PISCINES
Y'A PAS D'ERREUR
SPORTLAB
OFFRE LES MEILLEURES
PARLANT D'ÉCONOMIE
SPORTLAB
C'est sûr, offre de bons prix
Voyez votre représentant Sportlab aujourd'hui ; il peut vous aider
SOCIÉTÉ SPORTLAB Inc.
NORD 550 Curé Boivin Ste-Thérèse O. (Sortie 12, Autoroute des Laurentides) 622-3300
SUD 2004, Chemin Chambly Villemaçques-Cartier 679-7170

A ses candidats

Le Renouveau municipal de Laval interdira la politique partisane

par Pierre VENNAT

Tous les candidats du Renouveau municipal de Laval, qui s'est choisi hier un "président", devront signer une déclaration assermentée leur défendant de se porter candidat ou de faire activement campagne pour tout parti politique provincial ou municipal.

Ceci afin de concrétiser les deux voeux du conseiller Jean Giosi, ex-maire de Fabreville, élu hier soir "président" (et non "chef" insiste-t-il), soit de former un parti "ni rouge ni bleu" et réellement "municipal", c'est-à-dire détaché des partis politiques provinciaux et fédéraux.

La réunion d'hier soir, réunissant uniquement, dit-on, des "organisateurs", s'est tenue au Pavillon Laurentien, restaurant propriété du conseiller municipal Guy Brochu.

M. Brochu, de même que M. Lorne Bernard, deux conseillers en rupture de banc contre M. Jean-Noël Lavoie, tout comme M. Giosi, siègent sur le bureau du parti comme directeurs.

M. Eddie Kaplansky, quatrième conseiller "factieux", a été élu vice-président du parti, poste qu'il partage avec M. Richard Décarrie, courtier d'assurances lavallois.

Le bureau compte également un autre ex-candidat de l'équipe Lavoie au dernier scrutin, M. Lucien Girardeau.

Celui-ci est à la fois actuel président de la Commission scolaire de Saint-François, ancien président de la Régionale Duvernay et ex-maire de l'ex-municipalité de Saint-François.

Des "bleus, des rouges et des verts"

Le Renouveau municipal regroupe des "bleus", des "rouges" et des "verts" (néo-démocrates).

Ainsi, à l'assemblée d'hier soir, où on comptait environ 250 personnes de toute l'île, on pouvait apercevoir un ancien candidat de l'Union nationale aux élections de juin 1966, un excandidat néo-démocrate lors de la dernière élection fédérale et même un excandidat de l'équipe Tétreault au dernier scrutin.

Le parti a élu Me Jean-Maurice Charbonneau, secrétaire, tandis que les finances ont été confiées à M. Lucien Beaudet.

Outre les directeurs déjà nommés, M. René Nantel, André Matte et Gaétan Dufour, publiciste de la FTQ, complètent le bureau du nouveau parti.

Lequel, maintenant qu'il s'est donné le noyau de ses organisateurs, élabore maintenant un programme qui doit être rendu public sous peu.

Collision frontale : un mort

Une collision frontale entre deux automobiles en face du 830, boulevard Marie-Victorin à Longueuil a coûté la vie à une personne. La victime est M. Roland Thibodeau, âgé de 25 ans, et domicilié au 3082, rue Dulivier à Longueuil. Son épouse et une autre personne ont été blessées.

L'accident s'est produit, vers 9 h. 15, hier soir.

Tragédie de la route en Mauricie

Une résidante de Shawinigan, comté de Saint-Maurice, Mme Philippe Plamondon, âgée de 37 ans, a été tuée, vers 3 h. hier après-midi, lorsque son automobile a dérapé près de Saint-Tite, comté de Champlain. La mort a été instantanée.

Vol sur un chauffeur de taxi

Un chauffeur de taxi, M. Albert Fecteau, âgé de 22 ans et domicilié au no 4462, rue des Erables à Montréal, a été frappé à coups de poings par un individu qui lui a volé la somme de $25.

Il a été découvert inconscient dans son automobile, vers minuit, cette nuit. Blessé au visage, la victime a été transportée à l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont.

L'assaut s'est produit sur la rue Préfontaine au sud de la rue Rachel.

Vol dans une caisse populaire

Trois cagoulards armés de revolvers ont réussi un vol de $4,000, vers 7 h. 45 hier soir, à la Caisse populaire Sainte-Germaine, à Pointe-aux-Trembles. Aucun coup de feu n'a été tiré. Les bandits se sont enfuis dans une automobile volée qui a été retrouvée quelques minutes plus tard par la police.

Sentence de six mois pour Liszt Julien

Liszt Julien, ce jeune homme de 19 ans, de Montréal-Nord, que Me Robert Beaudette représentait, a finalement connu son sort, hier après-midi, de la bouche du juge Gérard-P. Laganière, sous la forme d'une peine de six mois de prison.

Julien avait été reconnu coupable de possession d'outils pouvant servir aux cambriolages: une perforeuse électrique et un transformateur pouvant produire un courant de 100 volts.

Jean Julien, 20 ans, le frère du condamné et Yvon Tremblay sont aussi inculpés du même délit et subiront leur procès plus tard.

Le trio a aussi à faire face à trois autres accusations.

Mais ce n'est qu'après une journée et demie de tergiversations de toutes sortes, de remarques acerbes du juge Laganière, d'argumentation entre les avocats en cause que Julien a connu ce qui l'attendait . . .

Le maire Laurin défend sa position sur les centres d'hébergement

A la suite d'une déclaration faite la semaine dernière par le Mouvement civique de Saint-Laurent, à savoir qu'il n'acceptait pas que le foyer d'hébergement pour personnes âgées prévu pour la fin de 1970 soit une institution unilingue française, le maire de cette ville, M. Marcel Laurin, précise, dans un communiqué, qu'une deuxième résidence pour les citoyens de langue anglaise sera érigée ultérieurement.

"Cette suggestion de prévoir un centre pour chacun des deux groupes culturels provient du ministère de la Famille et du Bien-être social, qui finance le projet", soutient le maire Laurin. "Le ministère, tel que nous l'avons indiqué dans notre déclaration, a appris par expérience que la multi-ethnicité dans les centres pour personnes âgées occasionne de nombreux problèmes, les services en commun tels que cafétéria, salles de télévision et de radio ayant pour effet de devenir des sources de friction entre les résidents."

Le maire, qui est également président de cette corporation, précise qu'une suggestion à l'effet de construire une seule résidence à deux ailes, offrant des services séparés mais permettant néanmoins aux résidents qui le désirent de participer à des activités communes, sera étudiée au cours de la prochaine rencontre avec les autorités du ministère le 28 août prochain.







Desenex détruit les fongosités du pied d'athlète par contact. Il aide à supprimer les sensations de brûlure et les démangeaisons. Chaque jour, employez Desenex.

PRETS sur . . .
- Diamants
- Antiquités
- Objets d'art
- Bijoux

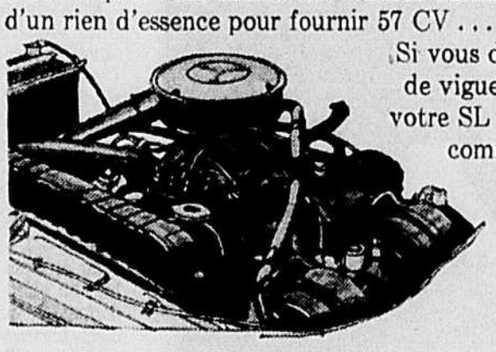
Toutes transactions confidentielles
1472, RUE PEEL
Hoffman's
(en face de l'hôtel Mont-Royal)
Nous achetons et payons comptant

Performances et petite auto? L'Epic a votre numéro.



À toutes vitesses.
Manier le levier d'une boîte 4 vitesses, pour certains c'est un plaisir; pour d'autres, c'est lassant. Aussi, bien que la majorité des amateurs d'Epic tiennent à changer eux-mêmes les vitesses—et avec une précision jamais mise en défaut—bien des amis de l'Epic s'en remettent pour cette tâche à sa boîte entièrement automatique à 3 rapports (très économique). Vous pouvez faire comme eux. Après tout, ne sommes-nous pas à l'ère de l'automatisme?

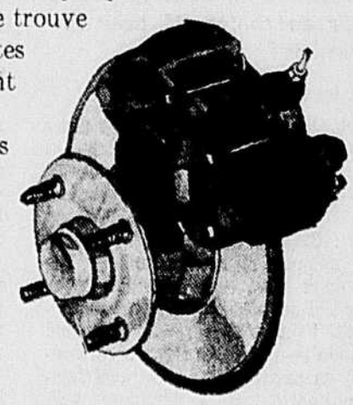
En puissance.
Toutefois, pour le choix du moteur, ne vous en remettez à personne d'autre qu'à vous-même. Le moteur standard de l'Epic se contente d'un rien d'essence pour fournir 57 CV . . . et il est nerveux, avec ça!

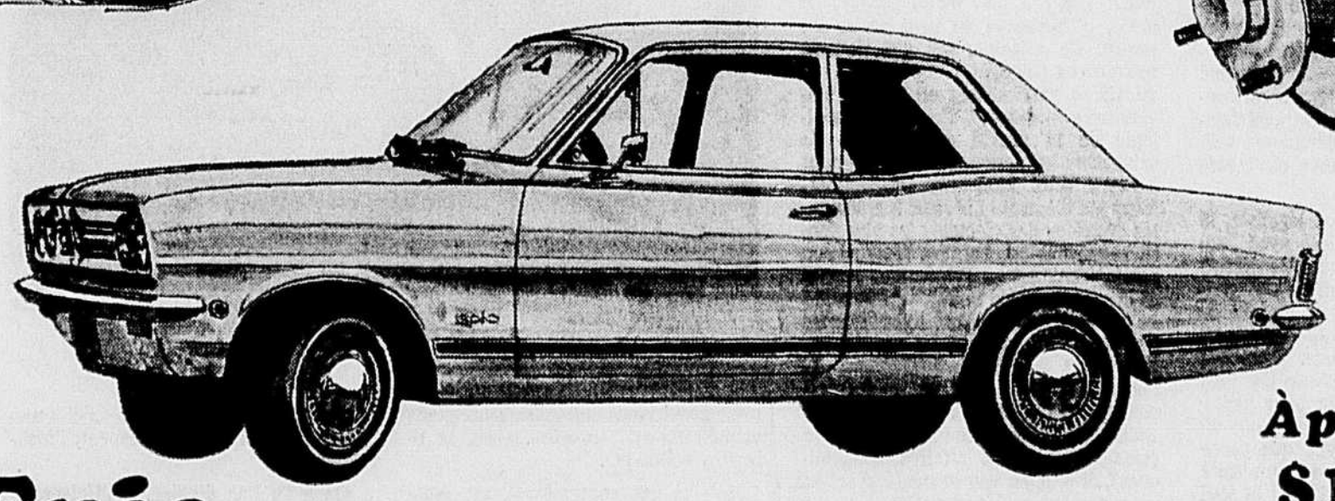


Si vous désirez donner un peu plus de vigueur à votre Epic de luxe, à votre SL ou à votre Estate Wagon, commandez la version à haute compression offerte en option: elle fournit 70 CV. Mais si vous voulez de la surpuissance, sachez que vous pouvez vous procurer un moteur plus gros, plus fort, avec arbre à cames en tête, qui développe 84 CV . . . autant que vous pouvez en demander. Ces trois moteurs peuvent être accouplés à une boîte manuelle comme à une automatique. À vous de choisir.

À l'arrêt.
Les freins à tambour de grandes dimensions arrêteront votre Epic en toute sûreté dans les conditions courantes de conduite. Mais si vous êtes de ceux qui désirent des freins à grand rendement pour la conduite sportive, nous vous offrons en option des freins assistés avec disques à l'avant (compris dans l'équipement moteur hautes performances).

Ces deux types de freins complètent parfaitement la direction précise et la suspension de voiture sport de l'Epic pour lui donner la maniabilité et la tenue de route qu'on ne trouve généralement que dans des voitures hautes performances de prix élevé. L'Epic, quant à elle, vous apporte—au plus juste prix—les performances et l'élégance que vous désirez.





L'Epic
La petite merveille de General Motors.

À partir de $1,909
MONTREAL

Prix de détail maximum proposé par le fabricant pour le sedan standard 2 portes avec chauffage-dégivrage, livré. Le prix indiqué comprend les frais de livraison et de manutention, de même que les taxes fédérales de vente et d'accise, mais ne comprend pas les pneus à flanc blanc, les appuis-tête ni les cercles enjoliveurs de roues. Taxes provinciale et locale, de même que frais d'immatriculation, non compris. Les autres modèles Epic sont livrables moyennant un léger supplément de prix.

E-13697

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET-ENVOY.

Concessionnaires autorisées Epic dans la région de Montréal :

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine est — 526-4471

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085, rue Ste-Catherine ouest — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis — 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, Jean-Talon ouest (près boul. Décarie) — 739-1911

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529, rue Jarry est — 273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

PARK AVENUE CHEVROLET (1968) LTEE
5000, rue Jean-Talon est — 725-9811

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17, Route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. — 332-1673

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, Notre-Dame (angle 21e Ave), Lachine, Qué. — 637-4651

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 384-8550

Les gens de 65 ans et plus... s'amusent doublement à demi-prix!

CP Air offre des tarifs réduits aux **personnes âgées.**
Toute personne de 65 ans ou plus peut se rendre — avec CP Air — dans n'importe quelle ville du Canada pour la moitié du prix. Vous profitez de ces tarifs à une condition: vous vous rendez à l'aéroport sans réservation. Pour vous prévaloir de ces avantages, vous n'avez qu'à vous procurer, à un bureau de CP Air, une carte de membre au coût de $3.00.
CP Air ou votre agent de voyages vous donneront tous les renseignements nécessaires. Pourquoi ne pas communiquer avec eux aujourd'hui? N'est-ce pas une aubaine qui en vaut la peine?
Visitez parents et amis . . . ou tout simplement le pays. À demi-prix.

CP Air

Eaton "en classe"

Attractions intéressantes, offres spéciales, aubaines opportunes pour l'école et le campus.



Aubaine ! Vestons sport-ville "BIRKDALE" Eaton pour garçons !

Tailles juniors 25 à 30	Adolescents 32 à 34	Jeunes gens 35 et 36
Prix courant 26.00	Prix courant 30.00	Prix courant 32.50
Spécial **19.99**	Spécial **21.99**	Spécial **22.99**

Garçons et jeunes gens, vous avez tout un choix de coloris et dessins d'automne comme par exemple les gris, verts, bruns, ton or et bleu dans les motifs Prince de Galles, carreaux-fenêtre, quadrillés et mini-dessins. Ces vestons sont en lainage ou tissus mixtes de peu d'entretien. Modèle droit 3 boutons, avec fente centre dos.

Chemises "repassage permanent" ! Garçons

A choisir dans le col à pointes boutonnées tel qu'illustré ci-dessus, ou à col courant à longues pointes. Poignets; avec double empiècement devant/dos et poche pectorale. Chemises faites de "Polyester"/coton à NE JAMAIS REPASSER ! Vraiment l'idéal pour les étudiants. Blanc seulement. Encolure 11½ à 14½.

Spécial **1.99**

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 232

Bien chaudes et confortables. Chaussettes laine "Kroy" et nylon

Spécial **3 paires pour 3.25**

Il faut en avoir au moins 3 paires et le temps est tout désigné pour en faire provision messieurs ! Elles contiennent une infime quantité de nylon pour faciliter leur entretien et augmenter leur durabilité. Longueur cheville. En noir, marine, brun, anthracite, gris moyen, olive, vert, bleu acier et ton or. Pointure extensible du 10 au 13. Pour hommes et jeunes gens !

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228

Blouson tout-aller d'automne à "repassage permanent"

Spécial **16.95**

Les messieurs à l'allure impeccable choisissent invariablement le coupe-vent en Polyester/coton à repassage permanent; conserve toujours son bel aspect. Doublure en peluche tout acrylique. Beige, olive foncé ou marine. Tailles 36 à 44. Ne vous laissez pas surprendre par les journées froides d'automne; procurez-vous un coupe-vent de belle apparence à prix attrayant.

EATON en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 429

COMPOSEZ 842-9211

Jusqu'à samedi !

Pour célébrer son centenaire, "The Montreal Star" vous invite à une exposition dynamique pleine d'intérêt chez Eaton qui célèbre aussi son centenaire.

100 ANS D'HISTOIRE 1869-1969

Amenez toute la famille !
Actuellement au cinquième étage chez Eaton en ville

Événement sensass pour les jeunes !

Samedi, de 10 h à 13 h, émission radiodiffusée en direct de la Boutique Jeune Montréalaise par le poste CKLM. On fera tourner vos airs préférés et Pierre Marcotte sera là pour les autographier. Nous vous attendons tous !

EATON en ville seulement (troisième étage)

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211



Dans ses petits souliers

Les souliers à talons pleins, ça vous rappelle quelque chose ? C'était, il y a longtemps... avant l'époque des talons aiguilles. Avec eux, aucun risque de rester prise au piège des escaliers mobiles ou des tapis métalliques. On a les deux pieds bien solidement ancrés sur le sol. Cette nouvelle tendance a pris son essor à la présentation de l'Institut allemand de la chaussure, à Francfort, la semaine dernière.

La publicité vue comme un service aux consommateurs

par Mariane FAVREAU

"En publicité, on ne pense pas toujours qu'à vendre des réfrigérateurs aux Esquimaux. Chez nous, on conçoit davantage la publicité en fonction de l'information aux consommateurs." L'oeil vif et le sourire chaleureux, Lydia Patry-Cullen nous fait pénétrer dans les arcanes, parfois critiqués à tort, du monde de la réclame.

Directeur de la publicité chez Steinberg pour le Québec, elle est la première francophone et la première femme, à occuper ce poste. "J'ai l'impression d'être un directeur de publicité qui s'identifie complètement à la consommatrice, explique-t-elle. Je ne crois pas aux miracles quand je ne les vois pas. C'est peut-être le journalisme qui m'a habituée à vérifier les faits."

En effet, avant de faire carrière comme publicitaire, Mme Patry-Cullen était journaliste. Aussi se sent-elle très à l'aise pour faire ses "emplettes-comparaisons" dans divers marchés et supermarchés de Montréal. Et elle y croit aux prix-miracles de "ses supermarchés".

"Seule une réduction substantielle, régulière et permanente des prix permet au consommateur de faire ses propres miracles", explique-t-elle en épilogue aux propos de la vice-présidente de l'ACC parus dans LA PRESSE, mardi. "Cette dame joue bien son rôle, mais on ne doit pas accuser les supermarchés de tous les péchés du monde" poursuit Lydia qu'on surnomme "the angry young man" dans son milieu de travail.

"La politique des prix-miracles mise en application chez nous depuis quelque six mois, nous explique-t-elle, est un concept de publicité mis à l'épreuve avec succès aux Etats-Unis. Il repose sur un principe vieux comme le commerce: réduire les prix au maximum pour augmenter le volume des ventes. Un fort volume de vente permet alors d'absorber les frais d'opération et d'obtenir de meilleurs prix du manufacturier ou du fabricant.

"D'autre part, poursuit Lydia, une politique de prix-miracles comme celle-là entraîne d'autres mesures d'économie à l'intérieur de l'entreprise.

La réduction du budget publicitaire en est une. Comme les prix sont stables (sauf quand les coûts de production varient, précise Lydia) l'annonce des spéciaux de fins de semaine n'existe plus. Une autre mesure d'économie est la prévention des vols à l'étalage qui s'avèrent, à la longue, coûteux pour le client.

Si les prix-miracles permettent une économie de 5 à 15 p. cent, les "marques-maison" seraient une économie allant jusqu'à 25 p. cent, et Mme Patry-Cullen se demande si toutes les consommatrices en sont conscientes.

Besoins réels

"Il y a une tendance générale, en publicité, à vouloir submerger le public de produits dont il n'a pas vraiment besoin. Moi, j'entends respecter l'échelle de valeurs des marchés auxquels je m'adresse. Et orienter l'annonce dans le sens des besoins réels des consommateurs."

D'après elle, les Canadiennes françaises seraient moins sensibles que leurs compatriotes de langue anglaise au facteur économie, épargne. C'est peut-être pour cela, ajoute-t-elle entre parenthèses, que les associations de consommateurs réussissent mieux du côté anglais. Chez nous, on insisterait davantage sur le choix des produits, sur l'atmosphère, le service. La nourriture fait partie de notre joie de vivre, conclut-elle.

Par contre, en tant que directeur de la publicité, Lydia déplore que les Canadiennes françaises n'expriment pas assez leurs opinions, qu'elles soient satisfaites ou pas. "Si nous publions une circulaire en français seulement dans un milieu où on ne compte qu'un demi d'un pour cent d'anglophones, il se trouvera quelqu'un pour protester, pour exiger de l'anglais. Rien de tel chez les Canadiennes françaises."

Les consommatrices de langue française de Cornwall, en tout cas, n'auront pas à protester. En prévision de l'ouverture d'un nouveau marché dans cette ville, Lydia a fait paraître dans le journal anglophone local des annonces en français, aussi bien qu'en anglais.

Une autre première pour cette femme dynamique! De toute son existence, paraît-il, ce journal n'avait imprimé une phrase en français !

On peut être pour ou contre les supermarchés, préconiser la course aux aubaines intermittentes dans divers magasins ou préférer la gentillesse du marchand d'en face qui fait crédit. Mais quand Mme Patry-Cullen parle de son travail, "miracle" est plus qu'un mot-image: c'est une réalité quotidienne pour elle.



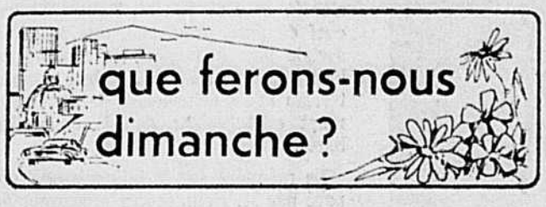
Mme Lydia Patry-Cullen

La princesse Margaret et Lord Snowdon en Sardaigne

OLBIA, Sardaigne (AFP) — La princesse Margaret et son mari, Lord Snowdon, sont arrivés en Sardaigne où ils vont passer des vacances, chez le prince Karim Aga Khan, dans la villa "La Pidirizza" que celui-ci possède sur la côte d'Emeraude.

Le prince était allé à Londres chercher la princesse et son mari à bord de son avion personnel, un "Mystère 20", qui a atterri dans la soirée sur l'éroport d'Olbia. La princesse Margaret et Lord Snowdon ont été accueillis par M. Cossu Rocca, préfet de Sassari, ainsi que par les autorités civiles et militaires de la province. Vêtue de blanc, la princesse est descendue en souriant de l'avion. Au pied de la passerelle, l'attendaient deux jeunes filles en costume traditionnel, qui lui ont offert un gros bouquet de fleurs.

Aussitôt après, la princesse et Lord Snowdon ont pris place à bord d'un hélicoptère qui les a conduits à la propriété de Karim Aga Khan. Elle y restera jusqu'au 24 août, après avoir fêté son anniversaire et présidé les régates d'Olbia. Le prince Karim a placé un rigoureux service de surveillance autour de sa villa pour protéger l'intimité de ses hôtes contre la curiosité des journalistes et des photographes.



Une journée dans la région de Sherbrooke

par Mariane FAVREAU

Dans plusieurs régions de la province, les expositions agricoles vont bon train. Au Québec, ces expositions sont l'occasion de réjouissances, un peu comme les vendanges en France. Si vous n'avez pas encore eu la chance d'en visiter une cette année, nous vous suggérons celle de Sherbrooke, qui prend fin dimanche.

Il s'agit d'une manifestation importante, avec tous les éléments d'usage: animaux de ferme, artisanat, concours, jeux et manèges, cirque, bingo, etc. Dimanche après-midi, on pourra assister à des courses sous harnais (à 2 heures, $1.25). Il y a également un spectacle aquatique susceptible d'intéresser les enfants.

Avant, ou après votre visite à l'exposition de Sherbrooke, vous pouvez aller visiter le sanctuaire de Beauvoir, situé à la périphérie de la "Reine des Cantons de l'Est".

Beauvoir est un lieu de pèlerinage au Sacré-Coeur, et on peut y assister à des messes en plein air (à 10:15 et 11:30 le dimanche).

Situé sur un promontoire, l'endroit est assez exceptionnel et permet de jouir d'un vaste panorama. Il y a là des tables de pique-nique, un restaurant et une hôtellerie et les enfants trouveront suffisamment d'espace pour se dégourdir les jambes.

Les terrains de l'exposition se trouvent sur les bords de la rivière Saint-François. En venant de Montréal, continuer sur la rue King; traverser le pont qui enjambe la rivière et suivre les indications pour l'expo.

De là on peut se rendre au sanctuaire. Suivre la rue Terrill jusqu'à la rue Chicoine: tourner à gauche. Poursuivre jusqu'à la rue Fortier qu'on emprunte en tournant à droite. Arrivé au boulevard Desaulniers, on tourne encore à droite jusqu'à la rue Bégin. Là vers la gauche: le sanctuaire est au bout. Vous verrez sûrement des indications qui vous aideront à vous trouver en chemin.

Si votre journée n'était pas complète sans une baignade, faites un arrêt à Magog où vous trouverez des plages sur les bords du lac Memphrémagog (dont nous avons déjà parlées).

Si vous revenez jusqu'à Montréal par la route numéro un, vous croiserez nombre d'étalages offrant des fruits et légumes de saison, ou encore du pain de ménage. On y fait parfois de bonnes affaires. Ces petits magasins en plein air se trouvent surtout entre Waterloo et Rougemont.

Pour ceux qui préfèrent rester à Montréal, nous suggérons une visite au Centre international de radio-télévision, à la Cité du Havre. Cet immeuble est situé juste à côté du Musée d'Art contemporain, près de l'ancienne Place d'accueil de l'Expo.

Pour s'y rendre en autobus, prendre le 168 qui vous laisse en face. En automobile, prendre l'autoroute Bonaventure et descendre par la sortie "Autobus-taxis".

Au Centre, des guides vous feront visiter des studios et des salles de régie de télévision. Vous pourrez également voir des décors, des montages expliquant comment se fait une émission de télévision.

Cette visite dure de 30 à 45 minutes. Malheureusement, le samedi et le dimanche, on ne peut voir se monter une véritable émission. Mais sur semaine, les visiteurs assistent à la réalisation d'émissions.

L'entrée est gratuite et les enfants sont admis.

Controverse sur la possibilité d'infirmières sages-femmes

ST. CATHARINES, Ont. (PC) — Afin de diminuer le coût de l'accouchement pour la patiente et de laisser plus de temps aux médecins pour s'occuper des cas difficiles, le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, suggère d'entraîner des infirmières à la profession de sage-femmes.

"On dit que l'obstétricien nord-américain est l'accoucheur le plus onéreux au monde. Pourquoi ne diminuerait-on pas le nombre de ses cas en formant les étudiantes-infirmières dans un tel domaine? Ainsi, l'obstétricien pourrait pleinement employer ses talents", a déclaré le ministre, au congrès du Conseil international des infirmières qui s'est déroulé à Montréal en juin.

Au Royaume-Uni, par exemple, les infirmières peuvent devenir sages-femmes en prolongeant d'une année leurs études.

La suggestion du ministre a-t-elle des chances d'être acceptée au Canada? Un sondage mené auprès de médecins et d'infirmières de St. Catharines, en Ontario, semble indiquer que cette idée n'est pas admise partout.

Un besoin croissant

Deux obstétriciens interrogés, tout en divergeant d'opinion sur la suggestion de M. Munro, s'accordent pour protester contre l'appellation "d'accoucheurs les plus onéreux au monde".

"John Munro ne devrait pas faire de telles déclarations. C'est tout simplement faux", affirme le Dr John Belton qui, cependant, reconnait consacrer du temps à des cas qui pourraient, et peut-être devraient, être pris en charge par une infirmière spécialisée. "Il y a un besoin croissant d'infirmières accoucheuses et je suis tout à fait d'accord avec cela", a ajouté le médecin.

Quant au Dr James Fraser, il considère qu'accoucher n'est pas coûteux, que payer $165 à $175 pour une grossesse, c'est très peu. Il dit demander $40 de plus qu'un médecin général et estime que dans la majorité des cas ses propres obstétriciens n'étaient pas nécessaire.

Plus de médecins

Plutôt que de former des sages-femmes, il serait plus opportun, selon lui, que le gouvernement voit à former plus de médecins et obligent ceux-ci à faire de la pratique générale durant deux ou trois ans avant de se spécialiser.

La direction des infirmières de l'Hôpital général de St. Catharines partage la même opinion. "Les infirmières peuvent recevoir cette formation, mais je ne crois pas que dans cette région cela soit particulièrement nécessaire", nous a dit Mlle Lillian Flight.

Nouveau livre écrit par la fille de Staline

PRINCETON, N.J. (UPI) — Svetlana Staline Alliluyeva qui étonna le monde par sa défection de l'Union soviétique, il y a quatre ans, mène une vie retirée à Princeton, ville discrète qui protège l'intimité de ses habitants dont plusieurs personnages éminents. Svetlana, 44 ans, a plusieurs amis dans la région. Parmi ses intimes citons George F. Kennan, ancien ambassadeur des E.-U. en Russie et Edward S. Greenbaum, procureur des éditeurs Harper & Row chargé de la publication de son second livre à paraître en septembre.

La fille de Staline vit dans une maison confortable, sans être luxueuse. Elle fait sa cuisine, porte des vêtements conservateurs et conduit sa propre voiture. Elle se rend souvent à New York située à 65 milles pour aller au théâtre, au cinéma et aux musées. Son deuxième livre intitulé "Only one year" parlera probablement de la transition entre sa vie en URSS et l'autre aux Etats-Unis.

Gargarisme peu coûteux

Le Manuel d'hygiène dentaire, publié par le ministère fédéral de la Santé, qui vient d'être revisé, nous apprend que l'eau chaude est un excellent gargarisme. Si vous y ajoutez une pincée de sel, elle stimule la production de salive, ce qui rend le nettoyage encore plus efficace.



Pour assortir les boutons

Plus de problèmes pour assortir les boutons qui s'amassent. Il suffit d'enfiler ceux qui se ressemblent sur une épingle à couche et vous n'avez ainsi plus de difficultés à les trouver quand vient l'heure du raccommodage.

Le temps est à l'économie

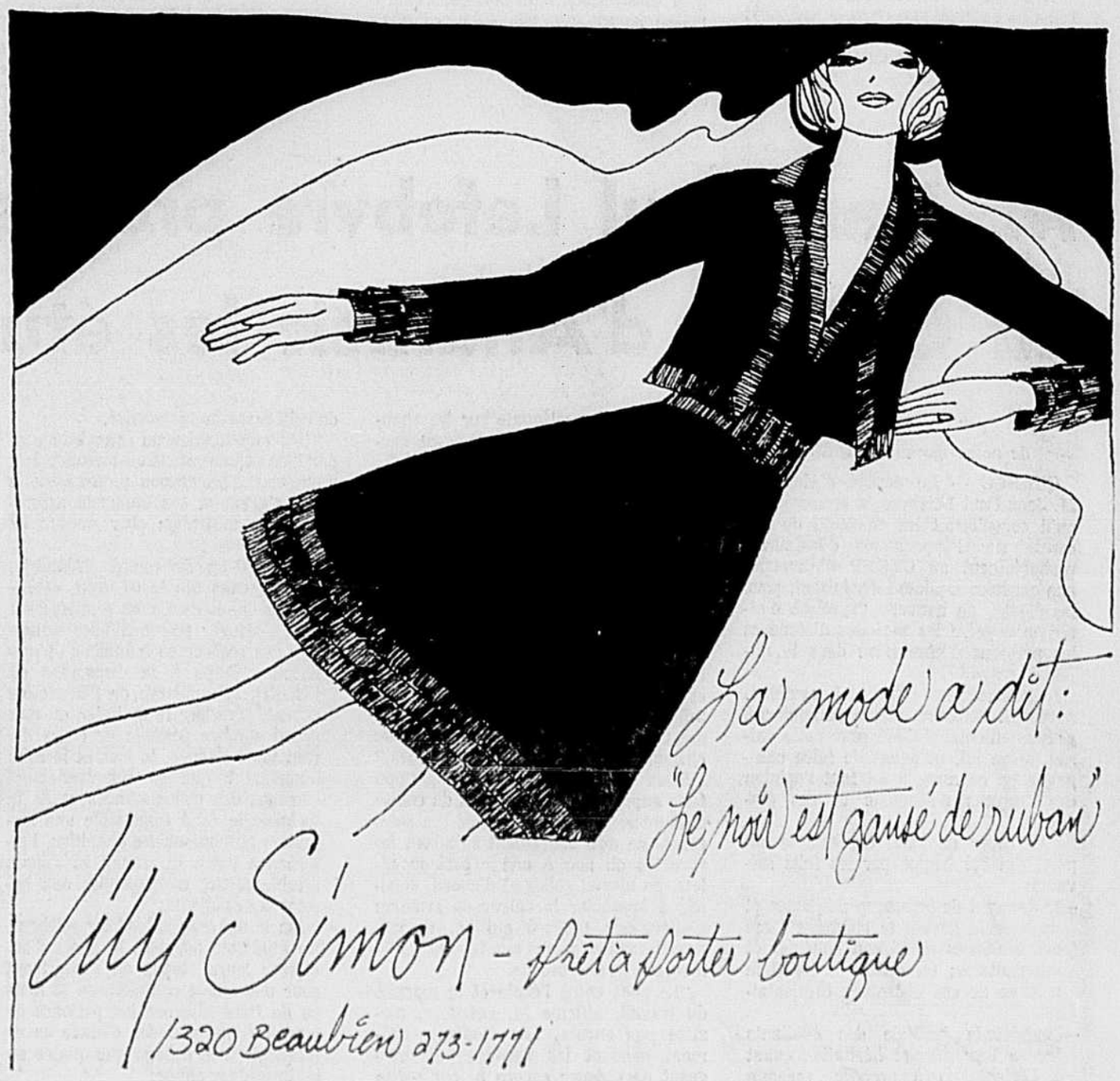
Pour utiliser jusqu'au bout votre pâte dentifrice, ne pressez pas le centre mais repliez le tube par le bas. Ceci vaut d'ailleurs pour tous les produits vendus en tubes.



Des pare-brise propres

Pour enlever du pare-brise, des vitres et des phares les éclaboussures causées par la circulation ou les insectes, saupoudrez du soda à pâte Cow Brand sur une éponge humide, essuyez et rincez. Il nettoie également les pôles de la batterie ce qui assure un meilleur rendement.

LE SODA À PÂTE COW BRAND





Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VÊTEMENTS GAIS



A B C-1 C-2 D-E



F-G H-J J-K-L

à bons prix pour les tout-petits.

Habillons-les de couleurs gaies. Des vêtements avec un brin de fantaisie sont tellement plus amusants à porter pour aller à la maternelle ou à l'école. Venez voir ces nouveaux vêtements ou téléphonez à 842-6261. Vêtements d'enfants, rayon 69, au troisième. Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard. Aussi choix à Snowdon (sauf avis contraire).

A. Blouse d'écolière. Confectionnée de coton blanc. Modèle à manches courtes, petit col en pointe. Tailles, 4, 5, 6, 6X.
Ord. $3 ..... **2.49**

B. Jupe écossaise pour petite fille. Cette jupe est entièrement plissée comme celle des grandes filles et des mamans. Une épingle devant. Variété de tissus à carreaux écossais. Tailles 4 à 6. (Pas à Snowdon).
Prix spécial **3.99**

C. Tuniques pour petites filles. Deux modèles "mini" très féminins. (1) En Donegal acrylique brun ou vert émeraude. Glissière devant, encolure arrondie ; deux poches basses avec passants dans lequel se glisse une ceinture en similidaim. Pli court devant. (2) Fibre acrylique motif chevrons, tissée sur envers encollé. Longue glissière devant. Deux fausses poches avec liséré uni et petit anneau. La même garniture se retrouve au haut du corsage genre veston. Marine ou brun
Tailles 4 à 6x.
Ord. $6 ..... **4.99**

D. Chemisette de tricot pour petite fille. Tricot de coton à repassage permanent. Quantité de rayures, de carreaux écossais, tissus de fantaisie... Chandails à col roulé ou montant dans le lot. Tailles 4, 5, 6, 6x.
(Pas à Snowdon). **Ord. 2.59** **1.89**

E. Pantalon évasé pour petite fille. Nylon extensible en brun, marine, vert forêt. Taille mi-élastique, deux poches aux côtés. Tailles 4, 5, 6, 6X.
Prix spécial **2.99**

F. Tricot pour petit garçon. Tricot de coton, marque reconnue. Assortiment de rayures et motifs divers. Modèle à col montant ou roulé dans le lot. Manches longues. Tailles 4, 5, 6, 6x.
Ord. $3 à $3.50 ..... **2.49**

G. Pantalon sport pour garçonnet. Tissu mixte avril/polyester à pressage permanent, traité Koratron*. Modèle à poches pratiquement carrées, insertions élastiques aux côtés. En brun, vert, whiskey. Tailles 4, 5, 6, 6x.
(Pas à Snowdon).
Ord. $4 ..... **3.29**

H. Pullover pour petit garçon. En acrylique ; point de tricot de fantaisie, maille à l'envers, motif feuille. Col roulé, manches longues. Marine, vert foncé, bleu. Tailles 4, 6, 6x. **Prix spécial** **3.29**

J. Pantalon évasé pour garçonnet. Nylon extensible en brun, vert, marine. Taille mi-élastique, deux poches aux côtés, braguette avec glissière. Tailles 4, 5, 6, 6X.
Prix spécial **3.79**

K. Cardigan pour petit garçon. Fibre acrylique. Point de tricot torsade cordée devant. Décolleté en V. Modèle à manches longues. Café, marine, or. Tailles 4, 6, 6x.
Prix spécial **3.29**

L. Chemise habillée pour garçonnet. Confection de tissu mixte blanc polyester 65% et polynosic 35%. Entretien facile. Repassage permanent. Une poche devant, manchettes mousquetaires.
Tailles 4, 6, 6x.
Prix spécial **1.69**

HEURES D'OUVERTURE: CENTRE-VILE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H. 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

CAHIER No 3 / PAGES 23/34 **la presse** SPORTS / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 22 AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 195

Aux Jeux d'été

Journée exceptionnelle pour le Québec



Des médailles inespérées...

par Michel BLANCHARD

"C'est sûrement le plus beau jour de ma vie, depuis que je fais de la compétition," s'est exclamée la jeune Québecoise de 16 ans.

Les yeux rouges de fatigue, exténuée, après un long voyage, Hélène Grégoire ne revenait tout de même pas des Jeux Canadiens les mains vides.

Une médaille d'or et deux médailles d'argent en ski nautique, ce n'est tout de même pas si mal. Surtout lorsqu'on doit compétitionner contre des femmes beaucoup plus âgées que soit.

"Je ne m'attendais pas à une si forte compétition. Je me considère chanceuse de m'en être sortie avec ces trois médailles."

En saut, Hélène a établi un nouveau record canadien. Elle a franchi pas moins de 86 pieds. L'ancien record lui appartenait, et il était de 81 pieds.

"Je savais que je mériterais au moins une médaille d'argent dans cette épreuve. Mais en ce qui concerne les épreuves de figure et de slalom, je ne croyais jamais pouvoir me classer parmi les trois premières." Hélène fait de la compétition depuis l'âge de huit ans. Elle habite Hull.

Son père a été l'un des principaux responsable de ses récents succès.

"Je ne serais probablement rien sans mon père. C'est lui qui m'a encouragée dans le ski nautique. C'est lui d'ailleurs qui m'a permis de pratiquer tous les sports que j'aimais."

Il ne faut pas croire que les trois médailles remportées par Hélène sont dues au hasard.

"Nous avons travaillé fort. L'entraînement a été difficile. Souvent nous commençions à 7 h. du matin, et nous terminions que vers 8 h. le soir. Mais, maintenant que le succès est venu, je suis heureuse."

Hélène Grégoire a encore beaucoup de projets. Tout d'abord, remporter quelques médailles au championnat du Canada de ski nautique, disputé au lac l'Achigan, en fin de semaine. Ensuite, demeurer en constante forme physique, en vue des grandes compétitions internationales de 1971.

x x x

Lors de ces championnats de ski nautique, seule Ann Klager a pu résister à cet athlète prometteur qu'est hélène Grégoire ... Ann a gagné le slalom et les figures, devant Hélène, et elle a terminé au 2e rang, derrière Hélène, dans le saut ... les médailles de bronze sont allées à Patricia Messner (deux) et Brenda Augustine ...

par Claude ROBERT
envoyé spécial de LA PRESSE

HALIFAX — Hélène Grégoire, Robert Bédard et Joan Hendry. Trois Québécois. Trois jeunes athlètes qui ont réussi dans la journée d'hier de secouer le Québec de sa torpeur, et de permettre au contingent québécois de connaître (enfin! ...) une bonne journée aux Jeux d'été du Canada, à Halifax.

Hélène Grégoire en a surpris plus d'un. Même si elle détenait le record canadien du saut en ski nautique, record canadien qu'elle a d'ailleurs éclipsé, on ne s'attendait jamais à une telle performance de sa part. Une médaille d'or, deux d'argent.

Robert Bédard, notre valeureux tennisman, a été le premier athlète de chez nous à inscrire son nom parmi les médaillés d'or, tôt en matinée. Il a tracé la voie à nos autres succès, avec le résultat que le Québec a récolté hier deux médailles d'or, sept d'argent et trois de bronze.

Joan Hendry, elle, a frappé un grand coup et en trois heures, a doté le Québec de deux médailles d'argent. Une dans le 100-m, et une dans le saut en longueur où elle détient d'ailleurs le record du Canada, avec 20'½". Disputer deux finales dans deux disciplines différentes n'est pas à la portée de tous ou de toutes, devrait-on écrire. Joan Hendry, simple, souple, longiligne est avant tout une charmante demoiselle au style très britannique. Mais il faut bien le reconnaître, une certaine classe qui la différencie de certains athlètes. Elle est simple et répond toujours avec gentillesse aux questions des journalistes.

"Dans l'épreuve du 100-m., même si je me suis inclinée contre Stephanie Berto, j'ai savouré une victoire sur Irène Piotrowski."

Ce qu'il ne faudrait pas oublier, c'est que Joan Hendry a disputé deux séries, avant de participer à la finale de cette épreuve, et que 45 minutes plus tard, elle commençait sa série de sauts en longueur.

"J'aime beaucoup un rythme aussi élevé, mais à la fin, la concentration est beaucoup plus difficile à obtenir".

Quelques instants après cette déclaration, Joan Hendry devait remporter la médaille d'argent, au saut en longueur, avec un saut de 19'10". Alors que Betty Eisler, de la Colombie-Britannique, réussissait elle 19'11".

André Lajoie devait également frapper d'entrée, puisque lui aussi remportait une médaille d'argent, au lancement du javelot, avec un lancer de 221'3", l'Ontarien Bill Heikkila réussissait 228'3".

Lajoie n'est âgé que de 19 ans ou presque, puisqu'il ne les aura qu'au mois de septembre.

Jean-Paul Baert devait d'ailleurs apporter cette précision au sujet de son protégé. "André est un garçon formidable parce qu'il est très sérieux et qu'il adore le sport qu'il pratique. Sa performance n'a rien d'extraordinaire. D'ailleurs, son record personnel est de 237'11". Mais losqu'André a débuté dans cette discipline, il y a deux ans, il ne valait que 147 pieds. C'est un athlète qui ne pèse cependant que 140 livres!"

Baert devait poursuivre: "Je suis persuadé qu'André va pouvoir participer aux prochains Jeux olympiques de Munich, en 1972. A ce moment-là, il "vaudra" au moins 260 pieds."

Il est certain qu'André Lajoie a réalisé une bonne performance, mais André Claude s'est aussi distingué puisqu'il devait se classer en troisième place, avec un jet de 215'7". Ce qui devait lui valoir une médaille de bronze.

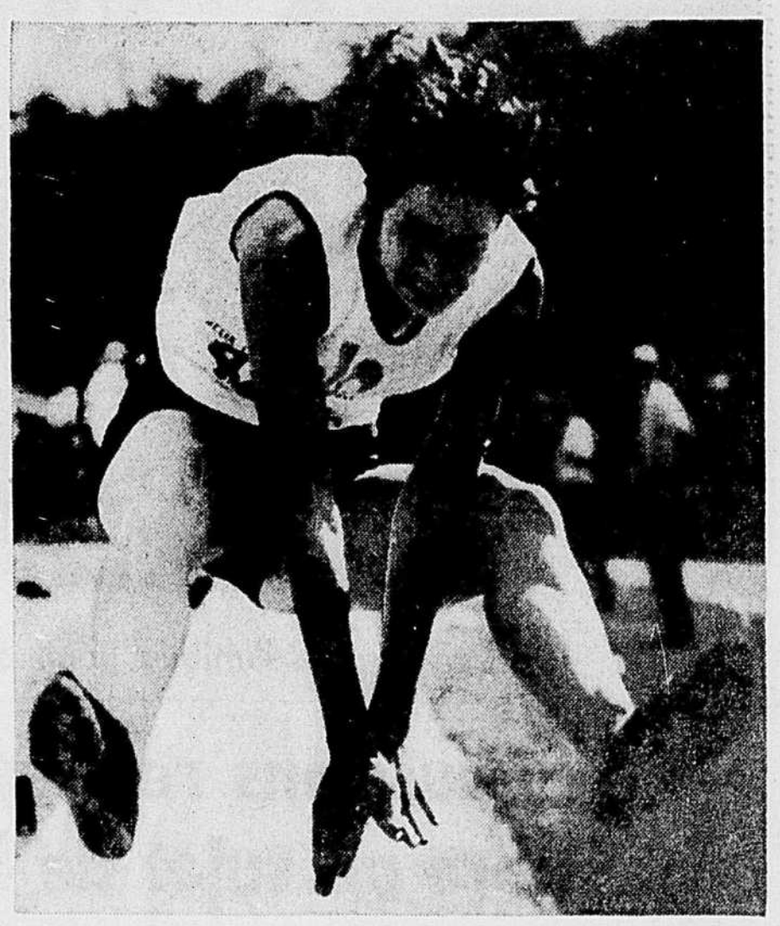
Défaite au baseball

Les protégés d'André Pratte se sont inclinés, en finale de baseball, au compte de 5 à 0 contre l'Ontario ce qui devait faire dire au gérant de l'équipe:

"Tous mes hommes se sont bien battus, et nous n'avons courbé l'échine que devant une formation qui nous était supérieure."

C'est la loi du sport, mais le Québec remportait toutefois une médaille d'argent. Ce qui n'est pas si mal, si l'on considère que neuf des 17 joueurs étaient blessés.

Une journée toutefois fructueuse pour le Québec, qui a maintenant commencé la moisson des médailles. Hélène Grégoire, de Hull, a certainement, avec Robert Bédard, ouvert la voie à la ruée vers l'or. Le ski nautique, a permis à Hélène de sortit de l'anonymat et de s'imposer définitivement sur le plan national, puisqu'elle devait remporter une médaille d'or dans le saut. Les pionniers du Québec on maintenant ouvert la route de la ruée vers l'or.



téléphoto PC

Joan Hendry bondit vers une médaille



Hélène Grégoire, l'athlète de l'heure

Bédard met fin à sa carrière en gagnant une médaille d'or

par Claude ROBERT

HALIFAX — "Il ne s'agissait pas d'une compétition internationale, mais une médaille d'or à Halifax, aux Jeux d'été du Canada couronne ainsi ma carrière, c'est le plus beau trophée que je pouvais remporter.

Ça me fait chaud au coeur de dire au revoir, après avoir remporté cette médaille d'or pour les couleurs de ma province, a dit Robert Bédard, qui, à 37 ans, a mis un terme à sa carrière, du moins pour les grandes compétitions, hier à Halifax.

Il a voulu terminer en beauté, et il a réussi. "Contre Don McCormack, rien n'était facile. Mais je la voulais cette victoire. Surtout pour le Québec. Je me suis rendu compte que mes jambes accusaient plus de fatigue. J'ai gardé des réserves en prévision d'un 3e set, et puis je ne suis pas habitué à jouer sur un court aussi rapide. Mais le principal n'est-il pas d'avoir gagné ?"

Pour affronter McCormack, de la Colombie-Britannique, Bédard avait retrouvé son magnifique équilibre.

"J'ai commis quelques erreurs lors du premier set, mais j'ai toujours gardé confiance."

Bédard devait réussir des boulets de canon, et un grand nombre d'as et, de tous les angles du court, ses tirs jaillissaient avec une précision et une réussite étonnantes.

Tout laissait prévoir que Bédard n'avait rien laissé de côté, et avait préparé minutieusement cette victoire. Une victoire qui met un terme à une carrière formidable, tant le tennisman de Sherbrooke sait faire preuve de courage et d'audace dans les grandes occasions. Plus de 3,000 spectateurs en ont été témoins.

Médaille de bronze pour Andrée Martin

Andrée Martin est également revenue avec une médaille de bronze, puisqu'elle devait triompher de Mlle Spiers, pour finalement remporter la troisième place de ce tournoi. Pourtant, ces deux victoires, à un échelon différent, ne prouvent pas, loin s'en faut, une amélioration de ce sport au Québec.

Bédard parle d'ailleurs de la situation du tennis au Québec, en ces termes: "Il n'y a pas de relève, et on n'encourage pas les jeunes à pratiquer ce sport, comment lors peut-on demander des miracles. Pour moi, le tennis québécois est en baisse et si aucun moyen n'est envisagé dans un avenir très proche, il va sombrer de plus en plus.

Il n'est pas question un seul instant pour Bédard de songer à un retour à la compétition, comme la coupe Davis, par exemple.

"Je suis trop vieux maintenant; il faut de longues séances d'entrainement pour pouvoir disputer de telles compétitions. Comment pourrais-je me présenter aux épreuves de la coupe Davis sans l'entrainement requis ? Non. C'est maintenant officiel. Je ne veux plus faire de la compétition internationale, et je souhaite de tout mon coeur que l'on puisse aider les jeunes. Il le faut absolument, sinon le tennis québécois va littéralement mourir". C'est ainsi que le titulaire de la première médaille d'or des Jeux d'été du Canada s'exprimait après avoir remporté le suprême honneur, en triomphant de McCormack, au compte très serré de 8-6 et 6-4.

Andrée parle de Bédard

Voilà. Robert Bédard quitte la compétition internationale. Mais Andrée Martin s'applique à confirmer les dires de celui qu'elle appelle "Monsieur Bédard".

Au Québec, le tennis est toujours resté à l'état embryonnaire. Sans l'Association canadienne de Tennis, je ne serais pas devenue troisième joueuse du Canada. A Montréal ou au Québec, on ne veut pas prêter attention aux nécessités. Les jeunes joueurs ne sont pas aidés. Et si je suis devenue Andrée Martin, joueuse de tennis, ce n'est pas aux responsables de la province que je le dois."

A 20 ans, Andrée Martin n'envisage toutefois pas d'abandonner la compétition. Je ne suis pas riche, mais j'aime le tennis plus que tout. Hélas, je dois aussi penser à mon avenir et étudier. S'il n'y a pas d'améliorations pour nous aider à poursuivre une discipline sportive que nous aimons, je devrai certainement prendre une décision un jour ou l'autre. Le tennis ou mon avenir."

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Que peut-on conclure du match hors concours entre les Patriots et les Lions ?

Que l'on soit favorable à la possibilité de l'entrée de Montréal dans le football majeur américain, ou nettement contre l'idée parce que l'on considère que ce serait une trahison envers la ligue Canadienne, il n'en reste pas moins vrai que la venue, lundi prochain, au parc Jarry, des Patriots de Boston et des Lions de Détroit, est un événement d'intérêt. Certes, ce n'est là qu'un match hors concours, mais aussi le premier entre deux équipes majeures américaines dans la métropole.

A-t-il été organisé tout simplement pour créer des revenus additionnels pour le parc Jarry, comme on nous l'avait tout d'abord laissé entendre, ou pour connaitre la réaction du public sportif montréalais, en voyant à l'oeuvre deux équipes majeures des USA comme plusieurs le soutiennent?

C'est peut-être simple coincidence que l'un des deux clubs en scène lundi prochain ne sera autre que le Boston, que l'on mentionne, à tort ou à raison, comme susceptible de transférer sa franchise ailleurs, du fait qu'il n'a pas son propre stade, à Boston et qu'apparemment les éléments politiques de la région ne peuvent s'entendre au sujet de la construction d'un stade adéquat.

Encore avant-hier, un bill pour un projet de construction d'un tel stade dans le district de South Station à Boston a été annihilé. Ce ne sont pas les invitations de transférer leur franchise ailleurs qui ont manqué depuis quelques années aux Patriots, nous disait Gerry Moore, leur directeur de relations publiques cette semaine à Montréal, puisque Seattle, Memphis, San Antonio, Phoenix et un groupe de trois villes des Carolines,Winston-Salem, Raleigh et Durham ont demandé à héberger l'équipe chez elles. Une offre de $16 millions pour l'achat du club a même été reçue. Mais les propriétaires, au nombre de neuf (ils étaient dix à l'origine de l'équipe), ont refusé.

Ce sont des gens qui sont dans le football, non dans le but de chercher à faire des profits, mais parce qu'ils considèrent que c'est faire preuve d'esprit civique que de maintenir une équipe majeure dans une ville, ce qui n'élimine certainement pas le désir que le club soit fructueux financièrement.

Parce qu'il jouait par les années passées au Fenway Park, terrain des Red Sox de Boston, le club a dû ouvrir sa saison locale il y a deux ans, à San Diego, parce que l'équipe de baseball participait à la série mondiale.

De même, l'an dernier, il a dû disputer son premier match local contre les Jets de New York, à Birmingham, et cette année il a pris la décision de jouer toutes ses parties, soit au stade de 26,000 places du Boston College à cinq milles de la ville, ou à celui de 40,000 sièges de l'Université Harvard, à trois milles de Boston.

Gerry Snyder, le vice-président du comité exécutif de Montréal, qui a réussi à doter la métropole d'une franchise dans le baseball majeur, s'est mis à l'oeuvre pour réussir le même tour de force dans le football.

Snyder se demande cependant s'il serait préférable d'attendre que le football majeur décide d'accorder de nouvelles franchises, ou de chercher à en amener une déjà en existence dans nos murs. Mais il nous déclare qu'il y a quatre groupes qui se sont dits très intéressés dans l'un ou l'autre des deux projets.

Mais cette semaine, à Détroit, le commissaire Pete Rozelle du football américain a parlé d'expansion majeure entre 1972 et 1979, mais il a aussi souligné que les villes canadiennes seront probablement déclarées hors limites. "Nous ne voudrions pas affecter la ligue Canadienne en plaçant une équipe à Montréal ou Toronto", a-t-il dit.

Mais revenant aux Patriots, qui seront au stade Jarry, lundi prochain, ils s'amèneront ici avec 49 joueurs, dont 29 réguliers de l'an dernier et 20 nouveaux. Et parmi ces derniers, Ron Sellers, le meilleur joueur collégial après O. J. Simpson, qui vient de signer un contrat de deux ans pour une somme dans les six chiffres.

Et pour notre région, Gerry Moore nous dit qu'il y a deux joueurs susceptibles de nous intéresser particulièrement: Len St-Jean et Bob Gladieux, le premier un ex-porte-couleurs de North Michigan, et le second, de Notre-Dame.

Québécois médaillés

Le Québec a connu, hier, sa meilleure journée depuis le début des Jeux d'été, en méritant deux médailles d'or, sept médailles d'argent et trois de bronze.

C'est Robert Bédard qui a commencé le bal, en matinée, en gagnant la finale du simple masculin, au tennis, d'éclatante façon. Bédard remportait ainsi la première médaille d'or pour le Québec.

Sur les eaux du Lac Banook, la jeune Hélène Grégoire, âgée de 16 ans, de Hull, devait connaitre une journée mémorable, en méritant trois médailles, dont la 2ème d'or pour les athlètes québécois, pour sa victoire dans le saut en ski nautique. Elle a terminé au 2ème rang dans les figures et le slalom.

En athlétisme, Joan Hendry s'est illustrée, avec deux médailles d'argent, soit dans le 100-m. et le saut en longueur. Dans cette dernière épreuve toutefois, on s'attendait à une médaille d'or de sa part.

Jean-Richard Dextras et André Lajoie ont mérité une médaille d'argent en terminant deuxième lors du 10,000-m. et du lancer du javelot respectivemement. L'autre médaille d'argent est allée à notre équipe du baseball, battue par l'Ontario en finale.

Andrée Martin, au tennis, André Claude, en athlétisme (javelot) et Pierre Plouffe, en ski nautique (figures) ont mérité les médailles de bronze.

LE DIX bat la marche

Occasion exceptionnelle au détail

Nous avons 50,000 clients possibles pour chaque jour d'affaires de l'année

- Joignez-vous aux 64 détaillants actifs dans un centre vraiment unique
- Il ne reste que quelques emplacements à louer dans la promenade principale
- Arrangements raisonnables si désiré

Pour renseignements, appeler :
DAVID THOMPSON
395-2205
Place Bonaventure

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES
EXPORT



ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Gaston marque l'unique point du match

Joe Niekro cause à lui seul l'échec des Expos

par Jacques DOUCET

Les matches se suivent et ne se ressemblent pas!

A la suite de l'explosion de coups sûrs de la veille, les gros canons des Expos et des Padres se sont tus, hier soir, alors que les lanceurs ont pris la vedette dans la défaite de 1-0 des Expos en 10 manches.

Eh oui, l'allergie au surtemps persiste toujours chez les Expos, qui ont subi une 11e défaite en autant de matches prolongés.

Autant la défaite pouvait être une source de satisfaction pour le vainqueur Joe Niekro, autant elle était source de déception pour Jerry Robertson, le perdant.

Niekro a bien espacé six coups sûrs et il a lui-même scellé l'issue du match en faveur des Padres grâce à un ballon-sacrifice à la 10e manche. C'était son 3e blanchissage.

Robertson, lui, a commis un lancer erratique, son 2e, qui a permis à Clarence Gaston d'atteindre le 3e coussin pour ensuite croiser le marbre sur le long ballon de Niekro.

Niekro, qui fut échangé aux Padres par les Cubs de Chicago en retour de Dick Selma le 24 avril dernier, a ainsi remporté sa 7e victoire de la saison, soit un sommet jusqu'ici pour les Padres.

Le frère cadet du célèbre "Knuckler" Phil Niekro, a traversé un bien difficile moment, lors de cette transaction.

"Il est difficile d'accepter qu'une équipe qui fonce vers le championnat vous échange à une équipe de l'expansion. J'ai mis quelques semaines à me faire à cette idée. Aujourd'hui, je suis heureux. Ce qui compte, c'est que je lance encore et que je suis toujours dans les majeures", a dit le jeune lanceur.

Hier soir, Joe a muselé les dangereux cogneurs des Expos, surtout Ron Fairly qui, la veille, avait claqué deux circuits.

"J'ai eu une longue conversation avec mes coéquipiers au sujet de Fairly avant le match. J'en ai conclu que j'aurais avantage à lui servir des balles sur les poignets pour ensuite l'embêter avec une slider à l'extérieur. La stratégie m'a réussi à merveille.

"A la dixième manche, j'étais quelque peu fatigué. Mais j'avais suffisamment d'énergie pour compléter le match. C'est ce qui compte", a-t-il ajouté.

Niekro, qui aura 25 ans en novembre, n'a traversé qu'un seul moment vraiment difficile. Ce fut à la 8e manche alors qu'après un retrait, il a accordé un but sur balles à Gary Sutherland et un simple à Rusty Staub. Fairly s'est amené au bâton et Niekro a eu raison du joueur de premier but des Expos en le forçant à frapper dans un double jeu.

"La balle a bondi au-dessus de ma tête. Pendant un instant, j'ai cru que seul Tommy Dean pourrait la saisir. Mais non, Jose Arcia a fait un jeu exceptionnel pour exécuter ce double-jeu", a commenté Niekro.

Quant à Robertson, le jeune lanceur des Expos n'avait pas la parole tellement facile après le match. Et pour cause. Après avoir lancé un match de toute beauté, il avait causé sa propre défaite et celle des siens.

"C'est en tentant de lancer une balle courbe que j'ai exécuté ce mauvais lancer.

Voir NOEKRO en page 26

Le million ce soir ?

Avant hier :	969,784
Hier :	15,334
Total :	985,118
Moyenne :	17,283
Ce qui manque :	14,882

Pour la 11e fois

SAN DIEGO		AB	P	Cs	Pp
Arcia, (2b)	(.201)	5	0	1	0
Kelly (3b)	(.254)	4	0	1	0
Ruberto (cu)	(.193)	0	0	0	0
Pena (3b)	(.232)	0	0	0	0
Brown (cd)	(.253)	2	0	0	0
Ferrara (cg)	(.271)	3	0	0	0
Colbert (1b)	(.253)	0	0	0	0
Stahl (cg)	(.209)	2	0	0	0
Gaston (cc)	(.221)	4	1	2	0
Cannizzaro (r)	(.233)	2	0	0	0
Dean (ac)	(.162)	3	0	0	0
Niekro (l)	(.079)	3	0	1	1
TOTAL		28	1	5	1

EXPOS		AB	P	Cs	Pp
Jones (cg)	(.269)	5	0	0	0
Sutherland (2b)	(.237)	3	0	2	0
Staub (cd)	(.293)	4	0	2	0
Fairly (1b)	(.284)	3	0	0	0
Laboy (3b)	(.269)	4	0	1	0
Cline (cc)	(.275)	4	0	1	0
Brand (r)	(.258)	4	0	0	0
Wine (ac)	(.204)	3	0	1	0
Bailey (fu)	(.264)	1	0	0	0
Robertson (l)	(.058)	3	0	0	0
Collins (fu)	(.191)	1	0	1	0
TOTAL		35	0	6	0

San Diego	000	000	000	1— 1
EXPOS	000	000	000	0— 0

Erreurs: Fairley, Laboy. Doubles-jeux: San Diego 1, EXPOS 3. Laissés sur les buts: San Diego 6, EXPOS 7.
2b: Sutherland. Sacrifices: Cannizzaro, Brown. Ballon-sacrifice: Niekro.

	MI	Cs	P	Pm	Bb	Rab
Niekro (7-11) LG	10	6	0	0	2	5
Robertson (4-10) LP	10	5	1	1	4	6

Atteint par un lancer par Robertson (Brown). Mauvais lancer: Robertson 2.

DUREE : 2:20

ASSISTANCE : 15,334.

QUI PENSE

DATSUN

ACHETE CHEZ
STADIUM DATSUN
1871 De Lorimier Montréal
au sud de la rue Ontario
524-1177

Les discussions reprendront en septembre au sujet de l'expansion

par Marcel DESJARDINS

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Les porte-parole de la ligue Nationale ne l'admettront sans doute pas mais l'assemblée d'hier à Toronto a été désappointante. Certes, il y a eu des progrès dans les pourparlers à propos du projet d'expansion mais aucun résultat, aucune décision. Et les gouverneurs, qui ont tenu une assemblée spéciale cet été pour débattre le sujet après en avoir discuté à plusieurs de leurs réunions régulières, devront de nouveau venir ici en septembre pour reprendre le débat.

La difficulté est que tous les problèmes d'une expansion sont reliés les uns aux autres. Dès qu'un aspect est discuté, un autre entre aussitôt en ligne de compte. Et si tout le monde parle de l'expansion, chacun souligne un détail qui le concerne.

A un certain moment, on a cru hier pouvoir arriver à une solution mais un club a posé une objection et a déclaré qu'aussi longtemps qu'un autre détail n'aurait pas été réglé de façon formelle, il refuserait de se ranger avec les autres. Et même si un vote de 8 contre 4 peut suffire pour voter l'expansion, il y a certains détails qui demandent l'unanimité.

Le principal obstacle est le fait que la ligue veut profiter de l'expansion pour changer les cadres des deux divisions. Le Chicago et le Détroit, maintenant considérés comme les deux clubs de la section Est susceptibles de passer à celle de l'ouest, n'ont aucune objection au changement. Mais il n'en est pas de même des équipes de l'ouest que l'on voudrait amener dans la section Est. Ils réclament une compensation en argent ou en joueurs parce que, disent-ils, ils sont susceptibles de traîner au bas du classement pendant des années. Le Pittsburgh a laissé nettement entendre qu'on devra le satisfaire avant qu'il accepte de changer de section.

Le cas du Pittsburgh se complique du fait que si le club n'attirait pas plus de spectateurs la saison prochaine que l'an dernier, il y a possibilité qu'il transférerait sa franchise pour 1970-71. Mais où ? On peut dire que son cas est aussi celui d'Oakland.

Le président Clarence Campbell prétend qu'il y a encore possibilité qu'il y ait expansion dès 1970-71 même si la décision n'est prise qu'en septembre mais il avoue qu'une entente hier aurait aidé la vente des billets de saison de Vancouver pour cet hiver car les amateurs auraient été assurés des mêmes sièges pour l'année suivante.

Ce qui est certain dans le moment c'est que la ligue n'ajoutera que deux clubs lors de sa prochaine expansion, que chacune des deux villes devra payer entre cinq et six millions pour la franchise, que Vancouver aura la priorité sur toutes les autres villes qui sont: Baltimore, Buffalo, Atlanta, Cleveland et Kansas City.

Il y a trois possibilités au sujet de l'alignement des deux divisions qui seront examinées lors de l'assemblée de septembre si l'expansion est alors définitivement décidée, a laissé savoir M. Campbell. Il n'a pas révélé lesquelles.

Tiny Lund gagne le Vermont-300

par Jean-D. LEGAULT

(collaboration spéciale)

MILTON, Vermont — "Je suis un aussi bon coureur automobile que n'importe qui au monde. Je ne suis pas intéressé à conduire sur un circuit routier avec ma vision cachée de l'entrée ou de la sortie des virages. C'est stupide de conduire des voitures sur des circuits semblables. Je gagne ma vie à faire de la course automobile et plusieurs de mes confrères en font autant; pourquoi s'entretuer alors qu'actuellement nous donnons un excellent spectacle."

Voilà en résumé, la philosophie de la course automobile, du vainqueur du "Vermont 300", Tiny Lund, disputée hier soir, au Catamount Stadium, à Milton, au Vermont.

Lund, qui conduisait la "Pepsi Special Mercury Cougar" a devancé au fil d'arrivée et ce, par un tour et demi seulement, l'éleveur de poulets et pilote no 1 de l'écurie Javelin, Jim Paschal. D'ajouter Lund: "Il faut beaucoup de chances pour terminer une course de 300 tours sur un circuit ovale d'un tiers de mille, mais il faut également beaucoup de volonté. Il faut constamment se dire: go, go, go. Il n'y a pas de répit."

Ken Rush, le meneur au classement général de la série avant cette course, a terminé en troisième position au volant de sa Camaro, précédant la deuxième Javelin d'usine conduite par Bob Tullius. Sur les 30 voitures qui ont pris le départ, seulement 15 ont traversé le fil d'arrivée.

Serge Adam, de Montréal, au volant de la Javelin d'Earl Canavan n'a fait que trois tours de piste essuyant des ennuis de moteur.

A première vue, nous croyons qu'une telle course présentée à Montréal ou dans ses environs immédiats, attirerait plus de 15,000 spectateurs. De dire Lund: "J'ai beaucoup d'amis à Montréal et j'aimerais bien y courir l'an prochain. Vous avez à Montréal, disait-il, d'ardents partisans de la course automobile et nul doute qu'ils seraient enchantés de visionner un tel spectacle."

Nous n'en doutons pas.

Filion parmi les grands du sport

Le conducteur de chevaux Hervé Filion sera accepté au Temple de la renommée du sport, demain soir, à Toronto.

Filion, qui a établi un nouveau record mondial de victoires l'an dernier, deviendra ainsi le deuxième conducteur de courses sous harnais à faire partie du Temple de la renommée.

Celui qui l'a précédé est Joe O'Brien, de l'Ile-du-Prince-Edouard.

LE DIX bat la marche

Vous pouvez compter sur Datsun, soumise à de rudes épreuves



Nous avons conduit nos Datsun 1600 sur les pires routes et dans les plus durs rallyes pour prouver une chose: les Datsun 1600 sont plus fiables que toute autre voiture de leur catégorie.

Rappelons que Datsun a toujours joui d'une réputation unique quant à la sûreté de fonctionnement et la performance. Datsun a gagné le Championnat canadien des rallyes en 1967. Des Datsun remportèrent la palme de deux catégories dans le rallye Shell 4000 en 1968. Cette année, la Datsun 1600 gagna le rallye Gold Fields en Afrique du Sud. Datsun remporta les honneurs de sa classe dans l'exigeant rallye Safari en Afrique orientale où 87 voitures prirent le départ et seulement 31 terminèrent la course; des Datsun 1600 se classèrent alors en 3e, 5e, 7e, 8e, 11e et 13e places.

Les Datsun 1600 ont vraiment du muscle. Ce sont les voitures importées les plus puissantes de leur catégorie. Leur moteur à cames en tête de conception avancée génère 96 cv. Elles passent de 0 à 60 m/h en 13 secondes et font 100 m/h. Et elles font jusqu'à 35 m/gal. Les Mercedes-Benz, BMW et Datsun 1600 possèdent une suspension indépendante aux quatre roues semblable qui permet une conduite précise et un contrôle complet.

La Datsun 1600 a une colonne du volant télescopique, des freins à disque, des appuie-tête, des baudriers de sécurité et un intérieur capitonné. Tout cela est d'équipement standard.

Vous n'avez pas à conduire une Datsun 1600 dans un rallye pour en apprécier la valeur. Vous traiterez très probablement la vôtre avec douceur, profitant de sa transmission à 4 vitesses au plancher ou de son automatique à 3 vitesses. Sa ventilation toutes glaces levées vous garde au frais ou au chaud selon la saison.

Essayez la Datsun 1600 bientôt. Plus de 200 concessionnaires Datsun d'un océan à l'autre sont appuyés par un stock de pièces de plus d'un million de dollars.

DATSUN 1600



la plus avantageuse de toutes à partir de $2175

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ, PORT D'ENTRÉE: MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER, HALIFAX

Choisissez votre Datsun: Sedans de luxe 2 et 4 portes 1000; Sedan 2 portes, Sedan de luxe 4 portes, Stationwagon 1600; Sport 1600 et 2000; Pickup; Patrouille à 4 roues motrices.

Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. bureaux, pièces et dépôts à: Vancouver, Toronto, Montréal, Halifax.

BELLEMARE & MORIN AUTO LTD.
10305, av. Papineau
Montréal, P.Q.
Té. 384-3290

BERRA AUTOMOBILE ENRG.
3475, av. du Parc
Montréal, P.Q.
Tél. 849-2283

SERVICE DE PNEUS STADIUM LTEE
1871, rue Delorimier
Montréal, P.Q.
Tél. 524-1177

ROGER BEAUDIN AUTOMOBILE
10515, boul. L'Archevêque
Montréal-Nord, P.Q.
Tél. 321-8600

BOB BARNABE INC.
7645 Lemans
St-Léonard, P.Q.
Tél. 256-9068

DOWNTOWN DATSUN LTD.
4428 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q.
Tél. 931-5879

GARAGE BOUCHARD LTEE
2905 est, rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.
Tél. 637-9531

BROADWAY GARAGE
7550, rue Broadway
Ville LaSalle, P.Q.
Tél. 366-8931

GARAGE REAL CROTEAU ENRG.
635 est, boul. Curé-Poirier
Ville Jacques-Cartier, P.Q.
Tél. 677-0427

ELEGANT MOTORS INC.
845, boul. Taschereau
Greenfield Park, P.Q.
Tél. 672-2720

REIMERS AUTOMOBILE
510, boul. Labelle
Chomedey, Ville Laval
Tél. 688-4321

Allons-y Alonzo, voir les Expos!

San Francisco. Ce soir, programme double, à 6h05.
Samedi à 8h05. Dimanche à 1h35 p.m.
Billets: Parc Jarry, Place Ville Marie, Edifice Dominion Square, terminus d'autobus Dorchester, Simpson et magasins Miracle Mart. Renseignements, 875-2300.

expos

NOS CHOIX



(Nombre de gagnants: 20 sur 85)
(36 gagnants sur le double choix)

Gagnants de mercredi: High Kicker ($6.10); Bet Down ($5.80); Prince Jocker ($16.40); Wardoline's Image ($9.60).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Hallo Dee	Tudor Call
2—Peewee Keewee	Silvido
3—Return Pleasure	Damuji
4—Blue Chimes	Spy Bern
5—Atanwood	Just Change
6—Mercure	Your Majesty
7—Misty Wind	Fra Honcho
8—Roan King	Scarlet Easy
9—Cocorico	Mark's Stepper

Le meilleur : Blue Chimes (4e)
Le négligé : Scarlet Easy (8e)



(Nombre de gagnants : 16 sur 85)
(28 gagnants sur le double choix)

Gagnants de mercredi : Bet Down ($5.80); Swift Sari ($8.70); Orange Soda Kid ($8.10).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Tudor Call	Happy Wonder
2—Sir Dekoven	Grand Jive
3—Joe's Joy	Sir Gibbie
4—Sunjim	Think Pretty
5—Minnie Whirl	Hitacar
6—Lyric Lass	Flett Impelled
7—Misty Wind	Big Shue
8—Roan King	Scarlet Easy
9—Par For Steve	Suit Cleaner

Le meilleur : Misty Wind (7e)
Le négligé : Sir Gibbie (3e)

René Paquin parle des anciens gagnants de Québec-Montréal

par Gilles TERROUX

"Giuseppe Marinoni, le plus fort, le meilleur grand des dix dernières années. Aurellio Battello, l'auteur de l'exploit le plus exceptionnel. Jacques Lepage, le coureur le plus perfectionniste ..."

Demandez à René Paquin de vous parler des gagnants de la course Québec-Montréal ou Québec-Anjou des dix dernières années et il vous retiendra au bout du fil jusqu'à ce que vous lui faisiez penser que quelqu'un d'autre tente de vous rejoindre.

Québec-Anjou, c'est "sa" course. Il en est le principal organisateur depuis dix ans. Il y a quelques années, il acceptait la proposition du maire Ernest Crépeault, de continuer l'oeuvre lancée en 1931 par Louis Quilicot, le "papa des cyclistes".

Pour la dixième fois, dimanche, Paquin sera au volant de la première voiture "officielle", celle qui suit immédiatement le meneur ou le peloton de tête. Il est donc toujours bien posté pour apprécier le travail de l'éventuel vainqueur.

"Marinoni est sûrement le plus fort cycliste des dix dernières années," dit-il. "Il l'a démontré par sa victoire de l'an dernier. Il était tellement puissant qu'il a forcé des gars comme Jules Béland, Marcel Roy, Joe Jones et Yves Landry à abandonner l'épreuve. Il avait imposé un train de course trop dur pour les autres. Et que penser de sa première victoire en 1966? Remonter l'échappée avec un retard de 14 minutes tenait du prodige".

Les performances d'Aurellio Battello, en 1963, 1964, 1965 tenaient aussi du prodige. "Doug Péron nous avait tous étonnés en gagnant Québec-Montréal trois fois. Personne ne pensait qu'un autre réussirait l'exploit. Encore moins trois fois de suite. Battello avait toutes les qualités d'un grand cycliste. Le courage et l'attitude du vainqueur dans une forte proportion", affirme Paquin.

De la façon dont Dominico Muro avait remporté l'épreuve de 1967 a également étonné Paquin. "Sa victoire s'est jouée dans les cinq derniers milles. Muro était talentueux. Il est regrettable que sa carrière ait été aussi courte", dit-il.

Que pense-t-il de Jacques Lepage, victorieux en 1962.

"Jacques était le grand perfectionniste. Il n'était pas aussi fort que plusieurs autres mais sa course était pensée. Tout était calculé. Chaque geste avait une signification. Au cours des 30 dernières années, j'ai rarement vu un coureur préparer une course avec autant de soin."

En fin de journée, hier, Sigo Koch a confirmé sa participation à l'épreuve qui se terminera vers 1 h. de l'après-midi sur le boulevard des Galeries d'Anjou.

LE DIX bat la marche



PREMIERE COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,500 — 6½ furlongs —
BOURSE : $1,800

2	Hallo Dee	T. Corrick Jr 3-1
5	White Birch	W. Mayorga 7-2
1	South Park	R. Summers 4-1
8	Tudor Call	R. Stewart 5-1
4	Miss Tiger	M. Lapensée 8-1
6	Traders Time	P. Griffo 8-1
9	Sur To Please	R. Fairholm 10-1
10	Happy Wonder	K. Trapnell 12-1
7	Kingdomwin	K. Trapnell 12-1
3	Bow peril	R. Caamano 20-1

DEUXIEME COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,700 et $1,500 — 6 furlongs
BOURSE : $1,800

10	Sir Dekoven	G. Sutcliff 5-2
2	Peewee Keewee	W. Bradfield 7-2
3	Dancing Rhythm	Lapensée 4-1
6	Bold Fresh	A. Hill 5-1
1	Grand Jive	L. Goldberg 6-1
7	Silvido	R. Fairholm 8-1
8	Katica	J. Anderson 8-1
9	Miss Orleans	C. Steve 10-1
5	Lady Pavot	T. Laguercio 12-1
4	Trouble Mate	R. Summers 15-1

TROISIEME COURSE
3 ans à réclamer $3,500 et $3,250 — 6 furlongs
BOURSE : $2,400

1	Return Pleasure	A. Goodwin 2-1
2	Porter Measure	T. Corrick Jr. 3-1
6	Joe's Joy	W. Mayorga 5-1
5	Damuji	L. Chiu 8-1
3	Sir Gibbie	L. Buzit 10-1
4	Cheiron Nymph	R. Goucher 12-1

QUATRIEME COURSE
4 ans et plus à réclamer $1,750 et $1,500 — 6 furlongs
BOURSE : $1,800

6	Sunjim	R. Fairholm 3-1
5	Blue Chimes	R. Plon 7-2
8	Behaving Bess	W. Mayorga 4-1
3	Towering Top	J. Anderson 6-1
4	Spy Bern	M. Lapensée 8-1
7	Navy Impulse	R. Summers 8-1
1	Think Pretty	B. Diamond 10-1
2	Tower Cap	A. Hill 12-1

CINQUIEME COURSE
Novices de 2 ans à réclamer $4,500 et $4,000 — 4 furlongs
BOURSE : $2,000

5	Turn To Nacelle	R. Eastman 3-1
8	Atanwood	D. Penchett 7-2
2	Chargey Sarge	R. Fairholm 4-1
4	Hitacar	T. Corrick jr. 5-1
9	Minnie Whirl	D. Buisson 6-1
10	Just Change	P. Griffo 8-1
1	Patria o Muerte	L. Chiu 10-1
3	Lunar Quest	G. Nedeau 10-1
6	Sarson	T. Laguercio 12-1
7	Pete's Buckeye	J. Bacon 12-1

SIXIEME COURSE
3 ans et plus — A réclamer $1750-1500
BOURSE : $1,900

2	Mercure	R. Goucher 5-2
4	Fleet Impelled	R. Summers 7-2
3	Your Majesty	J. Anderson 4-1
1	Mat's Ace	J. Vinson 6-1
5	Thirty Grand	C. Potts 8-
7	Lyric Lass	M. Lapensée 10-1
6	Breezy Breeze	Sutcliffe 15-1

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus — A réclamer $2750-$2500 — 6 furlongs
BOURSE : $2,200

6	Fra Honcho	T. Laguercio 2-1
2	Misty Wind	W. Bradfield 3-1
3	Peter Wrack	R. Sutcliffe 4-1
7	Big Shue	R. Fairholm 6-1
1	Sari Mark	R. Eastman 8-1
5	Ernest Moment	Moyorda 12-1
4	Perda	J. Smith 15-1

HUITIEME COURSE
"Zyno" 3 et 4 ans — A réclamer $3,500-$3,000 — 6 furlongs
BOURSE : $2,300

3	Car W.	A. Hill 3-1
2	Roan King	M. Lapensée 7-2
4	Scarlet Easy	J. Smith 9-2
6A	Sum Splender	Laguercio 6-1
7A	Singing Skirts	Laguercio 6-1
8	Radora	J. Vinson 8-1
1	Pico Cuba	L. Chiu 10-1
5	Moth Ball	D. Zambrana 15-1

NEUVIEME COURSE
3 ans et plus — A réclamer $1,500 — 1 mille 70 verges
BOURSE : $1,900

2	Cocorico	C. Steve 3-1
5	Mark's Stepper	C. Oitts 7-2
4	Par For Steve	Goucher 4-1
1	Old mill Road	Fairholm 6-1
6	Sad Sam	P. Griffo 8-1
7	Suit Cleaner	R. Eastman 10-1
8	Mr. Purpose	J. Smith 12-1
3	Parbar	A. Hill 15-1

AU FIL D'ARRIVÉE



LÉON BOUCHARD

Une femme jockey se sert moins du fouet

"Les pur-sang ne pourraient pas tenir le coup s'ils avaient à subir les mêmes exercices que les trotteurs et les ambleurs."

C'est ce que nous déclaraient quelques entraineurs en faisant allusion aux multiples séances d'entrainement que les coursiers ont à endurer avant de prendre le départ en compétition.

Avant d'entreprendre une saison de courses, les coursiers, aussi bien les pur-sang que les trotteurs, ont besoin identiquement de deux ou trois mois d'entrainement intensif. Cet entrainement est composé d'exercices exécutés de façon à augmenter la résistance et la vitesse de la bête.

Par exemple l'on débute lentement, puis progressivement, l'on amène le cheval à fournir le même effort dans un travail d'exercice que dans une course.

De structure plus robuste, un cheval standarbred nécessite de plus longues séances d'entrainement et, il n'est pas rare de le voir ambler ou trotter de huit à dix milles par jour.

Le pur-sang, lui, une bête rapide, au sang chaud, et caractérisée par ses pattes fine ne peut supporter les longs travaux d'exercice pour deux raisons principales: son allure, le galop, force les pattes arrière ou avant à supporter toute la pesanteur du corps et son sang chaud l'amène à se fatiguer plus rapidement...

Commentant les performances de la "jockyette" Mary Bacon à Blue Bonnets, l'entraineur Lester Snow a déclaré: "Si tous les apprenti-jockeys possédaient la même détermination que cette jeune amazone, ils deviendraient tous des super-vedettes comme jockey."

D'autres entraineurs qui ont aussi été les témoins des prouesses de madame Bacon étaient cependant d'accord à dire qu'elle manoeuvre bien sur un coursier mais qu'elle ne semblait pas à l'aise lorsqu'elle devait se servir du fouet.

A cette affirmation un peu gratuite, Snow a répliqué : "Toutes les jockyettes qu'il m'a été donné de voir à l'oeuvre, ont le même problème; celui de ne pas vouloir blesser le coursier. C'est l'instinct de la femme, quoi!... J'ai remarqué Mary Bacon lorsqu'elle montait un pur-sang, au galop, au lieu de le frapper durement pour le commander, elle le fouettait gentiment, comme une mère le ferait pour punir son enfant."

"Mais, en constatant le progrès que cette jeune dame a fait en moins de sept semaines de métier, a-t-il ajouté, il ne sera pas long avant qu'elle apprenne à se servir avantageusement du fouet."

Avec le retour en selle de son mari, John, inactif depuis plus de trois semaines, Mary Bacon ira maintenant faire campagne à la piste de Pocono Downs pour le compte de D. C. Armstrong qui, à l'exemple de Pete Maxwell, est un riche propriétaire de l'Oklahoma...

Bruce Aiken, un entraineur en provenance de l'état du Massachusset, et présentement à la tête d'une écurie de trois chevaux à Blue Bonnets, n'a pas toujours fait ce métier.

D'origine montréalaise, Aiken s'est déjà mérité l'une des plus hautes citations de l'armée américaine à la suite de l'invasion de l'île d'Anzo, durant la dernière guerre.

NIEKRO

SUITE DE LA PAGE 24

Exactement comme à la 9e manche, mais cette fois avec plus de dommage", a dit Robertson.

Le gérant Gene Mauch, lui, a expliqué ainsi la façon dont Robertson a commis ces deux mauvais lancers.

"Robertson travaille fort depuis quelques mois afin d'améliorer sa balle courbe. Ainsi, souvent il tente de casser très sec son poignet droit afin de mettre plus d'effet sur la balle.

"En voulant casser son poignet ainsi, il lui arrive souvent, mais moins souvent qu'auparavant, de lancer la balle devant le marbre. Il est malheureux qu'il ait lui-même causer son échec car il avait, jusque là, lancé un match de toute beauté", a dit Mauch.

Le pilote des Expos a aussi, mais de façon très brève, fait allusion au silence de ses gros cogneurs alors que Mack Jones a été blanchi en cinq voyages au marbre, Fairly en trois présences au bâton et Coco Laboy en quatre voyages au bâton.

Seul Rusty Staub et Sutherland ont obtenu du succès face à Niekro, frappant deux simples chacun.

Ce soir, le 1,000,000e spectateur est attendu au parc Jarry, alors que les Giants de San Francisco livreront un programme double aux Expos.

$1 MILLION EN NOUVELLES ATTRACTIONS

POUR UN DOLLAR OU DEUX, VENEZ VOUS AMUSER AU GRAND AIR

NOUVEAU "PENNY ARCADE"
NOUVEAUX JEUX D'ADRESSE



★ LA CABANE À MIDAS
★ LES "CURIOSITÉS" DE SAM ALEXANDER
★ LE "ZYKLON" D'ITALIE
★ LE "TÉLÉPHÉRIQUE"
★ LA NOUVELLE GLISSOIRE À 4 ÉTAGES
★ RESTAURANT LICENCIÉ

OUVERT DE MIDI À MINUIT, SAUF LE LUNDI

Le nouveau parc Belmont

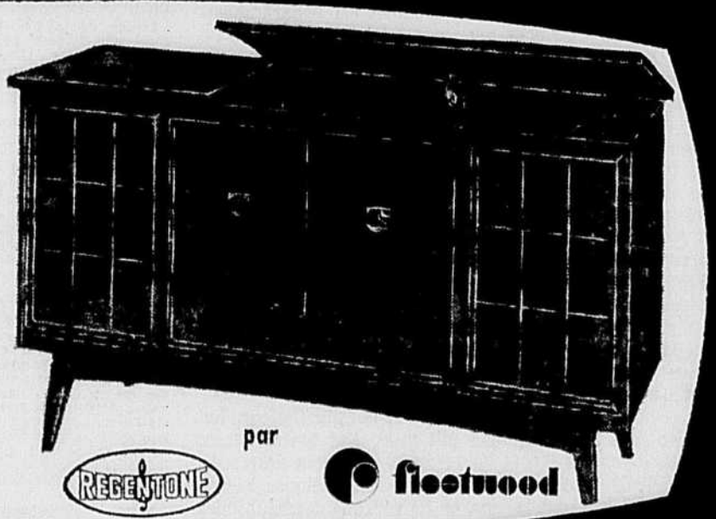
BOUL. GOUIN, À CÔTÉ DU PONT DE CARTIERVILLE - TÉL: 334-6212

Legaré INCOMPARABLES SPÉCIAUX POUR DIVERTISSEMENT AU FOYER

RADIO-PHONO AM/FM CABINET FINI NOYER

Magnifique appareil stéréophonique avec châssis muni de dispositifs à semi-conducteurs, de 6 haut-parleurs pour une distribution adéquate du son et d'une table tournante "Garrard" à quatre vitesses.

Spécial 259.95
$12 PAR MOIS



par REGENTONE fleetwood



TÉLÉVISEUR CONSOLE À ÉCRAN GÉANT DE 23"

La réponse du son et de l'image est obtenue instantanément, aucune attente ! Cet appareil est muni du syntonisateur UHF qui permet la réception de canaux additionnels.

Spécial 269.95
$12 PAR MOIS

REGENTONE PAR PHILCO

PAS DE DÉPÔT REQUIS - JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

Téléphonez, ou demandez au vendeur les détails complets sur notre PLAN DE CRÉDIT CONTINUEL



REGENTONE PAR SYMPHONIQUE
CABINET STEREOPHONIQUE
Radio-phono AM/FM stéréo, 6 haut-parleurs, table Garrard. Fini noyer. 299.95
$12 PAR MOIS



REGENTONE PAR WESTINGHOUSE
TELEVISEUR PORTATIF, 20"
Réponse instantanée du son et de l'image, syntonisateur-mémoire. 199.95
$8 PAR MOIS



TELEVISEUR COULEUR 19"
Contrôle automatique de la couleur, syntonisez et la couleur s'ajuste. 549.95
$21 PAR MOIS

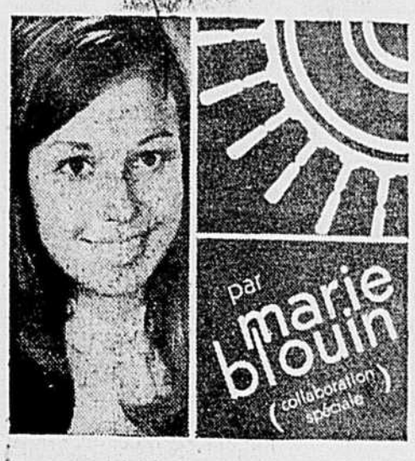
12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL
PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-MARDI MERCREDI-SAMEDI 9h A.M. à 6h P.M.
JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911
6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994
10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741
3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667
1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373
4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730
3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453
1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)
4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029
6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD) Tél. 768-4777
11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371

L'importance de bien connaître le règlement



par marie blouin (collaboration spéciale)

Utiliser les bonnes tactiques pendant une compétition, voilà le premier pas vers la victoire. C'est ce qui rend le sport passionnant et fantastique. Mais cet idéal est souvent entravé par certains compétiteurs qui n'appliquent pas les règles de route, non parce qu'ils veulent enfreindre les lois mais parce qu'ils ne les connaissent pas de façon précise.

C'est ainsi que par leur attitude les barreurs peuvent se classifier en trois groupes: ceux qui aiment faire de la voile et qui estiment que ce serait amusant de pouvoir courir contre des amis; ceux qui prennent plaisir à faire aller leur bateau à une vitesse vertigineuse et à prendre le chemin le plus court autour du parcours, mais en fait n'ayant qu'une notion très élémentaire des règles; enfin ceux qui connaissent à fond et appliquent adéquatement les lois. Ces derniers se servent des règlements de route jusque dans les moindres détails à un tel point que par leur rapidité et la finesse de leurs manoeuvres, on les accuse souvent de malice et de ruse, alors qu'en fait c'est une preuve qu'ils savent trop bien jouer le jeu!

Nombreux sont les barreurs qui ne cèdent pas un millimètre pendant une course et utilisent habilement leur savoir pour gagner.

Dans les championnats mondiaux et olympiques et les championnats européens on doit se borner aux lois, se mettre en garde et être toujours prêt à affronter l'adversaire. Par exemple, aux Olympiques de Naples, un Argentin fut disqualifié par un Italien 2 minutes avant le départ.

Sur une ligne de départ où tous les bateaux s'apprêtent à faire le parcours, la tension est énorme d'autant plus que les décisions doivent se prendre à une vitesse extraordinaire d'où la nécessité de connaitre ses règlements; quand une règle n'est pas respectée, le bateau est disqualifié et doit abandonner la course.

Il est formellement interdit de gêner un autre voilier pour en favoriser un troisième. Par contre, certaines manoeuvres sont autorisées pour empêcher l'adversaire de passer et font, pour cette raison, partie de la tactique de course. Ces dernières sont édictées par l'International Yacht Racing Union (IYRU), Fédération Internationale du Yachting de Course.

Ces règlements ne doivent pas être uniquement appris pour le plaisir ou la satisfaction de nuire au voisin mais pour exécuter de meilleures manoeuvres, pour remporter la victoire par des tactiques habiles.

Les Canadiens écartés des finales à Ottawa; deux revers à Forest Hills

OTTAWA (PC) — L'omnium de tennis junior canadien, qui se termine aujourd'hui à Ottawa, se soldera sans la participation de la plupart des meilleurs joueurs canadiens, éliminés au cours des deux dernières journées de compétition, et surtout, sans la présence d'aucun Québécois.

La championne canadienne des moins de 18 ans, la Torontoise Jane O'Hara, a subi le même sort que son coéquipier et également champion, Jim Boyce, lorsqu'elle a baissé pavillon 6-2 et 6-2 devant Chris Plums Bartkowicz, de Hamtramck, Michigan, en demi-finale.

Chez les garçons de moins de 16 ans, Pat Gamey, de Toronto, a été défait par l'Américain Randy Schneider, de Hollywood, qui venait justement d'éliminer le Québécois Richard Legendre.

Les Canadiens ont néanmoins remporté deux titres en simple alors que Mike McLaughlin, de Toronto et Scott Cathcart, de Vancouver, triomphaient chez les moins de 14 ans et moins de 12 ans. Dans le double de 14 ans ou moins, Paul Murphy et Bob O'Deherty, d'Ottawa, l'ont difficilement emporté.

Par ailleurs, la Montréalaise Andrée Martin et les Torontois Faye Urban, Harry Fauquier et John Sharpe ont annoncé leur participation à l'Omnium du Québec qui débute lundi à Granby. Sharpe et Mlle Urban seront, avec Mike Belkin et Keith Carpenter, les quatre Canadiens qui participeront aux championnats de tennis d'Amérique, à Forest Hills, qui débutent mercredi prochain sous la présidence d'honneur du secrétaire général des Nations unies, U Thant.

FOREST HILLS (AP) — Les Etats-Unis ont pris l'avance 2-0 sur le Canada en défendant la coupe Stevens (joueurs de tennis de 45 ans ou plus) alors que Robert L. Galloway, de Californie, a vaincu le Québécois Jacques Giguère 6-4 et 6-4 et que Richard Sorlein, de la Pennsylvanie, a disposé d'Henri Rochon, de Montréal, 2-6, 6-3 et 6-4.



L'Association Professionnelle
des Estimateurs en Expropriation
du Québec Inc.
et
L'Ecole des Hautes Etudes
Commerciales de Montréal
vous proposent un
COURS EN EVALUATION D'IMMEUBLES
(1ère Année)

Professeur : Yves Simard, évaluateur agréé en expropriation.
Endroit : Ecole des H.E.C.
Début : Automne 1969
Durée : 40 heures
Horaire : Jeudi soir de 6 à 8 heures

Renseignements et inscriptions (Avant le 1er sept.)
cours du soir
ECOLE des H.E.C. de MONTREAL
530 Viger Montréal

BIENTÔT
PIERRE NADEAU
ET L'ACTUALITÉ
AU CANAL 2





Matches de baseball

AUJOURD'HUI
LIGUE AMERICAINE

Chicago à Boston 8:00
(Peters 7-12) vs (Romo 4-8)
New York à Minnesota 9:00
(Bahnsen 7-11) vs (Boswell 12-9)
Washington à Kansas City 7:00
(Cleman 9-9) vs (Rooker 3-10)
Baltimore à Oakland 10:30
(Palmer 12-2) vs (Krausse 7-6)
Détroit à Californie 11:00
(McLain 19-6) vs (Murphy 8-11)
Cleveland à Seattle 11:00
(Hargan 4-10) vs (Talbot 5-6)

LIGUE NATIONALE

Atlanta à St-Louis 9:00
(Pappas 6-10) vs (Gibson 15-8)
Los Angeles à New York 8:00
(Singer 15-7) vs (Koosman 10-8)
San Diego à Philadelphie 7:35
(Kirby 3-16) vs (Wise 10-10)
San Francisco à Montréal 6:05
(Bolin 6-7 et McCormick 8-7) vs (Renko 2-5 et Wegener 2-9)
Houston à Chicago 2:30
(Griffin 8-6) vs (Holtzman 14-7)
Cincinnati à Pittsburgh 6:05
(Fisher 3-3 et Cloninger 8-14) vs (Ellis 8-13 et Blass 13-7)

HIER
LIGUE NATIONALE

San Diego	000 000 000 1—1	5	1
EXPOS	000 000 000 0—0	6	2

(10 manches)
J. Niekro (7-11) et Cannizzaro; Robertson (4-10) et Brand.

San Francisco	010 020 300 01—7	9	2
New York	110 000 301 00—4	14	2

(11 manches)
Bryant, Linzy (7e), McMahon (9e) et Dietz; Seaver, Koonce (8e), Dilauro (9e), Taylor (10e) et Dyer. LG-McMahon (1-1). LP-Taylor (6-4). Cir.: Bonds 2 (22e et 23e), Agee (22e).

Atlanta	000 002 100—3	8	2
Chicago	000 100 000—1	4	2

Britton (7-4) et Didier; Hands, Regan (8e) et Rudolph. LP-Hands (13-10). Cir.: H. Aaron (33e).

Los Angeles	000 001 000—1	8	0
Philadelphie	010 001 00x—2	6	0

Osteen, Brewer (5e) et Haller; J. Johnson (6-9) et Watkins. LP-Osteen (15-11).

Cincinnati	000 103 001—5	7	0
St-Louis	000 002 100—3	12	2

Merritt, Granger (7e), Jackson (8e) et Bench; Briles, Grant (8e), Hoerner (9e) et McCarver. LG-Merritt (14-5). LP-Briles (12-11). Cir.: Bench (21e), Torre (17e).
(seuls matches à l'affiche)

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	000 000 000—0	7	0
Californie	100 100 00x—2	11	0

Phoebus, Lopez (4e), Hall (7e) et Dalrymple; Kealey (1-0) et Azcue. LP-Phoebus (12-5).

Détroit	011 003 110—7	12	0
Seattle	030 010 200—6	10	1

Wilson, Hiller (6e) et Price, Freehan (6e); Brunet, Locker (6e), Odonoghue (6e), Gelnar (6e), Bouton (8e), Barber (9e) et Ranew, McNertney (7e). LG-Hiller (4-3). LP-Bouston (2-1). Cir.: Wert (11e), Stanley (10e).
(seuls matches à l'affiche)

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	76	47	.618	——
New York	68	52	.567	6½
St-Louis	68	55	.553	8
Pittsburgh	64	56	.533	10½
Philadelphie	49	72	.405	26
EXPOS	39	85	.314	37½
(Division Ouest)				
Cincinnati	66	52	.559	——
Los Angeles	67	54	.554	½
Atlanta	68	58	.540	2
San Francisco	65	57	.533	3
Houston	64	57	.529	3½
San Diego	37	86	.301	31½

LIGUE AMERICAINE
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	86	37	.699	——
Détroit	70	51	.579	15
Boston	65	57	.533	20½
Washington	63	61	.508	23½
New York	62	61	.504	24
Cleveland	51	74	.408	36½
(Division Ouest)				
Minnesota	72	50	.590	——
Oakland	69	50	.580	1½
Kansas City	50	71	.413	21½
Californie	49	70	.412	21½
Seattle	48	73	.397	23½
Chicago	46	76	.377	26



FOOTBALL

AUJOURD'HUI
Edmonton à Régina
DEMAIN
Aucun match à l'affiche
DIMANCHE
Toronto à Vancouver
HIER
Aucun match à l'affiche
LIGUE CANADIENNE
(Conférence de l'Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	4	4	0	0	140	73	8
Hamilton	3	2	0	1	81	50	5
Toronto	3	2	1	0	90	63	4
Alouettes	4	0	3	1	78	119	1

(Conférence de l'Ouest)

Régina	3	3	0	0	67	48	6
Calgary	4	2	2	0	76	76	4
Edmonton	3	1	2	0	66	35	2
Winnipeg	4	1	3	0	27	92	2
Vancouver	4	0	4	0	51	120	0

COMPTEURS
(Conférence de l'Est)

	T	PI	C	S	Pts
Sutherin, Ottawa	1	9	14	3	50
Coffey, Hamilton	4	1	7	1	35
Tucker, Ottawa	5	0	0	0	30
Thorpe, Toronto	4	0	0	0	24
Washington Ottawa	4	0	0	0	24
Mann, Toronto	0	1	10	5	18
Baker, Alouettes	0	2	7	0	13
Dalla Riva, Alouettes	2	0	1	0	13
Fells, Alouettes	2	0	0	0	12
Buchanan, Hamilton	2	0	0	0	12
Cassesse, Alouettes	2	0	0	0	12
Fleming, Hamilton	2	0	0	0	12

(Conférence de l'Ouest)

	T	PI	C	S	Pts
Abendschan, Régina	0	7	6	3	30
Swarn, Edmonton	4	0	0	0	24
Robinson, Calgary	0	4	5	4	21
Gerela, Vancouver	0	4	3	4	19
Harrison, Calgary	3	0	0	0	18
Linterman, Calgary	2	0	0	0	12
Evanshen, Calgary	2	0	0	0	12
Hendrickson, Vancouver	2	0	0	0	12
Thompson, Régina	2	0	0	0	12
Thomas, Edmonton	2	0	0	0	12
Young, Vancouver	2	0	0	0	12
Cutler, Edmonton	0	2	2	1	9
Guindon, Winnipeg	0	2	2	0	8
Cranner, Calgary	1	0	0	1	7

Vous trouverez
toujours en
STOCK
un bon vermouth
rouge sucré
ou blanc extra dry!
Adoptez
STOCK
Idéals pour les mélanges, aussi appréciés après qu'avant les repas, ces vermouths italiens se boivent nature, avec glaçons ou en mélanges.



A LA PORTÉE DE TOUS
Stock rouge 558D — le litre $2.30
Stock dry 558E — le litre $2.30



FINI ! CORROSION
Coussinets (pas de washers)
avec les robinets magiques
"BRAHAM"
approuvés CSA, NSF, ABS, WPOA. Pour EAU CHAUDE ou FROIDE. En plastique de qualité CELCON de CELANESE
Fabriqués dans tous les formats standard. Couleurs au choix. Garantie de 5 ans. Pouvant être raccordés facilement à tout tuyau en métal ou en plastique standard.
EN VENTE A LA QUINCAILLERIE PASCAL
DE NOTRE LOCALITE
Distribués par Gordon Dockrill Ltd.



LES PRINCIPES
DE METHODES ADMINISTRATIVES
Cours par correspondance administré par :
L'ASSOCIATION POUR LA
GESTION DE SYSTEMES ET METHODES
(Autrefois l'Association des Conseillers en Organisation et Méthodes)
Voici quelques-uns des sujets traités :
• Rassemblement des informations et leur présentation graphique.
• Mesure du travail, simplification du travail.
• Mécanisation du travail de bureau et traitement des données.
• Création et contrôle des imprimés.
• Elaboration de systèmes de conservation des documents, etc.
Demandez votre dépliant explicatif en écrivant à :
L'ASSOCIATION POUR LA
GESTION DE SYSTEMES ET METHODES
Boite postale 298, Station H, Montréal
— CE COURS EST EGALEMENT DISPONIBLE EN ANGLAIS —

LIVRAISON IMMEDIATE POUR LA PLUPART DES MODELES
La Cortina GT de Ford
Plus de 500 victoires internationales à son actif (piste et rallyes). Son équipement standard comprend entre autres : pneus radiaux et servo-freins



Prix à partir de
Ford Cortina: $1899*
CHEZ LA PLUPART DES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY
*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Cortina 2 portes au port d'entrée de St-Jean T.-N., St-Jean N.-B. ou Halifax à l'exclusion des taxes provinciale et locale, des frais d'expédition d'immatriculation et du prix suggéré de 125 pour la préparation et la mise en état. Le prix de la Cortina GT (si-dessus) est légèrement plus élevé.

Simpsons
VENTE D'ENTREPÔT
SUR MONTEE-DE-LIESSE
Ces articles sont en vente seulement à l'entrepôt Simpsons sur Montée-de-Liesse — Quantités limitées — Pas de commandes postales ni téléphoniques sur ces articles qui sont sujets à des ventes antérieures — Facilités de crédit disponibles.

SOLDE DE TAPIS, CARPETTES, BROADLOOM, TAPIS D'ESCALIERS

	Rég.	Vente
TAPIS TRESSES		
5 seulement — Tapis laine multicolore, approx. 9' x 12' — tel quel	89.98	39.99
6 seulement — Tapis nylon multicolore, approx. 9' x 12' — tel quel	89.98	39.99
14 seulement — Tapis nylon multicolore approx. 8' x 10'	69.98	29.99
60 seulement — Tapis nylon mixte-rouille, vert, or. Approx. 34 x 54 po.	7.69	3.89
20 seulement — Tapis nylon mixte, rouille, vert, brun. Approx. 45 x 68 po.	12.69	6.39
TAPIS BROADLOOM 6 x 9 pi., bords finis. Nylon ou nylon mixte	Spécial	49.99
1 seulement — Propylon torsadé, beige, 12' x 13'	216.60	149.00
1 seulement — Propylon torsadé, brun, 5'9" x 12'	83.52	63.00
1 seulement — Propylon torsadé, ton or, 5'3" x 12'	92.50	69.00
1 seulement — Nylon sculpté, avocat 6' x 12'	79.86	59.00
1 seulement — Propylon torsadé, moka 7'9" x 12'	113.43	85.66
1 seulement — Propylon torsadé, bronze, 9'6" x 12'	141.63	109.00
1 seulement — Propylon torsadé, bronze 8'3" x 9'	103.12	79.00
1 seulement — Nylon sculpté, ton or 8'9" x 12'	116.43	87.50
1 seulement — Trilan, motif en relief, avocat 8'6" x 12'	114.77	91.77
1 seulement — Trilan, tweed rouge, 9' x 11'9"	76.37	59.00
1 seulement — Kodel, bleu 10'3" x 12'	177.39	136.39
1 seulement — Propylon torsadé, avocat 8'9" x 12'	128.10	96.72
1 seulement — Propylon torsadé, ton or 7'9" x 12'	113.46	88.43
1 seulement — Nylon sculpté, ton or, 5'6" x 12'	73.19	55.00
1 seulement — Evlan, tweed rouge, 4'6" x 12'	41.88	29.00
Broadloom à la verge		
67 ver. ca. — Nylon sculpté, bleu	9.98 ver. ca.	7.50 ver. ca.
101⅓ ver. ca. — Nylon sculpté, ton or	9.98	6.99
362⅔ ver. car. — Tapis imparfait extérieur/intérieur	7.95	5.99
552⅔ ver. ca. — Nylon sculpté, avocat	7.98	6.79
44 ver. ca. — Nylon sculpté, ton or	7.98	6.79
23 ver. ca. — Trilan, vert	9.98	7.98
19 ver. car. — Nylon, motif en relief, ton or	7.98	5.99
462⅔ ver. ca. — Nylon sculpté, beige	9.98	7.98
323⅔ ver.car. — Nylon motif en relief, avocat	7.98	5.99
651⅓ ver. ca. — Peluche acrilan imparfaite, turquoise	12.98	9.99
1383⅓ ver. ca. — Nylon sculpté, ton or	9.98	6.99
Tapis d'escalier		
6 pi. x 27 po. Ch. 9.98 — Aussi 27 po. x 12 pi. Ch. 19.98		
SIMPSONS — Tapis (750) Entrepôt seulement		
Coupons de broadloom	Rég.	Vente
1 seulement — Nylon beige, 11' x 15'	292.39	239.00
1 seulement — Trilan, beige, 4'3" x 12'	39.00	29.00
1 seulement — Propylon, vert, turquoise, 10'4" x 12'	162.50	129.00
1 seulement — Nylon sculpté, vert 11' x 12'	156.28	114.97
1 seulement — Laine et nylon, rouille 11' x 12'	190.37	149.00
1 seulement — Trilan, motif en relief, brun, 6'6" x 12'	74.85	49.00
1 seulement — Tapis extérieur/intérieur, vert, 12' x 10'	106.40	75.00
1 seulement — Nylon sculpté, avocat, 6'9" x 9'	80.98	59.00
1 seulement — Trilan, motif en relief, brun, 10' x 12'	113.46	82.56
1 seulement — Nylon sculpté, avocat, 5' x 12'	63.00	49.00
1 seulement — Laine torsadée, avocat, 6'9" x 12'	116.87	87.00
1 seulement — Trilan, multicolore 5' x 12'	46.54	35.00
1 seulement — Nylon, avocat, 6' x 9'	70.98	59.00
1 seulement — Nylon sculpté, ton or, 7'6" x 12'	99.80	79.80
1 seulement — Tapis intérieur/extérieur ton or, 5'6" x 12'	58.82	43.00
1 seulement — Ozite, rouge, 9' x 14'	98.76	75.00
1 seulement — Nylon motif en relief, beige, 76'66 x 12'	109.80	69.00
1 seulement — Nylon sculpté, blanc, 7'9" x 12'	113.42	79.00
1 seulement — Peluche acrilan, bleu, 6'9" x 12'	134.82	81.00
1 seulement — Tapis intérieur/extérieur rouge, 5'6" x 12'	80.19	59.00

SOLDE ! MACHINES A COUDRE "WHITE"

	Rég.	Vente
10 seulement — Tête seulement — piqûre droite	64.95	49.95
6 seulement — Zig zag — Tête seulement	184.95 à 189.95	89.95
10 seulement — Zig Zag automatique, tête seulement	199.95 à 289.95	99.95
10 seulement — Machines usagées		9.95 à 49.95
15 seulement — Meubles Console		$52 — $35

SIMPSONS — Machines à coudre (728). Entrepôt seulement

SOLDE ! ASPIRATEURS, BALAIS MECANIQUES, POLISSEUSES, LAVE-TAPIS DE MARQUES CONNUES

	Orig.	Vente
Aspirateurs genre seau		
3 seulement — Kenmore avec "Power Mate"-8982	129.98	99.98
3 seulement — Kenmore avec "Power Mate"-2987	159.98	99.98
3 seulement — Kenmore - 2986	119.98	79.98
5 seulement — Sunbeam - 677	99.98	79.98
1 seulement — Sunbeam - 635	59.98	49.98
1 seulement — Sunbeam - 632	49.98	39.98
6 seulement — Hoover Constellation - 884	39.98	34.98
4 seulement — Hoover portatif - 2152	89.98	59.98
2 seulement — G.E. avec dessus pivotant - VC 20	49.98	39.98
Aspirateurs droits		
1 seulement — Hoover - 705	69.98	49.98
3 seulement — Hoover - 361	59.98	43.98
2 seulement — Hoover Dial-A-Matic - 1122	109.98	89.98
4 seulement — Kenmore - 7450	69.98	34.98
5 seulement — Kenmore - 7475	109.98	59.98
Balais électriques		
4 seulement — Hoover Handivac - 2902	39.98	24.98
6 seulement — Sunbeam - 6388	42.98	32.98
Polisseuses		
4 seulement — Hoover — 5352	27.98	14.98
1 seulement — Hoover - 5106	27.98	14.98
3 seulement — Polisseuse-lave-tapis - 5463	48.98	36.98

Balais-mécaniques

3 seulement — Wagner Floormaster	16.98	12.98
2 seulement — Wagner Sweep-O-matic	15.98	10.98
4 seulement — Wagner Aladin	9.98	5.98
4 seulement — Bissel Delphinium	10.98	6.98

SIMPSONS — Aspirateurs (748) Entrepôt seulement

SOLDE ! ARTICLES DE SPORT

Articles neufs, modèles d'étalage ou de démonstration, d'autres remis à neuf dans le groupe.

	ORIG.	VENTE
1 seulement — Tente-remorque de luxe 13½ 6½ x 7½ pi.	729.00	499.00
10 seulement — Tête remorque de luxe	499.00	399.00
8 seulement — Tente-abri — 8 x 10 pi.	49.98	29.98
3 seulement — Tente format famille, importée	199.98	129.99
4 seulement — Tente parois hautes 8 x 10 pi.	69.98	49.98
4 seulement — Tente fin-de-semaine	52.98	39.98
1 seulement — Radeau caoutchouc pour 4	79.98	49.98
2 seulement — Radeau caoutchouc pour 6	99.98	69.98
8 seulement — Bateau aluminium 12 pi.	229.98	169.98
7 seulement — Bateau aluminium 12 pi.	189.98	149.98
2 seulement — Bateau aluminium de luxe 12 pi.	310.00	269.91
1 seulement — Bateau fibre de verre 12 pi.	229.98	169.98
2 seulement — Canot fibre de verre 16 pi.	169.98	139.98
2 seulement — Bateau aluminium 12 pi.	279.98	239.98
1 seulement — Moteur hors-bord 9 c.v.	384.00	239.00
1 seulement — Moteur Evinrude 11½ c.v.	149.95	119.95
1 seulement — Moteur Evinrude 25 c.v.	595.95	499.00
1 seulement — Moteur hors-bord Evinrude 55 c.v.	1099.95	889.95
1 seulement — Moteur hors-bord Evinrude 33 c.v.	749.00	599.00
20 seulement — Sac de couchage remali Fortrel 12.98		7.99
Chaises Laruma camping 6.98 à 8.98 — Ch. 4.36 à 5.43		
Tables Laruma pour camping 14.98 à 22.98 — Ch. 10.67 à 16.38		
Lit de camp Laruma	21.98	15.83

SIMPSONS — Articles de sport (758) Entrepôt seulement

SOLDE ! LINGE DE MAISON

• Rabais ⅓ à ½ ! Oreillers de tous genres — quelques-uns défraîchis. Plume de poulet, d'oie et duvet. Recouvrements divers. Rég. 4.98 à 9.98 — Ch. 2.98 à 6.98
• Rabais ⅓ à ½ ! Nappes plastique envers flanellette. Imprimés floraux et motif Madère, tons et dimensions variés. Rég. 4.98 à 6.98 — Ch. 1.98 à 3.98
• Rideaux de douche, de fenêtre en plastique. Divers motifs et tons unis. 72 x 72 po. et 34 x 54 po. Rég. 1.98 à 14.98 — 99c à 6.98
• Rabais ⅓ à ½ ! Serviettes épais tissu éponge. Format bain, d'invbout de doigt, débarbouillette dans le groupe. Imprimés, motif jacquard, tons unis dans le groupe. Rég. 1.15 à 4.50 — Ch. 39c à 1.99
• Rabais ⅓ à ½ ! Couvertures — Laine et fibre synthétique, couvertures flanellette dans le groupe. Imprimés, écossais, tons unis dans le groupe. Format jumeau ou double. Rég. 4.98 à 29.98 — Ch. 3.98 à 19.98
• Rabais ⅓ à ½ ! Draps et taies d'oreillers — Coton calibre service ou fini percale, coton et polyester sans repassage dans le groupe. Blanc, tons unis, imprimés. Formats jumeau, double, quelques "Queen" et "King". Modèle plat ou pré-ajusté. Rég. 1.98 à 14.98 — Pai. 1.29 à .898
• Rabais ⅓ à ½ ! Couvre-lits — Genre jeté, dessus matelassé, "Heirloom"; tons unis et imprimés dans le groupe. Pour lits jumeau ou double. Rég. 4.98 à $95 — Ch. 1.99 à $45

SIMPSONS — Linge de maison (751) Entrepôt seulement

SOLDE ARTICLES MENAGERS

Modèles de démonstration ou remis à neuf dans le groupe. Barbecues, ventilateurs, accessoires de cuisine, grille-pain, bouilloires, séchoirs à cheveux, fers à repasser, etc. Rég. 3.98 à 49.98 — Ch. 1.99 à 34.99

SIMPSONS — Articles ménagers (755) Entrepôt seulement

SOLDE ! PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

25 seulement — Humidificateurs, modèles de l'an dernier, neufs, remis à neuf ou d'étalage. Automatiques dans le groupe. Rég. 34.99 à 109.99 — Ch. 29.99 à 89.99
6 seulement — Hache-rebuts "Garborateurs", ½ c.v., 110 volts. Rég. 56.99 — Ch. 39.99
9 seulement — Lavabos porcelaine vitrifiée, 15 x 18 po., Rose, vert, bleu. Rég. 13.99 — Ch. 9.99
8 seulement — Lavabos porcelaine vitrifiée, 17 x 19 po. Rose, sable, bleu. Rég. 16.99 — Ch. 12.99
3 seulement — Cabinet d'aisance, blanc. Rég. 29.99 — Ch. 19.99
7 seulement — Réservoir pour cabinet d'aisance, blanc et couleurs. Rég. 25.99 et 35.99 — Ch. 15.99 à 21.99
Cabinet d'aisance et réservoir — blanc ou couleur. Rég. 43.99 à 49.99 — Ch. $25 à 39.99
10 seulement — Deshumidificateur neuf automatique modèle console Rég. 139.99 — Ch. $115
6 seulement — Déshumidificateurs-automatiques et non-automatiques. Rég. 93.99 à 129.99 — Ch. $77 à 109.00
4 seulement — Pompes automatiques "Jet" — ½ c.v. ½ c.v. Rég. 134.99 — Ch. 104.99 ⅓ c.v. Rég. 89.99 Ch. 72.99
10 seulement — Chaufferettes électriques, telles quelles Rég. 16.99 à 26.99 — Ch. $6 à $14

SIMPSONS — Plomberie et chauffage (771) Entrepôt seulement

Rabais 1.99 à 4.99 sur engrais de marques nationales — spagne, So Green, Milorganite. Rég. 3.99 à 9.95 — Ch. $2 à $5
12 seulement — Tondeuses Davis remises à neuf, modèle électrique 19 po. Rég. 59.99 — Ch. $40
Tondeuses motorisées remises à neuf, 20 seulement, 3 ou 3½ c.v., largeur de coupe 19 po. Moteur à essence Briggs & Stratton. Rég. 59.99 à 64.44 — Ch. $40 à $45
Tondeuse auto-motrice Craftsman 6 c.v., 6 seulement. Garantie 1 an. Rég. 384.98 — Ch. 334.98
14 seulement — Portes aluminium 34 à 82 po., 34 x 80 po. et autres. Rég. 39.95 à 69.99 — Ch. $25 à 39.99

SIMPSONS — Outils motorisés (774) Entrepôt seulement

SOLDE ! ACCESSOIRES D'AUTOS

	ORIG.	VENTE
12 seulement — Repose-tête	7.99 à 10.99	2.49 à 3.99
15 seulement — Housses pour siège	14.99 à 24.99	2.99 à 10.39
50 ens. seulement — Flancs rouges pour pneus	5.99	Ens. 49¢
6 seulement — Démarreur télécommande	29.99	9.99
6 seulement — Raccord de remorque	12.99 à 16.99	4.99
5 seulement — Stéréo 4 coulisses tel quel	69.99	20.99
1 seulement — Stéréo 8 coulisses tel quel	109.95	59.99
13 seulement — Pare-brise pour scooter	16.95 à 29.99	4.79 à 10.99
30 seulement — Lave-vitre "Rainmaker"	3.49	ens. 1.49
69 seulement — Housses peluche viscose pour sièges d'auto	8.99	4.99
50 seulement — Lanternes tout usage	3.99	1.99

SIMPSONS — Accessoires d'auto (773) Entrepôt seulement



Téléphoto PA

Manifestation anti-soviétique à Prague

Les jeunes Praguois ont manifesté leur mécontentement durant toute la journée hier, anniversaire de l'invasion de leur pays par les troupes du pacte de Varsovie.

Bilan : 5 morts, 600 arrestations

Le calme est revenu en Tchécoslovaquie

PRAGUE, (PA, UPI, AFP) — Après les jours d'agitation qui ont marqué le premier anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie et qui, selon la radio de Prague, ont fait 5 morts (dont trois à Brno), 12 blessés et 600 arrestations, le pays retrouve ce matin son calme des jours habituels.

En effet, les blindés et les camions militaires ont disparu de la place Wenceslas et la circulation a repris son cours normal. Des pierres et des débris de ferraille non ramassés étaient les seuls témoins des bagarres des derniers jours. Les habitants ont de nouveau pris d'assaut les tramways et les autobus qui avaient circulé presque vides toute la journée d'hier. Les magasins sont envahis de monde et les ménagères se pressent d'autant plus qu'elles n'ont fait hier aucun achat et ne pourront en faire demain.

Hier soir, le régime Husak avait donné l'ordre à des dizaines de milliers de soldats tchécoslovaques et à 60 blindés de se rendre au centre de la capitale, dans une démonstration de force destinée à mater psychologiquement la population.

Plusieurs Tchécoslovaques ont été choqués de cette manoeuvre qui n'était pas sans ranimer dans leur esprit le souvenir de ce 20 août 1968 où les blindés du pacte de Varsovie ont envahi leur pays.

Après cinq heures de manoeuvres bruyantes et d'éclairs de phares orientables dans le fenêtres des conciergeries, les lourds véhicules ont repris la route de la campagne. Les autres unités militaires ont aussi quitté la ville.

Les balayeurs ont alors pris la relève entreprenant la lourde tâche de nettoyer les débris qui jonchaient le sol.

5 morts et 12 blessés

La radio de Prague a annoncé que cinq personnes avaient perdu la vie durant les émeutes, soit deux jeunes gens de 18 et 19 ans tués à Prague mercredi et trois personnes à Brno jeudi. On a ajouté que 12 personnes avaient subi des blessures à Brno.

Des milliers de jeunes Tchèques se sont bagarrés avec les forces de l'ordre, mais plusieurs milliers d'autres citoyens ont manifesté passivement.

On a assez bien répondu à l'appel des tracts clandestins qui demandaient de faire de l'anniversaire un "Jour de la Honte". Les transports publics et les boutiques ont été boycottés. Les tramways étaient à peu près vides et les magasins déserts.

A un moment donné, près de 100,000 personnes se trouvaient rassemblés place Wenceslas. Des adolescents ont bravé les gaz lacrymogènes et les matraques avant de battre en retraite, poursuivies par les forces de sécurité.

Le champion d'échecs est arrêté

Ludek Pachman, champion d'échecs de Tchécoslovaquie a été arrêté la nuit dernière à son domicile à Prague, apprend-on de bonne source.

M. Pachman, qui avait maintes fois protesté publiquement contre l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, avait également lancé, le 22 avril, un appel à tous les sportifs du monde en faveur d'Emil Zatopek, suspendu de ses fonctions d'entraîneur de l'équipe d'athlétisme de l'armée.

Deux enquêtes avaient été ouvertes contre lui, l'une le 14 mars et l'autre le 7 juillet, à la suite d'articles parus dans la presse hollandaise et de diverses déclarations et interventions publiques. Le 16 juin, le présidium du bureau du PC pour la Bohème-Moravie l'avait suspendu du parti communiste tchécoslovaque.

Le premier ministre Tran van Huong du Sud-Vietnam a remis sa démission

SAIGON (UPI, AFP, PA) — Le premier ministre Tran van Huong du Sud-Vietnam a démissionné aujourd'hui à l'issue d'une lutte qui a duré cinq semaines et qui l'a mis aux prises avec le président Nguyen van Thieu, lequel est là la recherche d'un premier ministre qui agrée aux membres de la nouvelle Alliance politique.

C'est à cause de l'impasse en ce qui concerne le remaniement ministériel qu'entend faire le président Thieu que le premier ministre a démissionné. Le communiqué officiel qui a été remis à la presse à l'issue de la réunion de deux heures que Huong et Thieu ont eue au Palais de l'Indépendance explique qu'"en vertu des nécessités politiques et du désir de ne pas laisser s'envenimer la situation actuelle, le premier ministre Huong a accepté de laisser le président Thieu procéder seul au choix du nouveau gouvernement".

On sait que l'ambassade américaine à Saigon avait fait pression pour que le président Thieu laisse le premier ministre à son poste, attendu qu'en haut lieu on craint que son successeur soit l'actuel premier ministre adjoint, le général Tran Thien Khiem.

Or, les Américains craignent qu'avec le premier ministre Huong a été, ces dernières semaines, la cible bonstante du Front national, démocratique et social, une Alliance politique que contrôle le président iThieu. Le 9 août dernier, l'Alliance avait carrément demandé au président de destituer Huong.

Les opérations et les négociations

Plus de cinq millds combattants des deux côtés sont morts au cours des dix premiers jours de la "campagne d'automne" lancée par les forces du Front national de libération dans la nuit du 1 au 12 août.

Depuis dix jours, sans répit, Vietcong et Nord-Vietnamiens bombardent au mortier, aux roquettes, au canon, les installations américaines et sud-vietnamiennes à l'assaut desquelles ils lances leurs unités d'élite. La nuit dernière les villents raids de harcèlement ont fait 15 tués et 173 blessés américains et sud-vietnamiens.

25 positions américaines ont été harcelées dont celles de Duc Pho, dans la province de Quang Ngai, et Danang. De leur côté, les Américains ont mis 120 Vietcong hors combat.

Durant ce temps, à Paris hier, la 31e séance de la Conférence sur le Vietnam se révélait une fois de plus stérile. Le représentant de Saigon, M. Pham Dang Lam, a apporté un élément imprévu en faisant l'éloge du soulèvement d'août 1945, lequel soulèvement a abouti à la prise du pouvoir par le président Ho Chi Minh. Mais le délégué s'est empressé d'ajouter que les communistes avaient trahi les aspirations de la résistance nationale du temps.

De son côté, le délégué américain Philip Habib, qui remplace l'ambassadeur Cabot Logde actuellement en consultations avec le président Nixon en Californie, a invité Hanoï à pratiquer une politique humanitaire à l'égard des prisonniers américains et a remis à M. Xuan Thuy le texte d'une déclaration de 42 sénateurs américains qui sollicitent la liste des prisonniers américains détenus au Nord-Vietnam.

Ouragan Camille : Richmond menacée d'inondation

RICHMOND, Virginie (UPI, PA) — Les pluies diluviennes qui ont succédé à l'ouragan Camille continuent à provoquer de graves inondations. Les eaux déchaînées de la rivière James, gonflées de 25 pieds, menacent maintenant d'inonder la ville de Richmond.

Plus de 500 hommes, aidés par des gardes nationaux, ont travaillé sans arrêt hier à emplir des sacs de sable et à ériger des digues pour tenter d'arrêter ce flot dévastateur. Tous les bureaux du gouvernement et un grand nombre de maisons d'affaires ont fermé leurs portes à Richmond au début de l'après-midi pour permettre à leurs employés d'évacuer leurs demeures.

A Scottsville, le maire Raymond Tucker a déclaré que le niveau des eaux avait grimpé trop rapidement pour qu'on puisse sauver quoi que ce soit. Le propriétaire d'une scierie, M. Robert Baber, a affirmé que la rivière, dont la profondeur normale est de 9 pieds, a monté jusqu'à 30 pieds en trois heures. Plusieurs régions sont encore isolées et doivent être approvisionnées au moyen d'hélicoptères.

Les autorités municipales de Richmond craignent que la ville ne soit sectionnée en deux par des inondations. Dans le secteur sud de la ville, un millier de personnes ont été évacuées hier.

En Louisiane, les localités de Venice et Empire sont encore sous 5 pieds d'eau. Dans tous les secteurs dévastés, on continue à trouver des cadavres un peu partout et le nombre des victimes connues de Camille dépasse maintenant 300. La Croix-Rouge nationale a indiqué qu'au moins 4,717 habitations ont été détruites le long de la côte du Mississippi, tandis que 9,718 ont été fortement endommagées.

Hier soir, les résidents des Bermudes ont été avertis de se préparer à des vents violents provenant de l'ouragan Debbie, bien que l'on prévoit qu'il passera à quelque 130 milles au sud-est de l'île. Debbie, qu'on n'a pas réussi à mater au moyen de bombardements aux cristaux d'iodure d'argent, se maintient au-dessus de l'Atlantique mais, avec des vents de 110 milles à l'heure, l'ouragan peut devenir menaçant pour la navigation.

Complot contre Nixon ?

Washington expulse un diplomate cubain

WASHINGTON (PA, AFP, UPI) — Les Etats-Unis ont "demandé le rappel rapide" de Lazaro Espinosa, un diplomate cubain, en d'autres termes ont expulsé ce diplomate, "pour avoir cherché à confier à un réfugié cubain une mission en rapport avec la sécurité des fonctions de président des Etats-Unis".

Toutefois, après avoir d'abord refusé de préciser si c'était le cas, un porte-parole du Département d'Etat a fait une seconde déclaration aux termes de laquelle ni la sécurité physique, ni la sécurité personnelle du président Nixon n'étaient en jeu dans cette mission.

Il a seulement précisé que l'expulsion de Lazaro Eddy Espinosa Bonet, 25 ans, troisième secrétaire de la mission cubaine aux Nations Unies, "rentrait dans le cadre général de la protection du président".

La note concernant ce diplomate a été remise à l'ambassadeur cubain aux Nations Unies, M. Ricardo Alarcon Quesada.

Mais le Daily News de New York relate qu'un fonctionnaire de Washington aurait donné les précisions suivantes:

Espinosa, arrivé aux Etats-Unis en août 1967, aurait essayé de monter un complot pour assassiner le président Nixon, "en temps et lieu nécessaires" à la Maison Blanche de Floride, auprès de Biscayne Bay. Il aurait demandé à un réfugié cubain, engagé à cet effet, de savoir quelles étaient les mesures de sécurité prises en ce séjour présidentiel, comment opérait la section de garde-côtes de la Biscayne Bay, et ses effectifs, le nombre d'agents du Service secret en charge, comment une bombe pourrait être placée, et la meilleure voie d'accès à la résidence présidentielle.

Deux autres membres de la mission cubaine aux Nations-Unies ont été l'objet de sanctions de la part des autorités américaines: l'un a été prié de limiter son action à ce qui concerne les Nations-Unies, l'autre s'est vu refuser la rentrée sur le sol des Etats-Unis.

Le Pentagone annonce des mesures d'économie

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin Laird, a annoncé, hier, que le gouvernement Nixon s'apprête à porter à $3 milliards le total des réductions dans le budget militaire pour la nouvelle année financière qui a commencé le premier juillet dernier. Près de la moitié de cette importante compression avait déjà été annoncée. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle tranche d'un milliard 500 millions de dollars, qui entraine une réduction de 100,000 hommes dans les forces armées, le licenciement de 50,000 civils employés par le Pentagone et la mise "à la naphtaline" de plus de 100 navires de guerre dont le cuirassé New Jersey récemment revenu du Vietnam. Plus de 60 de ces unités navales ont 25 ans d'âge au minimum.

En outre, l'armée de terre réduira pour sa part de $500 millions ses programmes opérationnels, logistiques et d'entrainement à l'extérieur du théâtre d'opérations d'Asie du Sud-Est.

La neuvième division d'infanterie sera notamment dissoute. L'"Air Force" réduira son temps de vol de 300,000 heures jusqu'à la fin de l'année financière en cours, c'est-à-dire au 30 juin 1970, exception faite une fois de plus de l'Asie du Sud-Est.

D'autre part, le Pentagone s'apprête à annoncer la fermeture de plusieurs bases militaires, mais pas avant d'avoir donné un préavis de 48 heures au Congrès. M. Laird, à plusieurs reprises durant une conférence de presse qu'il a tenue hier au Pentagone, a déploré cette amputation budgétaire et souligné qu'elle allait réduire la capacité des Etats-Unis d'honorer leurs engagements actuels.

"Ces décisions interviennent à un moment où la puissance militaire soviétique s'accroit, a fait remarquer le chef du Pentagone. Dans ce contexte, j'estime important de faire savoir au public américain que les Soviétiques intensifient leurs activités dans les domaines des armements stratégiques offensifs et défensifs", a-t-il précisé.

Le secrétaire à la Défense a toutefois assuré que, durant l'exercice en cours, les forces combattantes des Etats-Unis stationnées en Europe dans le cadre de l'OTAN, en Corée du Sud, ainsi qu'à Okinawa, ne seront pas réduites. Toutes les dépenses affectant le Vietnam seront maintenues aussi longtemps que nécessaire.

M. Laird, à qui les journalistes demandaient si le Congrès n'agissait pas imprudemment en exigeant des compressions budgétaires de cet ordre, s'est contenté de répondre: "Ces décisions comportent des risques pour la sécurité nationale que nous allons tenter de minimiser".

Les milieux officiels du Pentagone prévoient d'autre part que le budget sera réduit de nouveau d'un milliard 100 millions de dollars, soit 4 milliards 100 millions de dollars pour l'année financière, compte tenu de la décision du Congrès d'augmenter les soldes des forces armées de deux milliards 100 millions de dollars avant le premier juillet 1970.

M. Laird a ensuite évoqué l'épineux problème du "MIRV" (multiple independently-targeted reentry vehicle), c'est-à-dire des Vecteurs intercontinentaux à ogives nucléaires multiples pouvant être dirigées indépendamment vers des objectifs différents. Il a affirmé qu'il n'y aurait pas de réductions budgétaires dans le cadre de ce programme de mise au point de cette arme redoutable.

Le secrétaire à la Défense a toutefois exprimé l'opinion, qui est aussi celle du président Nixon et du secrétaire d'Etat William Rogers, que la question du "MIRV" devra figurer en tête de liste de l'ordre du jour des futures négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques nucléaires offensifs et défensifs.

Mlle Devlin à New York pour recueillir des fonds

NEW YORK (UPI, PA, AFP) — Bernadette Devlin, représentante de l'Irlande du Nord au Parlement britannique, est arrivée hier à New York, pour tenter de recueillir un million de dollars destinés à secourir les victimes de violences dans son pays. "Nous demandons, a dit la benjamine des Communes de Londres, que chaque personne soucieuse du respect de l'humanité et de la justice sociale vienne à notre secours."

Vêtue d'un chandail et d'un pantalon bleus, la championne des droits civiques de l'Ulster a réussi à franchir la frontière de l'Irlande dans le plus grand secret avant de se rendre aux Etats-Ujis.

Mlle Devlin a attribué la situation en Irlande du Nord à 5 années de gouvernement unioniste. Elle a déclaré que les troupes britanniques sont les bienvenues à l'heure actuelle parce qu'elles sont venues pour protéger les catholiques des policiers "B specials".

Comme première mesure pour régler la situation actuelle, Bernadette Devlin a proposé la suppression de cette force de police et la dissolution du gouvernement unioniste.

D'autre part, un projet de visite de trois jours à Belfast par le ministre britannique de l'Intérieur, M. James Callaghan, a été annoncé hier. Le Home Office a annoncé que M. Callaghan, qui est responsable de la sécurité dans le Royaume-Uni, ferait une évaluation sur place de la situation. Il se rendra dans la capitale de l'Irlande du Nord mercredi.

Accompagné du ministre adjoint de l'Intérieur, M. Callaghan consultera plusieurs personnalités politiques, y compris les leaders du mouvement des droits civiques. Les ministres britanniques rencontreront également le premier ministre Chichester-Clark et son cabinet, ainsi que les membres de l'Opposition. Les discussions porteront principalement sur les supplétifs de la force "Special B".

Pour sa part, le général Geoffrey Baker, chef de l'état-major de l'armée britannique, arrivé hier à Belfast, a rencontré le premier ministre, M. James Chichester-Clark, et ses décisions seront annoncées aujourd'hui par le général Sir Ian Freeland, commandant des troupes britanniques en Ulster.



Téléphoto PA

Au banquet offert par Nixon à Park Chung Hee

Nixon maintiendra l'aide à la Corée du Sud

SAN FRANCISCO, (AFP) — Le président Nixon a donné, hier, à son homologue sud-coréen, le président Park Chung Hee, l'assurance que l'aide américaine à ce pays demeurera inchangée, face à la menace que fait peser sur lui la Corée du Nord.

Cette assurance a été donnée au chef du gouvernement de Séoul au cours d'une réunion de deux heures entre les deux présidents, assistés seulement de deux interprètes. M. Park Chung Hee termine aujourd'hui une visite d'Etat de deux jours aux Etats-Unis.

Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré, en commentant les entretiens au sommet de San Francisco, que le niveau de l'assistance militaire américaine sera maintenu. Cette aide s'élève actuellement à $160 millions par an en moyenne mais le gouvernement de Séoul souhaiterait moderniser son arsenal. Jusqu'à maintenant, a expliqué le porte-parole, l'assistance financière américaine a servi surtout à maintenir en état l'armement dont dispose la Corée du Sud depuis quelque temps déjà.

Il est maintenant question de moderniser cet armement. Un envoi d'avions américains de bombardement et de chasse "F-4 Phantom" sera fait très prochainement à destination de la Corée du Sud, a-t-il dit.

L'entretien des deux chefs d'Etat a porté sur la sécurité de la Corée du Sud et le danger de subversion interne, le Vietnam et la nouvelle politique asiatique du président Nixon.

Saulnier patrouille avec les agents dans les autos-police

par Claude MASSON
et Jean-Paul CHARBONNEAU

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, se préoccupe d'une façon toute spéciale, depuis plusieurs semaines, de la situation qui existe au sein du Service de la police et des solutions majeures à y apporter.

M. Saulnier s'occupe de ce service en particulier, à tel point qu'il patrouille même dans les autos-police, en compagnie de simples agents de la police de Montréal.

Le président du comité exécutif de la métropole a confirmé avoir patrouillé certains secteurs de la métropole. Il a également effectué des recherches d'autres natures en rapport à ce service.

"Je m'occupe du Service de la police d'une façon toute spéciale", de déclarer M. Saulnier à LA PRESSE. Cette attention particulière doit conduire éventuellement à certaines réformes dans le corps policier montréalais. Le président du comité exécutif, prévoit-on, annoncera certaines mesures dans un avenir plus ou moins rapproché.

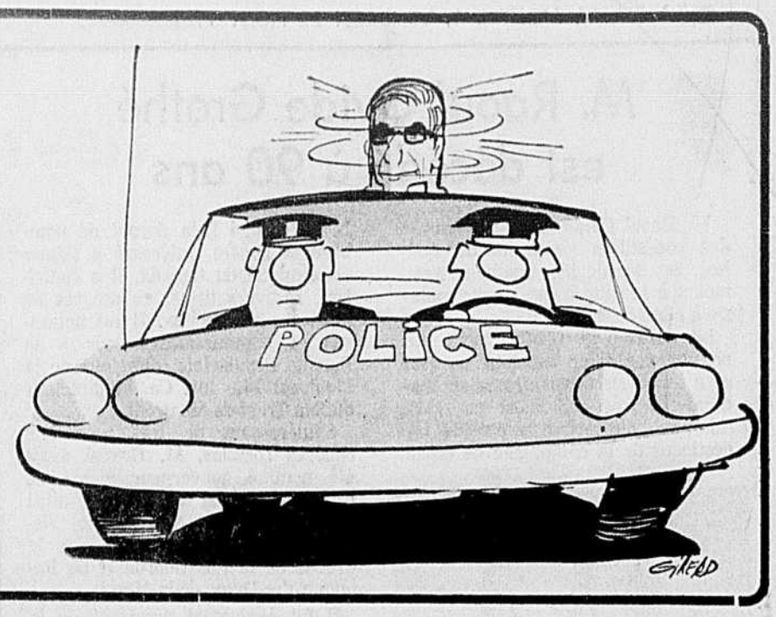
Dans les autos

Au cours de ses patrouilles dans les autos-police, en compagnie d'agents plutôt que de hauts gradés de la police, M. Saulnier a visité au moins deux secteurs de la métropole.

Le 15 juillet dernier, un mardi, durant deux heures, il s'est rendu dans le secteur du poste no 19, district du nord de la ville qu'il représente lui-même à l'hôtel de ville comme conseiller municipal d'Ahuntsic.

Quelques jours plus tard, M. Saulnier s'est présenté au poste no 4, qui couvre l'un des plus vastes et des plus importants secteurs du centre de la ville. Il a causé avec les responsables du

Voir SAULNIER, page 2





téléphoto PC

La liberté enchaînée

Pendant que 100,000 Praguois se déchaînaient à Prague et à travers la Tchécoslovaquie, à Ottawa, mille Tchèques manifestaient devant le Parlement contre l'invasion des Russes. Mme Mary Drakich, portant la robe blanche et les chaines, voulait démontrer que son pays vit sous l'oppression et que la liberté y est enchainée.

● Le calme est revenu à Prague, page 35

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 22 août 1969, 85e année, no 195, 4 cahiers, 46 pages. ★★★ 10¢

Programme en 10 points

60 corps de police lutteront contre les terroristes

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Qualifiant de déséquilibrés, de lâches, d'invertébrés rampants les responsables des derniers attentats à la bombe, le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, a annoncé ce matin, qu'un programme en dix points précis a été élaboré en vue de mettre un terme à la vague de terrorisme qui déferle sur le Québec.

Ce programme comprend notamment:

1 — la possibilité d'une législation accordant aux municipalités le droit de réglementer la tenue de réunions publiques;

2 — la création d'une patrouille de surveillance pour suivre les activités des personnes soupçonnées d'être des terroristes (cette patrouille sera appelée, semble-t-il, à fouiller les automobiles de tout citoyen considéré comme un suspect. Le ministre de la Justice s'est d'ailleurs excusé à l'avance des inconvénients que cette mesure pourrait entrainer);

3 — une plus grande surveillance des édifices gouvernementaux;

4 — un personnel accru à la brigade chargée de surveiller les terroristes;

5 — le ministre de la Justice a également lancé un appel aux média d'information pour qu'ils ne donnent pas des manchettes exagérées aux terroristes en mal de publicité;

6 — le maintien de la prime de $62,000 à la personne qui donnera tout renseignement permettant de mettre la main au collet des terroristes;

7 — la collaboration du public que le ministre a invité à transmettre des renseignements de nature à mettre fin aux activités terroristes;

8 — un contrôle plus sévère sur la vente et la garde des matières explosives;

9 — Le ministre a révélé qu'il rencontrera le ministre fédéral de l'Immigration afin d'établir un programme qui permettra d'empêcher la venue au Canada de personnes susceptibles de causer des troubles;

10 — le ministre a enfin lancé un appel à tous les corps de police du Québec afin d'établir une coordination qui permettra l'arrestation de ceux qu'il a décrits comme des extrémistes révolutionnaires.

M. Paul a révélé d'autre part que depuis ce matin plus de 60 corps de police travaillent en coopération avec la Sûreté du Québec, la police de

Voir TERRORISTES, page 2

Jérusalem: l'incendie d'une mosquée provoque une vague d'agitation dans le monde arabe

d'après AFP, PC, UPI

Tandis qu'un cri général d'indignation retentissait dans tout le monde musulman, des manifestations ont éclaté aujourd'hui à Jérusalem et à Naplouse pour protester contre l'incendie qui a ravagé hier la mosquée d'Aksa, à Jérusalem, l'un des monuments les plus vénérés de l'Islam.

A Jérusalem, les forces de sécurité ont dû tirer des coups d'avertissement afin de disperser une foule composée pour la plupart de jeunes gens qui avaient commencé à manifester violemment dans les rues de la vieille ville. Les jeunes gens criant "Nasser, Nasser" et "A bas Israël" ont lapidé les forces de l'ordre. C'est alors que ces dernières ont tiré en l'air pour les disperser.

La tension continue à se faire sentir dans plusieurs secteurs de la vieille ville. Le couvre-feu imposé hier dans le quartier de la mosquée d'Aksa et du Mur des Lamentations avait été levé ce matin afin de permettre aux musulmans de se rendre à la prière du vendredi dans les mosquées, comme d'habitude.

La manifestation est survenue à la sortie des Arabes de la mosquée du Dôme du Rocher, située à 500 pieds de la mosquée d'Aksa.

A Naplouse, en Cisjordanie occupée, les troupe israéliennes ont également dû intervenir pour disperser les manifestants arabes. Le maire et les conseillers de la ville ont dit qu'ils appuyaient la manifestation et ils ont fait parvenir leurs protestations au ministre de la Défense Moshe Dayan.

"Tous les habitants de Naplouse ont unanimement déclaré la grève pour protester contre l'incendie de la mosquée d'Aksa," disait le télégramme, qui accusait les autorités israéliennes de "brutalité excessive" et les tenait responsables de l'incendie.

Cependant, le Conseil musulman de Jérusalem a annoncé qu'il ne reconnaîtrait pas les conclusions de la commission d'enquête nommée par le gouvernement israélien pour déterminer les

Voir MOSQUEE en page 2



téléphoto PC

La chasse aux terroristes

La police a commencé à appliquer des mesures antiterroristes dans la région de Québec. En effet, hier soir, on a fouillé un certain nombre d'autos circulant dans les rues de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

AUJOURD'HUI



- Hélène Grégoire : trois médailles à Halifax

— page 23

- La CECM aura des classes spéciales pour les non-catholiques

— page 3

sommaire

Annonces classées / 27 à 31, 36 à 44
Arts et Spectacles / 7 à 9
Bandes dessinées / 20
Calendrier de Terre des Hommes / 10
Cinéma / 9
Courrier "Que faire ?" / 15
Décès, naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 16 à 18
Horoscope / 11
Informations étrangères / 35
Informations nationales / 13
Les secrets de polichinelle / 14
Mots croisés / 28
"Mot-mystère" / 20
Radio et télévision / 21
Sports / 23 à 26 et 32
Tribunaux / 10
Vie dans les parcs / 20
Vie féminine / 14-15
Vie sociale / 15
Votre médecin / 46

Météo : ensoleillé et moins frais.
Min.: 55°, Max.: 75° ● Détails page 2

Caouette: Les créditistes dans la lutte aux élections provinciales

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

ROUYN — Il ne semble plus faire de doute que le Ralliement créditiste fera la lutte sur la scène politique québécoise lors des prochaines élections générales.

Interrogé hier à Rouyn, le chef du parti, M. Réal Caouette, a révélé qu'une décision définitive sera prise samedi à Québec au cours d'une réunion du conseil exécutif consacrée à la préparation du congrès annuel du parti qui aura lieu en octobre. Mais M. Caouette avait hier l'humeur gaillarde et la verve qui le gagnent à l'approche d'une bataille politique importante. Il n'a pas cherché à cacher que sa décision était prise.

Le Ralliement créditiste sera dans la lutte, a-t-il affirmé, avec 103 candidats et la perspective de prendre le pouvoir. On voit difficilement comment le conseil exécutif pourrait renverser samedi la décision que le chef du Ralliement paraît avoir déjà prise.

Au cours de la réunion de Québec, le conseil exécutif prendra officiellement connaissance d'une enquête menée à travers le Québec, d'abord auprès des membres actifs du Ralliement créditiste, puis dans la population en général. Pour connaître la population, le parti aurait, selon certaines sources, retenu les services d'une firme spécialisée dans les sondages d'opinion publique. Ce serait la première fois que les créditistes utilisent des spécialistes dans le domaine. En période électorale, les candidats créditistes avaient pris l'habitude de dénoncer les sondages publiés par les medias d'information, sondages qu'ils ont souvent d'ailleurs fait mentir.

M. Caouette a sans aucun doute été

Voir CREDITISTES en page 2

M. Raoul Ovide Grothé est décédé à 90 ans

M. Raoul Ovide Grothé, le doyen des conseillers législatifs du Québec, est décédé hier matin à Westmount à la suite d'une longue maladie à l'âge de 90 ans.

Le colonel Grothé avait été nommé conseiller législatif en 1927 et a siégé au conseil jusqu'au moment de son abolition en 1968. Homme d'affaires, il a présidé les destinées de la compagnie de tabac L. O. Grothé Ltée durant de nombreuses années. Intéressé à l'essor économique du Canada, il a contribué, à divers titres, au progrès de plusieurs entreprises. Il fut notamment commissaire-censeur à la Banque Provinciale, directeur de la Montreal Life Ins. Co. et directeur du Sun Trust de Montréal.



S'intéressant de très près aux oeuvres sociales, M. Grothé avait été nommé gouverneur à vie de l'Hôpital Général de Montréal, ainsi que des hôpitaux Notre-Dame, Ste-Justine, Ste-Jeanne-D'Arc, de la Crèche de la Miséricorde et du Refuge Notre-Dame-de-la-Merci.

Il fut également président de la Chambre de Commerce de Montréal et membre de nombreux clubs sociaux et culturels.

M. Grothé s'était retiré des affaires depuis quelques années mais il continuait à s'intéresser aux oeuvres sociales.

Il laisse dans le deuil ses sept enfants, tous mariés, ainsi que de nombreux parents et amis.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente au 5650 chemin de la Côte-des-Neiges. Un service funèbre sera célébré lundi prochain à 10 heures du matin en l'église Saint-Léon de Westmount.

Pas de surveillance accrue dans les grands magasins

Les services de sécurité des édifices publics et des grands magasins de Montréal n'ont pas pris de mesures particulières de surveillance, à la suite du renouveau terroriste.

Les représentants d'agences de surveillance précisent que leurs clients n'ont pas demandé l'application de mesures particulières comme cela s'était produit il y a quelques années, alors que se multipliaient les appels à la bombe.

Dans les entreprises qui ont leur propre service de sécurité comme chez celles qui utilisent les services d'agences, la surveillance a déjà été accrue au cours des dernières années et le renouveau terroriste auquel on assiste présentement ne semble pas créer d'inquiétudes injustifiées.

"Nous avons maintenant l'expérience de ces situations et avons amélioré les techniques de surveillance, dit le porte-parole d'une agence de sécurité.

Les libéraux n'ont pas encore décidé s'ils feront la lutte le 8 octobre

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, consultera, la semaine prochaine, ses collègues de l'Assemblée nationale et les dirigeants de la Fédération libérale du Québec en vue de décider si son parti engagera la lutte lors des élections complémentaires du 8 octobre.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le chef du parti libéral en commentant la décision du gouvernement de tenir des élections complémentaires dans les comtés de Montréal-St-Jacques, Montréal-Ste-Marie, Trois-Rivières et Vaudreuil-Soulanges.

Bien que M. Lesage ait refusé d'indiquer s'il est en faveur de la participation de son parti à ces élections, on s'attend à ce que les libéraux engagent le combat dans les quatre comtés.

Au cours d'une réunion tenue le mois dernier à Montréal, le comité de stratégie du parti libéral a en effet rejeté une suggestion recommandant que le parti ne participe pas aux élections complémentaires. Cette décision a été prise pour éviter d'ouvrir les portes aux candidats du Parti québécois.

On doute fort, par ailleurs, que M. Lesage recommande à ses collègues de ne pas participer aux élections. Une telle décision serait sûrement exploitée par le député libéral de Verdun, Me Claude Wagner, à l'occasion du congrès du parti libéral quelques jours à peine après les élections.

le TEMPS qu'il fera

Beau week-end

Le Québec est sous l'influence d'une haute pression dont le centre se situe au-dessus des Grands Lacs et dont la dorsale s'étend jusqu'à la côte atlantique. Le temps sera donc ensoleillé et de l'air chaud situé à l'ouest de nos régions s'approche du sud de la province pour nous atteindre en fin de semaine.

On prévoit donc du beau temps pour toute la fin de semaine dans le sud du Québec. La température, qui sera de 75 degrés aujourd'hui, continuera de monter demain et dimanche. Il fera un peu plus frais dans le nord-est de la province où il y aura quelques nuages.

La température la plus élevée au Canada a été relevée hier à Moose Jaw: 99 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 75.
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55.

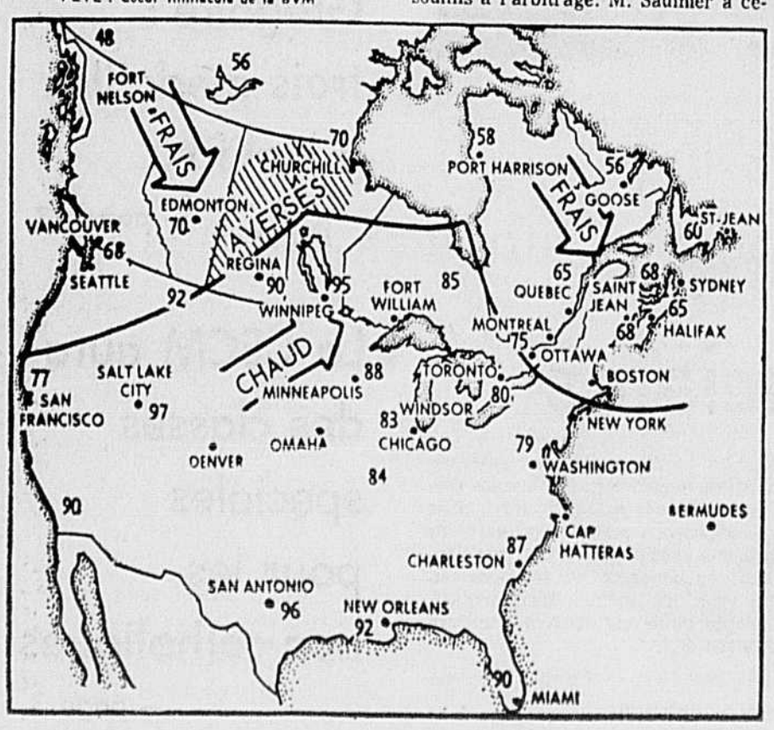
Prévisions du bureau météorologique de Montréal.

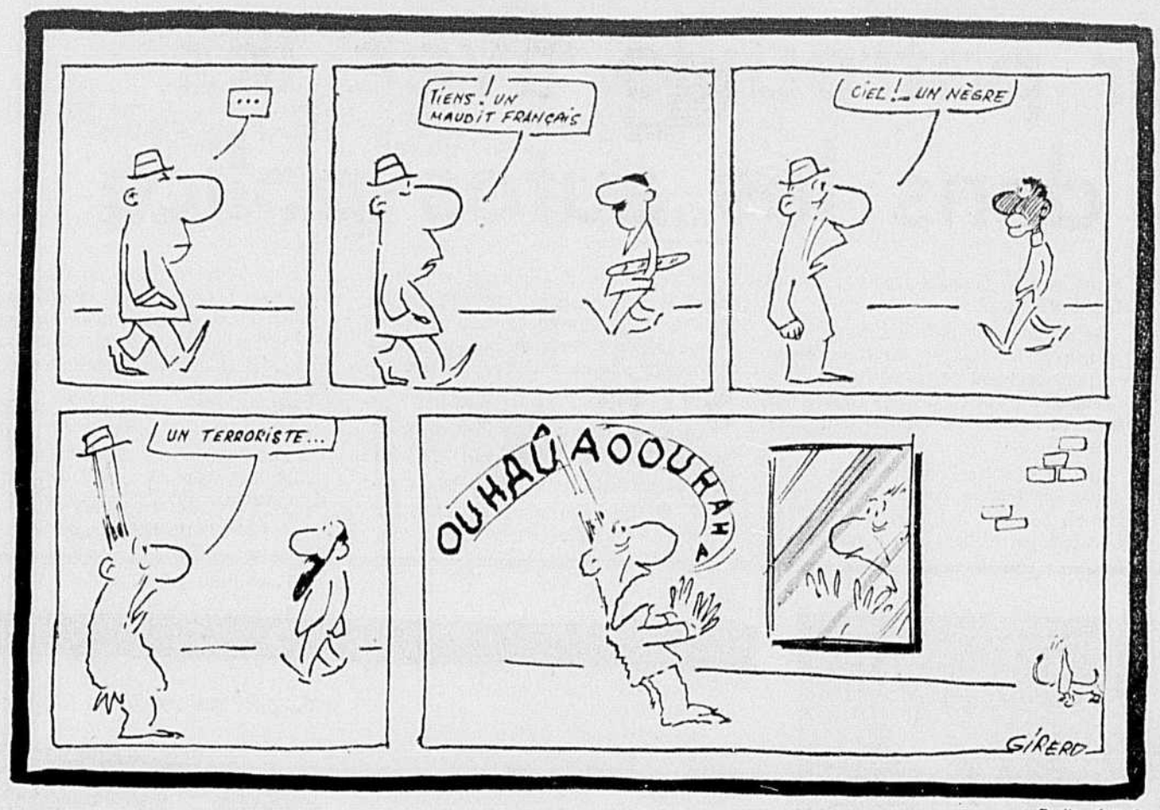
Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec et du Saint-Maurice: généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Températures près de la normale pour les deux jours. Frais durant la nuit. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 75 et 55; Sainte-Agathe, Sherbrooke, Québec et La Tuque, 70 et 45.

Régions du Lac Saint-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski: nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses dispersées. Frais. Demain, généralement ensoleillé et moins frais. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 65 et 45.

Régions de Gaspé et des Sept-Iles: ciel variable avec quelques averses. Demain, nuageux avec périodes ensoleillées et frais. Maximum et minimum à Gaspé et Sept-Iles, 65 et 45.

FETE : Coeur Immaculé de la BVM





Droits réservés

Le Pentagone annonce des mesures d'économie

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin Laird, a annoncé, hier, que le gouvernement Nixon s'apprête à porter à $3 milliards le total des réductions dans le budget militaire pour la nouvelle année financière qui a commencé le premier juillet dernier. Près de la moitié de cette importante compression avait déjà été annoncée. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle tranche d'un milliard 500 millions de dollars, qui entraine une réduction de 100,000 hommes dans les forces armées, le licenciement de 50,000 civils employés par le Pentagone et la mise "à la naphtaline" de plus de 100 navires de guerre dont le cuirassé New Jersey récemment revenu du Vietnam. Plus de 60 de ces unités navales ont 25 ans d'âge au minimum.

En outre, l'armée de terre réduira pour sa part de $500 millions ses programmes opérationnels, logistiques et d'entrainement à l'extérieur du théâtre d'opérations d'Asie du Sud-Est.

La neuvième division d'infanterie sera notamment dissoute. L'"Air Force" réduira son temps de vol de 300,000 heures jusqu'à la fin de l'année financière en cours, c'est-à-dire au 30 juin 1970, exception faite une fois de plus de l'Asie du Sud-Est.

D'autre part, le Pentagone s'apprête à annoncer la fermeture de plusieurs bases militaires, mais pas avant d'avoir donné un préavis de 48 heures au Congrès. M. Laird, à plusieurs reprises durant une conférence de presse qu'il a tenue hier au Pentagone, a déploré cette amputation budgétaire et souligné qu'elle allait réduire la capacité des Etats-Unis d'honorer leurs engagements actuels.

pendant nié qu'il s'agisse là de l'un des buts de sa patrouille.

Les promotions

M. Saulnier s'occupe également, et très activement, de l'état-major de la police de Montréal. Depuis quelques mois, en effet, des nominations à de hauts postes de cet important service sont attendues. Il y a par exemple le poste d'assistant-directeur, détenu jusqu'en décembre dernier par M. Maurice Saint-Pierre, devenu directeur de la Sûreté du Québec, qui n'a pas encore été comblé. Il y a aussi un haut gradé à nommer pour coordonner les efforts des escouades policières contre le crime organisé.

Il y a, évidemment, le poste de chef de l'escouade de la moralité, détenu jusqu'à tout récemment par le capitaine Paul Boisvert, et qui est à combler maintenant que ce dernier a démisssionné.

Sur les différentes promotions à l'état-major, M. Saulnier a déclaré en mai dernier: "Nous (les membres du comité exécutif) examinons la structure de l'état-major".

Le port du képi

Chose certaine, que l'intervention de M. Saulnier soit reliée ou non à ce fait, les policiers montréalais qui patrouillent la ville peuvent maintenant enlever leur képi lorsqu'ils sont en service dans une auto-radio.

Cette mesure, à l'essai, est en vigueur depuis trois semaines environ.

Par le passé, un policier négligeant de porter le képi encourait une punition. Il pouvait subir une suspension d'un jour et pouvait rester sept jours sans conduire une auto du Service de la police de Montréal. Par contre, un agent factionnaire qui remplaçait à l'occasion un confrère sur l'auto pouvait se voir imposer une punition d'un mois sans conduire une auto du service.

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE 1

informé des résultats. C'est ce qui explique peut-être l'assurance dont il faisait preuve hier en parlant de l'entrée de son parti sur la scène politique québécoise. Même si la rumeur circulait depuis un an M. Caouette avait jusqu'ici, dans une valse hésitation bien caractéristique, maintenu les reporters en haleine, affirmant à certaines occasions que son parti songeait sérieusement à faire la lutte au Québec, laissant filtrer à d'autres occasions des renseignements tout à fait contraires.

A cause de l'importance et de la nature de la décision qui doit y être prise, la réunion du conseil exécutif rassemblera non seulement les membres du conseil mais aussi des représentants de tous les comtés où le ralliement créditiste dispose d'une organisation solide.

Qu'une telle invitation ait été lancée à ces organisateurs locaux constitue une autre indication qui permet de penser que les dirigeants du parti ont déjà décidé d'une façon ferme de faire la lutte politique au niveau provincial. En effet, ceux qui gardent encore des réticences à l'égard d'une telle extension des activités du parti se recrutent surtout parmi le groupe des 13 députés fédéraux.

Ceux-ci, s'il en reste des irréductibles, seront en minorité samedi puisque les pressions les plus fortes en faveur de l'entrée des créditistes sur la scène provinciale viennent des organisations de comté. Dans certaines régions, telles le Saguenay-Lac-St-Jean et le nord-ouest, des organisateurs locaux n'hésitaient pas à dire qu'ils présenteraient des candidats créditistes aux élections provinciales avec ou sans l'appui de M. Caouette.

Mais, ce dernier n'a pas l'intention de les décevoir. Hier il disait: "Je ferai la campagne électorale avec autant d'ardeur et de zèle que lors des campagnes fédérales." Il sera l'âme dirigeante du groupe de candidats créditistes, car il n'a pas l'intention de former une aile provinciale du Ralliement et d'y nommer un chef. Le Ralliement créditiste sera un seul parti, celui de M. Caouette, à Québec comme à Ottawa.

Personnellement, le chef du Ralliement désire continuer son travail au parlement fédéral. Cependant, a-t-il dit avec un sourire à peine amusé, si le Ralliement prenait le pouvoir à Québec, je ne tarderais pas à quitter Ottawa.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 1

poste et est ensuite monté dans une auto-police pour patrouiller le secteur durant quelques heures, en soirée semble-t-il.

On ignore si M. Saulnier poursuit cette "tournée" présentement et quels motifs l'ont inspiré à utiliser cette méthode. Comme président du comité exécutif, il a autorité sur tous les services municipaux.

Certains renseignements sont à l'effet que M. Saulnier aurait agi comme policier pour tater le pouls de ses policiers et pour voir s'il y a des améliorations importantes à y apporter.

Il y a aussi le fait que, depuis plusieurs mois, les policiers de Montréal, par l'entremise de leur Fraternité, tentent de signer une nouvelle convention collective. Leur cas est maintenant soumis à l'arbitrage. M. Saulnier a cependant été informé qu'il s'agissait là de l'un des buts de sa patrouille.

TERRORISTES

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal et la Gendarmerie royale du Canada.

"L'oeuvre destructrice des terroristes au Québec a été et continue d'être celle des déséquilibrés et des lâches, dont le seul but est la satisfaction égoïste de leurs appétits, de haine et mépris de la nation", a dit M. Paul en annonçant son programme.

Dans une des déclarations les plus violentes qui n'ait jamais été faite par un porte-parole du gouvernement au sujet des responsables des attentats à la bombe, M. Paul a invité les Québécois à l'aider dans ce qu'il a décrit comme sa mission: celle d'écraser ceux qui méprisent l'homme et la démocratie.

"J'ai la conviction que les citoyens ont tous les atouts en main pour faire en sorte que les terroristes n'osent même plus sortir de leurs caves malsaines qui puent la vermine."

Hier, au quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal, le ministre Rémi Paul a rencontré les directeurs des corps policiers de la région métropolitaine pour discuter avec eux des mesures à prendre.

Le ministre Paul a déclaré à sa sortie de la réunion que la campagne qui va être entreprise fera trembler les terroristes.

Le ministre qui était accompagné de son sous-ministre, Me Antonio Dubé, a discuté pendant plus de deux heures avec les directeurs de police de la plupart des municipalités de la région, des officiers de RCMP et de la Sûreté du Québec.

Au terme de la réunion le directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre et son collègue de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, ont déclaré que tous les policiers présents ont été unanimes au sujet des mesures annoncées par le ministre Rémi Paul. Ils se sont dits satisfaits.

Cependant hier après-midi, le directeur de police de Sainte-Foy, M. Fernand Lapointe qui a participé à une réunion des chefs de police de la région de Québec, mercredi, a dit que certaines mesures étaient déjà appliquées à Québec.

D'autre part, des agents de la Sûreté du Québec ont effectué une fouille systématique dans l'édifice du parlement de Québec, hier soir, dans l'espoir d'y découvrir un présumé terroriste.

Un homme d'une quarantaine d'années, portant des lunettes, et soupçonné d'être l'auteur ou l'un des auteurs de l'attentat à la bombe perpétré à l'édifice Delta, où sont logés les bureaux de la ville de Québec, du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, en fin de semaine dernière, aurait été vu se promenant dans les couloirs du parlement, peu avant 9 h. hier soir.

Cet individu aurait profité pour s'introduire dans l'immeuble de la présence d'une centaine d'enseignants et de parlementaires réunis pour la séance de la Commission parlementaire du Conseil chargé d'entendre les explications des parties impliquées dans le conflit des enseignants.

Les fouilles se sont poursuivies discrètement, mais sans succès.

MOSQUEE

SUITE DE LA PAGE 1

causes de l'incendie de la mosquée d'Aksa. Le cheik Al Mukhtasib, président du conseil musulman, a plutôt réclamé une commission d'enquête internationale dans laquelle les pays arabes et musulmans seraient représentés.

La commission désignée par la Cour suprême d'Israël est présidée par M. Zusman, juge à la Cour suprême, et comprend deux membres arabes, le juge Mohamed Nimr El-Hawari, de Nazareth, et le maire de cette ville, M. Moussa Keitly, et deux membres juifs, le professeur Michael Ardon, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, et M. Arnold Winakur, professeur au Technion de Haïfa.

La communauté arabe tient les Israéliens responsables de l'incendie, dont la cause demeure toujours inconnue. Certains observateurs pensent que le feu a pu être allumé par un court-circuit; une autre hypothèse est que le sinistre a pu être provoqué par le matériel de soudure utilisé pour la réparation du toit de la mosquée.

Mais le président du conseil musulman de Jérusalem a dit qu'on soupçonnait un jeune homme blond, de langue anglaise, d'avoir allumé l'incendie. Ce jeune homme, dit-il, a visité la mosquée plusieurs fois récemment et il a été vu avec un sac à la main peu avant le sinistre. Il serait parti sans son sac juste avant qu'on n'aperçoive les flammes.

Mais les autorités israéliennes rejettent toute responsabilité dans cet incendie et affirment que les accusations lancées par les Arabes visent "à exploiter l'incendie pour des fins d'agitation politique et religieuse".

Après le gouvernement, l'ensemble de la presse israélienne exprime ses regrets au sujet de cet incendie, mais aussi son indignation devant "l'exploitation du sinistre par les dirigeants et la presse des pays arabes dans le dessein de répandre la haine raciale et religieuse".

Toutefois, le monde musulman a réagi avec indignation et colère. Le roi Hussein de Jordanie et le président Bourguiba de Tunisie ont fait parvenir des messages aux Nations unies pour que des mesures appropriées soient prises à la suite de cet incident.

Les chefs de gouvernement arabes, les organisations de guerilla et d'exilés palestiniens ont oublié leurs divergences pour dénoncer unanimement l'incendie comme le dernier et le plus grave acte d'agression d'Israël contre le monde arabe.

Tous les ambassadeurs des pays arabes accrédités au Caire sont convoqués pour une réunion extraordinaire qui aura lieu cet après-midi au siège de la Ligue arabe pour examiner la situation. M. Yasser Arafat, président de l'Organisation pour la libération de la Palestine, a invité toutes les organisations de résistance palestiniennes à se réunir d'urgence pour décider d'une ligne de conduite commune.

Pharmacraft, Division of R. J. Strasenburgh Company of Canada Ltd., Toronto, Ontario



Vous l'ignorez probablement, mais presque chaque pouce cube d'air contient du pollen: pollen de mauvaises herbes; pollen d'arbres; pollen de gazon.

Ces sources sont toutes des causes de malaises; fièvre des foins, yeux larmoyants, nez qui coule, membranes nasales irritées et éternuements innombrables.

Si vouz avez ces symptômes, prenez Allerest.

La formule d'Allerest, composée de deux antihistamines et d'un décongestionnant, est précisément conçue pour aider à soulager les principaux symptômes d'allergies respiratoires.

Elle met fin aux nez qui coulent et aux yeux larmoyants; elle facilite la respiration et élimine les éternuements pendant des heures. Essayez Allerest dès maintenant.

Pourquoi continuer de souffrir inutilement pendant une autre belle journée d'été?

Essayez Allerest et constatez s'il y a soulagement.





terre des hommes '69

par GERMAIN TARDIF

Le pavillon d'Haïti a fermé ses portes

● De nouveau, cette année, le pavillon d'Haïti est en bute à des difficultés. Il est fermé depuis déjà une semaine. Les troubles remontent à 1967. Le gouvernement haïtien avait confié le pavillon à un concessionnaire contre lequel il a, par la suite, intenté une poursuite pour fraude de l'ordre de $200,000 à $300,000. Dans cette affaire, Haïti a fait appel aux services d'une maison de comptables de Montréal. Celle-ci a fini par lui envoyer la note: $17,000. Comme les comptables n'ont pas encore été payés, ils ont fait saisir les biens meubles garnissant le pavillon: tables, chaises, articles d'exposition, oeuvres artisanales et autres. C'est ce qui explique la fermeture du pavillon. Il s'agit du seul qui n'ait pas été donné à la ville de Montréal, à cause de tout cet imbroglio juridique. D'ailleurs, la bâtisse elle-même n'a pas grand valeur et il est question de le démolir... et d'envoyer la note de frais de démolition au gouvernement d'Haïti...

Patte du module lunaire dans un pavillon thématique

● Les visiteurs de Terre des Hommes qui se rendent au pavillon "L'Homme, la Planète et l'Espace", dans l'île Sainte-Hélène, peuvent y voir une patte du module lunaire identique à celles dont était équipé le "LEM" d'Apollo 11 qui est restée sur la lune. La pièce a été prêtée par la firme Héroux Limitée, de Longueuil, qui l'a fabriquée et dont le nom est désormais relié à l'exploit historique de la NASA.

Les Dauphins de Montréal au Kiosque international

● Un groupe de cinq jeunes musiciens âgés de 12 à 15 ans du nord de Montréal se produiront, dimanche après-midi, à 3 et 4 heures, au kiosque international, dans l'île Sainte-Hélène. Il s'agit des Dauphins, groupe instrumentiste très habile, malgré l'âge de ses membres, et qui a déjà fait parler de lui l'an dernier, à Terre des Hommes. L'ensemble est dirigé par Daniel Mercure, qui est âgé de 13 ans, et sera présenté au public par Claudette Girard, qui agit comme maître de cérémonie. Mercredi, à midi, les Dauphins joueront à la Place Ville-Marie.

Gymnastique et fanfare au pavillon mexicain

● Dans le cadre du "Mois de la pleine forme", une initiative de la Palestre nationale, celle-ci présentera quotidiennement, du 25 au 30 août, une démonstration de 110 gymnastes et membres de corps de clairons et de tambours, sur la terrasse du pavillon du Mexique. Le programme, d'une durée d'une heure, débutera à 19 h. 30, comprendra musique, karaté, gymnastique, judo et se terminera avec les fameux Mariachis. Le samedi, 30 août, les représentations auront lieu à 13 h., 16 h. 30 et 19 h. 30. Cette manifestation a reçu l'appui et la collaboration entière de la direction du pavillon du Mexique.

Nouvelle troupe de danse au pavillon de l'Espagne

● C'est une nouvelle troupe, désormais, que les visiteurs voient évoluer quotidiennement sur la scène du pavillon de l'Espagne. Elle se compose de neuf danseurs flamenco sous la direction de Victoria Salcedo et remplace la troupe Paco Ruiz-Carmen Rojas. Mlle Salcedo, déjà applaudie en Europe et en Amérique latine, effectue des tournées à travers le monde pour le compte du gouvernement espagnol. C'est pour répondre à de nouveaux engagements pris par les services culturels espagnols que les danseurs Ruiz-Rojas ont dû quitter Terre des Hommes.

L'expédition du submersible "Ben Franklin"

En profondeur, le Gulf Stream n'est pas aussi chaud que l'on croyait

WASHINGTON (AFP) — Le Gulf Stream, ce courant tiède qui naît dans le golfe du Mexique et réchauffe les côtes d'Europe du Nord, est beaucoup plus froid que l'on croyait, en ses profondeurs.

Telle est une des principales constatations effectuées par l'expédition du submersible "Ben Franklin", conçu par le célèbre océanographe Jacques Piccard. Ce savant suisse faisait lui-même partie de l'équipage de six hommes qui a récemment passé un mois, à la dérive à une profondeur de 600 à 2,000 pieds à l'est de Palm Beach, en Floride, jusqu'à un point situé à 300 milles au sud-est de la Nouvelle-Ecosse.

"Je ne croyais pas qu'il ferait si froid si longtemps", a déclaré un membre de l'équipage de ce sous-marin de poche, Chester May, l'observateur de la NASA.

La température à l'intérieur du navire, non climatisé, est en effet descendue de 62 à 57 degrés à mesure que la croisière se poursuivait vers le nord.

La vitesse du Gulf Stream monte de 1,6 noeuds au sud du cap Hatteras, Caroline du Nord, à plus de 4 noeuds au terminus de la croisière du "Ben Franklin".

Au cours d'une conférence de presse à Washington, M. Piccard a également fait ressortir l'absence virtuelle de poissons dans ce courant tiède qui va du golfe du Mexique à l'Europe du Nord.

"Le Gulf Stream n'est pas constitué par une seule large rivière, a dit encore l'explorateur suisse des profondeurs sous-marines. Mais il s'agit de plusieurs torrents sinueux qui montent et qui descendent selon la température et la densité de l'eau de l'océan. En quelques minutes, d'énormes vagues internes nous faisaient monter et descendre de 200 pieds. L'océanographe de l'expédition Frank Busby a précisé, à la même conférence de presse, que la largeur du Gulf Stream au sud du Cap Hatteras est d'environ 40 milles alors qu'elle atteint 60 milles au large de la Nouvelle-Ecosse, ce courant tiède ayant alors tendance à s'évaser ou à se ramifier en dents de fourche.

Absence de faune

Commentant l'absence relative de faune en profondeur, Jacques Piccard a noté que les poissons aperçus par les hublots du sous-marin de 130 tonnes, en sa croisière de 1,500 milles du 14 juillet au 14 août, étaient de petite taille.

"Nous avons vu quelques requins, a-t-il dit, un ou deux bancs de thons, des baracudas. La nuit, à la faveur de l'éclairage des phares, nous avons remarqué une très grande quantité de plancton. En une heure ou deux, de véritables nuages de plancton s'amoncelaient sous nos yeux, exactement comme des nuées de moustiques apparaissent devant les phares d'une voiture.

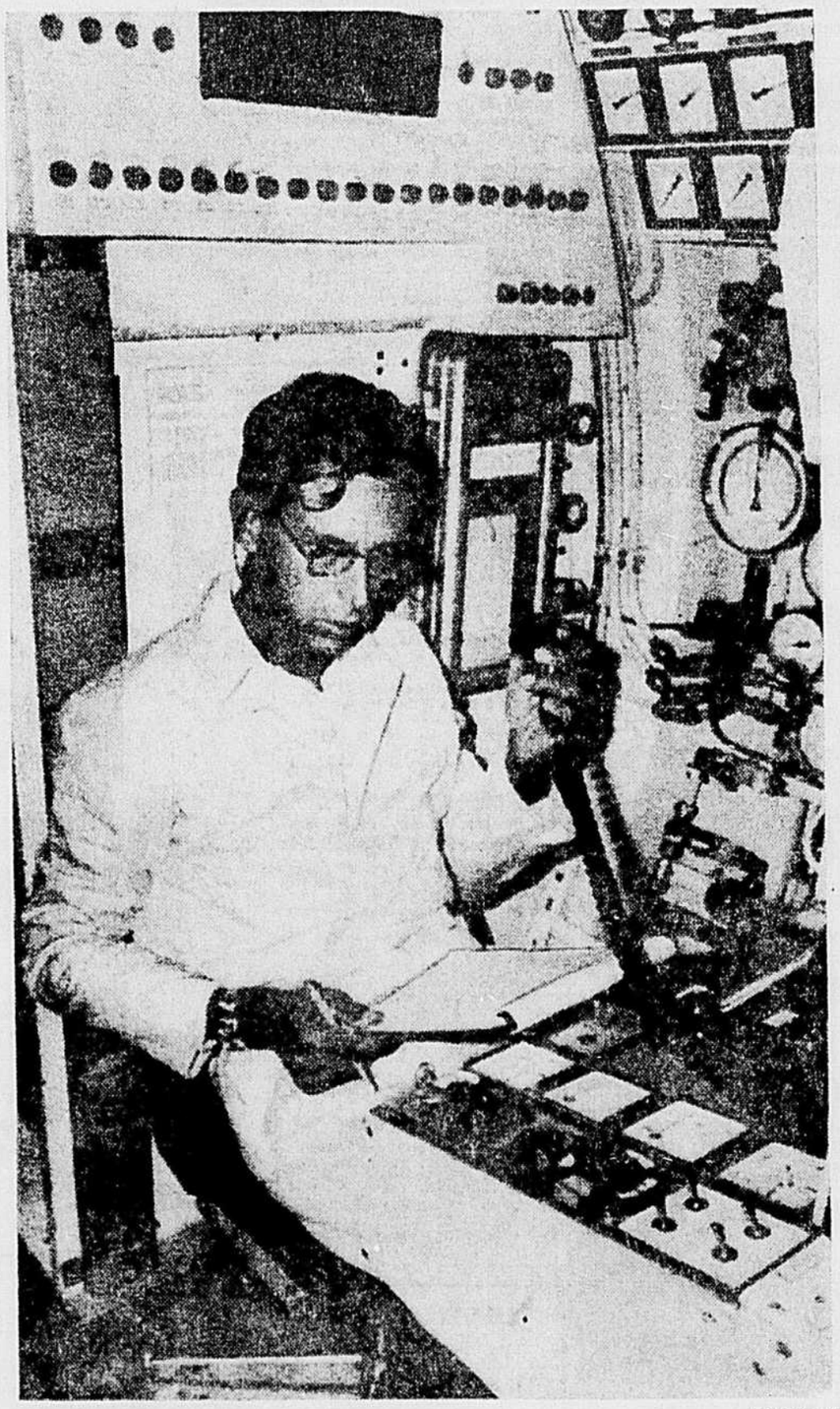
"Nous n'avons jamais été en danger, a dit encore M. Piccard. Mais il fallait constamment faire attention. Nous devions, par exemple, prendre grand soin de ne pas plonger au-delà de la faible marge de sécurité du submersible au-dessous d'une profondeur de 2,000 pieds.

Jacques Piccard et ses collaborateurs à bord du "Ben Franklin", six techniciens au total, qualifient cette croisière de plein succès scientifique. C'est la plus longue exploration jamais entreprise des profondeurs sous-marines par le secteur privé.

La Gruman Aerospace Corporation, constructeur du module lunaire des vols Apollo, a fourni à cette mission un subside de plus de $5 millions. La NASA, pour sa part, intéressée par les analogies entre l'isolement de l'équipage pendant un mois et celui que subira l'équipage des stations orbitales pendant 28 jours, puis 56 jours, a fourni une participation de $100,000 et la marine $60,000.

La meilleure entente, de l'avis de tous, n'a jamais cessé de régner à bord du "Ben Franklin".

Mais l'observateur de la NASA a toutefois mentionné que cette croisière a "fait ressortir le besoin de disposer d'un plus grand nombre de moyens de détente". M. Piccard lui-même pense que la durée des prochaines expéditions du navire pourrait être limitée à 8 ou 10 jours sans que la recherche scientifique en souffre.



téléphoto UPI

L'océanographe suisse Jacques Piccard

L'ingénieur-océanographe Jacques Piccard communique ici avec une station en surface au cours de son périple de 30 jours dans les profondeurs de la mer, en vue d'étudier le courant chaud du gulf Stream. M. Piccard et cinq membres d'équipage ont commencé leur voyage sous-marin le 14 juillet dernier au large de la côte, à la hauteur de West Palm Beach, en Floride, et ont terminé leur mission, 1,500 milles plus loin, la semaine dernière à 300 milles au sud de Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

Calendrier de la Terre des Hommes

Visiteurs, hier : 55,562
Total : 4,780,901

AUJOURD'HUI

BEFFROI DE LA MUSIQUE: De 10 h. 30 à 18 h. 30 : Duo pour viola et piano, Barbara Pentland; Sonate pour violon et piano, William K. Rogers; Variations et Toccata, Robert Turner; Trois Miniatures pour flûte solo D. Keetbaas; Sonate en sol majeur pour orgue, Raymond Daveluy; Fantaisie pour orgue, Otto Joachim. De 19 h. à la fermeture: Mouvement symphonique no 2, R. Matton; Lignes et Points, Pierre Mercure ; Fantaisie pour orchestre, H. Stomers ; Images du Canada français, Claude Champagne.

MOSAIQUE ETHNIQUE: Semaine canado-tchécoslovaque, beaux-arts et artisanat; films de 11 h. à la fermeture; spectacle folklorique à 17 h. et 19 h.

FRANCE: Cinémathèque: Poil de carotte, réalisation de Julien Duvivier, 1932, avec Harry Baur, à 13 h., 15 h. 30 et 18 h. 30.

LAC DES REGATES: Pêche toute la journée; ski nautique à 14 h. et 16 h.

FEMME : Défilé de mode, Boutique Fur Power, à 15 h.

THEATRE CANADA: L'Odeur de la foule, comédie musicale mettant en vedette Yvon Deschamps, Louise Forestier, Gilbert Chénier, Monique Lemieux et Gilles Renaud, à 15 h. et 19 h. 30.

KIOSQUE A: The Washington Square, groupe pop, à 19 h.

LAC DES DAUPHINS : Ski nautique à 19 h. 30; féerie des eaux à 21 h. 30, 22 h. 30 et 23 h. 30.

KIOSQUE INTERNATIONAL: Zoom en liberté production de Radio-Canada, animé par Claude Landré; en vedette: Diane Dufresne Clairette, Pière Sénécal et Raymond Beaulieu; arrivée du public à 20 h., enregistrement à 20 h. 30.

CANADA-AMERIQUE LATINE: Wilbert Clancy, auteur-compositeur haïtien, à 20 h. 30.

PLACE DES NATIONS: Festival allemand mettant en vedette Jates Last et son orchestre, ainsi que les chanteurs Renate Kern et Bata Illic, à 20 h. 30.

DEMAIN

BEFFROI DE LA MUSIQUE: De 10 h. 30 à 18 h. 30: Cordes en mouvement, Jean Valleand; Circle, Triangle and Four Square, A. Brott; Trio pour violon, violoncelle et piano, et Sextuor pour cordes, clarinette et harpe, Michel Perreault; Trio pour flûte, hautbois, et clavecin, Oscar Morawetz; Variations pour flûte, hautbois et clavecin, Harry Freedman; Rondo pour flûte solo, Kelsey Jones; De 19 h. à la fermeture: Phrases 1, Serge Garant; Kekoba, Gilles Tremblay.

CENTRE DU SCOUTISME: Journée scoute, activités diverses dont démonstration de premiers soins à 13 h. 30, course en canoes sur le Lac des Régates de 13 h. 30 à 15 h. 30, démonstration de cuisine scoute, etc.; feu de camp à 20 h. 30.

MOSAIQUE ETHNIQUE: Journée canado-chinoise, beaux-arts et artisanat; films de 11 h. à la fermeture; spectacle folklorique à 17 h. et 19 h.

PLACE DES NATIONS: Journée de la République de Chine à 12 h. Festival allemand: James Last et son orchestre, ainsi que les chanteurs Renate Kern et Bata Illic, à 20 h. 30.

FRANCE: Cinémathèque: Le diable boiteux, réalisation de Sacha Guitry, 1948, avec Sacha Guitry, à 13 h., 15 h. 30 et 18 h. 30.

KIOSQUE CANADA: Vineland Community Chorus, chorale, à 13 h., 15 h., et 20 h. Les Ambassadeurs d'Arvida, majorettes, à 14 h. France-Line, chanteuse, à 16 h. et 18 h. Do-Si-La Mont, danses folkloriques, à 17 h. et 19 h.

KIOSQUE A: The Washington Square, groupe pop., à 13 h. et 15 h.

PECHEURS: Démonstration de tir au fusil et au pistolet, ainsi que de pêche à la mouche, de 13 h. à 18 h.

LAC DES REGATES: Pêche toute la journée; ski nautique à 12 h. 30 et 15 h. 30.

THEATRE CANADA: L'Odeur de la foule, comédie musicale mettant en vedette Yvon Deschamps, Louise Forestier, Gilbert Chénier, Monique Lemieux et Gilles Renaud, à 15 h. et 19 h. 30.

INDE: Spectacle de danses et chants adaptés de l'oeuvre du grand poète indien Rabindranath Tagore, à 15 h.

FEMME: Spectacle indien: danses, démonstration sur le port du sari, défilé de mode indienne et yoga, à 15 h.

CANADA - AMERIQUE LATINE: Gilbert Chaney, compositeur haïtien, à 20 h. 30.

LAC DES DAUPHINS: Ski nautique à 17 h. et 19 h. 30; féerie des eaux à 21 h. 30, 22 h. 30 et 23 h. 30.

LA RONDE: Jazz Band de Terre des Hommes en minirail de 17 h. à 20 h.

ISRAEL: Amoeba et And No Ceremony, deux pièces d'un acte de l'auteur montréalais Tevia Abrams, à 20 h. 30.

CENTRE DU SCOUTISME: Feu de camp, chants et choeur, participation du public, de 20 h. 30 à 22 h.

ISRAEL: Amoeba et And No Ceremony, deux pièces d'un acte de l'auteur montréalais Tevia Abrams, à 20 h. 30.

CENTRE DU SCOUTISME: Feu de camp, chants et choeur, participation du public, de 20 h. 30 à 22 h.

Le hold-up de banque de mercredi : refus des aveux du suspect arrêté

Yves Gagnon, âgé de 31 ans, dont l'adresse n'est pas indiquée au dossier, a voulu reconnaître sa culpabilité, hier après-midi, à une accusation de tentative de hold-up dans une banque, mais le juge Jacques Anctil, après avoir refusé le plaidoyer de culpabilité de l'inculpé, a ordonné que ce dernier subisse un examen mental.

Et l'enquête préliminire a été fixée pour la forme au 28 de ce mois-ci.

Le tribunal ayant posé de nombreuses questions à l'accusé a appris que celui-ci vivait depuis deux ans avec une allocation mensuelle de $35., provenant du Service du bien-être social; qu'il n'avait pas prémédité son crime; qu'il n'avait aucune idée du montant qu'il pourrait se procurer le 20 août, soit, mercredi, à la succursale de la banque de Montréal sise au 200 est, de la rue Sainte-Catherine où il s'était rendu.

Gagnon avait été appréhendé peu de temps après sa tentative; il dit au juge Anctil qu'il n'avait pas réalisé les conséquences de l'acte qu'il voulait poser.

En refusant d'accepter les aveux de Gagnon, le juge Anctil a déclaré "qu'il ne servait à rien de mettre quelqu'un à l'ombre pour de longs, très longs mois quand il avait devant lui un individu qui ne semblait pas réaliser la portée de l'acte qu'il avait voulu poser".

Le tribunal a toutefois déploré la situation dans laquelle se trouvent présentement les citoyens en face de la vague de crimes de toutes sortes dont ils sont présentement affligés.

A 20 ans, il fait face à quatre accusations

Inculpé de vol à main armée, de tentative du même genre et de conspiration ainsi que du port d'un déguisement, un jeune homme de 24 ans, Jos Sicurella, de la rue Saint-Urbain, que Me Bruno-J. Pateras représentait, a comparu, hier après-midi, devant le juge Jacques Anctil, a nié sa culpabilité, a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée à huitaine.

Tout cautionnement a été refusé au jeune homme bien que Me Pateras eut soumis au tribunal que son client n'eut été condamné qu'une fois dans le passé et ce, en 1966, à une amende de $200, pour possession d'un alambic.

Me Bernard Fournier, procureur de la Couronne en première chambre de la Correctionnelle, s'était d'ailleurs opposé à ce que l'inculpé recouvre sa liberté provisoire vu la gravité des délits reprochés, a-t-il ponctué.

Le 9 août dernier, vers 10 h. 30 du soir, avec Rosario Sciortino, il aurait tenté de voler l'argent de M. Ernest Pelletier, âgé de 60 ans, à l'intérieur du 5703 rue St-Hubert alors qu'il aurait été muni d'un revolver et qu'il aurait eu le visage recouvert du col relevé de son chandail.

Par ailleurs, mercredi soir dernier, le 20 août, vers 10 h. 40, il aurait eu plus de chance. Il aurait réussi à soulager M. Guillaume Morency d'une somme de $420 à l'intérieur du 536 Atwater. A cette occasion, Sicurella se serait fait accompagner de quelques autres personnes, dont Luc Dufault, Lise Deslauriers et Robert Dieumegarde.

Coupables d'avoir attaqué un agent

Rimas Rauba et Daniel Neeson, deux jeunes hommes, ont été déclarés coupables, hier après-midi, par le juge Marc-André Blain, de s'être portés à des voies de fait sur la personne du lieutenant J. Duchesne, de la police de Montréal, dans l'intention de résister à leur arrestation.

Ils ont écopé d'une amende de $50, chacun.

L'affaire remontait au 1er février dernier.

Les accusés, en défense, ont témoigné avoir refusé d'être appréhendés parce qu'ils croyaient n'avoir commis aucun acte criminel, bien que Neeson ait admis avoir été trouvé coupable de possession d'un objet volé, savoir d'un magnétophone.

Les prévenus, a affirmé le juge Blain, ne peuvent plaider qu'ils ignoraient que le lieutenant Duchesne était un agent de la paix, puisqu'il était en uniforme et qu'il conduisait une automobile marquée au nom de la Police de Montréal.

"De ce fait, le lieutenant Duchesne était dans l'exécution de ses fonctions.

"L'allure suspecte des prévenus, l'heure tardive et le transport du magnétophone donnaient certainement le droit au lieutenant Duchesne de procéder à l'arrestation des prévenus.

Les accusés n'ont pas démontré d'après leur témoignage qu'ils avaient raison de s'attaquer à l'officier de police et de refuser d'être conduits au poste sans motif valable.

En conséquence, les accusés sont déclarés coupables de l'accusation telle que portée.

les tribunaux

Le vol dans le métro : Gouda plaide coupable

Après qu'un étudiant de 17 ans l'eut identifié comme étant celui qui lui avait subtilisé $5.80 dans le Métro, Joseph Gouda, âgé de 18 ans, de la rue Saint-Denis, a décidé de se reconnaître coupable, hier après-midi, devant le juge Armand Sylvestre.

Gouda était alors au stade de l'enquête préliminaire et l'étudiant se trouvait dans le box aux témoins lorsque l'accusé a fait des aveux complets.

Le coupable a été incarcéré malgré les objections de Me Auguste Choquette, avocat de la défense, qui aurait désiré, de plus, que la sentence fut immédiatement prononcée.

L'affaire a été finalement reportée au 10 septembre.

Même si Gouda s'est reconnu coupable, sa victime, Christopher Pitt, de Montréal-Nord, a pu néanmoins rendre témoignage et relaté les circonstances de l'attaque dont il fut la victime.

Il a déclaré qu'alors qu'il se dirigeait vers la station de métro Atwater, déambulant près de la Plaza Alexis-Nihon, il a été accosté par deux hommes qui commencèrent par lui demander du feu. Puis, ce fut son argent.

L'étudiant a aussi dit qu'à un certain moment, Gouda lui avait intimé l'ordre, sous la menace d'un couteau, de vider ses goussets. Plus tard, il fut dévalisé de son portemonnaie contenant $5.80 (le porte-monnaie lui fut subséquemment remis). Et finalement, c'est toujours sous la menace du couteau qu'il est monté dans le Métro.

L'accusé et un adolescent ont été "cueillis" à la station Berri-de Montigny.

Lebel, non pas Locas, envoyé à son procès

Un homme de 38 ans, Paul-Aimé Lebel, inculpé d'homicide involontaire à la suite de la mort d'un compagnon de travail, a été cité à son procès aux Assises après avoir subi son enquête préliminaire, mercredi, devant le juge Gérard-P. Laganière.

Une erreur qui s'est glissée dans le titre qui coiffait cette nouvelle de LA PRESSE d'hier laissait croire que M. Edouard Locas, 39 ans, était la personne accusée d'homicide involontaire.

Comme l'article l'expliquait correctement, M. Locas est la victime dans cette affaire.

Port d'armes : accusés à l'examen volontaire

Claude Bernier, âgé de 21 ans, Douglas Sykes, 25 ans, Yves Côté, 21 ans, Jacques Lévesque, 25 ans et Carl Plourde, 22 ans, tous cinq inculpés de conspiration et de possession d'équipement pouvant nuire à la paix publique, ont été cités à leur examen volontaire, la semaine prochaine, après avoir, hier, subi leur enquête préliminaire devant le juge Armand Sylvestre.

Et à ce stade de la procédure, Me Franklin-Delano Shoofey entend présenter une défense.

Côté et Plourde avaient été les deux seuls individus à obtenir leur mise en liberté provisoire sous cautionnement lors de leur comparution. Les trois autres n'ayant pas pu fournir le cautionnement exigé d'eux étaient toujours en détention, hier, et Me Shoofey n'a pas réussi à faire baisser ce cautionnement.

La procédure de l'enquête préliminaire a été de courte durée. Le principal témoin de la poursuite, que Me Maurice Laverdure a questionné, l'agent de police Pierre Gilbert, a déclaré avoir repéré les cinq individus dans une automobile, rue Bishop, dans la nuit du 12 août.

Dans la voiture enregistrée aux prénom et nom de Côté, il y aurait eu un revolver, un chargeur-magasin.

Et dans le blouson de Sykes, il y aurait eu 23 balles et une carte de crédit au nom de Yvan Laferrière. Enfin, Bernier aurait eu un revolver dans sa ceinture.

Cinq ans à Poulin

QUEBEC. (PC) — Maurice Poulin, âgé de 21 ans, de Québec, a été condamné à cinq ans de pénitencier, sous une accusation de vol qualifié. La sentence a été rendue par le juge Paul Roy des sessions de la paix, à Québec.

Dans l'acte d'accusation, on explique que le prévenu a volé des cigarettes et de l'argent pour une valeur de $132 à un citoyen de la vieille capitale. Poulin se serait également livré à des actes de violence.

Accusée de vol de courrier

Inculpée sous sept accusations de vol de courrier, une femme de Pointe-aux-Trembles, Elise Tremblay, âgée de 30 ans, a nié sa culpabilité, hier après-midi, devant le juge Jacques Anctil. Son procès a été fixé au 27 de ce mois-ci et le tribunal, après avoir pris connaissance des circonstances de l'affaire, a libéré la prévenue sur parole en attendant la tenue de son procès.

Mercredi dernier, cette femme se serait emparée de chèques d'allocations familiales, six en tout pour un montant global de $124, après qu'un facteur eut fait la livraison.

Le rapport de la police mentionne que la prévenue aurait commis ces forfaits immédiatement après le passage du facteur qu'elle suivait.

Assemblée des contribuables malgré un décret municipal

La CSN forme un comité d'action politique à Anjou

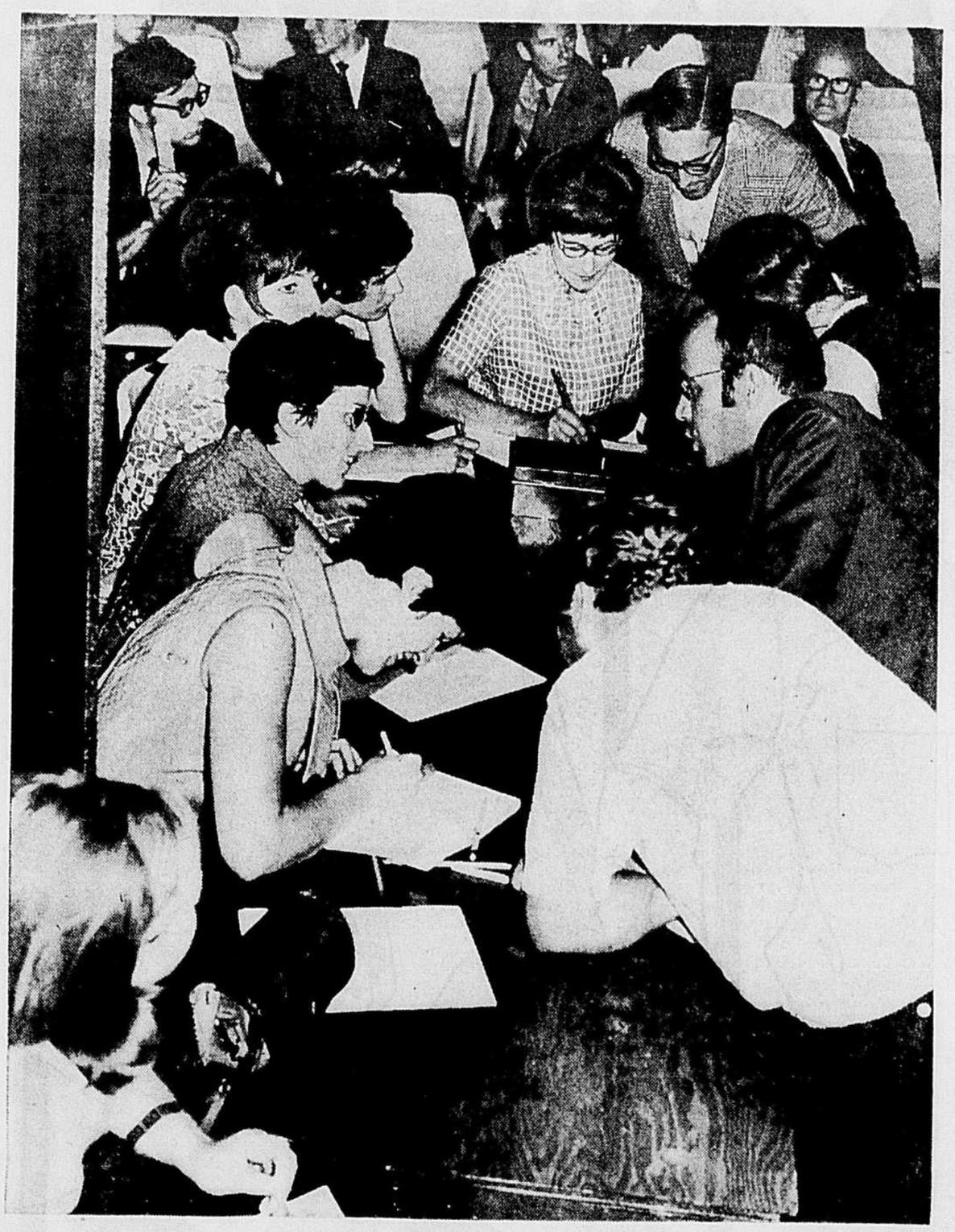


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Ça commence à bouger à Anjou

Des citoyennes et des citoyens d'Anjou ont répondu en grand nombre, hier soir, à l'appel du président du Conseil central de la CSN, M. Michel Chartrand, et se sont inscrits pour faire partie des cadres du Comité d'action politique d'Anjou afin de pouvoir "participer à la chose publique" de façon plus efficace.

par Jean-Claude TRAIT

"Il est très probable que M. Ernest Crépeault démissionne au cours de ces prochains jours. A l'heure actuelle, il est tellement gêné qu'il n'ose même pas se promener ni se montrer dans les rues d'Anjou."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, Me Alain Brabant, président du Réveil d'Anjou, au cours d'une réunion "un peu spéciale" tenue dans un local municipal d'Anjou.

Le lieu de cette assemblée peut étonner à priori. Mais, lorsqu'on sait qu'elle avait été organisée par Michel Chartrand, président du Conseil central de la CSN de Montréal, on comprend pourquoi une telle réunion a eu lieu au Chalet municipal d'Anjou, même si un décret défend formellement de tenir des propos sur la politique municipale dans cette municipalité.

Pas de policiers en uniforme

A ce sujet, M. Michel Chartrand, qui avait loué le local au nom de la CSN, déclarait ouvertement au tout début:

"Les autorités municipales nous ont envoyé une lettre nous indiquant qu'on pouvait parler de n'importe quoi — et même de c..., je suppose — à l'exception de politique municipale. Or, nous sommes en démocratie, et pour le prouver, nous ne parlerons ce soir que de politique municipale. Les policiers municipaux risquent d'intervenir pour nous en empêcher, nous les attendons !"

Cependant, aucun policier en uniforme n'a montré le bout de son nez à cette manifestation. Nous avons quand même aperçu, en civil, le sergent Moriello, directeur de la Sûreté municipale, l'inspecteur André Sainte-Marie et le lieutenant Paul Bégin, de la SQ, qui ont assisté à la réunion sans intervenir une seule fois.

"Un petit bouillon"

"Des affaires comme Ville d'Anjou, poursuit-il, c'est des petits bouillons qui sortent de la soupière. C'est encore bien plus gros à l'échelle provinciale et fédérale. Ceux qui remplissent les caisses électorales pour avoir la mainmise sur les gouvernements sont, à mon avis, beaucoup plus lâches que ceux qui, par idéologie, posent des bombes."

Se calmant progressivement, le leader syndical en vint ensuite au but premier de la réunion: "Le Conseil central de la CSN, expliqua M. Chartrand, a décidé de créer des comités d'action politique dans les municipalités de la province. Nous sommes ici, ce soir, pour vous aider à mettre un de ces comités sur pied. La CSN est disposée à fournir des gens pour collaborer avec les Angevins. Notre aide pourra également être financière; nous ne paierons pas tout, mais on vous aidera."

Des représentants du Réveil d'Anjou, Me Brabant en tête, prirent à tour de rôle la parole à propos du mouvement qu'ils animent depuis quelques jours.

M. Brabant a également donné quelques éclaircissements. Selon lui, il n'y aura pas d'annexion par Montréal, parce que les citoyens n'en veulent pas.

Il a ajouté que l'administration doit être proche des citoyens afin que ceux-ci participent à la chose publique. Ce qui est, toujours selon lui, impossible dans une grosse ville comme Montréal où les citoyens n'ont aucun contrôle sur l'administration de leur ville.

A la fin de l'assemblée, Michel Chartrand demanda à la salle s'il se trouvait des personnes pour former le comité d'action politique d'Anjou. La plupart des femmes présentes se levèrent... suivies peu après de plusieurs hommes.

Prochaines assises à Moncton

L'ACELF : l'avenir de l'éducation repose sur la technologie

EDMONTON (PC) — L'Association canadienne d'éducation de langue française tiendra son prochain congrès à Moncton, Nouveau-Brunswick et le père Clément Cormier, membre de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a accepté de présider le comité d'organisation du congrès.

L'ACELF projette aussi de tenir, dès cet automne, à Toronto, un colloque sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Rappelant que le Congrès avait été tenu à Moncton en 1951, le père Cormier a noté que, comme la dernière fois, il coïncidera avec la saison de la pêche aux homards.

Après avoir admis que la tenue d'un congrès à des milliers de milles du secrétariat d'une association soulevait de grandes difficultés, M. Jean-Marie Beauchemin, sous-ministre associé de l'Education du Québec, a déclaré que le grand mérite du congrès sera d'avoir montré aux délégués que l'avenir, dans le domaine de l'éducation, repose sur la technologie.

L'ACELF ayant voulu être avant-gardiste dans ce domaine, s'est constamment butée à toutes sortes de difficultés. Elle aurait peut-être dû se contenter de moins de prouesses et traiter de la technologie dans l'éducation, tout en visant des réalisations plus faciles à atteindre, a-t-il dit.

Le congrès, qui a débuté lundi et qui s'est terminé hier soir devait marquer un jalon parce que les formes traditionnelles de discussions devaient être remplacées par de multiples démonstrations audio-visuelles.

Malheureusement, dès le départ et tout au long du Congrès, les problèmes techniques ont surgi à tous les pas, de sorte que, de l'avis même de nombreux délégués il n'a eu qu'un succès mitigé.

La commission sur l'enseignement aux adultes en est venue à la conclusion que, dans le domaine de l'enseignement aux adultes, l'éducateur devrait non seulement penser son enseignement en fonction des méthodes modernes d'enseignement audio-visuel, mais qu'il devrait aussi être capable d'utiliser à fond ces méthodes.

Les synthèses des commissions avaient été enregistrées sur ruban video, projeté sur l'écran de la grande salle du congrès.

La commission sur l'école a décidé que, non seulement les enseignants devraient être au courant des méthodes modernes, mais aussi les directeurs d'études, d'écoles et les commissaires. Cette commission a émis le voeu que l'ACELF demande aux différents ministères de l'Education de rendre possible l'emploi des ordinateurs pour les dossiers scolaires et la comptabilité.

L'enfant et la technologie

Notant que l'enfant était plongé dans le monde de la technologie dès son enfance et que l'enseignement devait être un prolongement de la vie privée, la commission sur l'enfant a décidé que la technologie moderne était devenue une nécessité dans l'enseignement.

De nos jours, l'enfant ne se contente plus d'énoncés, il veut agir et la technologie est la réponse à ce besoin d'action, ont dit les membres. Par les nouvelles méthodes audio-visuelles, l'enfant pourra devenir le propre artisan de sa formation.

Les membres ont aussi noté l'anomalie qui fait que dans l'emploi des méthodes technologiques modernes, les enfants étaient souvent plus habiles que leurs maîtres.

Une autre commission a affirmé que, parmi les Canadiens français, ce n'était pas tant le contenu qu'il fallait changer que les structures de l'éducation. Le contenu passera si on permet des échanges entre les groupes, ont dit les membres.

Une autre commission a affirmé que l'école avait été conçue pour une société stable et que les méthodes modernes technologiques remettaient en question le problème même de l'éducation. Par conséquent, une réflexion intense s'impose dans ce domaine.

Sur la contestation, une commission a pensé qu'elle était une manifestation du fait que les élèves croient que l'éducation englobe plus que ce qui se fait dans les écoles et que les maîtres ne sont qu'un seul des nombreux agents de formation comme les parents, les patrons, et l'entourage social.



Le Père Clément CORMIER
Président du comité d'organisation

Quelques accrocs

Un film dont la projection devait servir à plonger les délégués, dès le début, dans le thème du congrès — la technologie au service de l'éducation — s'est perdu en cours de route, oublié dans un entrepôt d'une compagnie de chemin de fer, et est arrivé à Edmonton avec un retard considérable, entraînant un bouleversement de l'agenda.

Colloque sur le problème des toxicomanies

Montréal abrite 15,000 clochards

par Gilles RACINE

Après avoir été la ville aux 100 clochers, Montréal est devenue la ville aux 15,000 clochards.

C'est le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, qui a révélé cette caractéristique de Montréal à l'occasion d'un colloque, hier soir au pavillon des Armes, à Terre des Hommes, sur le problème des toxicomanies.

Sur ces 15,000 clochards, il semble que le corps policier montréalais n'en connaisse véritablement que 5,000 qui sont annuellement arrêtés et qui, pour un, l'a été 32 fois en une seule année.

Il semble également, selon les propos de M. Gilbert et de M. Guy Tardif, chargé d'étude et de planification auprès su service de police de Montréal, qu'environ le tiers de ces citoyens loge dans le secteur des rues Dorchester et Saint-Laurent.

10,000 cas de drogues

A ce colloque sur l'alcoolisme et autres toxicomanies, qui réunissait médecins, psychiatres, juges et avocats, il a été révélé que le corps policiers montréalais traite annuellement de quelque 10,000 cas impliquant soit des drogues, soit de l'alcool.

Ce dernier item est en cause dans 90 p. cent de ces cas. Sur les 10,000 cas la moitié est composée d'éthylisme pur qui ne se retrouve que chez nos clochards.

Le clochard, selon M. Tardif, est, neuf fois sur dix, un homme seul, âgé de 45 ans, issu, trois fois sur quatre, d'un milieu francophone. Un tiers d'entre eux sont illettrés et deux fois sur trois, ils ont une scolarité inférieure à la 7e année. Les statistiques de M. Tardif confirment également l'aspect pittoresque de ces concitoyens. Dans 75 p.c cent des cas, ils s'ont pas de casier judiciaire et ceux qui en ont un ne sont coupables, 8 fois sur 10, que d'infractions contraires à l'ordre public.

MM. Tardif et Gilbert souhaitent pour leur part cesser de s'occuper des clochards qui ont plus besoin d'être dirigés vers des maisons de santé qu'en prison. Ces gens, estiment les deux hommes, devraient être envoyés dans des maisons de santé spécialement conçues pour eux afin d'être traités, lavés, désinfectés et désintoxiqués et o ù ils pourraient apprendre un métier ou du moins se rendre utiles à la société. Ils ne démordent pas de cette idée même si, médicalement parlant, il semble qu'il soit impossible de les désintoxiquer totalement. C'est du moins l'avis qu'a émis hier le Dr André Boudreau, de l'Office de prévention et d e traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies (OPTAT).

Quant à l'usage des drogues chez les étudiants, il semble, selon le Dr Noël Garneau, psychiatre attaché à la clinique d'aide à l'enfance de la Cour du bien-être social, que le phénomène qui implique quelque 7 à 8 p. cent d'entre eux, ait pris naissance chez les anglophones.

Répartition égale

Ledit phénomène est maintenant, semble-t-il, réparti également entre anglophones et francophones, bien que la proportion chez les anglophones soit encore plus forte que chez les francophones si on tient compte de la répartition démographique de la métropole.

Cependant, estime le Dr Garneau, il ne faut pas trop se fier aux enquêtes faites chez les jeunes. Les effets de l'absorption d'une drogue, a-t-il dit, sont causés, pour 60 p. 100, par l'état d'esprit de ceux qui en font usage. On ne peut savoir avec exactitude quelles drogues les jeunes utilisent non plus que la quantité réelle absorbée.

Quoi qu'il en soit, a -t-il dit, le problème de la drogue n'est pas propre aux jeunes et les adultes en font également usage.

Outre la prévention, il n'y a guère de solution à ce problème, semble-t-il; il faudrait, a estimé le psychiatre, envisager une politique d'action sociale pour y mettre fin. Mais le problème de l'absorption de drogues par les jeunes, croit-il, repose à l'intérieur de la famille à cause d'une certaine démission ou absence de responsabilité des parents.

Nouvelle orientation de l'ACELF ?

EDMONTON (PC) — Les délégués au congrès de l'ACELF doivent décider aujourd'hui s'ils acceptent de donner une nouvelle orientation à cet organisme visant actuellement à servir au Canada la cause de la culture et de l'éducation françaises.

Au cours de ses 22 ans d'existence, l'Association canadienne d'éducation de langue française a déjà connu trois "remises à jour" importantes, preuve que l'exécutif s'efforce de la maintenir à la page.

Lors du congrès de l'an dernier, un comité de six membres avait été formé, sous la présidence de M. Claude Beauregard, de Montréal, afin d'étudier quelle orientation donner à l'association pour qu'elle satisfasse ses membres et qu'elle serve le mieux l'éducation.

Au cours d'une entrevue, à l'occasion du 22e congrès tenu à Edmonton, Mlle Hélène Chénier, secrétaire de la Fédération des enseignants de Montréal, membre du comité d'orientation de l'ACELF, a énuméré les raisons militant en faveur d'une nouvelle "remise en cause".

D'abord l'ACELF étant une sorte de fédération, ne possède pas de membres à elle à la base, ses membres sont tous des délégués d'associations. Avec le résultat que les membres des organismes qu'elle regroupe ignorent souvent tout de l'ACELF et de ses réalisations.

"Les façons de fonctionner de l'ACELF ne sont pas les façons de fonctionner habituelles d'aujourd'hui, a-t-elle dit, et s'inspirent plutôt des façons traditionnelles, plus autocratiques, de sorte qu'on ne sent pas là le vent de la démocratie qui souffle dans d'autres organisations.

"L'association doit aussi faire face aux questions que se pose aujourd'hui la société québecoise qui s'interroge de façon très précise sur la nécessité de toutes les associations pancanadiennes."

Notant que ces raisons n'avaient pas été dites explicitement lors de la formation du comité d'orientation, Mlle Chénier a poursuivi :

"Le fait qu'elles n'aient pas été exprimées explicitement est très révélateur. C'est que ces raisons étaient bien connues et bien senties de tout le monde et qu'elles n'avaient même pas besoin d'être exprimées."

Un bureau interprovincial

Après avoir étudié de nombreuses possibilités, le comité d'orientation a finalement recommandé que l'ACELF soit transformée en un bureau interprovincial d'éducation et de culture de langue française, organisme de service dont les structures seraient réduites au strict nécessaire comme dans le cas de certains grands organismes internationaux tels que le Bureau international de l'éducation et l'UNESCO.

Ce bureau conserverait les objectifs généraux de l'ACELF et viserait entre autre à devenir un centre de ressources et de rencontres et à obtenir une forme de reconnaissance sur le plan international comme Agence canadienne faisant autorité en matière d'éducation et de culture de langue française au Canada.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR posséderont un moral très actif et entreprenant; ils seront larges de vues et généreux, d'une intelligence souple et aiguisée, mais parfois un peu distraits et sujets à des caprices. Sur le plan du coeur, ils risqueront souvent de s'emballer trop vite, d'autant plus que les conquêtes seront faciles et nombreuses.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Temps idéal pour voyager; allez voir de vieux amis ou une personne âgée de votre famille. Soyez vivant, éveillé, intéressé à votre avenir. Echangez des idées avec les autres et n'ayez pas l'orgueuil de l'humilité. Faites confiance à l'être qui vous aime.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Avant de vous renseigner, soyez sûr de vous adresser à la bonne source. Faites enquête. Posez des questions; surtout, réglez vos questions financières afin de trouver le repos. Une personne qui vous a déjà aidé a aujourd'hui besoin de vous, accueillez-la avec gentillesse.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Il vous faudra redoubler de perspicacité. Soyez un fin observateur et faites la synthèse des bribes d'informations. Vous aurez peut-être besoin de l'aide d'un ami. Vos efforts seront couronnés. Ce soir, rendez visite à un proche cloué au lit. Relaxez-vous.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Avant de dépenser, soyez sûr que vous en avez les moyens. Une personne qui vous a déjà aidé aura vraisemblablement besoin de vous : ne la repoussez pas. Ayez la foi et ne faites pas de tempêtes dans un verre d'eau. Heureuse issue d'une récente affaire de coeur.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Une ancienne amitié est sur le point de se désagréger; prenez-en conscience sans vous alarmer. Une bonne fortune vous attend, saisissez-la. Soyez prtique et tolérant. Dans le domaine des sentiments : oubliez un vain orgueuil et, au besoin, faites les premiers pas.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous laissez pas borner par des indications superficielles. Agissez à partir de bases solides, puis montrez votre assurance et n'hésitez pas à prendre des risques dont vous aurez mesuré l'ampleur. L'être aimé a l'oeil sur vous: ne le décevez pas.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Des nouvelles réjouiront botre portefeuille. Des amis y joueront possiblement un rôle; n'hésitez pas à relever le gant. Il est temps ou jamais de miser sur vos capacités. Répondez sans tarder à un appel de la part d'un proche. Montrez plus de compréhension à l'être aimé.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

N'oubliez pas que nous nous divertirez mieux si vous faites passer le travail en premier lieu. Aidez vous semblables à s'aider eux-mêmes. Vous possédez un remarquable sens de l'humour, vous avez des talents variés, des dons créateurs; mettez le tout à profit.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Surveillez botre budget de plus près et méfiez-vous des promesses d'argent. On vous demandera votre avis; sachez vous prêter de bonne grâce tout en demeurant modéré et un peu sur la réserve. Ne perdez ni votre temps ni celui des autres. L'être aimé vous observe.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Soyez indépendant d'esprit et d'action. Ne défiez pas le destin, mais soyez confiant dans les domaines qui vous sont familiers. Continuez de faire montre de sens commun. Sur le plan des sentiments, assurez-vous que vous êtes dans la bonne voie avant de vous engager.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Le bonheur peut certes vous venir d'efforts répétés, mais sachez-vous arrêter de temps en temps pour mieux repartir. Exprimez-vous sans crainte à vos supérieurs. Vos proches comptant sur vous et, aujourd'hui en particulier, ils réclament toute votre attention.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Sachez remplir vos promesses et semez la joie autour de vous sans toujours attendre en retour. Botre vieil ennemi, l'extragagance, semble vouloir remonter la tête. Un événement imprévu va probablement arriver; soyez pratique et fouillez les problèmes dans tous leurs détails.

Depuis l'adoption du bill 23

Le Québec a reçu 575 demandes de primes à l'investissement

par Rhéal BERCIER

Depuis l'adoption de la loi au développement industriel régional, mieux connue sous le nom de Bill 23, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a reçu 575 demandes de primes à l'investissement. De ce nombre, 367 dossiers indiquent le montant de l'investissement projeté tandis que 208 n'en font pas état. 85 de ces projets ont été agréés par le ministère et 12 entreprises ont reçu leur premier versement.

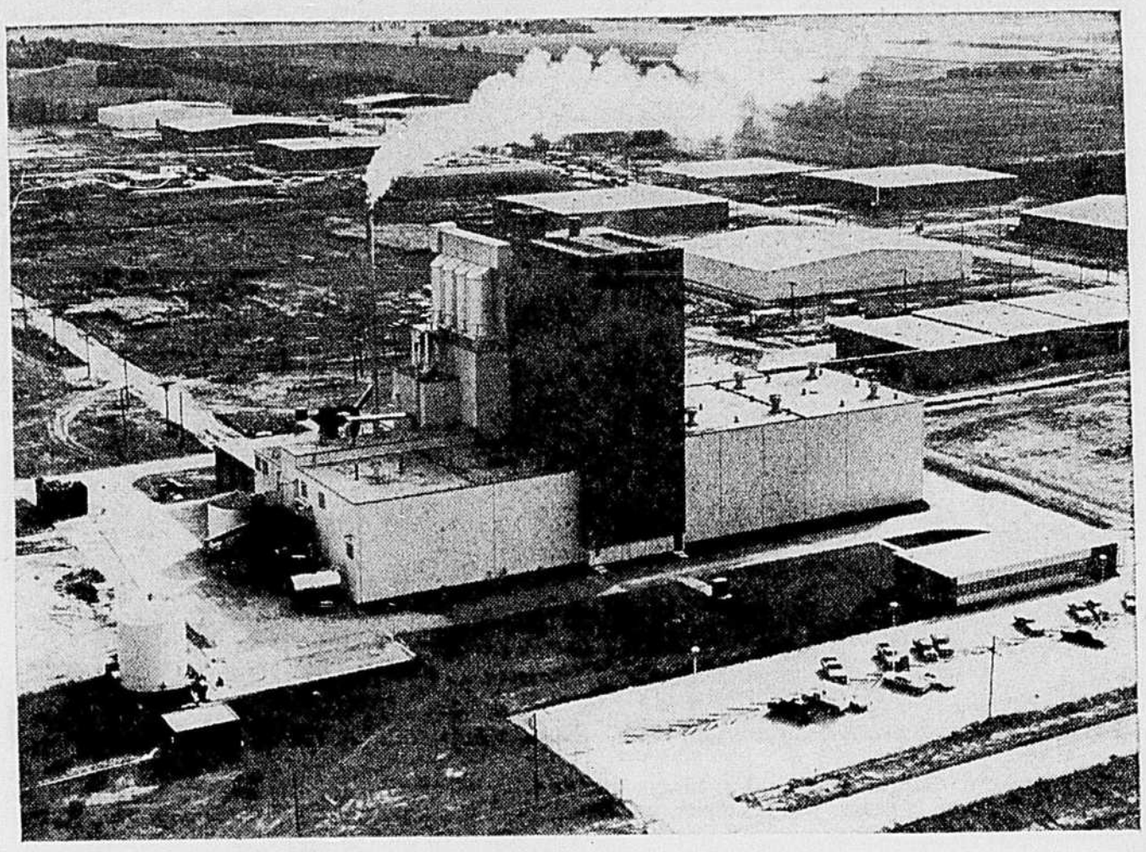
Ainsi, le montant total des investissements projetés se chiffre par $296,902,811, le montant total des primes établi par le ministère, $12,742,467 et le montant total versé sur ces primes, $448,891.

Telles sont les données qui ressortent d'une compilation récente réalisée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et communiquées au représentant de LA PRESSE par son ministre titulaire, M. Jean-Paul Beaudry.

Dans le but de favoriser l'implantation de nouvelles industries et de promouvoir l'expansion des entreprises déjà existantes, l'Assemblée nationale adoptait le 21 juin 1968 la loi des primes à l'investissement.

Afin d'éviter la concentration industrielle dans la région de Montréal, cette loi prévoit l'octroi de primes aux industries qui investiront dans les autres régions du Québec. Les montants accordés par le gouvernement varient en fonction de l'endroit choisi pour l'investissement. L'octroi sera de 40 pour cent ou de 25 pour cent selon la localisation de l'industrie qui veut se prévaloir des dispositions de la loi. En outre, l'investissement minimum doit s'élever à $50,000 et est accordé pour la construction ou l'agrandissement d'usines ou de manufactures, l'achat de machinerie, d'outillage ou d'équipement destinés à l'exploitation d'usines ou de manufactures et à l'exploitation d'usines ou de manufactures.

Depuis quinze mois environ que cette loi est en vigueur, nous avons pu constater qu'elle rencontrait la faveur des investisseurs et qu'elle permettait l'essor industriel de certaines régions du Québec qui semblaient oubliées jusqu'à présent, a souligné M. Beaudry.



Nouvelle distillerie de Seagrams

La nouvelle distillerie de la maison Calvert of Canada, une filiale de Seagrams, inaugurée hier au Manitoba fait partie d'un complexe qui comprend également onze entrepôts de vieillissement. On prévoit que treize autres entrepôts seront prêts en 1970.

Seven-Up crée un nouveau centre de distribution à Boucherville

La société Seven-Up est devenue hier la 24ème entreprise à s'implanter dans le parc industriel Lavoisier, à Boucherville. En effet, cette société américaine construira, au coût de $750,000, son deuxième centre de distribution à Boucherville. Cette usine emploiera de 80 à 85 personnes.

La nouvelle usine servira de centre de distribution pour la rive sud, la région est de l'île de Montréal et la ville de Laval. Seven-Up possède déjà un centre de distribution à Mont-Royal, qui ne se prête plus aux besoins d'expansion de la société. La nouvelle usine occupera 70,000 pieds carrés sur une emplacement de 364,000 pieds carrés de terrain.

En présence du président de Seven-Up Montréal, M. Keith Wallace, du maire de Boucherville, M. Clovis Langlois et des représentants du monde commercial, industriel et financier, le représentant du gouvernement du Québec, M. Paul-Emile Sauvageau, adjoint au ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a procédé à la traditionnelle cérémonie de la première pelletée de terre, inaugurant ainsi les travaux.

L'adjoint au président de la société Seven-Up, M. Fred Haynes a fait observer que l'implantation de cette usine à Boucherville s'appuie sur les prévisions d'accroissement de la population, de l'accès routier facile et développée de cette ville, des tests favorables de résistance du sol, de la proximité des voies ferrées et, enfin, sur le coût raisonnable du terrain.

Cette réalisation, a déclaré M. Wallace, s'inscrit dans un vaste programme d'expansion de Seven-Up pour la région de Montréal.

Seagrams ouvre au Manitoba une importante distillerie

par Francine CHAREST
envoyée spéciale de LA PRESSE

GIMLI, Manitoba — La distillerie la plus moderne au monde, construite au coût de $18.7 millions, a été officiellement inaugurée hier, à Gimli, au Manitoba, par le président de la Distillers Corporation — Seagrams Limited, M. Samuel Bronfman.

La nouvelle usine, qui sera exploitée par Calvert of Canada Limited, filiale en propriété exclusive de Seagrams, produira 6.5 millions de gallons de whisky annuellement, dont environ 75 pour cent seront exportés aux Etats-Unis et autres marchés du monde.

Selon le président de Calvert, M. Charles R. Bronfman, la nouvelle distillerie apportera un montant appréciable de devises étrangères au Canada. Il a souligné que les exportations de spiritueux, presque en totalité de whisky canadien, atteindraient environ $250 millions cette année. Elles se situent ainsi au troisième rang parmi les exportations canadiennes de produits manufacturés.

De nombreuses personnalités assistaient à l'inauguration de l'usine, dont le premier ministre du Manitoba, M. W. R. Schreyer, d'autres membres du conseil des ministres et de l'Assemblée législative, et un grand nombre d'hommes d'affaires.

La nouvelle usine apporte à l'économie du Manitoba une contribution qui dépasse $3.5 millions. De plus l'usine permet la création au début de soixante-quinze nouveaux emplois, et ce nombre devrait augmenter graduellement, déclare-t-on. Les salaires distribués annuellement devraient dépasser, au début, $500,000.

La maison Calvert a également offert aux fermiers du Manitoba une prime de 25 cents le boisseau. On estime que la consommation annuelle de l'usine en seigle, maïs et orge atteindra 1,800,000 boisseaux. L'usine fonctionnera sept jours par semaine.

Traitement des eaux usées

Une installation ultra-moderne de traitement des eaux usées a été montée pour retirer tous les solides en suspension avant que l'eau ne soit renvoyée, pure et potable, dans le lac Winnipeg. Cette installation peut traiter 500,000 gallons par jour.

La capacité de production de l'usine de Gimli égale celle des installations les plus grandes des sept distilleries canadiennes du groupe Seagram.

La maison Seagrams a des usines dans quatre autres provinces canadiennes, dont deux au Québec, à LaSalle et Beaupré.

Québec terminera bientôt son projet de loi sur la protection du consommateur

par Marc-Henri COTE

Le ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives se préoccupe depuis sa fondation de la protection des consommateurs, a commenté le sous-ministre, Me Louis-Philippe Bouchard, c.r. Il a donné son avis sur un système de contrôle éventuel des achats à crédit au Canada, tel qu'évoqué par un membre du comité des finances de la Chambre des Communes.

Un projet de loi sur la protection des consommateurs sera bientôt parachevé à Québec et il est probable qu'il soit présenté à la prochaine session de la Législature.

Depuis avril, des consultations ont eu lieu entre le ministre de la Consommation et des Sociétés, M. Ron Basford, des ministres provinciaux et d'autres personnes au sujet de projets qui ont trait aux consommateurs et aux sociétés.

Les porte-parole de ce ministère à Ottawa, n'ont pas voulu préciser la nature de l'un ou l'autre de ces projets.

On a fait remarquer toutefois que les amendements récents à la loi des banques et à celle des petits prêts sont de nature à favoriser la protection des consommateurs. Toutefois, tout statut de protection du consommateur au palier fédéral devra revêtir une portée générale, puisqu'il faut préciser les domaines qui sont de juridiction provinciales et ceux, moins nombreux, qui relèvent de l'autorité fédérale.

Il y a recherche d'action commune, de procédure à établir, a noté Me Bouchard, mais il faut forcément conclure en ce moment qu'aucun statut provincial de protection du consommateur n'existe vraiment, au Québec.

Le rapport Parizeau mentionne la création éventuelle d'un Office de protection des consommateurs qui devrait être rattaché au ministère des institutions financières, compagnies et coopératives. Les suggestions du rapport Parizeau au sujet de la protection des consommateurs sont assez nombreuses, leur mise en vigueur relèverait assurément du ministère des institutions financières, avec la collaboration d'autres ministères.

Ce sont d'ailleurs les représentants de ce ministère qui ont eu des entretiens avec ceux d'Ottawa.

Selon Me Bouchard, il y a deux façons de protéger les consommateurs, soit directement, soit par l'influence exercée sur la structure des sociétés, leur organisation financière. Quand les sociétés seront encadrées d'une réglementation appropriée, toute la population en bénéficiera, a ajouté le sous-ministre des institutions financières.

Au nombre des conclusions du rapport Parizeau notons la définition du rôle d'un Office de la protection des consommateurs: diffusion de renseignements sur les lois de protection du consommateur; subvention à la publication de renseignements sur les produits; attention portée aux plaintes des consommateurs.

Ligne de transmission entre l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick

AUGUSTA (PA) — La Commission des services publics du Maine a autorisé la compagnie Maine Electric Power de construire une ligne de transmission de 345,000 volts entre Wiscasset et le Canada.

Cette ligne, souligne la commission, deviendra un jour "une super-autoroute pour le débit d'énergie électrique dans les deux directions".

Maine Electric est une nouvelle société composée de 13 compagnies d'énergie électrique qui financeront la construction et partageront l'énergie électrique que la ligne amènera du Canada. D'autres sociétés pourront se joindre à eux plus tard.

Actuellement, une ligne semblable est en construction dans l'ouest de Wiscasset par la société Maine Yankee Atomic Power, ligne qui transmettra de l'énergie de la génétrice d'énergie nucléaire actuellement en construction à Wiscasset, sur la côte du Maine.

La ligne de transmission avec le Canada alimentera la Nouvelle-Angleterre jusqu'au moment où la station de la société Maine Yankee entrera en service en 1972. Le coût du projet est estimé à $20,000,000.

L'épargne forcée ne semble pas envisagée

Le gouvernement québécois instituera-t-il des programmes destinés à lui procurer des revenus supplémentaires par le moyen de l'épargne forcée? La formule a eu cours pendant la dernière grande guerre.

Dans les milieux du gouvernement la question ne semble avoir qu'une valeur spéculative. M. André Gauvin, sous-ministre du Revenu, a souligné pour sa part que le ministère n'a pas été pressenti de l'application éventuelle de telles dispositions; la perception devrait logiquement être confiée au ministère du Revenu.

Le gouvernement financerait ainsi des émissions d'obligations, par déduction à la source. L'intérêt serait versé chaque année. Le rapport Parizeau ne mentionne pas de projet du genre, mais suggère au gouvernement d'émettre des obligations indexées au coût de la vie et des obligations dont le rendement serait exempt d'impôt provincial.

Tout mode d'épargne forcée a pour effet de réduire la masse monétaire ou le numéraire en circulation.

Par conséquent, il est possible de cette façon de freiner l'inflation, tout au moins dans une certaine mesure.

Certains sondages éclair dans le public, à Québec, ont permis de capter un éventail d'opinions, dont la plus unanime a trait au manque de disponibilités dans les goussets de nombreux contribuables qui n'ont vraiment rien de plus à rendre après avoir soldé l'impôt.

La prime d'assurance-maladie au Manitoba sera réduite de 90 pour cent dès septembre

(De notre envoyée spéciale)

GIMLI, Manitoba — La prime que paient les Manitobains pour le plan d'assurance-maladie actuellement en vigueur dans cette province sera réduite de 90 pour cent à partir du mois de septembre. C'est ce qu'a annoncé pour la première fois, hier, M. Ed Schreyer, premier ministre du Manitoba, à un groupe de journalistes, à l'issue de l'ouverture officielle de la nouvelle distillerie de Calvert of Canada Ltd., à Gimli.

M. Schreyer a précisé que les frais du plan d'assurance-maladie seraient répartis sous forme d'impôt additionnel aux citoyens qui ont des revenus supérieurs à $8,000 par année, soulignant que le coût d'une mesure sociale telle que l'assurance-maladie devait être absorbé par les gens qui ont la capacité de payer.

Cette décision est révélatrice de l'idéologie auquelle se rattache la nouvelle administration du gouvernement NPD. Alors que l'ancien gouvernement de la province était conservatrice, a dit M. Schreyer, notre administration, sans être socialiste, sera réformiste en même temps que sociale-démocrate et libérale.

Le premier ministre a également fait part de son intention de se rendre à Montréal, le 31 septembre prochain, pour y rencontrer plusieurs représentants du monde financier de la métropole dans le but de promouvoir la vente des obligations de sa province.

A ce sujet, il a noté que les obligations du Manitoba sont mieux cotées sur le marché que celles de la Nouvelle-Ecosse et de la Saskatchewan, leur rendement étant de 8 à 8¼ pour cent. Le premier ministre ou son ministre des Finances se rendra d'ailleurs à New York au mois de février, pour le même motif.

M. Schreyer n'a pas caché que le récent changement de gouvernement avait créé une certaine méfiance dans le milieu de la finance, dans la première semaine suivant l'élection, mais que tout était maintenant rentré dans l'ordre.

Il espère du même coup attirer dans sa province les investissements privés mais veut également encourager les investissements mixtes. Parlant de l'aide que peut apporter son gouvernement à l'implantation de nouvelles industries, M. Schreyer a précisé que si la participation gouvernementale doit dépasser 60 pour cent des investissements privés, il valait mieux créer une entreprise publique.

En ce qui concerne le problème de la mévente du blé et de l'attitude de M. P. E. Trudeau, face à cette question, M. Schreyer est d'avis que le premier ministre du Canada n'en était pas suffisamment informé, tout comme il n'est pas assez au courant des problèmes de l'Ouest et des problèmes agricoles en général.

REPRESENTANT TECHNIQUE

POUR LE QUEBEC ET LES MARITIMES AVEC BUREAU A MONTREAL

Pour la vente de la Chip-N-Saw et de l'équipement connexe pour moulins à scie. Son ouvrage consistera à visiter les moulins à scie et le personnel de leur siège social pour la vente de Capital Equipment. Homme de plus de 30 ans de préférence, ayant une préparation et une expérience techniques. Il serait préférable qu'il soit bilingue. Il suivra un programme de préparation à notre usine de Vancouver au besoin. Excellents avantages sociaux, salaire et commission. Auto fournie. Discrétion assurée aux réponses donnant un résumé complet de l'instruction, l'expérience ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone, adressées à

Case 10659, La Presse

Des entrevues seront fixées pour les 5 et 6 septembre à l'hôtel Château Champlain, à Montréal.

DEUX IMPORTANTS COURTIERS D'ASSURANCES S'UNISSENT

REED SHAW OSLER LIMITED et **MORGAN INSURANCE SERVICES LTD.**

annoncent la fusion des deux firmes

La nouvelle société sera désormais connue sous la raison sociale de

REED SHAW OSLER LIMITED

et aura ses bureaux au

759 carré Victoria, téléphone 842-8731

Ce fusionnement va permettre d'assurer à la clientèle des deux firmes des facilités accrues du fait qu'elle pourra bénéficier des services d'un plus grand nombre de spécialistes dans tous les domaines.

REED SHAW OSLER LIMITED

TORONTO — MONTREAL — LONDON
WINNIPEG — REGINA — SASKATOON
CALGARY — EDMONTON — VANCOUVER

Nominations à la Dominion Dairies



T. H. BAULAND — FRANK M. WARNOCK — JOHN W. MOONEY — ZOLTAN D. SIMO — CARL E. McMONAGLE

John M. Steiner, président de la **Dominion Dairies,** annonce les nominations suivantes :

T. H. Baulad a été nommé vice-président senior. Il occupait auparavant le poste de vice-président, ventes et commercialisation. Frank M. Warnock devient vice-président, ventes et commercialisation. M. Warnock était auparavant dirceteur des services de commercialisation à la Scott Paper Company.

John M. Mooney a été nommé directeur, ventes aux magasins. Il agissait auparavant à titre de directeur des ventes, district de Toronto. Zoltan D. Simo a été promu au poste de directeur des ventes et directeur général, district de Toronto. Avant cette promotion, M. Simo était directeur de l'exploitation, district de Toronto.

Carl E. McMonagle a pris sa retraite, après 44 années de service avec la compagnie. Au moment de sa retraite, il était directeur de la commercialisation.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
Abitibi	1449	$93⅜	91¼	93⅛	+ ⅛
Acklands	z101	$13¾	13½	13¾	
Acres Ltd	z25	$17	17	17	
Agratec I	250	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Alta Gas T	100	$43¾	43¾	43¾	+ ⅛
Alta G D p	75	$123	122	123	+ 1
Algoma St	1050	$16	15⅝	15⅝	— ¼
Alcan	100	$29¼	29¼	29¼	
Almin 2p	z20	$35	35	35	
Aquitaine	1125	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ¼
Argus C pr	1100	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Atco Ind	3300	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Atl Sug A	100	$14⅜	14⅜	14⅜	
Atl Sug wts	200	240	240	240	
Bank Mtl	585	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Bank N S	281	$22⅞	22¼	22¼	
Beaver L	100	$15¼	15¼	15¼	
Beaver A	250	$14½	14½	14½	
Becker B p	700	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Beldng Wt	600	530	525	530	+ 5
Bell Canad	1026	$44¼	44⅛	44⅛	— ⅛
Block Bros	225	$7	7	7	+ ¼
Bramalea	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
BC Forest	50	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅜
BC Frest p	50	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
BC Sugar	920	$17⅜	17¼	17¼	— ¼
Brinco	360	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Burns Fds	z50	$24⅜	24⅜	24⅜	
Calvrt Dle	200	110	105	110	+ 5
Campeau	z50	$6¾	6¾	6¾	
Can Malt	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Can Malt p	1000	90	90	90	
C Packrs	350	$15⅞	15¾	15¾	
Can Perm	100	$11¾	11¾	11¾	
Cdn Brew	900	$9⅜	9⅜	9⅜	
C Brew Ap	175	$30¼	30¼	30¼	
C Brew Bp	100	$36½	36½	36½	— ¾
Cdn Equty	z50	$9⅞	9⅞	9⅞	
C Curtis	600	115	110	115	+ 5
Cn Food 2p	25	$40	40	40	— 2
C Hydro	z30	$18	18	18	
C Imp Bank	140	$19¼	19¼	19⅞	
C Ind Gas	1125	$10¼	10	10	— ¼
CIL	z75	$14¼	14⅛	14⅛	
C Intrurb p	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
CP Inve pr	z135	$33½	33¼	33¼	
CP Inve wt	1780	860	855	855	— 5
CPR	1471	$73½	73	73⅜	+ ⅜
C Refract	200	$13¾	13½	13¾	+ ½
Cdn Tire A	205	$58⅛	58	58	
C Utilties	200	$38	38	38	
Cantend A	250	$9	9	9	+ 3
Carrier JD	200	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Chemcell	1350	$10	9⅞	10	
Cominco	755	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
Compr Ap	500	$12	12	12	+ ⅜
Con Bath	215	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Con Bath w	100	260	260	260	
C Bath 68 w	300	905	905	905	— 20
Con Bldg	100	240	240	240	+ 10
Con Distrb	125	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Cons Ga	270	$17	16⅞	17	+ ¼
Coronatn	100	170	170	170	— 15
Crain R L	275	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Crestbrk	z20	$13⅜	13⅜	13⅜	
Crwn Trst	z5	$61	61	61	
Crush Intl	230	$10¼	10	10	— ⅛
Cumming	250	$11	11	11	— ⅛
Cygnus A	1700	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Dale-R	z25	$12¼	12¼	12¼	
Distl Seag	400	$49⅜	49⅜	49⅜	+ ⅛
D Bridge	z100	$14	14	14	
D Citrus	100	$8	8	8	
Dofasco	400	$22¼	22¼	22¼	
Dom Store	775	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Domtar	500	$13	13	13	
D Textile	100	$14⅞	14¼	14¼	
Dylex Div	130	$13	13	13	— 1
Dylex D A	300	$12¼	12	12	— ¼
Eddy Mtch	100	$27	27	27	+ 2
Exquite w	700	32	32	32	
Fairbnk M	125	$8½	8½	8½	+ ½
Falcon	889	$126⅝	126¼	126⅝	+ ¼
Fa Play w	z90	325	325	325	
Fed Grain	z50	$6¼	6¼	6¼	
Fibre	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Ford Cnda	225	$58½	57¼	58½	+ ½
Gen Distrb	100	$13¼	13¼	13¼	
GMC	z4	$78	78	78	
Gdn Mang	2000	$11½	11½	11½	— ¼
GL Paper	50	$25	25	25	
GL Power	z50	$20⅜	20	20⅜	
Greyhnd	1100	$12¾	12¼	12¾	+ ⅛
Guar Trst	400	$10¼	10¼	10¼	
Gulf Can	260	$19	19	19	— ¼
Halifax D	900	215	215	215	
Hardee	2900	105	100	100	
Hard Crp A	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Harlequin	z50	$7⅛	7⅛	7⅛	
Harveys F	320	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Hawker S	200	370	370	370	— 10
Home A	800	$70	69⅞	70	+ 1⅛
Horne Pif	500	350	350	350	
H Bay Co	1200	$17⅝	17⅝	17⅝	
HB Oil Gas	188	$37¾	37¾	37¾	+ ¼
Hunter D	250	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Huron Erl	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Husky Oil	700	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Imp Oil	1818	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
Imp Tob	z30	$12	11¾	11¾	
Indusmin	z40	$14½	14½	14½	
Ind Accep	110	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Ingersol A	235	$31	28¼	31	+ 2½
Inglis	z30	$12¾	12¾	12¾	
Inland Gas	330	$12⅜	12⅜	12⅜	
Inspiratin	100	105	105	105	+ 5
Intrmetco	z50	$5⅝	5⅝	5⅝	
IBM	z3	$369	369	369	
Int Nickel	2078	$38	38	38	+ ⅛
Int Util	345	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Int Util A	130	$30¾	30¾	30¾	— ½
Int Div	100	315	315	315	
Intpr Pipe	1225	$18⅛	18	18	
Intpr Steel	100	470	470	470	— 5
Intpr Stl pr	200	$17½	17½	17½	
Inv Grp S p	1350	$24¾	24¾	24¾	
In Ovrseas	25	$42½	42½	42½	+ 1⅞
Irwin Toy	100	$15⅛	15⅛	15⅛	
ITL Ind	200	$17½	17½	17½	+ ⅛
James Stl	500	58	73¼	73¼	— ¼
Jefferson	325	$16⅛	16⅛	16⅛	
Jockey C	200	485	485	485	
Jockey rt	7250	5	4	4	
Koffler	455	$11¼	11¼	11¼	
Lafarge	1000	$11	10½	11	
LOnt Cem	200	345	345	345	— 5
Lau F 2.00	z50	$21¼	21¼	21¼	
Leigh Inst	200	46	46	46	+ 1
Lob Co B	z50	$6½	6½	6½	
Lob Co pr	215	$31½	31½	31½	
Loeb M	z25	$7½	7½	7½	
MB Ltd	300	$32¾	32¾	32¾	
Magnetics	100	235	235	235	
Malor H D	100	250	250	250	
M Lf Mills	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Maritime	z4	$17	17	17	
Mass-Fer	700	$17¼	17¼	17⅞	
McLaghln	200	$12	12	12	
MLW Wor	z50	$13⅞	13⅞	13⅞	
Molson B	z20	$19⅜	19⅜	19⅜	
Mon Inv	134	$125	115	125	+ 20
Moore	320	$33⅛	33	33⅛	
Mrphy pr	25	$25½	25½	25½	+ ½
Neonex I	110	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
N Provid D	500	150	150	150	
Noranda	150	$32¾	32⅝	32⅝	— ⅛
Nor Ctl G	1180	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Nor Ctl 65p	150	$37	37	37	
Nor Ctl B p	310	$34	33⅛	34	+ ½
NS L P	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Orlando R	425	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
OSF Ind	940	$18¾	18⅛	18⅜	— ⅛
Oshawa A	450	$28	28	28	
Overland	524	$9½	9½	9½	— ⅛
Pac Pete	125	$32½	32½	32½	
Peace Riv	700	460	455	460	
Pembina	125	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Penningtns	200	57	7	7	
PC Jwl A	100	$22	22	22	+ ¾
Petrofina	z3	$18⅜	18⅜	18⅜	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
Pitts Eng	150	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Prem Iron	500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Price Com	100	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
QN Gas	z50	$18⅛	18⅛	18⅛	
Realty C	800	400	400	400	+ 15
Reed Osir	325	$20½	20½	20½	— ⅛
Reifman A	z1	$12¾	12¾	12¾	
Revenue	6670	345	330	345	+ 5
Ronald Fd	z30	$20	20	20	
Rothman	500	$20¼	20	20	— ½
Rothm A p	100	$90	90	90	+ ½
Royal Bnk	416	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Royal Trst	z10	$23¼	23¼	23¼	
Sayvette	2750	$7⅞	7¾	7⅞	
Scot York	100	$20½	20½	20½	
Seaway M	500	$11½	11½	11½	
Seaway pr	800	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Seaway wt	z25	230	230	230	
Shaw LE A	400	$9¼	9	9¼	+ ½
Shaw Pipe	100	$13	13	13	
Shell Inv w	1603	$11	10⅞	11	+ ⅞
Shell Can	1010	$25	24½	25	+ ½
Shulily's	100	$8	8	8	
Simpsons	414	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Simpson S	79	$26	25¾	26	
Skyline H	625	$8½	8½	8½	+ ⅛
Slat Steel p	z10	$14½	14½	14½	
Southam	z4	$58½	58½	58½	
Steel Can	2055	$22¼	22	22¼	
Suptst com	z20	$8¼	8¼	8¼	
Texaco	25	$26½	26½	26½	— ⅛
Texaco pr	z1	$62½	62½	62½	
Toromont	100	200	200	200	
Traders A	320	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Tr Can PL	z10	$37⅜	37⅜	37⅜	
Trans Mt	100	$15	15	15	+ ⅛
Trans PPL	z50	$15⅞	15⅞	15⅞	
Trizec Crp	2100	160	155	160	
Trizec wt	700	65	63	65	+ 3
Un Gas	784	$14	13⅞	14	— ⅛
UGas B pr	100	$47¼	47¼	47¼	— ¼
U Corp B	100	$16¼	16¼	16¼	
Vascan	2050	$7⅜	7	7⅜	
Venpower	200	80	80	80	
Versatil A	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Vic G Tr	100	$17	17	17	
Villcentre	100	58	8	8	+ ⅛
Vulcan	750	$8½	8¼	8½	
Walk GW	135	$40⅞	40⅞	40⅞	
Wstburne	100	$13	13	13	
Westc'st	z15	$27½	27¼	27½	
West Ind	200	210	210	210	— 15
W Pacific	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Weston	200	$21⅛	21⅛	21⅛	
Woodwd A	z25	$16¾	16¾	16¾	
Zellers	100	$10¾	10¾	10¾	
Zenith	900	205	205	205	— 5

MINES

Akaitcho	z300	70	70	70	
Ang Ruyn	2700	110	105	110	+ 5
Ang U Dev	1000	79	79	79	+ 2
Armore	7000	19	19	19	— 1
Asoc Porc	3000	32	32	32	+ 1½
Bankeno	195	690	690	690	
B-Dqu	1500	23	23	23	
Bethlm	1185	$15½	15⅜	15½	+ ⅜
Bl bay	12500	15	14½	14½	— ½
Bralorne	300	280	275	275	— 5
Brunswk	1100	675	675	675	+ 5
Bunker H	500	12½	12½	12½	— 1
Cam Mine	4300	51	51	51	+ 1
C Tung	3200	153	150	150	— 3
Can-fer	500	300	300	300	
Casslar	710	$17¾	17½	17¾	+ ¾
Cent Pat	300	196	196	196	
Chestrvlle	1000	19½	19½	19½	— ½
Coch Will	z300	83	83	83	
C Shawkey	3000	72	72	72	
CHall e	3000	51	51	51	
C Morisn	700	560	550	560	+ 15
C Rambler	700	90	90	90	— 1
Coprcorp	1000	44	44	44	+ 1
Cop Fields	400	175	175	175	— 1
Coulee	7000	27	27	27	
Crowbank	500	23	23	23	
D'Eldona	6100	90	85	86	+ 1
Denison	160	43	43	43	+ ½
Discovry	700	175	175	175	
Dome	151	$55½	55½	55½	
Dynasty	150	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
East Sull	100	760	760	760	
Fort Reinc	1900	125	123	125	+ 2
Goldray	z50	255	255	255	
Gortdrm	200	435	435	435	
Granduc	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Gulch	3000	21	21	21	+ 2½
Gunnar	z50	165	165	165	
High-Bl	170	365	365	365	— 5
Hollinger	z20	$29½	29½	29½	
Huds Bay	z10	576	76	76	
Int Mogul	135	19	19	19	+ ¼
Iso	5500	228	225	225	
Joutel	1100	125	123	124	+ 1
Kam Kotia	2900	335	325	330	+ 5
L Dufault	100	760	760	760	+ 10
LL Lac	1000	300	300	300	
Lytton M	z20	340	340	340	
Madeline	z25	505	505	505	
Madsen	100	180	180	180	
Man Bar	2000	130	130	130	
Mattgmi	425	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
M Adam	19500	120	110	120	+ 10
Mc Intyre	100	$115½	115½	115½	+ ½
Mentor	1000	100	100	100	+ 6
Min-Ore	2000	15	15	15	
Moneta P	500	110	110	110	— 5
Mt Wright	1000	21	21	21	
Multi-Mi	500	112	112	112	
Newconx	z50	715	715	715	
N Goldvue	500	9	9	9	
N Harri	500	10½	10½	10½	— ½
N Imperal	3500	310	305	310	
Norbaska	500	28	28	28	
Norlex	5000	36	35½	35½	— 1
Northgat	500	$14⅞	14⅞	14⅞	
Opemska	573	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Orchan	300	395	395	395	
Patino	1215	$36½	36	36	+ ½
Pce Expl	600	110	110	110	
Pick Crow	500	45	45	45	
Placer	250	$37	36¾	36¾	— ½
Pure Silv	100	330	330	330	
Que Chib	1500	36	36	36	— 1
Q Mattgmi	2000	108	106	108	+ 4
Rio Algom	15z0	$18⅜	18¼	18¼	
Roman	500	$13	13	13	+ ¼
Satellite	1000	25½	25½	25½	— 1½
Sherritt	6500	$14⅜	14¼	14¼	+ ⅛
Silvmq	2000	32	31½	31½	— 1½
Steep R	725	550	550	550	— 5
Sullivan	400	760	760	760	
Sunburst	2000	9½	9½	9½	+ ½
Teck Cor A	200	790	785	785	— 15
Teck Cor B	720	725	725	725	
Texore	1000	21	21	21	+ 1
Tex-Sol	500	68	68	68	+ 6
Tombill	2600	145	145	145	— 2
Torbrit	700	95	95	95	— 3
Tormont	1000	7	7	7	— 1
Trin Chib	1000	30	30	30	
U Asbestos	100	525	525	525	— 25
West Mine	500	310	310	310	— 5
Wilco	8000	38	36	37	
Wr Harg	100	240	240	240	— 10
Yk Bear	1300	875	870	875	+ 10
Zulapa	2000	15	15	15	

PETROLES

Alminex	200	625	620	620	+ 5
Asamera	1025	$28	28	28	+ ½
Banff	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Bralsa	800	530	520	530	
CS Pete	100	790	790	790	+ 5
C Dehi	100	645	645	645	— 5
C Homest p	100	44	44	44	— 3¼
C Ll Pete	300	140	136	136	— 1
Cdn Sup O	150	$34½	34½	34½	
Cdn Tricnt	z12	$10½	10½	10½	
Cent Del	1515	$14	13½	14	+ ⅜
Charter Ol	400	$11½	11½	11½	
Clark Can	600	420	415	420	— 5
C East Cr	200	475	475	475	+ 20

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variation 21 août	+0.18	+0.96	—0.24	—3.26
Clôture 21 août	173.29	182.77	104.79	239.15
Haut — 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas — 1969	164.25	159.92	97.85	207.67

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Delta Electronics Ltd	$0.05 sa.	15-9-69	26-8-69
Denison Mines Ltd	$.35 tr.	12-9-69	29-8-69
Imperial Oil Ltd	$0.12½tr.	30-9-69	2-9-69
La Luz Mines	$0.25 int.	15-9-69	2-9-69
Western Broadcasting	$0.12 tr.	30-9-69	29-8-69

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

1, 1er juillet	1970	97¾	98¼
7¼, 1er avril	1974	99½	100½
11¼, 1er juin	1976	78	79
11¼, 1er sept	1972	91	91¾
8¾, 1er oct.	1970	98¾	99¼
7, 1er avril	1973	97	97¾
7¼, 1er avril	1972	96	96
8¼, 1er dec.	1973	94¼	95½
8½, 1er octobre	1975	88	89
8½, 1er aout	1980	84	85
8½, 1er sept	1983	74¼	75
8¼, 1er mai	1990	76	77
8¾, 1er sept	1992	81½	82½
8½, 1er octobre	1995	89½	90¼
8½, 15 dec.	1969	99½	100
CN 5½, 15 dec.	1971	94	95
CN, 4, 1er fev.	1981	70¼	71¼
CN, 5, 1er oct.	1987	74	75½
CN, 5¾, 1er janv.	1985	82	83
Perpetuel	—	42	45

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMPC,7¼,15 mars	1990-93	90½	92½
4¼, 1er sept.	1972	91¼	91¾
Mryd, 1er aout	1989-93	89	91
NB 7¾, 2 juil.	1988	87	89
Terren 7½, 15 fev.	1968	87	89
NE,4¼, 15 juin	1968	93½	94½
IPE 7½, janv.	1988	88½	90½
Ont Hy 7¾ m	1988-94	97	98
Que 7½, 15 jan.	1985-88	87½	89½

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er jan	1988	83	85
Tor Met 7¼, 1er m	1988	90½	92

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	90
Alg Steel 8¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1988	93½	95½
Alum of Can 4½	1973	86	88
CP, 5,	1983	74	76
Can Cement 3¾,	1975	80	82
Datmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7⅜	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1954	84	86
Noranda 7½	1988	94	96
Raymar 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Ray Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 4¾	1973	90	—
Eaton 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	—
Weston G 6¾	1987	84	86

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas 5¾	1985	75	77
Angl. Ca Te 6	1983	83	—
B.C. Tel, 6¾	1989	81	83
Bell Tel 5¾	1964	76	78
Bell Tel 8	1977	100	100½
Bell Tel 6¾	1992	82	84
Calg Power 7½	1988	90	92
Can. Elec. 4	1972	84¼	86¾
Consum Gas 5	1978	78	80
Consu. Gas 6½	1979	87	89
Marit. Elec. 7¾	1987	94	—
Nfld LandP 7¾1988		90½	92½
North C Gas 8	1969	89	92
Que. Nat. G.7	1990	81	84
Que. Tel 7	1989	82	84
Phipeline 5.85	1987	75	77

CONVERTIBLES

W. Coast 5½ Ex-C	1988	93	95
Simpson's 5½	1979	148	—
TC Pipeline 5	1989	97	99

du parquet de la bourse

Ton inchangé à Montréal, N.Y. en hausse

La tendance est inchangée ce matin par rapport à la veille à la **Bourse de Montréal** où les écarts des cours évoluent restent étroits et irréguliers. L'indice combiné est inchangé à 171.98.

Shell Canada à 25 et Canadien Pacifique à 73½ progressent de ½ point chacun et Home Oil "A" de ¼ à 69¼.

Imperial Oil à 18⅝ et Scott-LaSalle à 25 se replient de ¼ chacun et Husky Oil et Trans-Mt. Pipeline de ⅛ chacun à 17⅜ et 14⅞ respectivement.

Parmi les minières à la Bourse Canadienne, Devils Elbow, la plus active, gagne 1 cent à 22 cents et Mid-Chibougamau 3 à 77 cents. Mt. Pleasant perd 1 cent à 41 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours progresaient légèrement ce matin au début de la séance de la Bourse de Toronto.

Eddy Match a grimpé de 2 cents à 27 ; Pembina a avancé de ⅜ à 27⅛ ; Inco a gagné ¼ à 38 ; et Falconbridge a gagné ⅛ à 126½H.

Gulf Canada a fléchi de ¼ à 10 ; Neonex, de ⅛ à 8⅛ ; Texaco, de ⅛ à 26½ ; Steel Canada, de ⅛ à 22⅛ ; et Sponer, de 5 cents à $3.85.

* * *

Le marché de **Wall Street** a débuté en hausse ce matin dans une atmosphère modérément active. Le Dow Jones industriel s'inscrit à 838.04 en hausse de 3.17. Le nombre des hausses par rapport aux baisses l'emportent par environ 150 titres.

A l'ouverture, Virginia Electric & Power est inchangé à 23 sur une transaction-bloc de 20,300 actions. American Tel. & Tel. gagne ⅝ à 53¼ sur une transaction de 12,700 actions.

Polaroid gagne 1½ à 127½ et Ling-Temco Vought 1¼ à 39¾.

* * *

Le marché de **Londres** se raffermit un peu plus aujourd'hui à la suite des gains intéressants qui ont été enregistrés hier mais l'activité est cependant moins forte. Vers l'approche de la clôture, l'indice industriel du Financial Times, en hausse de 6.2 hier, marque un gain de 0.4 à 384.4. Les valeurs libellées en dollars sont mixtes et les fonds d'Etat britanniques se replient légèrement.

* * *

PARIS — Le marché fait preuve d'une fermeté sélective à l'ouverture et ce sont surtout les banques qui sont en progrès.

Parmi les valeurs bien orientées on peut citer encore : Usinor, Bull et Thomson.

Le taux de report des opérations en août sur septembre s'établit ce matin au taux de 3.5% ce qui traduit un équilibre entre vendeurs et acheteurs.

Sur le marché de l'or les cours sont pratiquement sans changement. Le lingot perd 5 à 7.460 F et le napoléon reproduit son cours de la veille 76 F.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.15	1.15
Adanac	2.25	2.46
A.G.F. Special Fund	3.73	—
Andreae Equity	3.96	4.33
All Cdn Com	7.83	8.58
All Cdn Div	9.38	10.25
All Cdn Ven	4.36	4.76
American Growth	6.39	7.02
Associate Investors	5.38	5.43
Beaubran	42.73	46.40
Beacon Growth	6.18	6.75
Canada Growth	6.61	7.26
Canada Security	4.09	—
Canagex	9.99	10.41
Cdn Channing Venture	5.97	6.54
Cdn Gas Energy	14.52	15.91
Cdn Investment Fund	4.26	4.68
Cdn Scudder Fund	20.35	20.35
Cdn Sec Growth	4.91	5.38
Cdn S.A. Gold Fund	5.13	5.61
Cdn Trusteed	4.69	5.73
Canafund	58.77	61.71
Capital Growth	8.96	9.19
Champion Mutual	7.55	8.25
xChase Fund	11.77	12.86
Collective Mutual	7.27	7.98
Commonwealth Intl	12.79	14.02
Commonwealth Intl Lever	3.81	4.18
xCompetitive Capital	8.41	9.22
Corporate Investors	5.94	6.49
Corporate Inv Stock Fund	6.21	6.78
xDividend Shares	3.82	4.19
Dominion Compound	4.88	5.30
xDdreyfus	13.00	14.25
Entarea Investment	5.81	6.35
Executive Fund of Cda	8.15	8.56
Exec Inv Intl Ltd	6.36	6.68
Federated Financial	5.06	5.53
Federated Growth	5.67	6.20
xFidelity Trend	25.33	27.68
First Participating	17.01	18.59
Fonds Collectif A	7.04	7.69
Fonds Collectif B	5.10	5.26
Fonds Collectif C	9.60	10.49
Fonds Desjardins A	4.55	—
Fonds Desjardins B	4.39	—
Fraser Growth	3.93	9.31
Gis Compound	9.57	10.46
Gis Income	3.94	4.31
Growth Equity	7.32	8.04
Guardian Growth	8.12	—
Growth Oil and Gas	21.00	—
Harvard	7.89	8.62
IOS Venture	4.48	4.90
Industrial Growth	6.10	6.62
International Growth	6.83	7.46
Investors Growth	11.53	12.61
Investors Intl Mutual	8.36	9.14
Investors Mutual	5.37	5.88
Keystone Canada	7.02	7.71
xKeystone Cust S-1	20.90	22.81
xKeystone Cust S-4	5.19	5.67
xKeystone Cust K-2	5.30

Au lieu d'aider les "Conquérants du Nord"

Le gouvernement du Québec songe à construire sa propre route reliant Matagami à la baie de James

par Francine CHAREST

Depuis bientôt quatre ans, les gens de l'Abitibi, sous l'impulsion d'une initiative régionale, construisent avec des moyens de fortune une route de pénétration vers la baie James. Depuis quatre ans, la Chambre de Commerce de La Sarre, instigatrice du projet, a fait jusqu'à 96 démarches officielles auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir son aide pour financer en partie ce chemin qui représente pour le nord-ouest l'espoir d'un renouveau économique basé sur la mise en valeur d'un immense territoire encore inexploité.

Le chemin de liaison Villebois-baie de James a mobilisé les énergies d'une équipe de travailleurs infatigables, a drainé les économies de la population de toute une région: quelque 100 milles ont été percés à travers la forêt, plusieurs rivières ont été traversées, 40 milles seulement séparent les Conquérants du Nord de leur "Terre Promise".

Or, voilà qu'à la veille de cette victoire, le gouvernement se penche sérieusement à son tour sur la mise en valeur de ce territoire situé au nord du 52e parallèle et verse $10,000 à la firme d'ingénieurs-conseils Desjardins et Sauriol, chargée de rassembler les dossiers déjà accumulés par différents ministères ainsi que l'Hydro-Québec sur le nord-ouest et de proposer le trajet d'une voie de communication vers la baie de James.

Mais, ce chemin d'accès qui devra répondre aux exigences conjuguées des différents ministères et de l'Hydro-Québec, et pour lequel le gouvernement investira une somme considérable, n'emprunterait pas le trajet suivi par les Conquérants du Nord, mais partirait plutôt du lac Matagami jusqu'où une route carrossable pour les camions se rend déjà. C'est du moins l'opinion émise par le sous-ministre des Richesses naturelles, le Dr Auger, sur les projets routiers du gouvernement dans le nord-ouest.

Le sous-ministre a dit qu'il s'agissait d'une question de coût, soulignant que la distance Matagami-baie de James était inférieure à celle qui sépare Villebois et Fort-Rupert et que le chemin actuellement construit par les gens de l'Abitibi n'était encore qu'une route d'hiver qui nécessiterait une mise de fonds considérable pour être complétée selon les normes du ministère de la Voirie. La construction en forêt d'une route gravelée est évaluée à environ $100,000 du mille.

Une réalisation encore lointaine

Mais la réalisation du gouvernement apparaît encore assez lointaine. Avant que le ministère des Richesses naturelles ne s'y engage, il faut poursuivre et compléter les inventaires et les études amorcées par les différents ministères et l'Hydro-Québec.

Les gens de l'Abitibi, pour leur part, ont vu dans la construction de leur route le moyen de revaloriser leur région et de l'aider à sortir de son actuel marasme économique. Cette construction reposait et repose encore sur de nombreux facteurs d'ordre économique que le gouvernement reprend à son compte aujourd'hui pour poser les fondements de la réalisation de sa propre route.

Un projet qui remonte à 1912

L'idée de construire une voie d'accès vers la baie James n'est pas chose récente. Déjà en 1912, on avait fait des relevés pour faire le tracé d'un chemin. L'Abitibi, géographiquement isolée de l'axe économique du Saint-Laurent, enclave humaine du nord-ouest québécois, aspire depuis longtemps à se frayer une ouverture sur la mer et à mettre en valeur l'arrière-pays des côtes de la baie de James et de la mer d'Hudson dont les ressources forestières, minières, hydrauliques et même touristiques sont immenses.

La situation économique actuelle de l'Abitibi justifie d'ailleurs une telle aspiration. La vocation agricole de la région qui était née artificiellement avec le mouvement de colonisation de la fin des années "20" n'y a pas trouvé de fondements viables du moins en ce qui concerne le type d'exploitation qui a été créé.

A cause des conditions difficiles du sol et du climat qui prévalent à cette latitude, les exploitations agricoles doivent pratiquer des cultures spécialement adaptées pour répondre au souci de rentabilité qu'exige aujourd'hui le contexte d'une économie d'échange. Cette adaptation ne s'est pas faite dans la plupart des cas, aussi les fermes non-rentables sont abandonnées graduellement et ce, depuis plusieurs années déjà.

Les activités minières ont absorbé un grand nombre de travailleurs, mais les nouveaux emplois se font de plus en plus rares étant donné que les gisements dont l'expoitation a commencé depuis longtemps s'épuisent considérablement. Le taux de chômage y est donc élevé et l'exode de la population, désormais caractéristique de plusieurs régions marginales du Québec, se poursuit. D'après un récent rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce, le taux d'émigration y est le plus élevé du Québec.

En Abitibi, les gens ont prix conscience de l'urgence que présentaient leurs problèmes démographiquees et économiques ainsi que des solutions à leur apporter.

Prise de conscience des Abitibiens

Cette prise de conscience et de déterminisme communautaire ne sont d'ailleurs pas uniques dans le Québec. Depuis quelques années déjà, des expériences analogues ont, en effet, été menées à l'échelle locale dans différentes régions marginales. Comme l'Abitibi, la Basse Péribonka et la vallée de l'Etchemin, notamment, ont déjà entrepris des inventaires de leurs ressources humaines et naturelles dans l'espoir de ranimer leur économie régionale.

Si ces deux dernières sont encore à un stade d'étude des possibilités qui s'offrent à elles et attendent le feu vert du gouvernement québécois pour agir, l'Abitibi est résolument passé à l'action, action qui se concrétise par la construction du chemin Villebois-Baie James. Cette décision a reposé sur de nombreux facteurs d'ordre économique que la Chambre de Commerce de La Sarre, instigatrice du projet, a fait valoir dans un document explicatif.

Des richesses considérables

La route de pénétration qui donne accès à un immense territoire encore inexploité en même temps qu'aux mers du nord permettra d'enfin mettre en valeur les ressources minières et forestières qui s'y trouvent et même de promouvoir le tourisme comme on le fait déjà du côté ontarien. Les espoirs de l'Abitibi sont présentement tournés vers l'exploitation de ce territoire capable d'augmenter les emplois et d'avoir un effet d'entrainement favorable sur l'économie régionale. Sur le plan minier, le territoire contiendrait un important gisement de fer; le long de la rivière Eastman, on aurait découvert il y a deux ans des gisements d'amiante, de cuivre et de zinc.

Sur la côte ontarienne de la baie de James, on aurait décelé d'importants gisements pétrolifères et on s'attend à ce que la côte orientale offre des gisements analogues. Selon le notaire Godbout, secrétaire du comité routier, les 3/5 de la superficie de la mer d'Hudson seraient déjà concédés pour des prospections de pétrole et de gaz naturel. De plus, on a déjà repéré une mine d'amiante et un gisement de nickel au cap Smith ainsi qu'un gisement de zinc et de plomb à Grande-Baleine.

Ce ne sont là que des rapports fragmentaires car peu de recherches ont été effectuées dans le territoire. Le Comité routier a consulté les trois Rapports géologiques préliminaires publiés jusqu'en 1967 sur cette région par le ministère des Richesses Naturelles du Québec. On y attribuait le petit nombre de prospections effectuées jusqu'alors dans la région aux conditions particulièrement ardues de la recherche causées par la rareté des affleurements et la difficulté d'accès.

Sur le plan forestier, les ressources sont également énormes. Selon le journal Le Soleil du 20 décembre 1967, "Une expédition du service des inventaires du ministère des Terres et Forêts du Québec a établi avec certitude que les richesses forestières du Québec s'étendent bien au-delà de la ligne du 52e parallèle qui était reconnue jusqu'à présent comme la ligne de démarcation entre le domaine forestier et la toundra". Le long de la route La Sare-baie de James, près de 200 milles d'épinettes attendent d'être exploités. Il se perd chaque année des milliers de tonnes de bois qui, arrivant à maturité, subissent une auto-destruction.

Accès à 900 milles de côtes

La route, unique moyen de bien mettre en valeur la région traversée donnera aussi accès à 900 milles de côtes le long de la baie de James et de la mer d'Hudson. Elle permettra en plus la venue de touristes par voie de terre jusqu'à Fort-Rupert, situé au coeur de la plus grande réserve de chasse et de pêche de la province de Québec créée par le Lieutenant-Gouverneur en conseil le 4 février 1960, en vertu de l'arrêt numéro 150. Jusqu'à maintenant, seuls les privilégiés peuvent s'y rendre par avion. La Chambre de Commerce de La Sarre suggère même la création d'un parc dans lequel la reconstruction du Fort Charles à son emplacement primitif à Fort-Rupert ferait revivre les pages historiques des explorations le long de la baie de James.

Les instigateurs du projet s'inspirent en cela de l'exemple de l'Ontario où deux parcs provinciaux ont été créés à la baie James attirant chaque année un nombre croissant de touristes. L'affluence y est telle qu'on a dû ajouter une excursion aux deux que l'Ontario Northland Railway Co. organisait déjà chaque semaine. En un seul dimanche, cette année, on a compté plus de onze cent touristes nord-américains lors de l'une de ces excursions à Moosonee.

Un grand retard à rattraper

"Il est plus que temps pour nous, disent les gens de l'Abitibi de tirer parti de "cet Alaska" encore intouché de la Province de Québec". Nous avons là un grand retard à rattraper sur nos voisins de l'Ontario. Dès 1902, le gouvernement de cette province décidait d'ouvrir le nord par un chemin de fer et adoptait la Loi intitulée "The Temiscamingue and Northern Ontario Railway Act." Le programme de la colonisation reposait sur des relevés qui démontraient de larges étendues de terre arable, de riches forêts exploitables et des possibilités au point de vue minier.

Pendant la construction de la ligne de chemin de fer, on découvrit de l'argent à Cobalt dont l'exploitation rapporta en moins de dix ans suffisamment d'argent pour payer dix fois et plus la construction de la ligne ferroviaire. En 1932, la liaison était assurée entre le sud de l'Ontario et Moosonee située à 8 milles de la baie de James. Cette ville est devenue de loin la plus importante du nord.

Sa situation stratégique en a fait la base des activités de transport dont l'aire d'influence couvre la majeure partie du Nouveau-Québec. Paradoxalement, les liaisons entre le nord et le sud du Québec doivent se faire par l'Ontario qui est mieux équipé en moyens de communication. C'est autant d'argent qui passe dans la bourse de nos voisins.

Preuve de courage et d'ingéniosité

Désireux de mettre un frein à cet état de dépendance, les gens de l'Abitibi sont fermement résolus à prendre en main le développement de leur pays. Pour ce, ils ont fait preuve de courage et d'ingéniosité. Le besoin le plus impérieux, pour eux, était de construire une voie d'accès, première étape du développement, condition essentielle d'une mise en valeur des ressources. Reprenant le projet formulé en 1912, la chambre de Commerce de La Sarre adresse sa demande d'aide financière au gouvernement du Québec en novembre 1966, demeurée pour ainsi dire sans réponse. Malgré tout, le projet se réalise. Le tracé est établi par des ingénieurs à l'aide de 36 photographies aériennes.

Il emprunte sur une distance importante, soit jusqu'aux environs du 51e parallèle, le dos d'un esker, dépôt allongé d'origine fluvio-glacière qui s'étire en direction nord, pour déboucher sur les basses-terres de la baie James jusqu'à Fort-Rupert.

Les gens du nord-ouest, animés par un sentiment de conquête, se sont mis au travail à l'hiver de 1966 grâce à des capitaux ramassés sous forme de contributions volontaires à l'Ordre des Conquérants du Nord. Les travaux ne peuvent s'effectuer que pendant les mois d'hiver alors que plusieurs compagnies louent ou prêtent des pièces de machinerie lourde aux équipes de travailleurs. Le terrain gelé se prête également mieux au passage des véhicules lourds. Une charrue tronçonneuse pouvant couper les troncs d'arbre comme des "fétus de paille" a été mise au point par un industriel de La Sarre, M. Gérald Buissières, et a permis d'avancer rapidement les travaux. Il ne reste plus que quarante milles à percer pour atteindre Fort-Rupert.

Investissement de plus de $250,000

Jusqu'à maintenant, plus de $250,000 ont été investis dans ce chemin, "soit quatre fois plus que ce que le gouvernement a dépensé depuis 1966 dans notre comté pour des chemins d'accès", précise le notaire Godbout. L'effort soutenu qu'a fourni sur tous les plans la population du nord-ouest pour mettre en valeur leur territoire n'a pas encore été endossé par le gouvernement du Québec.

Seul le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, a voulu apporter un encouragement et une aide financière à l'initiative régionale. Sur son instance, un arrêté en conseil a été accordé, qui autorisait le comité routier à couper le bois sur l'emprise du chemin, sans payer de droits de coupe et octroyait une somme qui pourrait défrayer les frais de location de la machinerie. Le montant d'argent n'est pas encore parvenu à la Chambre de Commerce de La Sarre qui garde cependant sa confiance en la promesse du ministre Gosselin.

Québec suivrait un autre itinéraire

Il semble toutefois que cet octroi sera la seule aide financière qu'apportera Québec au projet de la route Villebois-baie de James les intérêts routiers des différents ministères de la province pour la région de la baie James suivant un autre itinéraire. Depuis quelques années en effet, les ministères des Richesses Naturelles, des Terres et Forêts, du Tourisme de même que l'Hydro-Québec ont dressé des inventaires des richesses que contenait la région située au nord du 52e parallèle, à l'est de la baie James et au mois de juin dernier le gouvernement demandait à la firme Desjardins-Sauriol de rassembler les études accumulées par chacun et de compiler ces renseignements qui permettront d'élaborer des communications adéquates.

Il s'agit de planifier la mise en valeur de ce territoire auquel s'est déjà intéressé l'Hydro-Québec d'abord puis différents ministères concernés. Les importantes rivières qui s'écoulent vers la baie de James et vers la mer d'Hudson représenteraient un potentiel hydroélectri imposant.

Le harnachement des rivières Rupert, Nottaway et Broadback entrainerait l'inondation d'une superficie de 129,520 milles carrés. C'est pourquoi le ministère des Terres et Forêts a entrepris en 1966 l'inventaire des forêts de la région afin de récupérer le bois situé dans le périmètre impliqué. Malgré que l'Hydro-Québec ait différé ses projets à la baie de James, les études se poursuivent et le gouvernement prévoit construire une route reliant Matagami et Fort-Rupert. Par ailleurs, certains ingénieurs sont d'avis que la route hypothétique Matagami-Fort-Rupert devrait faire un détour de 250 milles à cause des inondations provoquées par l'aménagement de la rivière Rupert.

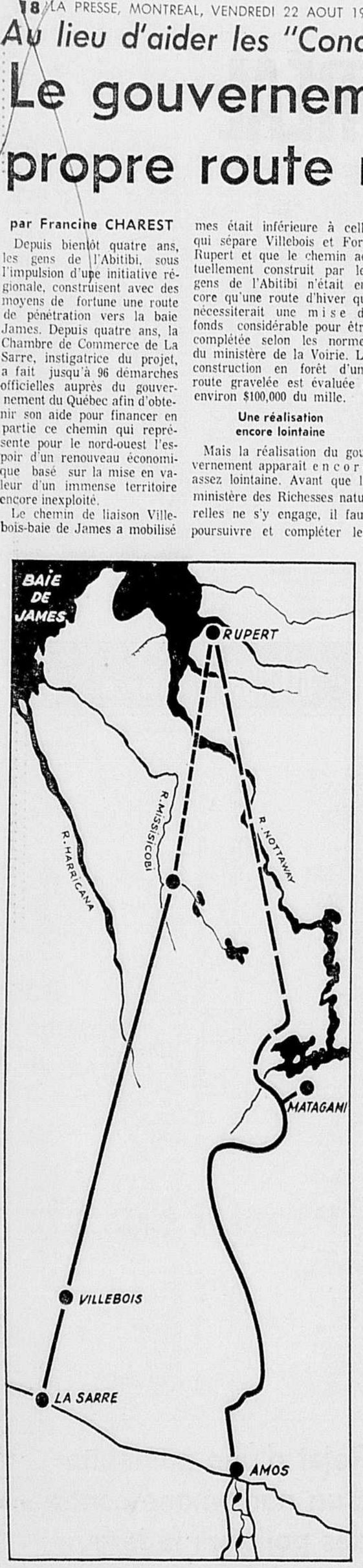
Cette objection avait déjà été soulevée à l'époque de la mise sur pied du projet Villebois-baie de James et n'a fait que renforcir la détermination des gens de l'Abitibi. La valeur de leur tracé est aujourd'hui remise en question devant l'intention du gouvernement de construire sa propre route ailleurs.

La route bénéficiera à cette région

Même si le projet gouvernemental est confirmé, la route construite par les vaillants Conquérants du Nord portera ses fruits et bénéficiera à la région plus sûrement, peut-être, et plus rapidement, sans aucun doute, que ne le fera la future construction d'une autre route. D'ailleurs, la route Villebois-baie de James bien qu'inachevée a déjà eu des effets bénéfiques. En effet, la compagnie forestière Howard et Bienvenue de La-Sarre qui devait aller chercher son bois du côté ontarien depuis quelques années en raison de l'épuisement des réserves du côté de l'Abitibi, a pu l'hiver dernier faire la coupe du bois sur les abords du premier tronçon de la route de pénétration. Elle a investi plus de cent mille dollars en campements et a fait travailler sur place les travailleurs forestiers qui devaient auparavant traverser en Ontario.

L'activité de la compagnie Howard et Bienvenue a permis au gouvernement de percevoir plus de cinquante mille dollars en droits de coupe.

C'est en raison de ces avantages que les Conquérants du Nord comptent toujours recevoir la participation financière de Québec à leur réalisation régionale.



Les deux projets

Notre carte indique le tracé des deux projets de route visant à relier l'Abitibi à la baie de James. Le premier, dont les travaux sont déjà avancés grâce à l'initiative de citoyens de l'Abitibi, part de Villebois; il ne reste guère plus de quarante milles à faire. Il s'agit cependant d'une route d'hiver. L'autre, qui part de Matagami, correspond au projet que le gouvernement du Québec songe à réaliser.

Il y a des gens qui profitent des problèmes des Esquimaux

— J. Hammersmith

Souvent, les sociologues plaisantent sur la famille typique des Esquimaux: la mère, huit enfants et l'anthropologue qui les étudie.

Mais pour M Jerry Hammersmith, de l'Université de la Saskatchewan, qui fait partie d'un groupe d'éducation populaire des Indiens et Esquimaux, il ne s'agit pas d'une plaisanterie.

"Bien des gens tirent profit des problèmes de ces gens, a déclaré M. Hammersmith à la conférence internationale culturelle et éducative des peuples indigènes du Nord.

"Ils gagnent $15,000 par an à même ces problèmes. Ils paient leur voiture et leur automobile grâce à eux. La plupart des enseignants, sociologues et fonctionnaires qui travaillent avec les Indiens et les Esquimaux se font une vie sur le dos des indigènes".

L'attitude des éducateurs et administrateurs blancs en face des autochtones est colonialiste, a ajouté M. Hammersmith, qui a critiqué la formule même de la conférence.

Le délégué s'est aussi prononcé contre "le racisme inconscient" des organisateurs de la conférence qui auraient dû verser leurs fonds aux populations indigènes qui auraient décidé elles-mêmes de tenir une assemblée selon leurs goûts.

De plus, "la majorité des délégués à la conférence auraient dû être des indigènes, les Blancs n'étant invités que comme observateurs".

Les fonds permettant la tenue de la conférence viennent des gouvernements d'Ottawa et de Québec, du Bureau des Affaires indiennes des Etats-Unis et de la Fondation Ford.

Une centaine de personnes venues de sept pays nordiques — dont l'URSS — prennent part aux assises de quatre jours de la conférence qui se termine aujourd'hui.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

APPRENTI VENDEUR

Whitehall Laboratories Limited, fabricants d'Anacin, de Resdan et de Dristan, demande un jeune homme de 21-24 ans, diplômé d'école secondaire, désirant se faire une carrière dans la vente.

La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

La compagnie offre un bon salaire, une auto, un compte de dépenses, un plan de retraite et autres avantages sociaux. Bureaux à Montréal.

Les candidats feront leur demande par écrit, faisant état de leur expérience et de tout renseignement utile.

Whitehall Laboratories Limited

AUX SOINS DE: M. Guy Genest
Directeur des ventes
Case 10658, La Presse

REPRÉSENTANT

Important fournisseur de vins et boissons recherche un représentant

QUALIFICATIONS REQUISES :
Lours supérieur, préférence accordée diplômé en marketing, âge entre 25 et 40 ans, bilingue, 3 années d'expérience minimum dans la vente. Références personnelles exigées.

FONCTIONS :
Représentation aux magasins de la R.A.Q. et promotion directe.

CONDITIONS :
Salaire et bonis, assurance-maladie, auto fournie, dépenses payées.

Faire application par écrit seulement, des entrevues seront organisées prochainement.

M. Philippe Dandurand
SOGEXPORT INC.
440 est, rue Sherbrooke, suite 701
Montréal 132

UNIVERSITÉ DE MONCTON
demande
CONSEILLER ACADEMIQUE

RESPONSABILITES :
- Organiser et voir à la mise en marche de séminaire sur les méthodes de travail.
- Etre à la disposition des étudiants de la faculté.
- Conseiller et diriger les jeunes professeurs dans leurs méthodes d'enseignement et leur pédagogie en général.
- Faire un follow-up auprès des étudiants de première année.
- Etudier les causes des échecs académiques.

S'adresser à :
Doyen de la Faculté des Arts
UNIVERSITE DE MONCTON
MONCTON, N.-B.

Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
OFFRE D'EMPLOI
PROFESSEUR (MASCULIN) D'EDUCATION PHYSIQUE

FONCTIONS : Enseigner l'éducation physique à des enfants du secteur orthopédagogique (niveau secondaire) et coordonner les activités intra-murales.

QUALIFICATIONS : Diplôme universitaire, autant que possible expérience dans l'enseignement aux enfants de ce secteur et posséder les capacités de travailler en équipe.

CONTACTER :
M. Normand GIROUX,
Directeur de l'Orthopédagogie,
127 Boul. des Prairies,
Laval-des-Rapides, Ville de Laval.
Tél. 688-3781, local 60.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LEGARDEUR
REQUIERT LES SERVICES DE
Professeurs pour le secteur de l'enfance inadaptée, niveau élémentaire

EXIGENCES : détenir un brevet spécialisé ou avoir entrepris des études en vue de l'obtention du brevet spécialisé.

Adresser toute demande à :
M. GILLES TOUSIGNANT,
DIRECTEUR DE L'ORTHOPEDAGOGIE,
777 BOUL. IBERVILLE, REPENTIGNY,
TEL. 581-1320

Postes disponibles dans la région de Bathurst, Nouveau-Brunswick pour
DEUX ECONOMISTES-MENAGERES
bilingues

Elles seront responsables d'un programme dit d'extension en enseignement ménager portant surtout sur l'organisation du foyer, la croissance de l'enfant, la vie familiale et le travail dans les cercles 4-H. On acceptera un cours de l'Ecole normale ou un cours équivalent comme qualification.
Traitement jusqu'à $6,324, selon les qualifications.

Adresser sa demande en précisant sa compétence au :
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MENAGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AMENAGEMENT RURAL
FREDERICTON, N.B.

UNIVERSITE DE MONCTON demande
PROFESSEURS DE GENIE ELECTRIQUE

Les candidats devront avoir la formation nécessaire pour enseigner au niveau universitaire. Ils devront posséder une bonne connaissance dans le domaine de l'électrotechique ou de l'électronique. Les candidats devront détenir un doctorat ou une maîtrise ou l'équivalent en génie électrique. Le salaire sera en fonction des qualifications du candidat. Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

PROF. J. R. LONGVAL
CHEF DU DEPT DE GENIE
FACULTE DES SCIENCES
UNIVERSITE DE MONCTON
MONCTON, N.-B. — TEL. 855-2070

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
demandé

La Commission scolaire Les Ecores recherche les services d'un psychologue professionnel. Faire parvenir cirrculum vitae à :

M. GEORGES McKALE
directeur général des écoles,
500, boul. d'Auteuil, Duvernay,
Ville de Laval — 661-0597

au jour le jour

TELEVISION

VENDREDI APRES-MIDI

3.30 (3) (4) (5) (6) (7) •
Edge of Night
(5) • You don't Say
(8) (22) • One Life to Live
(8) (12) (13) •
A Doctor's Diary

4.00 (3) (7) • The Linkletter Show
(4) Hé, les gars !
(4) (5) (6) •
Galloping Gourmet
(5) • The Match Game
(8) (22) • Dark Shadows
(8) (13) •
The Newlywed Game
(9) NC In Memoriam
(10) • Madame s'amuse
(12) Family Theatre
"The Smallest Show on Earth"

4.25 (5) • NBC News

4.30 (2) (7) (9) (11) (13) •
La Ribouldingue
(3) Perry Mason
(4) • Super Heroes
(4) (5) (6) Moment of Truth
(5) • The Mike Douglas Show
(7) • General Hospital
(8) Happening '69
(8) (13) The Uncle Bobby Show
(9) NC L'univers du disque
(10) • La cabane à Midas
(22) • Bozo

5.00 (2) (9) (11) • Les aventures de Chaperonnette à pois
(4) (6) • Archie
(4) La famille Stone
(5) Canada Games
(7) Destination Danger
(7) • Aquaman
(8) (13) • Five O'Clock Movie
"Up Periscope"
(8) Dick Van Dyke Show
(9) (NC) Hebdo Jeunesse
(9) C Expos
(10) (13) • Le 5 à 6
Invitée : Monique Gaube

5.30 (2) (9) (11) •
Tour de terre
Sujet : "La Marguerite"
(3) Have Gun, Will Travel
(4) • Le 5 à 6
(4) (5) (6) • Chansons
(7) Dennis the Menace
(8) 5:30 Report
(9) NC (Coup d'oeil sur l'Autriche
(12) • The Pierre Berton Show :
Invités : William Freedman
(22) TV/22 Sports
Avec Bob Lobel.

5.20 (22) • Weather Report

5.55 (22) • Business Report

VENDREDI EN SOIREE

6.00 (2) (9) (11) Tour à tour
(3) World of Sports
(4) • Football Huddle
(5) Eye Witness News
(5) Dateline
(6) • This Living World
(7) Troisième édition
(7) Channel 7 News
(8) Six O'Clock Movie :
"The Kansan"
(9) NC J'parle tout seul quand Jean Narrache
(10) • Télé-Métro
Invitée : Gaby Laplante
(12) • Pulse
(13) Les nouvelles
(22) Vic Maerki News, weather and sports

6.15 (2) (9) (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
(9) NC La Compagnie des Arts Lyriques de Montréal

6.20 (7) Edition sportive

6.23 (9) Nouvelles locales

6.24 (11) Nouvelles régionales

6.25 (2) Nouvelles du sport
(3) Newstime
(5) Atlantic Weatherman

6.30 (2) 24 heures
(4) Panoramonde
(4) CBC - TV News
(5) • Huntly Brinkley Report
(5) • Occasional Wife
(7) • CBS Evening News
(7) • Ciné-vedettes
"Casabianca" (4)
(8) (13) • Newsline
(9) NC Programme en langue grecque
(9) Ciné-feuilleton
(13) Votre spectacle :
"L'Empire de la nuit" (4)
(22) • ABC Evening New s

6:31 (11) Ici Québec
(6) Hourglass

6.40 (4) Evening Report

6.45 (2) (9) (11) • Jeux Canada 1969

6.50 (4) Sports

6.55 (4) Weather

7.00 (3) • CBS News
(4) • Maman Bagnole
(4) (6) • Canada Games
(5) I Love Lucy
(5) I Dream of Jeannie
(7) • The Johnny Cash Show
(8) (13) • Newsline
(8) • That Girl
(9) NC Programme en langue italienne
(9) C E.T.V. — Télévision éducative
(10) • Le 10 vous informe
(22) • Mr. Ed

7.30 (2) (9) (11) •
Les animaux chez eux
(3) • Wild, Wild West
(4) En première
"Escorte pour l'Oregon"
(4) • My Three Sons
(5) • The Ghost and Mrs. Muir
(5) • The High Chaparall
(6) • Rat Patrol
(8) (12) (13) •
Country Music Hall
(8) (22) • Let's Make a Deal
(10) En première
"Le Joyeux Corsaire" (4)

8.00 (2) (9) (11) •
Agence intérim
(4) (5) (6) •
Mission Impossible
(7) (8) (22) • John Davidson
(8) (12) (13) •
Friday Night Movie :
"Who's Been Sleeping in my Bed ?"
(13) Vrai de vrai

8.30 (2) (7) (9) (11) (13) •
Coup de soleil.
(3) • Gomer Pyle
(5) • Name of the game

9.00 (2) (9) (11) Des agents très spéciaux
"Voyage à Rome"
(3) • Friday Night Movie
"The Roots of Heaven" (4)
(4) (6) • Friday Night Movie:
"The Seventh Dawn"
(4) (10) • Secret bien gardé. Invités : Roger Lebel, Francine Robert, Michel Cailloux et Souris
(5) Adam Twelve
(7) Route 66
(7) • CBS Friday Night Movie
"God's Little Acre"
(8) (22) • Judd for the Defense
(13) Cinéma Kraft :
"Le piège" (6)

9.30 (4) • La grande Vallée
(5) Friday night movies
"River of no Return"
(10) Détective

10.00 (2) (7) (9) (11) •
La Bohème
(5) • The Saint
(8) (12) (13) • The F.B.I.
"Eye of the Storm"
(8) (22) • The Dick Cavett Show
(10) • Québec sait chanter
Invités : Colette Bocky, Jean-Louis Pellerin

10.30 (2) (7) (9) (11) (13) •
Les Soviétiques
(4) Panoramonde
(10) • Le 10 vous informe

11.00 (2) (7) (9) (11) (13)
Téléjournal
(3) Channell 3 Night Beat
(4) Heure exquise :
"Alibi pour un assassin"
(4) CBC - TV News
(5) Eye Witness News
(5) (6) CBC National News
(8) (12) (13) •
CTV National News
(8) 11 O'Clock Report
(10) Cinéma
"Le fauve est lâché" (4)
(22) TV/22 News and Weather

11.15 (7) Channel 7 News

11.18 (12) • Pulse

11.19 (4) (5) (6) Viewpoint

11.20 (2) Nouvelles du sport
(7) (9)
Dernière édition
(8) (13) • Newscap and Sports Final
(11) Nouvelles régionales
(13) Les actualités

11.25 (4) Night Final
(5) Editorial
(6) Night Overall
(9) Sports
(11) Nouvelles sportives

11.27 (5) After Eleven
"The Ride Back"

11.30 (2) (11) • Cinéma :
"Faites vos jeux, mesdames" (5)
(3) • The Merv Griffin Show
(5) • Tonight Show avec Johnny Carson
(7) Cinéma 7 :
"Hold-up à Londres" (3)
(8) (13) • The Big Movie
"Botany Bay"
(8) Movie 8
"The Crystal Ball"
(13) Ciné-soir :
"Chasseurs d'espions" (5)
(22) • The Joey Bishop Show

11.35 (4) Sports
(9) Cinéma :
"La loi" (5)

11.40 (6) Cine-Six
"King of the Underworld"

11.45 (4) Channel Four Playhouse
"Stop Train 349"
(7) • The tonight show
(12) • Pajama Playhouse
"Period of Adjustment"

12.30 (10) Dernière Edition

12.40 (4) Musique (Marc Legrand)

12.56 (5) Postlude
(Marc Legrand)

1.00 (2) Téléjournal
(6) Final Report and Weather Forecast"
(13) Nouvelles anglaises

1.05 (2) Ciné-Nuit :
"Le diabolique Docteur Mabuse" (4)

1.30 (8) (13) Picture Page

SAMEDI MATINEE

7.00 (8) • Faith for Today

7.30 (3) • Skippy the Bush Kangaroo
(5) Slapstick Comedy
"Going to Town"
(8) • World of Life

8.00 (3) (7) • Go-go Gopher
(8) Rusty Wellington Show

8.15 (22) Sign On

8.30 (3) (7) • Bugs Bunny Road Runner
(8) Discovery
(22) Western Star Theater

8.45 (10) Mire et Musique

9.00 (5) • Super Six
(8) (22) • Casper Cartoons
(10) Dessins animés
(13) Mire et Musique

9.30 (3) • Wacky Races
(4) Mire et musique
(5) • Cool McCool
(7) • The Danny Burgess Show
(13) Super Car
(22) • Aventures of Gulliver

10.00 (3) (7) • Archie Show
(5) • The Flintstones
(6) Test Pattern & Music
(8) Popeye
(10) Super Héros
(11) Mire et Musique
(13) Les amis de Popeye
(22) Spiderman

10:20 (4) Musique
Marc Legrand

10.25 (6) • O Canada and Opening
(11) Aujourd'hui à CBVT

10.30 (2) (9) (11) •
Marionnettes du monde
(3) (7) • Batman
Superman Hour
(4) Feature Film
"Day of the Outlaw"
(4) (10) Dessins animés
(5) • Kellogg Adv. Hour
(6) • Marine Boy
(7) Super Car
(8) (22) • Fantastic Voyage

10.50 (10) Mes amis les animaux

11.00 (2) (7) (9) (11) (13) •
Ciné-jeunesse
"Ivanna joue au football"
"Ecole buissonnière"
"Le bruit"
"Le dragon en chiffon"
(4) Ciné-Matinée
"Attaque de la diligence" et "Enigme de la vallée"
(6) • Daktari
(8) (22) • Journey to the Center of the Earth
(10) • Jeunesse en forme
(12) Sound of 12

11.15 (12) News and Sign On

11.30 (3) (7) • Herculoids
(5) • Under Dog
(8) (22) • Fantastic Four
(12) • Roger Ramjet

11.50 (8) (13) • Look at Life

12.00 (3) (7) • Shazzan
(4) • Daktari
(5) • Story Book Squares
(6) • Cuisine
(8) (22) • George of the Jungle
(8) (13) • The Uncle Bobby Show
(10) • Bon weekend
(12) • Captain Scarlet

12.25 (5) Test Pattern and Music

12.30 (2) (7) (9) (11) (13)
Rencontres avec . . .
"Ravenne, peinture d'éternité"
(3) • Johnny Quest
(4) De tout de tous
(5) • Unfamed World
(6) U.S. Canada Bowling
(7) (8) (22) • American Bandstand
(8) (12) (13) • Spiderman

12.50 (5) Prelude
(Marc Legrand)

1.00 (2) (7) (9) (11) •
Les quatre saisons
(3) • Moby Dick
(4) Remous
(4) (5) (6) • Montreal Pop Concerts
(5) Wrestling
(8) (12) (13) • Batman
(10) Ciné-samedi
"Le barbare et la geisha" (4)
(13) Les petites annonces

1.15 (2) (7) (9) (11) (13)
Document

1.30 (3) • Lone Ranger
(4) Le Saint
(7) (22) • Happening
(8) • Baseball Closeup

2.00 (2) (7) (9) (11) (13)
Univers des sports
(3) • Bolivia Beneath the mast
(4) (5) (6) CBC Sports present
(5) • NBC Baseball
(8) Red Sox Baseball
Chicago à Boston
(8) (13) • Saturday Afternoon Movie
"The Sergeant Was a Lady"
(22) Feature Film
(12) • Long John Silver
(3) • Canadian Travel
(4) Cinéma
"La charge du 7e Lancier"
(12) Saturday at the Movies
"Trapeeze"

2.45 (3) • Social Security

3.00 (3) • Sympatico
(10) Sur le matelas.
(22) • Feature Film

RADIO/AM

VENDREDI 22 AOUT 1969

6:00 pm CJMS — Robert Arcand
CBF — De tous les points du monde
CKVL — Discothèque
CBM — The World at Six
CFCF — Six O'Clock Report
CKAC — Le monde ce soir — Nouvelles canadiennes

6:05 pm CKAC — Nouvelles internationales et météo

6:15 pm CKAC — Commentaires sur l'actualité

6:20 pm CBF — Nouvelles du sport

6:25 pm CBF — Carnet des arts — Actualité artistique
CKVL — Les sports en revue

6:30 pm CKVL — Discothèque
CJAD — Paul Reid Show
CBM — All that Jazz
CFCF — Dave Reynolds
CJMS — Robert Arcand (jusqu'à 8 h.)
CKAC — Le monde du sport

6:40 pm CBF — Un instant — Magazine comprenant diverses émissions pour les jeunes adultes. Transistor — De Vancouver, avec Michel Mongeau.

6:45 pm CKAC — La santé dans votre assiette

6:55 pm CKVL — Nouvelles locales

6:58 pm CKVL — Editorial
CKAC — Manchettes et météo

7:00 pm CKAC — Le chapelet
CKVL — Discothèque
CBM — BBC News

7:10 pm CBF — Un instant de vacances — Animatrice: Line Bourgeois.
CBM — All afloat

7:15 pm CKAC — Les événements sociaux

7:30 pm CKVL — Discothèque
CBM — Airborne

7:50 pm CBF — Astérix — "Astérix le Gaulois".

7:45 pm CKAC — Musicale

7:55 pm CKVL — Radio Gazette

8:00 pm CKAC — Nouvelles
CBF — Les jeunes animateurs — Avec Daniel Jean.
CKVL — Le hit-parade américain — Avec Pierre St-Onge.
CBM — CBC News
CJMS — Robert Arcand

8:03 pm CBM — Radio Free Friday

8:05 pm CKAC — Avec les chouettes

8:25 pm CKVL — Nouvelles locales

8:30 pm CBF — Radiojournal
CKVL — Le hit-parade américain
CJMS — Donald Lautrec et la ruée vers l'or

8:33 pm CBF — Les Anges Gardiens — De Québec. Emission s'adressant aux automobilistes-vacanciers. Musique et sketches amusants, conseils, renseignements utiles et nouvelles sur tout ce qui peut agrémenter les vacances. Animateurs : Richard Joubert, Denyse Gagnon et Claude Septembre.

8:55 pm CKVL — Nouvelles

9:00 pm CKVL — Le hit-parade américain
CBM — CBC News
CFCF — Ed Stock
CJMS — Terminus 1280 (jusqu'à 11 h.)
CKAC — Nouvelles

9:03 pm CBM — Radio Free Friday

9:55 pm CKVL — Nouvelles

10:00 pm CKVL — Télé-Confidences avec l'abbé Signori
CBM — CBC National News from the capitals
CBM — Canada Games Report
CKAC — Nouvelles

10:05 pm CKAC — Revue des courses

10:15 pm CBM — Five nights a week at this time

10:30 pm CBF — Radiojournal
CBM — Theatre 10:30

10:50 pm CBF — Jeux Canada 69
CKVL — Les sports

10:55 pm CKVL — Les sports

10:57 pm CBF — Nouvelles du sport

11:00 pm CBF — Jazz en liberté — De l'Ermitage, à Montréal. Ens., dir. Nick Ayoub. Présentatrice: Colette Devlin.
CKVL — Prière du soir
CBM — CBC News
CJMS — Jean-Pierre Ferland (jusqu'à minuit).
CKAC — Le monde du sport et courses

11:03 pm CBM — Choralogue

11:05 pm CKVL — Pour adultes seulement — Avec le Dr Serge Mongeau.

11:10 pm CKAC — Avec les chouettes

11:33 pm CBM — Solo

11:55 pm CKVL — Nouvelles

12:00 am CBF — Radiojournal
CKVL — Les gardiens de la nuit — Avec Blaise Gouin et André Breton.
CBM — CBC News, Weather and Sports
CFCF — Bert Gordon

12:03 am CBF — Pensées de la nuit

12:05 am CKAC — Du soir au matin

12:07 am CBM — That Midnight Jazz

12:08 am CBF — Vienne la nuit — Poèmes, contes, fantaisie et humour. Musique classique et jazz. Chansons et musique de nuit. Animateurs: Christiane Delisle et Guy Ferron.

12:55 am CKVL — Nouvelles
— Les Gardiens de la nuit — Avec Blaise Gouin et André Breton. Bulletin de nouvelles à toutes les heures, cinq minutes avant l'heure — Bulletin sportif cinq minutes avant la demie de chaque heure.

RADIO/FM

10:00 pm CKVL Chefs-d'oeuvre d'Allemagne.

11:00 pm CBM Music of the 20th Century

11:30 pm CKVL Musique Française interprétée par des musiciens français.

12:00 am CBF Radiojournal
CBM News, Weather and Sports.

12:07 am CBM That Midnight Jazz

1:00 am CBM News, Weather, Sports

1:09 am CBM Sign-Off
Samedi en matinée.

6:00 am CBM Saturday Serenade
(Jusqu'à 10 h.).

8:00 am CBM National News

9:00 am CBM From Our Own Correspondents
CBF — Résumé

9:02 am CBF Montréal-Inter
"Festival de Bergen".
"Canzona pour orchestra" (Arne Nordheim); Musique de scène pour la piece d'Ibsen "Peer Gynt" (Edward Greig), et Symphonie no 4 en fa mineur op. 36 (Tchaikovsky): Patricia Hay, soprano, et orch. national écossais, dir. Alexander Gibson.
"Musique légère". Rythmes à la mode en Grèce.

9:10 am CBM This Week At The UN

9:20 am CBM Around the Town

10:00 am CBM The Music of Haydn

11:00 am CBM Music of the Ballet
CBF Université Radiophonique Internationale
"Récrire l'histoire: humanisme et réforme: L'Humanisme en Allemagne".
—"Hommage à Axel Munthe à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort: le mythe d'Axel Munthe".
—"Les rats et les petits vertébrés: la lutte contre les rongeurs et leurs parasites".
—"Le cinéma indien".
—"Centenaire du Requiem de Brahms: les débuts à Vienne".

12:00 pm CBF Concert populaire
CBM Masters of the Keyboard

1:00 pm CBF Musique Canadienne
CBM Time Signal and News

1:10 pm CBM Great Singers of our Time

2:00 pm CBM News
CBF Opéra

2:03 pm CBM Encore





la ronde du disque
SAMEDI 14 h 05/17 h 00
Marc GÉLINAS
et André VÉZINA

Cette émission est diffusée en direct du café-terrasse du Sheraton . Fontainebleau
5500 est, rue Sherbrooke

LE DIX bat la marche

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

A partir d'aujourd'hui et pendant 2 jours seulement !

Venez aujourd'hui !
Ouvert ce soir
jusqu'à 10 heures

AUBAINES DE L'ENTREPOT

Ameublement et accessoires de maison

Pendant ces 2 jours, nous vous proposons notre stock courant à prix très intéressants. Hâtez-vous d'en profiter pour réaliser d'appréciables économies sur tout achat de meubles, d'accessoires et d'objets décoratifs. L'accès à l'entrepôt Morgan est très facile. N'oubliez pas que les premiers arrivés bénéficient d'un plus grand choix et que ces aubaines ne durent que deux jours !



Vous venez en voiture ?
En venant de l'est, vous prenez la route Transcanadienne à la sortie 21, puis Côte-de-Liesse jusqu'à la 23e Avenue, Lachine. En venant de l'ouest, vous prenez Côte-de-Liesse et tournez à droite à la 23e Avenue.
STATIONNEMENT GRATUIT

Ouvert ce soir jusqu'à 10 h. Demain jusqu'à 6 h.



Petite croisière dans les eaux métropolitaines

Depuis deux jours, je vous parle des essais que j'ai effectué sur le chalet-flottant "Alcan 290" dans la région métropolitaine. On n'essaie pas un bâtiment de cette taille pendant une heure ou deux comme on le ferait pour une simple embarcation de pêche ou de promenade. Il faut naviguer, négocier les courants dans les chenaux, passer des écluses, entrer et sortir des marinas et des petits ports de plaisance, tous avares d'espace... malheureusement! Accoster à des quais, bref faire passer de véritables épreuves au bâtiment et à ses machines, sans parler de tester votre propre habileté comme "capitaine" et navigateur, car même dans les eaux intérieures, la lecture des cartes marines pose certains problèmes, et la marche de nuit se trouve compliquée en milieu para-urbain — trop de lumières clignotantes que l'on prend parfois pour des feux de position ou pour des bouées. Il faut aussi se rafraichir la mémoire et employer certains vieux trucs comme par exemple, en remontant un cours d'eau : **"bouées noires à babord quand on entre au port"** — les bouées rouges étant nécessairement à tribord. Et c'est l'inverse en redescendant, c'est-à-dire en se dirigeant vers la mer.

Il y avait fort longtemps que je n'avais navigué sur le **Lac St-Louis** ailleurs que dans certains coins de pêche très limités d'ailleurs. Et c'est la même chose pour le **lac des Deux-Montagnes.** Il y a eu beaucoup de changement au cours de ces 20 dernières années!

Assez curieusement, on ne voit aucun bâtiment d'importance sur ces cours d'eau la nuit— sauf les cargos dans la voie maritime sur la rive sud du lac St-Louis, bien entendu. A partir de minuit, même les chaloupes à moteur sont disparues. On est adorablement seul! Et le lac est à vous. Le seul ennui, du moins dans le lac St-Louis, ce sont les vastes herbiers (de plus en plus épais) nés du phosphatage continuel des eaux... On doit souvent s'arrêter pour faire marche arrière afin de dégager les hélices. Seulement ça fait perdre du temps...

Ces *ondulents dépotoirs...*

C'est en sortant des chenaux de navigation et en "explorant" les lacs et les herbiers qu'on se rend compte des affreuses et nauséabondes conséquences de la pollution massives des eaux métropolitaines. Il n'y a que les grands vents (heureusement qu'il vente souvent!) qui réussissent à nous faire oublier que nous flottons sur un ondulent dépotoir...

Le lac St-Louis (jadis si beau!) remporte la médaille de la saloperie... Le lac des Deux-Montagnes est apparamment moins pollué. On trouve de tout: des caisses de fruits ou légumes, des vieux tonneaux à demi submergés (ce qui est dangereux), des planches et de la pitoune égarée, même un quai complet à la dérive!

Il y a pas mal de poissons morts flottants dans les herbiers: de la carpe, du brochet, des anguilles hachées par le pouvoir hydroélectrique de Beauharnois... quelques achigans, crapets et perchaudes et de grosses barbottes mystérieusement coupées en deux — quelques-unes étaient encore vivantes et nageaient lamentablement sans leur queue... L'eau, sur la rive nord du lac a toujours été brune car il s'agit de **l'Outaouais**, mais maintenant, le brun est plus foncé — de la couleur de vous savez quoi...

Il n'y a que de petites surfaces entre de vastes herbiers qui ont réussi à garder un semblant de propreté quasi limpide. Les canards sont rares en comparaison d'autrefois. En revanche, les goélands argentés sont légions.

En général, sauf du côté des **Iles-de-la-Paix** (aujourd'hui sanctuaire fédéral), l'avifaune fait pitié. Les battures sont nues et les rives des îles et îlots sont étrangement désertes... Pas le moindre pluvier, aucune bécassine, quelques hérons rarissimes. Le long des berges, on ne voit que desmaubèches branle-queue qui sautillent sur des tas de végétations pourissantes et sur des cailloux barbus d'algues nauséabondes. Tout cela est huileux, graisseux.

A mon avis, d'ici 20 ans — peut-être avant —, le lac St-Louis ne sera plus qu'un vaste herbier où l'on ne pourra presque plus naviguer, sauf dans les chenaux de navigation.

Mais voilà qu'un grand vent s'élève et qu'une tempête arrive. Tout disparait par le fond ou est entraîné loin vers les rapides de Lachine. Le lac redevient "beau" et l'on oublie... Cependant, regardez la blanche coque de votre bateau. Cette longue traînée noire est une signature qui ne ment pas.

A DEMAIN!

Le Valleyfield blanchi à Williamsport

par Pierre-Olivier HOUDE
envoyé spécial de LA PRESSE

WILLIAMSPORT, Penn. — Dans le merveilleux site de Williamsport, les hommes de Michel Rochefort et Marcel Carpentier, terminent leur série de matches "consolation".

La formation de Valleyfield a dû s'avouer vaincue devant l'équipe de Porto-Rico, 13-0.

Les joueurs du Valleyfield n'ont pas paru trop affligés par cette défaite. En mangeant une croûte à la cafeteria, les jeunes joueurs du Québec s'entretenaient réciproquement de leur voyage. Ils se sont parlé de leur expérience commune.

Pierre Brunet, voltigeur du Valleyfield, est enchanté de son voyage mais "je suis fatigué, j'ai hâte de rentrer chez moi. J'éprouve beaucoup de difficulté à m'acclimater et je trouve la nourriture horrible. Je préfère Williamsport à Victoria parce que nous sommes tous ensemble alors qu'à Victoria, nous logions deux par deux dans les familles".

Son compagnon Daniel Béland ne partage pas le même avis. "C'est sans doute le plus beau voyage que j'aurai l'occasion de faire dans ma vie. A Victoria, on a été beaucoup plus libres qu'on l'est ici. On a visité plusieurs endroits avec les parents qui nous ont abrités et ils nous ont traités comme leurs propres enfants," a déclaré l'excellent troisième-but du Valleyfield.

L'artilleur Pierre Lalonde partage l'opinion de son voisin Daniel Béland. "Je n'ai jamais été accueilli aussi chaleureusement par des étrangers. Les gens qui nous ont reçus tout au long du voyage ont été d'une gentillesse étonnante. Le seul problème que j'ai rencontré, c'est de ne pas parler anglais. Plusieurs personnes se sont efforcées de parler en français, mais ça n'a pas toujours réussi, pour ne pas dire rarement. C'est ce qui a donné au voyage une facette enjouée."

Pour Guy Provost, le voyage est un peu moins gai. Avant le match d'hier, il a dû se faire extraire deux dents et c'est lui qui a officié au monticule comme lanceur débutant.

La défaite d'hier ne semble pas avoir ébranlé le gérant Michel Rochefort. Ses hommes se sont montrés impuissants devant leurs adversaires qui ont cogné 14 coups sûrs contre trois seulement pour les petits Canadiens.

"Je n'ai pas eu le choix de mon lanceur. Mercredi, Pierre Rochefort a lancé neuf manches et Jacques Poulin a pris la relève des trois dernières. Il ne me restait que Provost comme débutant et il m'a dit, avant la rencontre, qu'il pourrait officier au monticule pendant deux ou trois manches. Malheureusement, la situation ne s'est pas présentée comme cela. Lorsque je suis allé le voir au milieu de la première manche, il m'a semblé souffrir terriblement. Je l'ai quand même laissé affronter le frappeur suivant. Vous savez ce qui s'est passé... la débandade," de dire Rochefort.

"Après le match que nous avons perdu contre la Chine (en 12 manches), les joueurs étaient tellement épuisés qu'il y en a quelques-uns qui se sont mis directement au lit sans souper. A 9 h. 30, toute l'équipe sommeillait," de terminer le gérant.

Certes, la situation des jeunes Québecois n'a pas été merveilleuse. Ils ont joué 18 manches en deux jours dans une intervalle d'à peine 10 heures. S'ils se sont inclinés devant les porto-ricains, ils ne l'ont pas fait sans lutter.

Aujourd'hui, ils jouent leur dernier match et ils se rendront ensuite à Washington pour y visiter la capitale américaine et leur voyage prendra fin mardi prochain, alors qu'ils s'envoleront de Baltimore jusqu'à Montréal.

en bref

Football junior

Le club de football NDG ouvrira sa saison ce soir, au stade de Verdun, alors que les Maple Leafs rencontreront les puissants Sooners d'Ottawa. Ottawa est le club à vaincre. Ils ont remporté leur deux matches d'exhibition au compte de 109 à 0 et de 57 à 7 contre le Vanier. Le match débute à 8:30 P.M.

Concours international hippique

La Canadienne Barbara Simpson a terminé neuvième, lors des concours de saut disputés à La Baule, en France. Cette compétition était dans le cadre des compétitions du Prix de la Société Antar.

Knudson 2e

Le jeune Tom Shaw a roulé un superbe 68, soit quatre sous la normale, pour prendre les devants dans la première ronde de la classique de golf Avco. Knudson occupe le deuxième rang à un coup du meneur.

Pas de combat pour Benvenuti

L'Italien Nino Benvenuti, le tenant du titre ne rencontrera pas comme prévu le jeune Américain Frazer Scott. Le combat avait été cédulé pour le 27 septembre prochain à Naples.

"Nevele Pride" favori

"Nevele Pride", un cheval de quatre ans, appartenant à M. Louis Resnick, est le grand favori, malgré la présence de la jument française "Une de Mai", lors du Grand Prix International de trot et amble qui aura lieu à l'hippodrome de Roosevelt.

Julian Javier absent

Les Cardinaux de St-Louis devront continuer leur série victorieuse sans leur joueur de deuxième but tout étoile Julian Javier. Javier frappait pour une moyenne de .385 depuis la fin du mois de juin.

Coupe Davis

Le Porto - Ricain Charles Pasarell a augmenté ses chances de mériter une place avec l'équipe américaine de la Coupe Davis lorsqu'il a battu Clark Graebner 8-6, 3-6, 3-6, 6-2 et 6-4. Pasarell s'est ainsi hissé en demi-finale des championnats internationaux des Etats-Unis de tennis sur gazon.

Résultats à Halifax

ATHLETISME
(dames)

100-m.: 1 Stephanie Berto (Vancouver); **2 Jean Hendry (St-Laurent);** 3 Irene Piotrowski (Vancouver); 4 Debbie Miller (Hamilton); 5 Bertha McAleer (Toronto); 6 Karen Pirnie (North Battleford, Saskatchewan). Chronométrage: 11.6.

400-m.: 1 Gayle Olinek (Toronto). 2 Ann Covell (Richmond, C.-B.); 3 Karen McCune (Calgary); 4 Ann Langdale (Victoria, C.-B.); 5 Brenda Epp (Langham, Sask.); 6 Karen Palmer (Winnipeg). Chronométrage: 56.6.

Saut en longueur: 1 Brenda Eisler (Vancouver). **2 Joan Hendry (St-Laurent);** 3 Joyce Ober (Coaldale, Alberta); 4 Bertha McAleer (Toronto); 5 Brenda Zeaman (Saskatoon); 6 Kay Thompson (Winnipeg). Distance: 19'11¾.

Lancer du disque: 1 Carol Martin (Toronto); 2 Jay Dahlgren (Vancouver); 3 Estella Rung (Calgary); 4 Joan Pavelich (Vancouver); **5 Angela Montemiglio (Laval, Qué.).** 6 Ann Robertson (St-Jean, N.-B.). Distance: 149'10".

(Messieurs)

100-m.: 1 Bill MacKinnon (Charlottetown). 2 Ian Gordon (Burnaby, C.-B. 3 Ted McDonough (Edmonton); 4 John Swainson (Toronto); 5 Mike McCann (Dundas, Ont.); **6 Michel Charland (Montréal).** Chronométrage: 10.5.

400-m.: 1 Tony Powell (Dundas, Ont.). 2 Craig Blackman (Toronto); 3 Bill McDonald (Coquitlam, C.-B.); **4 Denis Poulet (Montréal);** 5 Lorne Terasoff (Saskatoon); 6 Terry Thorstein-son (Regina). Chronométrage: 47.5.

10,000-m.: 1 Brian Bisson (Kitchener, Ont.); **2 Jean Dextras (St-Jean, Québec);** 3 Bob Legg (Toronto); 4 Ivan McCleery (Winnipeg); **5 Dave Lach (Montréal).** 6 Dick Nicoud (Calgary). Chronométrage: 31.01.6.

Saut en hauteur: 1 Wilf Wedmann (Vancouver); 2 Rick Cuttell (Vancouver); 3 Brian Ring (Pilot Butte, Sask.); 4 Ron Parker (Edmonton) et Joe Wells (Amherst, N.-E.); 6 Kevin Ridley (St-Catharines). Hauteur: 6'10".

Lancer du javelot: 1 Bille Helkkila (Toronto); **2 André Lajoie (LaSalle). 3 André Claude (Soulanges, Qué.);** 4 Stu Hunnings (Vancouver); 5 Wayne Peterson (Ogema, Sask.); 6 Ivars Zvalgnite(Toronto). Distance: 228'3".

Balle-dure

Nouvelle-Ecosse 17, Nouveau-Brunswick 7

Ontario	010 102 001	—	5 14 1
Québec	000 000 000	—	0 3 0

Birmingham et Romanoski; Gervais (lanc. perd.), Plouffe (2e), Chartrand (6e), Ouellette (9e) et Hardy, Roy (3e). **Or:** Ontario; **Argent: Québec; Or:** Ontario; **Argent: Québec; Bronze:** Nouvelle-Ecosse.

BALLE-MOLLE
(Messieurs)

Ontario 6, Terre-Neuve 2; **Québec 5, Ile-du-Prince-Edouard 0; Manitoba 3, Québec 2;** Nouvelle-Ecosse 11, Territoires du N.-O. 3; Manitoba, 4, Territoires du N.-O. 1. Saskatchewan 10, Yukon 0; Colombie-Britannique 8, Nouveau-Brunswick 2; Alberta 1, Nouvelle-Ecosse 1; Nouvelle-Ecosse 11, Territoires du N.-O. 3; Alberta 8, Ile-du-Prince-Edouard 0; N.-Brunswick 5, Yukon 3; C.-Britannique 8, Terre-Neuve 4.

CROSSE

Ontario 14, Québec 10; Nouvelle-Ecosse 14, Saskatchewan 6. Alberta 43; Nouveau-Brunswick 3.

HOCKEY SUR GAZON

Colombie-Britannique 1, Nouveau-Brunswick 0; Ontario 3; Nouvelle-Ecosse 0.

Or: Colombie-Britannique; **Argent:** Nouveau-Brunswick; **Bronze:** Ontario.

SKI NAUTIQUE
(Dames)

Slalom: 1 Ann Klager (Hespeler, Ont.) 55; **2 Hélène Grégoire (Hull, Qué.)** 54; 3 Patricia Messner (Ottawa) 52; 4 Patricia Muirhead (St. James, Man.) 44; **5 Lise Cloutier (Sherbrooke)** 32; 6 Brenda Augustine (Lac du Bonnet) 21.

Figures: 1 Ann Klager, 4,504; **2 Hélène Grégoire, 2,975;** 3 Patricia Messner, 2,402; **4 Lise Cloutier, 2,266;** 5 Patricia Muirhead, 2,261; 5 Brenda Augustine, 1,361.

Saut: 1 **Hélène Grégoire, 177;** 2 Ann Klager, 150; 3 Brenda Augustine, 139.90; 4 Patricia Muirhead, 138.98. **5 Lise Cloutier, 134;** Patricia Messner, 130.

(Messieurs)

Slalom: 1 Robert Principe (London) 66½; 2 Mike Vidruk (St-Vital, Man.) 60; 3 John Preston (Brantford, Ont.) 59½; 4 Cam McArthur (Hespeler) 59-5 Vernon Oberg (Edmonton) 55½; **6 Marc Perreault (Montréal) 52½.**

Figures: 1 Preston, 6,598; 2 Richard Gruneau (Toronto) 6,397; **3 Pierre Plouffe (Terrebonne) 6,081; 4 Richard Aubry (Terrebonne) 5,753;** 5 Mc Arthur, 5,098; 6 Rod Tipton (Lake Cowichan, C.-B.) 4,937.

SAUT: 1 Truneau, 234; 2 Vidruk, 232.01; 3 Preston, 231.64. 4. Principe, 230.56; **5 Perreault, 230.15;** 6 McArthur, 215.61.

TENNIS

Simple masculin: Robert Bédard (Lennoxville) bat Don McCormack (Vancouver) 8-6, 6-3. **Or: Bédard; Argent:** McCormack; Bronze: Dave Brown (Cooksville, Ont.).

Simple féminin: Faye Urban (Windsor) bat Janice Trindle (Vancouver), 6-1, 6-1. **Or:** Faye Urban. **Argent:** Janice Trindle; **Bronze: Andrée Martin (Montréal).**

Double féminin: Inger Webb (Toronto) et Louise Brown (Cooksville) battent Judith Peak et Eleanor O'Gorman (Winnipeg), 6-4, 6-0. **Or:** Webb-Brown; **Argent:** Peak-O'Gorman; **Bronze:** Lyall McCurdy et Maida Barnett (Edmonton).

Double masculin: Peter Burwash (Toronto) et Chris Burr (London) battent Vic et Don Rollins (Vancouver) 6-3, 6-3. **Or:** Burwash-Burr; **Argent:** Rollins-Rollins. **Bronze:** Barry Shakespeare (Halifax) et Bob Piers (Truro).

Double mixte: Vivianne et Larry Strong (Toronto) battent Stephanie Green et Tony Bardsley (Vancouver) 6-3, 7-5. **Or:** Strong-Strong **Argent:** Bardsley-Green; **Bronze:** Pamela Hunter et Susan Eager (Vancouver).

SOCCER

Colombie-Britannique 1, Ontario 0; Terre-Neuve 4, Nouvelle-Ecosse 1. **Or:** Colombie-Britannique; **Argent:** Ontario; **Bronze:** Terre-Neuve.

WATER POLO

Québec 10, Colombie-Britannique 4. Ontario 10, Manitoba 9; **Québec 6, Alberta 2;** Ontario 13, Nouvelle-Ecosse 5; Colombie-Britannique 15, Terre-Neuve 1; Nouvelle-Ecosse 14, Saskatchewan 4.

MEDAILLES

	Or	Ar.	Br.
Ontario	33	10	16
Colombie-Brit.	24	27	14
Alberta	8	9	14
Québec	2	9	8
Nouvelle-Ecosse	1	2	5
Nouveau-Brunswick	1	1	1
Ile-du P. Edouard	1	0	0
Manitoba	0	6	4
Saskatchewan	0	4	4
Terre-Neuve	0	0	1
	70	68	69

+deux médailles d'or et aucune d'argent ont été octroyées dans le 200-m.-brasse, en natation, chez les dames.

POINTS

(1er, 10; 2ème, 6; 3e, 4; 4e, 3; 5e, 2; 6e, 1)

Ontario, 546; Colombie-Britannique 510; Alberta, 243.5; Québec, 180; Manitoba, 114; Saskatchewan, 73; Nouvelle-Ecosse, 62.5; Nouveau-Brunswick, 26; Ile-du-Prince-Edouard, 10; Terre-Neuve, 4.

BASEBALL MINEUR

AU JOURD'HUI
LIGUE PROVINCIALE

Granby à Plessisville
Thetford à T.-Rivières

HIER
LIGUE MONTREAL Jr

Longueuil	100	200	1—	4	7	3
St-Barnabé	110	320	x—	7	5	1

Rioux, St-Cyr (4e), et Roy; Gaudette (LG) et Jamieson; LP—Rioux.

Ahuntsic	000	012	0—	3	10	0
St-Laurent	000	000	0—	0	2	0

Donavan (LG) et Lacroix, Larente (LP) et Chartier; Clr.: Pilon.

St-Henri	000	031	0—	4	9	4
Mt-Royal	120	000	0—	3	5	3

Larocque (LG) et Cardinal; Cleven, Glashan (5e), Bowker (6e) et Schum; LP—Cleven.

LIGUE PROVINCIALE

(1er match)
T.-Rivières 1 — Drummondville 2
(2e match)
T.-Rivières 3 — Drummondville 1

LIGUE MONTREAL Jr
(Division EST)

	G	P	Moy.	Diff.
Longueuil	32	9	.780	—
Imm.-Conc.	26	12	.684	4½
St-Barnabé	21	19	.525	10½
Kiwanis	19	18	.514	11
Rosemont	17	24	.415	15
V.-Marie	14	23	.378	16
Anjou	11	28	.282	20
Pte-aux-Tr.	7	31	.184	23½

(Division OUEST)

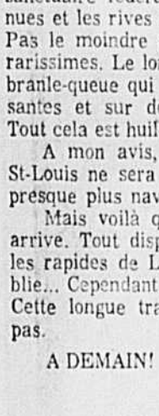
	G	P	Moy.	Diff.
Ahuntsic	27	8	.771	—
Verdun	25	14	.641	4
Laval	23	14	.632	5
Mt-Royal	19	18	.514	9
St-Henri	16	21	.432	12
St-Laurent	14	22	.389	13½
Dorval	13	25	.342	15½

Paduano l'emporte

CAP - DE - LA - MADELEINE — Donato Paduano a remporté une autre éclatante victoire hier, disposant facilement de Raoul Sarrazin par knock-out technique à la 3e ronde d'un match qui devait en durer dix, devant 2,157 amateurs, au Cap-de-la-Madeleine.

Fidèle à son habitude, Paduano s'est contenté d'observer son rival au premier round et il a attaqué au suivant, surclassant Sarrazin qui ne pouvait absolument pas se défendre au troisième.

Clément Sarrazin, frère de Raoul, a subi le KO au 2e round aux mains de Jean-Claude Lemay, de Montréal; le jeune Pierre Chiasson a également triomphé par KOT au 3e aux dépens de Jean-Marie Havana; Michel Godin a disposé d'André Beaubien, de Trois-Rivières, par KO à la 5e et, au grand désespoir du promoteur Régis Lévesque, son fils de 12 ans, Daniel, a perdu une décision aux mains de Jacques Noël, chez les 110 livres.



AISEE A POSER! DURE A USER!

ON PARLE D'EUX

Une grande soirée de reconnaissance envers les quelque 3,000 bénévoles qui s'occupent de l'organisation et de la tenue des différents sports à Laval, aura lieu samedi, au centre sportif de Laval... Le jeune nageur **Didier Artus** a remporté les honneurs du marathon de nage de cinq milles de Trois-Rivières, qui s'est déroulé dans la plus grande piscine à ciel ouvert d'Amérique du Nord. Artus devançait le champion **Gaston Paré** par trois minutes et 17 secondes au fil d'arrivée... Le président du club de hockey National de Rosemont de la nouvelle ligue de hockey junior "A" du Québec, **Jean Rougeau,** a déclaré que son équipe entreprendra sa saison locale de 28 matches au Centre Paul-Sauvé en recevant les Ducs de Trois-Rivières, dimanche le 12 octobre, soit trois jours après avoir visité les Eperviers de Sorel... Le match d'exhibition des anciens joueurs de baseball du Ville-Marie aura lieu samedi soir alors que les amateurs pourront voir évoluer, entre autres, les trois frères **Potvin** ainsi que l'étoile de hockey des Rangers de New York, **Jean Ratelle**... Une ligue de ballon sur glace commerciale voudrait élargir ses cadres à six équipes en vue de la prochaine saison... toute équipe intéressée à se joindre à ce circuit qui dispute ses matches à l'aréna de **Laprairie** doit communiquer avec **J.-C. Dépatie** à 878-3644...

LE DIX bat la marche

VOLVO
MEILLEURS PRIX
GAREAU
MOTOR SALES INC.
10175, PAPINEAU
381-3987 • 381-3260

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
la presse
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

Bruno Quesnel O.D., Optometriste,
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine - Vl. 9-7071

BIENTÔT
DODO ET DENISE
L'UNE ET L'AUTRE
AU CANAL 2

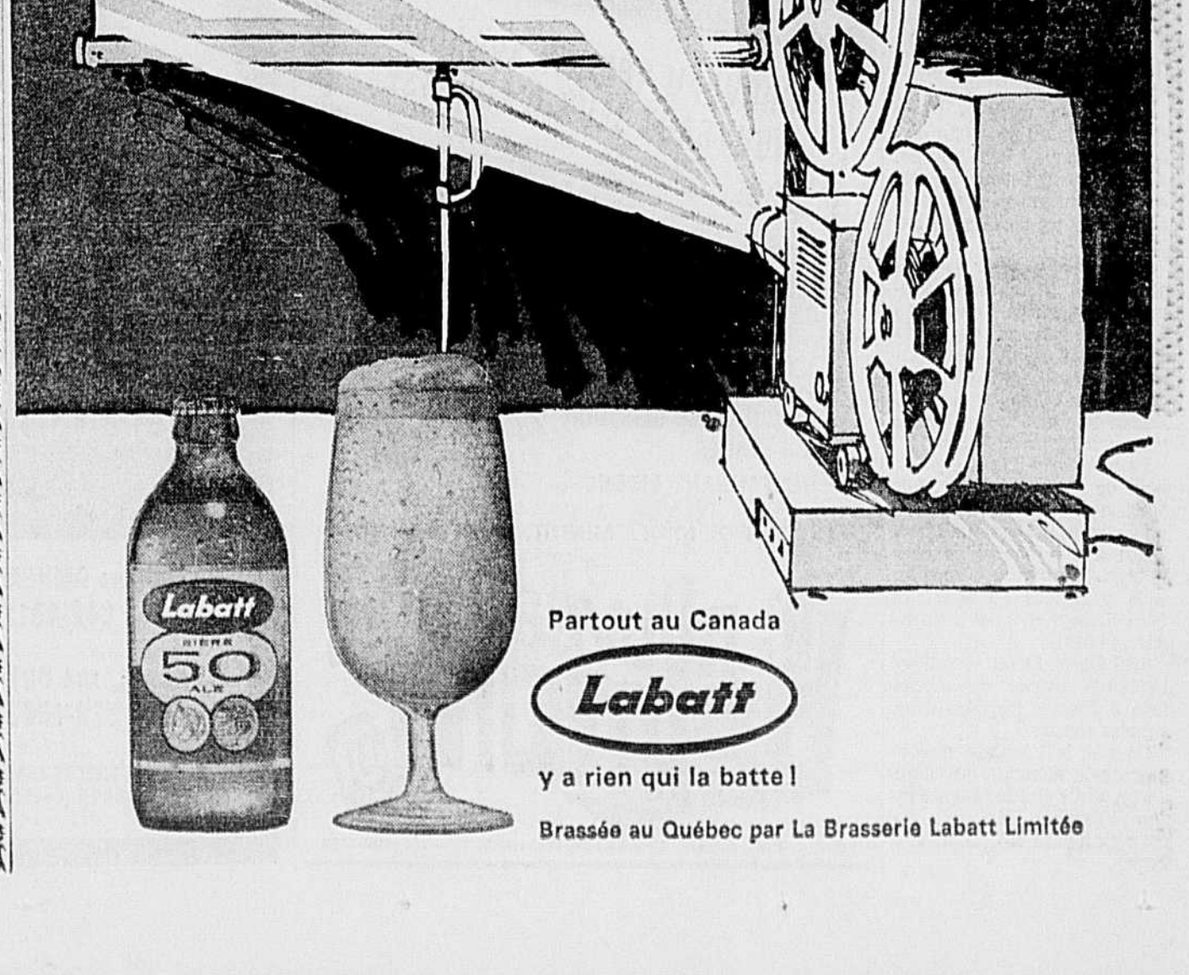


Joyeux Noël

nous espérons que vous avez profité de nos spéciaux des Fêtes. Puisse votre Chevrolet — Oldsmobile ou autre modèle 69, acheté chez **BONAVENTURE** *vous procurer une année de joie et d'agréables promenades. Tels sont les voeux formulés par le personnel de*

bonaventure
chevrolet oldsmobile ltd.
10765 LAJEUNESSE 384-8550
à l'entrée du métro Henri-Bourassa

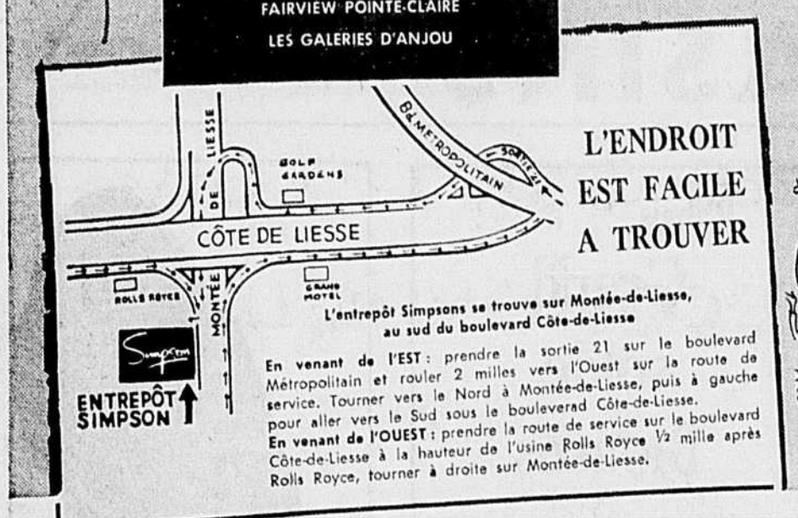
LA 50... C'EST TOUT UN NUMÉRO!



Partout au Canada
Labatt
y a rien qui la batte!
Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU



L'ENDROIT EST FACILE A TROUVER

L'entrepôt Simpsons se trouve sur Montée-de-Liesse, au sud du boulevard Côte-de-Liesse

En venant de l'EST : prendre la sortie 21 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'Ouest sur la route de service. Tourner vers le Nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le Sud sous le bouleverad Côte-de-Liesse.
En venant de l'OUEST : prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce ½ mille après Rolls Royce, tourner à droite sur Montée-de-Liesse.

VENTE D'UN JOUR À L'ENTREPÔT SIMPSON



POUR UN JOUR SEULEMENT – SAMEDI – DE 9 H. A 17.30
A L'ENTREPOT SIMPSONS SUR MONTEE-DE-LIESSE

Ces articles sont en vente seulement à l'entrepôt Simpsons sur Montée-de-Liesse — Quantités limitées — Pas de commandes postales ni téléphoniques sur ces articles qui sont sujets à des ventes antérieures — Facilités de crédit disponibles

SOLDE DE MEUBLES STYLES COLONIAL

	Orig.	VENTE
1 esulement — Bahut et vaisselier "Vilas" en érable	502.00	359.00
1 seulement — Bahut de coin en érable	255.00	179.98
1 seulement — Buffet en pin	175.00	99.98
1 seulement — Table de bout en pin	94.00	44.99
1 seulement — Table de bout en pin	69.98	34.99
1 seulement — Miroir cadre en pin	24.99	19.99
1 seulement — Table de bout "Vilas" érable ton épice	55.50	34.98
1 seulement — Miroir "Vilas" avec cadre érable ton épice	85.00	49.98
1 seulement — Table de chevet "Vilas" érable ton épice	120.00	79.98
1 seulement — Table de bout	39.98	19.99
1 seulement — Table à café et 2 banquettes érable ton épice de "Vilas"	170.00	119.98
1 seulement — Table de bout, érable Kilgour	54.98	29.98
1 seulement — Table de bout	29.98	14.99
1 seulement — Table à dîner "Vilas" érable, (telle quelle)	232.00	119.98
3 seulement — Chaises en pin pour salle à manger	Ch. 55.95	27.99
1 ens. seulement — Lits superposés érable	160.00	99.98
1 seulement — Canapé 3 places de Gilgour, tel quel	104.99	89.98
1 seulement — Lit à colonettes, "Vilas", 4'6"	111.50	59.98
5 seulement — Porte-revues	15.99	9.98

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

RABAIS 20% ! MEUBLES STYLE COLONIAL "ROXTON" EN ERABLE MASSIF MODELE 69

Rég. $20 à $440

Ch. $16 à $352

Tous ces meubles sont des échantillons provenant de l'Exposition du meuble et vous sont offerts avec rabais de 20% !
Dans le groupe : —
Pour le vivoir — canapés, fauteuils, berceuses
Pour la salle à manger — tables, chaises, bahuts
Pour la maison — tables de bout, tables à café, tables à lampes.
Aussi sélection de lampes de style colonial pour compléter votre décor.

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDE ! MEUBLES DE VIVOIR EN BOIS DE TECK

	Orig.	VENTE
1 seulement — Tabouret, plaqueminier	19.98	16.98
1 seulement — Fauteuil dossier bas, ton or	39.98	31.98
1 seulement — Canapeé ton or	109.98	87.98
2 seulement — Fauteuil dossier haut, rouge	139.98	109.98
1 seulement — Fauteuil dossier bas, ton or	119.98	95.98
1 seulement — Fauteuil dossier haut, mandarine	139.98	109.98
1 seulement — Canapé 4 places, mandarine	259.98	209.98
1 seulement — Fauteuil dossier bas, turquoise	129.98	89.98
2 seulement — Canapé 3 places, noisette	249.98	169.98
1 seulement — Canapé 3 places, ton ambre	249.98	169.98
1 seulement — Fauteuil dossier bas, noisette	129.98	89.98
1 seulement — Fauteuil dossier haut, ton or	149.98	99.98

SOLDE ! MEUBLES SALLES A DINER

	Orig.	VENTE
1 seulement — Mobilier espagnol 7 pièces, buffet, vaisselier, table à 2 panneaux, 4 chaises. Fini bois bois fruitier.	1198.00	849.00
1 seulement — Mobilier 9 pièces de "Knechtel", buffet, vaisselier, table et 6 chaises dont une avec appuis-bras. Fini acajou	749.98	519.98
1 seulement — Mobilier 9 pièces, provincial français de "Knechtel", buffet, vaisselier, table et 6 chaises dont une avec appuis-bras. Fini bois fruitier	999.98	749.98
5 seulement — Vaisselier style traditionnel, fini acajou ou noyer	239.98	179.98
1 seulement — Table à panneau s'abaissant, fini acajou	169.98	129.98
2 seulement — Bahut style traditionnel (1 noyer, 1 acajou)	199.98	159.98
2 seulement — Vaisselier traditionnel, fini acajou	139.98	89.98

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDE ! MEUBLES POUR CHAMBRE A COUCHER

	Orig.	VENTE
1 seulement — Commode double, chêne espagnol	169.98	119.98
1 seulement — Miroir, cadre chêne espagnol	69.98	44.98
1 seulement — Bureau de coin, chêne espagnol	99.98	49.99
2 seulement — Tête de lit 60", pacane	59.98	29.99
1 seulement — Tête de lit 4'6", fini noyer	39.98	19.99
2 seulement — Lit à panneau 4'6", bleu et blanc	59.98	29.99
1 seulement — Chiffonnier-armoire, bois fruitier	399.98	249.98
1 seulement — Lit à panneau 3'3", blanc	39.98	27.98
1 seulement — Chiffonnier, acajou	179.98	119.98
1 seulement — Ens. 3 pièces : commode simple, miroir, chiffonnier 6 tiroirs, lit à panneau 3'3"	379.98	199.98
2 seulement — Ens. 3 pces style espagnol. Chiffonnier, commode triple, chevet 4'6". Ens.	499.98	399.98
1 seulement — Ens. 3 pces, fini noyer, chiffonnier, commode triple, lit à panneau 4'6".	319.98	249.98

SOLDE ! TABLES DE VIVOIR

Orig. 32.98 à 59.98

Ch. 24.98 à 29.98

Sélection de tables de tous genres y compris tables de bout, tables à café, dans un choix de fini acajou ou bois fruitier. Fins de séries ou modèles interrompus. Plusieurs de genre unique.

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDE ! MEUBLES POUR LE VIVOIR

	Rég.	VENTE
Canapé-lit Kroehler, coussins mousse. Bleu/vert	269.98	169.93
Canapé-lit "Baronet" de Simmons. Matelas à ressorts "Slumber King". Vert/	289.98	199.93
Divan-lit "Nu-Vision", recouvrement vinyle mandarine	99.98	69.93
Divan-lit "Nu-Vision", coussin mousse. Tons divers	69.98	49.93
Causeuse "Sklar" peluche or, volant	209.98	169.98
Divan-lit et berceuse pivotante de "Nu-Vision". Recouvrement imprimé rouge.	179.98	139.93
Canapé et fauteuil de "Braemore", coussins mousse amovible au dossier. Recouvrement floral	599.98	469.93
Canapé moderne de "Kroehler", coussins mousse. Recouvrement tweed vert.	299.98	179.98
Canapé-lit "Victoria" de Simmons,, matelas "Slumber King". Ton or ou ton automne.	359.98	199.93
Chaise-lit, recouvrement tweed vert	119.98	79.98
Divant-lit et fauteuil "Westwood" de Simmons. Recouvrement vinyle vert.	199.98	129.98
Canapé et fauteuil de "Nu Vision", recouvrement vinyle noir. Repose-bas coussinés. Roulettes.	269.98	199.93
Canapé et fauteuil moderne de "Kroehler", style moderne, coussins mousse. Recouvrement tweed brun.	299.98	179.98
Canapé et fauteuil de Superior, dossiers capitonnés, volants, bleu/vert.	439.98	329.93
Canapé et fauteuil de Superior, dossiers à coussins semi-tenants. Velours coupé olive.	469.98	339.98
Causeuse dossier à coussins semi-tenants, volant. Recouvrement toile motif floral rouge.	309.98	199.98
Canapé et fauteuil de Superior. Velours coupé or; bois apparent.	449.98	329.98
Canapé par Superior, dossier à coussin amovible. Tweed vert.	509.98	379.98
Canapé 4 places et fauteuil de Superior, coussins mousse. Recouvrement toile imprimée or/brun.	679.98	499.98
Canapé et fauteuil de Superior, dossiers à coussins amovibles, volant. Imprimé floral or.	499.98	369.98
Canapé et fauteuil Provincial Français de Superior, Dossier en forme, bois apparent. Recouvrement tapisserie.	429.98	319.98
Canapé et fauteuil de Superior, dossier à coussin mousse amovible. Recouvrement velours côtelé rouille.	719.98	519.98
Canapé et fauteuil de Kroehler, dossier à coussin amovible, volant. Recouvrement matelassé bleu. Tel quel.	529.98	269.98
Canapé 4 places et fauteuil de Nu-Vision, coussins mousse. Recouvrement damassé or.	199.98	169.98
Canapé et fauteuil de Kroehler, dossier à coussin mousse amovible, Paon, bleu, or	509.98	329.98

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDE ! MEUBLES DE JARDIN

Groupe comprenant parapluies, chaises à cadre aluminium ens. chaises et table. La plupart de genre unique.
Rég. 14.98 à 149.50 **Ch. 9.98 à 109.98**

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDES ! MATELAS ET SOMMIERS-TAPISSIER

Groupe de matelas et sommiers-tapissier de marques connues. Quelques modèles défraîchis dans le groupe. Choix de 3 pi. 3 po., 4 pi. et 4 pi. 6 po. Quelques lits "Continental" dans le groupe.
Rég. 49.98 à 89.98 **Ch. 34.98 à 69.98**

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDE ! FAUTEUILS DE TOUS GENRES

La plupart de genre unique. Vaste choix de modèles, de recouvrement; plusieurs berceuses et fauteuils inclinables dans le groupe.
Rég. 69.98 à 199.98 **Ch. 54.98 à 129.98**

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDE ! ENSEMBLES "DINETTE"

	Orig.	VENTE
1 seulement — 5 pièces, dessus table simili-noyer, chaises vinyle noir.	349.98	239.98
1 seulement — 5 pièces, simili-chêne, recouvrement vinyle vin	189.98	125.98
1 seulement — 5 pièces, simili-noyer, vinyle noir matelassé	289.98	199.98
1 seulement — 5 pièces, simili-noyer, vinyle noir	249.98	169.98
1 seulement — 7 pièces, simili-noyer, vinyle brun	369.98	259.98
1 seulement — 5 pièces, simili-teck, vinyle or.	249.98	169.98
1 seulement — 5 pièces, blanc antique, vinyle bleu	229.98	159.98
1 seulement — 5 pièces, pacane, vinyle plaqueminier	239.98	164.98
1 seulement — 5 pièces, simili-marbre, vinyle blanc antique	229.98	159.98
1 seulement — 5 pièces, pacane, vinyle matelassé, or.	189.98	125.98
1 seulement — 5 pièces, simili-chêne, velours rouge	329.98	219.98
1 seulement — 5 pièces, dessus blanc, vinyle noir matelassé	179.98	119.98
1 seulement — 5 pièces, pacane, vinyle or	209.98	144.98
1 seulement — 5 pièces, dessus blanc, chaises tons divers	399.98	249.98
1 seulement — 5 pièces, simili-noyer, vinyle brun	399.98	249.98
1 seulement — 5 pièces, menthe, vinyle olive	259.98	179.98
1 seulement — 5 pièces, dessus simili-chêne, vinyle flamme	249.98	169.98
1 seulement — 5 pièces, dessus blanc, chaises tons divers	399.98	249.98
1 seulement — 5 pièces, simili-chêne, velours rouge	219.98	154.98
1 seulement — 5 pièces, simili-chêne, chaises vinyle flamme	309.98	199.98
1 seulement — 3 pièces, simili-chêne, chaises flamme	119.98	79.93
1 seulement — 3 pièces, simili-chêne, vinyle rouge	119.98	79.98
1 seulement — 3 pièces, dessus blanc, vinyle imprimé	109.98	69.98
1 seulement — 5 pièces, dessus simili-noyer, chaises tons divers	299.98	209.93
1 seulement — 5 pièces, dessus simili-marbre, vinyle rouille	174.98	109.93
1 seulement — 5 pièces, simili bois de rose, vinyle noir matelassé	329.98	219.93
1 seulement — 5 pièces, simili-noyer, vinyle beige sans panneau	139.98	69.93
1 seulement — 5 pièces, simili-noyer, chaises vinyle brun imprimé	199.98	139.93
1 seulement — 7 pièces, dessus simili-noyer, chaises ton or	189.98	119.93
1 seulement — 9 pièces, simili-noyer, vinyle brun	199.98	119.93
2 seulement — 5 pièces, dessus gris, vinyle gris	109.98	59.98
1 seulement — 7 pièces, dessus simili-noyer, chaises vinyle beige.	149.98	69.89

SOLDE ! MEUBLES PRETS A PEINTURER

	Orig.	VENTE
1 seulement — Commode simple, fini noix	52.98	34.98
2 seulement — Commode simple, fini pin	59.98	31.98
9 seulement — Bureau, fini noyer	49.98	34.93
3 seulement — Commode simple, fini noyer	49.98	36.98
1 seulement — Commode simple, fini noyer	52.98	34.93
1 seulement — Commode triple, fiin noyer	105.98	64.93
3 seulement — Commode double, fini bois fruitier	89.98	69.93
8 seulement — Commode triple, fini noyer	89.98	62.93
1 seulement — Commode double, fini pin	89.98	54.98
1 seulement — Chiffonnier, fini noyer	59.98	34.93
1 seulement — Chiffonnier 4 tiroirs, fini noir	57.98	44.98
1 seulement — Chiffonnier 4 tiroirs, fini blanc/or	49.98	36.93
9 seulement — Chiffonnier 4 tiroirs, fini noyer	49.98	34.98
1 seulement — Chiffonnier 4 tiroirs, fini pacane	59.98	44.98
1 seulement — Chiffonnier 5 tiroirs, fini noix	64.98	49.93
1 seulement — Commode simple, fini Salvia	39.98	27.98
2 seulement — Chiffonnier, fini Salvia	59.98	34.93
1 seulement — Chiffonnier, fini blanc antique	54.93	42.93
7 seulement — Chiffonnier 5 tiroirs, fini noyer	56.98	37.93
1 seulement — Vaisselier, fini blanc	34.98	17.49
1 seulement — Bibliothèque, fini cannelle	42.98	21.49
1 seulement — Coffret, fini blanc/or	69.98	44.98
1 seulement — Table de chevet, fini bleu	35.98	19.98
1 seulement — Table de chevet, fini vert	39.98	24.93
1 seulement — Bureau de coin, fini noisette	49.98	24.99
1 seulement — Chaise, fini Salvia	29.98	17.98
2 seulement — Vaisselier, fini noisette	49.98	24.99
1 seulement — Table de chevet, fini bois fruitier	39.98	29.98
2 seulement — Chaises, fini noir	11.98	5.49
1 seulement — Table panneau s'abaissant, fini jaune	49.98	29.93
1 seulement — Commode simple, fini blanc/or	59.98	39.98
1 seulement — Table de chevet, fini vert	35.98	17.98
1 seulement — Chaise, fini noyer	5.49	4.49
3 seulement — Commode triple, fini blanc	89.98	62.93
2 seulement — Commode double, fini bois fruitier	109.98	82.93
7 seulement — Commode double, fini noyer	69.98	49.93
3 seulement — Chiffonnier 4 tiroirs, fini blanc	49.98	34.93
10 seulement — Table de chevet, fini pin	39.98	19.98
1 seulement — Chiffonnier 5 tiroirs, fini noix	67.98	47.93
2 seulement — Chiffonnier 4 tiroirs, fini noisette	69.98	55.98
1 seulement — Chiffonnier 5 tiroirs, fini Salem	49.98	37.98
1 seulement — Chiffonnier 5 tiroirs, fini bois fruitier	79.98	49.98
1 seulement — Table de chevet, fini Salvia	21.98	14.98
1 seulement — Bureau, fini noisette	69.98	45.93
1 seulement — Chiffonnier, fini blanc/or	59.98	47.98
5 seulement — Tabouret de coiffeuse,	13.98	9.98

SIMPSONS — Meubles (769). Entrepôt seulement

SOLDES ! STEREOS ET TELEVISEURS

Ces appareils sont entièrement garantis. Il s'agit de modèles d'étalage, de démonstration en parfaite condition.

FM-STEREOS MODELE CONSOLE		
2 seulement — Clairtone — 751	499.00	366.00
1 seulement — Clairtone — 721	499.00	366.00
1 seulement — Clairtone — 8127	499.99	366.00
1 seulement — Clairtone — 1010	339.00	277.00
1 seulement — Clairtone — 1012	399.00	318.00
1 seulement — Clairtone — 8010	599.00	477.00
1 seulement — Clairtone — 1043	749.00	644.00
1 seulement — Clairtone — 8111	449.00	333.00
1 seulement — Clairtone — 1021	499.00	388.00
1 seulement — Clairtone — 8211	469.00	366.00
2 seulement — Silvertone — 18830	399.00	318.00
1 seulement — Silvertone — 18828	399.00	318.00
2 seulement — Silvertone — 18802	269.00	208.00
1 seulement — Silvertone — 18810	399.00	318.00
1 seulement — Silvertone — 18814	399.00	318.00
1 seulement — Silvertone — 18808	599.00	477.00
1 seulement — Telefunken Attache	499.00	422.00
1 seulement — Telefunken Senator	629.00	544.00
1 seulement — Telefunken Diplomat	489.00	410.00
1 seulement — RCA modèle SF 53	399.00	318.00
1 seulement — RCA SC 910	359.00	299.00
1 seulement — G.E. A 110	299.00	233.00
TELEVISEURS EN COULEUR		
1 seulement — Motorola Quasar 25 po.	1175.00	899.00
2 seulement — Clairtone 3011 25 po avec VHF/UHF	649.00	555.00
1 seulement — Clairtone 8424 25 po. avec UHF/VHF	799.00	688.00
1 seulement — Electrohome Corsair 19 po. UHF/VHF	599.00	529.00
4 seulement — Sanyo portatif 16 po. avec VHF	449.00	388.00
1 seulement — Zenith 25 po. avec VHF	995.00	877.00
2 seulement — Westinghouse 25 po.	1095.00	777.00
2 seulement — Westinghouse 25 po.	895.00	599.00
2 seulement — RCA 25 po. avec UHF/UHF	995.00	744.00
3 seulement — RCA 19 po. avec VHF/UHF	619.00	555.00
1 seulement — RCA 25 po. Provincial italien	995.00	744.00
1 seulement — Philips 25 po.	1195.00	777.00
TELEVISEURS NOIR ET BLANC		
Modèles portatifs		
4 seulement — Philco 20 po. avec VHF	239.00	188.00
2 seulement — Philco 20 po. avec VHF	219.00	177.00
1 seulement — Philco 20 po. avec VHF	249.00	188.00
1 seulement — Philco 19 po. avec VHF	219.00	177.00
2 seulement — Philco 20 po. avec VHF	249.00	188.00
1 seulement — Philco 19 po. avec VHF	219.00	177.00
1 seulement — Philco 21 po. avec VHF	249.00	188.00
1 seulement — Electrohome Meteor seule. 20 po.	245.00	188.00
2 seulement — Electrohome 20 po. emini S2, VHF	235.00	184.00
1 seulement — RCA 19 po. avec VHF seulement	210.00	164.00
2 seulement — RCA 20 po. avec VHF seulement	249.00	188.00
2 seulement — RCA 12 po. avec VHF seulement	139.00	100.00
1 seulement — Zenith 3714 20 po. VHF seulement	299.00	233.00
4 seulement — Silvertone 20 po. VHF seulement	199.00	166.00
1 seulement — Electrohome Cadet 19 po. avec VHF seulement	219.00	169.00
CONSOLES NOIR ET BLANC		
1 seulement — Sparton 23 po. avec VHF	269.00	169.00
1 seulement — Electrohome Parkhill 23 po.	349.00	268.00

SIMPSONS — Radios et téléviseurs (770). Entrepôt seulement

APPAREILS ELECTRO-MENAGERS A BAS PRIX

	Rég.	VENTE
CUISINIERES AUTOMATIQUES		
1 seulement — Kenmore électrique de luxe avec rôtisserie et sonde à viande, blanc	399.98	349.48
Même modèle — ton cuivre	409.98	359.98
12 seulement — Kenmore électrique standard	179.98	159.98
12 seulement — Kenmore électrique avec rôtisserie	199.98	179.98
2 seulement — Kenmore de luxe	309.98	259.98
10 seulement — Kenmore de luxe avec sonde à viande et rôtisserie	239.98	199.98
4 seulement — Moffat automatique	239.98	209.98
MACHINES A LAVER ET SECHEUSES		
1 seulement — Machine à laver automatique Kenmore avec récupérateur, 2 vitesses	289.98	239.98
1 seulement — Machine à laver Kenmore 2 vitesses	249.98	219.98
5 seulement — Machine à laver automatique super de luxe, 2 vitesses	339.98	289.98
3 seulement — Machine à laver automatique de luxe, 2 vitesses	284.98	239.98
1 seulement — Machine à laver automatique Kenmore, 2 vitesses	249.98	209.98
3 seulement — Machine à laver automatique 2 vitesses	289.98	249.98
1 seulement — Machine à laver automatique Kenmore, 2 vitesses	279.98	209.98
2 seulement — Sécheuse Kenmore chaleur douce	189.98	144.98
1 seulement — Sécheuse Kenmore chaleur douce	189.98	154.98
1 seulement — Sécheuse Kenmore "Super" chaleur douce	189.98	159.98
1 seulement — Sécheuse McClary-Easy, 6 programmes	199.98	164.98
1 seulement — Machine à laver assortie de McClary-Easy, modèle de luxe 2 vitesses	299.98	259.98
REFRIGERATEURS "COLDSPOT"		
1 seulement — Coldspot sans givre, 2 portes	309.98	269.98
1 seulement — Coldspot sans givre, 15 pi. cu.	369.98	269.98
1 seulement — Coldspot sans givre, 14 pi. cu.	309.98	259.98
1 seulement — Coldspot sans givre, à gauche, 15 pi. cu.	369.98	339.98
1 seulement — Coldspot sans givre de luxe, 15 pi. cu.	369.98	329.98
1 seulement — Coldspot sans givre, 2 portes, 14 pi. cu.	299.98	269.98
1 seulement — Coldspot de luxe sans givre, 2 portes	329.98	299.98
1 seulement — Coldspot de luxe sans givre, 2 portes, ton cuivre	339.98	309.98
1 seulement — Coldspot super de luxe, 17 pi. cu. côte-à-côte	509.98	449.98
1 seulement — Réfrigérateur-congélateur côte-à-côte, ton cuivre	519.98	439.98
1 seulement — Réfrigérateur-congélateur côte-à-côte	569.98	509.98
1 seulement — Coldspot de luxe sans givre, 2 portes	299.98	279.98
2 seulement — Coldspot dégivrage automatique, 2 portes	279.98	239.98
2 seulement — Coldspot super de luxe 17 pi. cu.	409.98	359.98
1 seulement — Coldspot super de luxe 17 pi. cu. avocat	419.98	369.98
1 seulement — Coldspot super de luxe 17 pi. cu. cuivre	419.98	369.98
LAVEUSES DE VAISSELLE "KENMORE"		
24 seulement — Modèles de démonstration cuivre ou blanc	349.98	279.98
2 seulement — Modèles standard	239.98	189.98

SIMPSONS — Appareils électro-ménagers (756). Entrepôt seulement

SOLDE ! PNEUS NYLON 4 PLIS "ALLSTATE"

100 seulement — Highway Special — type sans chambre à air. Parol noire 775 x 14 **Ch. 16.99**. Paroi blanche 775 x 14 et 825 x 14. **Ch. 18.99**

40 seulement — Pneus "Supertred" — type sans chambre à air, parol noire 775 x 14, 775 x 15, 825 x 14, 815 x 15, 855 x 14, 845 x 15, **Ch. 20.99**. Quelques-unes à paroi blanche. **Ch. 22.99**.

PNEUS "ALLSTATE" POUR CAMION	Orig.	VENTE
1 seulement — Traction Grip 6 plis, 700 x 16.	34.50	13.80
2 seulement — Express Guardsman 6 plis 600 x 15.	20.50	10.25
2 seulement — Express Guardsman 6 plis, 700 x 16.	29.50	14.75
2 seulement — Express Hauler, 8 plis, 750 x 16.	43.50	17.40
2 seulement — Express Hauler, 10 plis, 720 x 20.	58.95	28.00

SIMPSONS — Accessoires d'auto (773). Entrepôt seulement

VOYEZ LA PAGE 32, D'AUTRES AUBAINES DE LA VENTE D'ENTREPOT VOUS ATTENDENT

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BEAUCHESNE (Gérald) — Subitement à Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérald Beauchesne, ex-gérant de la Banque Provinciale. 5100 Beaubien est, époux d'Hermance Livernoche, père de Yvette (Mme J.-C. Sarrazin), Renée (Mme M.-A. Deschênes), Andrée (Mme P.-E. Bissonnette), Micheline, Marc et Yves. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont,
à 9h.45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Wilfrid) — A Montréal, le 20 août 1969 à l'âge de 62 ans, est décédé Wilfrid Bélisle, époux de Rose Bourgon. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELZILE (Marie-Claire) — A Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Michel Belzile, née Marie-Claire Chabot, mère de Jean-Guy Vic et Micheline. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661, rue Jean-Talon est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Victor Arnold) — Accidentellement, à Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 37 ans, 7 mois, est décédé M. Victor Arnold Bourque, membre du 3e degré des Chevaliers de Colomb, Conseil 5901 Christ The King, époux de Josne Hélaine Jennings. Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Tracy, Andrew, son père, le Capitaine, Mme Philippe Bourque, ses soeurs, Carmen (Mme Albert Lewis), Monique (Mme Gerald Magill), son frère Pierre (Pierrette Brunelle). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville, St-Bruno,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste. Augustine, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Albert) — A Montréal, le 22 août 1969, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Albert Bouthillier, époux de Yolande Laniel, demeurant 9669 André-Jobin, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (François) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 21 août 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé François Charbonneau, époux en 1ères noces de feu Anna Forget et en 2es noces de Léonide Lapierre. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx,
173 boul. Ste-Anne
à Ste-Anne-des-Plaines,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COACHE (Yvonne) — A Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Eudore Coache, née Yvonne Charbonneau; mère de Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Emma) — A Montréal, le 19 août 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Leonard Cyr, née Emma Guillotte, mère de Mme veuve Paul Rozier (Clérinda), Georges, Léonard, Mme Philippe Tremblay, (Cécile), Maurice et Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent,
à 8h.45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Reine) — A ville St-Laurent, le 20 août, 1969, est décédée Reine Fournier, épouse de Jean-Pierre Dagenais, mère de Ginette, épouse de Claude Allard I.P., Mirielle, épouse de Denis Turenne, notaire. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SERRES (Gaston) — Après une longue maladie, à Montréal, le 22 août 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gaston De Serres, époux d'Amélia Landry; Outre son épouse lui survivent ses fils : Guy, de Mtl. Jacques, de Québec, Pierre, de Toront., Jean de Drummondville; Sa fille: Marielle (Mme Roger Laurin); ses brus: Denise Lemoyne (Mme Guy De Serres), Marielle Poitras (Mme Jacques De Serres), Joan Macaulay (Mme Pierre De Serres), Suzanne Minguy (Mme Jean De Serres); 1 soeur: Mme Aimé Desrosiers, 1 frère, M. Jean De Serres, ainsi que 20 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Odélie) — A Longueuil, le 20 août 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Odélie Simard, épouse de feu Ernest Duplessis, demeurant boul. Desaulniers; mère de Clara (Mme Honoré Leclerc), Emile, Simone, Ulderic, Rév. Père Gérard Duplessis, o.f.m. cap., Germaine (Mme Lucien Beauchemin), Roland, Madeleine (Mme Gérard Lafontaine), et Jacqueline. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène
à 10 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Eva) — A l'Hôpital St. Mary's, le 22 août 1969, est décédée Eva Sarrazin, épouse de feu Edward Dupont, mère de George-L., Mme George Johnson (Lucille), Mme Raymond Frégeau (Elizabeth) et William. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke,
5580, Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église Ascension of Our Lord, Westmount, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 hre.

DUPONT (Bernadette) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Bernadette Dupont, fille de feu Pierre Dupont et de feu M. Landarmann. Lui survivent ses nièces Mme June Donolo et Mme Marcelle Gady, ses neveux Paul Dupont, Bernard Dupont et Normand Dupont, ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Aurélie) — A Waterloo, le 20 août 1969 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Gagné, née Aurélie Jobin, demeurant rue Foster. Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo-Paul Ledoux,
454, rue Foster à Waterloo,
pour se rendre à l'église Ste-Anne de la Rochelle, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Henri) — A St-Laurent, le 21 août 1969 à l'âge de 71 ans, est décédé Henri Grégoire, époux de feu Laurida Martin (Martin dit Ladouceur), père de Jean-Paul, époux de Carmen Cortinelli, Maurice, époux de Marie-Jeanne Legros, Jeannine et André, époux de Lucille Roy. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Frédéric) — A Verdun, le 19 août 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé Frédéric Grenier, époux de feu Albertine Sabourin, père de Mme Léopold Fyfe (Georgette), Mme Joseph Lamontagne (Marie-Ange), Mme A. Martin (Thérèse), demeurant 442 Galt. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
L. Thériault inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Anna) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Léon Dubé, née Anna St-Laurent, demeurant 5173 de Lanaudière, mère de Gilles, Lisu (Mme veuve Gilles Kellenny), ainsi que 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

PALERMO (Umberto) — A la douce mémoire d'un cher papa et grand-papa, décédé le 22 août 1965. Toujours avec amour dans nos pensées et nos souvenirs. De ta fille Claire, son époux Gérard et tes petits-enfants: Michel, Ginette et Robert.

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux, bon père et grand-père qui nous a quittés le 21 août 1964. Ton souvenir demeurera toujours. Ton épouse Mary, tes enfants et petits-enfants.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



M. RENE MARSOLAIS

A la mémoire de René Marsolais, une messe premier anniversaire sera chantée le 26 août à 10 heures en l'église Notre-Dame-des-Anges de Cartierville. Hommage de son épouse et ses enfants. —

NECROLOGIE



GROTHE, RAOUL O.

A Westmount, le 21 août 1969, à l'âge de 90 ans, est décédé le Colonel Honorable Raoul O. Grothé M.C.L. Monsieur Grothé était bien connu du monde politique et industriel. Il fut conseiller législatif de la Division de De Salaberry (1927). Ex-président de la Société L. O. Grothé Ltée, Directeur de nombreuses Compagnies, Trusts, Banques et Clubs sociaux. Colonel Honoraire du Régiment Les Fusiliers Mont-Royal. En outre, M. Grothé était gouverneur de nombreux hôpitaux et supporteur de diverses oeuvres. M. Grothé était veuf de Juliette Brosseau. Lui survivent ses filles et gendres: M. et Mme Georges O. Clermont (Gabrielle), M. et Mme Paul Dansereau (Cécile), M. et Mme Lucien Perreault (Marguerite), ses fils et belles-filles: Ovide, époux de Madeleine Dansereau, Roger, époux de Jacqueline Gagnon, André, époux de Jeanne Des Rosiers, Charles A., époux de Jeannine Sigouin. Son frère, M. L. Emile Grothé. Ses belles-soeurs: Mme L. Emile Grothé, Mme Hector Grothé et Mme Edmour Brosseau ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 août à 10 heures en l'Eglise St-Léon de Westmount, boul. de Maisonneuve et Avenue Clark. L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges. La dépouille mortelle est exposée au 5650 Chemin Côte-des-Neiges. —

GROTHE (Raoul-O.) — A Westmount, le 21 août 1969 à l'âge de 90 ans, est décédé le colonel Honorable Raoul-O. Grothé, M.C.L., époux de feu Juliette Brosseau. Lui survivent ses filles et gendres: Mme Georges-O. Clermont (Gabrielle), Mme Paul Dansereau (Cécile), Mme Lucien Perrault (Marguerite), ses fils et belles-filles; Ovide, époux de Madeleine Dansereau, Roger, époux de Jacqueline Gagnon, André, époux de Jeanne Des Rosiers, Charles-A, époux de Jeannine Sigouin; son frère L.-E. Grothé, ses belles-soeurs : Mme L.-Emile Grothé, Mme Hector Grothé, Mme Edmour Brosseau, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURDAIN-(ROY) (Rév. Frère Emile) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 89 ans, est décédé le Rév. Frère Emile Jourdain (Emile Roy) des Dominicains. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira
du Presbytère
des Pères Dominicains,
5375 av. Notre-Dame-de-Grâce
à 2 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Blanche) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Blanche Lamarre, fille feu Camille Lamarre, et de feu Marie Desjardins, demeurant 1826 rue Alexandre-de-Sève. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Brigide, Cté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 heure.

LABROSSE (Blanche) — A Valleyfield, le 21 août 1969 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Blanche Bissonnette, épouse de feu le Dr Bruno Labrosse, autrefois de St-Eugène, Ontario, demeurant chez son fils Jean-Charles Labrosse, rue Meloche. Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ernest Montpetit et Fils Inc.
315 rue Danis à Valleyfield
pour se rendre à l'église paroissiale, St-Eugène, Ontario, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCUP (Léa) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Léa Lancup, fille de feu Joseph Lancup et de feu Marie Dupuis, demeurant à 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine est,
à 8 h 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Alphonsine) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Ludger Lavoie, née Alphonsine Boily, demeurant rue Taillon. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEBOEUF (Florian) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Florian Leboeuf, époux de Alice Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE CAVALIER (François-Gaston) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. François-Gaston Le Cavalier, époux de Ada Bray, demeurant au 2800 rue Halg, père de Mme Léo Legault (Jacqueline), Mme Robert Plasse (Pierrette), Mme veuve Jeanne Parenteau, Emond, son épouse Charlotte Miron, Charles et son épouse Adèle Krause, et Ronald, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Bernardin) — A Montréal, le 12 août 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Bernardin Lemaire, fils de feu Adjutor Lemaire et de feu Marie-Louise Champagne, demeurant à 1714 St-Denis, app 49. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Pacifique) — Aux Cèdres, le 21 août 1969, à l'âge de 85 ans, 8 mois, est décédé M. Pacifique Leroux, époux de feu Flore Brabant. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Frères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LOISELLE (William) — a Outremont, le 20 août 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé William Loiselle (Blackie) employé du C.P.R., Shop Angus, Chevalier de Colomb, 4e degré, Conseil Lafontaine; époux de Agnes Labrasseur. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont
à 8h30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. PAULIN TRUDEAU

Récemment à l'hôpital Maisonneuve, après une brève maladie, à l'âge de soixante-cinq ans, est décédé M. Paulin (Paul) Trudeau, propriétaire de Trudeau Transport et vice-président de Les Ambulances Trudeau Inc. Il laisse dans le deuil son épouse Germaine Bachand, ses enfants Adrien, Pauline, René, Raymond, Albert, ainsi que dix petits-enfants. Les funérailles eurent lieu en l'Eglise St-Anselme et le cortège funèbre précédé de six landaux et suivi de nombreux parents et amis se rendit au cimetière de Côte-des-Neiges.

LONG (Emilie) — A Montréal, le 19 août 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Henri Long, née Emilie Balegno; demeurant à 2766 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Emilia) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1969, à l'âge de 52 ans, 7 mois, est décédée Mme Pierre-Paul Morin, née Emilia Fleury; demeurant à 510 - 26e ave P.A.T. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame, est
pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OCCHIONERO (Carmela) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Giuseppe Occhionero, née Carmela Ialenti; mère de Mme Antoinette De Luca, Mme Antonio Manadola (Marie), Pascal, Mme Robert Lalonde (Yolande), Mme Dante Ialenti (Mafalda). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense
où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Roger) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 21 août 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Roger Pellegrino, époux de Cécile Beauchamp, demeurant Montréal-Nord. Père de Fabrice. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Aimé) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Aimé Petit, fils de feu Napoléon Petit et d'Amanda Trudel, demeurant à 7777 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSS (Ida) — A l'hôpital Notre-Dame, le 20 août 1969, à l'âge de 59 ans, est décédée Ida Sauriol, épouse de Edgar Ross, mère de Hélène (Mme Jacques Pépin), Pauline (Mme Claude Pépin). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale,
à Ste-Dorothée,
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Cécile) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Viateur Rainville, née Cécile Dubuc, demeurant 7692 Edward, Lasalle. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROYER (Alphée) — A Montréal, le 20 août 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphée Royer, époux de Jeanne Filet, père de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRAHAN (Anna) — A Chambly, le 21 août 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Albani Trahan, née Anna Brodeur; demeurant à 2454 Bourgogne. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières,
pour se rendre à l'église Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 4 hrs p.m. et de là au cimetière de St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Béatrice) — A Sherbrooke, le 19 août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Antoine Trudeau, née Béatrice Robert; demeurant à St-Isidore d'Aukland; mère de M. Robert Trudeau, de ville de Léry; Mme Georges Gagnon (Raymonde), de Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 3 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Léry, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Maria) — A Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Viger, née Maria Guyot, autrefois de St-Arsène. Elle laisse ses fils Léo-Paul et Hubert; ses filles Mme Armand Moreau (Claire), Mme Henri Beaudoin (Rita), Mme André Sarrazin (Aline), Marie Paule. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSEY (Georgette) — A Montréal, le 19 août 1969, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Emile Wilsey, née Georgette Régimbald. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,
à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Monique, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

ALEPIN — Jacques et Linda, née Cachichione, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille le 19 août 1969, à l'hôpital Notre-Dame. La mère et la fille se portent bien.

M. Forbes Rhude meurt à 70 ans

SYDNEY, N.-E. (PC) — Un des chroniqueurs financiers les mieux connus au pays, Forbes Rhude, est décédé hier à l'âge de 70 ans, alors qu'il accomplissait une de ses dernières tâches avant de prendre sa retraite pour la deuxième fois.

C'est en mars 1964 qu'il prenait sa retraite de la Presse Canadienne où il était le principal chroniqueur financier, à la fin d'une carrière qui l'avait conduit à Vancouver, à Montréal et à New York, où il fut chef du bureau de la PC.

Au cours des trois dernières années, M. Thude avait travaillé au service d'information du gouvernement de Nouvelle-Ecosse en tant que rédacteur et conseiller en matière de nouvelles financières et commerciales.

Né à Montague, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, il laisse dans le deuil sa femme et un fils, Foster, qui habite Toronto.

Il était arrivé ici mercredi, pour des consultations avec le président de la société d'Etat, Sydney Steel Corp., M. R. B. Cameron. Il avait déjà subi plusieurs crises cardiaques mais, récemment, il semblait en bonne santé et envisageait avec plaisir son retour à Toronto, la semaine prochaine.

Comme il ne se présentait pas à son rendez-vous, M. Cameron a demandé qu'on vérifie à sa chambre d'hôtel, et c'est alors qu'on a constaté qu'il était mort subitement.

Dans une entrevue qu'il accordait en mars 1964, à l'occasion de sa retraite, M. Rhude avait précisé que le souvenir le plus vif qu'il gardait de sa carrière journalistique était centré sur les années passées sur les quais de Halifax, pour le Herald, en 1920 et sur son travail de rédacteur de nuit pour la PC.

C'est alors qu'il avait suivi avec intérêt le traffic du rhum puis, en 1922, il avait passé un moment essoufflant au moment de la mort de Sir Alexander Graham Bell car, cette nuit-là, le téléphone ne fonctionnait pas à la maison de l'inventeur.

Bien que rédacteur financier, M. Rhude avait avoué n'avoir jamais acheté d'actions à la Bourse car il craignait de ne pouvoir juger les valeurs dans lesquelles ils possédaient des investissements avec toute l'impartialité qu'exigeait son poste.

REGLEMENT
DROITS DE SUCCESSION
EXPERT EN IMPOT
ARMAND LABERGE & CIE
Tél. 259-6909

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur
BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments à côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

DEMAIN
DANS
la presse

télé-presse
l'horaire complet et pratique de la télé
★ La couleur : pour qui, et à quel prix ???
★ Quand votre téléviseur devient vitrine...
★ Un document exceptionnel : Prague 1968
★ Joey Bishop : un nom, un spectacle.
★ Les robots pénètrent en studio.

perspectives
la presse
★ Les élucubrations de quelques étudiants des années 40 Pierre Elliott Trudeau, Jean-Jacques Bertrand, Jean Drapeau avaient de 20 à 25 ans et des idées à eux, qu'ils exprimaient dans le Quartier Latin ou dans des débats oratoires. Voyons voir...
★ Marcelle Pallascio
jeune comédienne qui se lance dans la chanson.
★ L'école polyvalente
Qu'est-ce que c'est au juste ?
★ Le deuxième article d'Alain de Gaulle sur son oncle le général.
★ Les chroniques de Roger Champoux, de Nicole Charest et de Guy Fournier.

BANDES DESSINÉES EN COULEURS

Tous les jours lisez
la presse

DECES



PACIFIQUE LEROUX

Aux Cèdres, le 21 août, à l'âge de 85 ans, est décédé Pacifique Leroux, époux de feu Flore Brabant. Il laisse sa famille, M. et Mme Roma Leroux (Mme Blanche Cabana), M. et Mme Léo-Paul Lauzière (Adrienne), Docteur et Mme L. L. Lavigne (Béatrice), M. et Mme Bruno Leroux (Gilberte Séguin), Docteur et Mme Irenée Dufresne (Flore), M. et Mme Maral Leroux (Estelle St-Michel), M. et Mme A. Wiff (Alice), M. et Mme J.-Louis Leroux (Jeanne Ritchot), M. et Mme Gilbert Poisson (Marthe), Docteur et Mme J. B. Leroux (Claudette Gauthier). La dépouille mortelle est exposée au salon Bissonnette et Frères des Cèdres. Les funérailles auront lieu aux Cèdres lundi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Prière de ne pas envoyer de fleurs. —

REMERCIEMENTS



Mme LEO SANSREGRET

M. Léo Sansregret et son fils Raymond remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Léo Sansregret (née Gertrude Sévigny) survenu le 22 juin 1969, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —

REMERCIEMENTS



MME ARMAND BRUNET

M. Armand Brunet et sa fille, Mme Gilles Méthot (Lise), remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Armand Brunet (Alice Rocheleau) âgée de 54 ans, survenu le 14 juin 1969, soit par offrande de messes, de fleurs, de télégrammes, soit par visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —

NECROLOGIE



Mme Fortunat DROUIN

Née Adelia Bilodeau décédée à Québec le 20 août 1969. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sr Florence Drouin, L'Abbé Léo-Paul Drouin, Roland Drouin, Lionel Drouin, Georges Drouin, Jean-Luc Drouin, Ovide Drouin, Simone Drouin et Alphonse Drouin. Les funérailles auront lieu samedi à 2 h p.m., à l'église St-François-Xavier à Ville Duberger, Québec et de là au cimetière de Leeds Village. Elle est exposée au Salon Funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 945 Marguerite-Bourgeois, Québec.

Saulnier patrouille avec les agents dans les autos-police

par Claude MASSON
et Jean-Paul CHARBONNEAU

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, se préoccupe d'une façon toute spéciale, depuis plusieurs semaines, de la situation qui existe au sein du Service de la police et des solutions majeures à y apporter.

M. Saulnier s'occupe de ce service en particulier, à tel point qu'il patrouille même dans les autos-police, en compagnie de simples agents de la police de Montréal.

Le président du comité exécutif de la métropole a confirmé avoir patrouillé certains secteurs de la métropole. Il a également effectué des recherches d'autres natures en rapport à ce service.

"Je m'occupe du Service de la police d'une façon toute spéciale", de déclarer M. Saulnier à LA PRESSE. Cette attention particulière doit conduire éventuellement à certaines réformes dans le corps policier montréalais. Le président du comité exécutif, prévoit-on, annoncera certaines mesures dans un avenir plus ou moins rapproché.

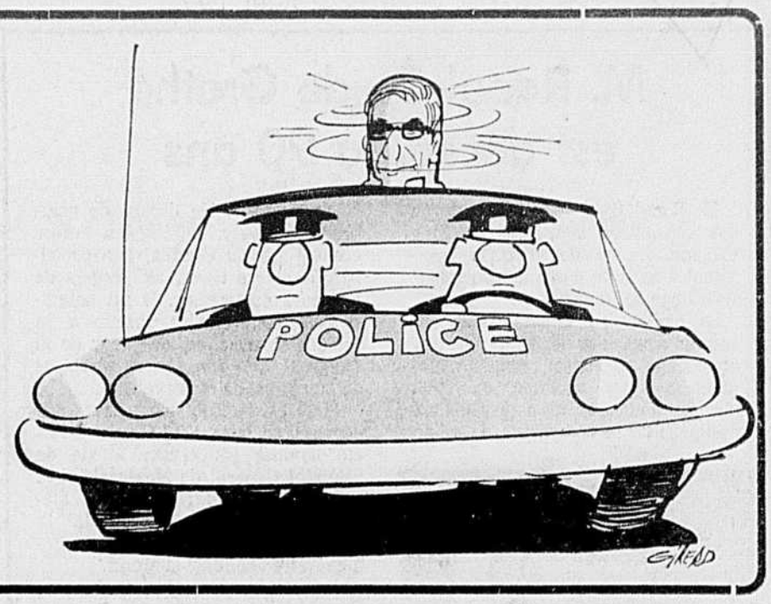
Dans les autos

Au cours de ses patrouilles dans les autos-police, en compagnie d'agents plutôt que de hauts gradés de la police, M. Saulnier a visité au moins deux secteurs de la métropole.

Le 15 juillet dernier, un mardi, durant deux heures, il s'est rendu dans le secteur du poste no 19, district du nord de la ville qu'il représente lui-même à l'hôtel de ville comme conseiller municipal d'Ahuntsic.

Quelques jours plus tard, M. Saulnier s'est présenté au poste no 4, qui couvre l'un des plus vastes et des plus importants secteurs du centre de la ville. Il a causé avec les responsables du

Voir SAULNIER, page 2





téléphoto PC

La liberté enchaînée

Pendant que 100,000 Praguois se déchaînaient à Prague et à travers la Tchécoslovaquie, à Ottawa, mille Tchèques manifestaient devant le Parlement contre l'invasion des Russes. Mme Mary Drakich, portant la robe blanche et les chaînes, voulait démontrer que son pays vit sous l'oppression et que la liberté y est enchaînée.

• Le calme est revenu à Prague, page 35

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 22 août 1969, 85e année, no 195, 4 cahiers, 46 pages. DERNIERE EDITION 10¢

Programme en 10 points

60 corps de police lutteront contre les terroristes

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Qualifiant de déséquilibrés, de lâches, d'invertébrés rampants les responsables des derniers attentats à la bombe, le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, a annoncé ce matin, qu'un programme en dix points précis a été élaboré en vue de mettre un terme à la vague de terrorisme qui déferle sur le Québec.

Ce programme comprend notamment:

1 — la possibilité d'une législation accordant aux municipalités le droit de réglementer la tenue de réunions publiques;

2 — la création d'une patrouille de surveillance pour suivre les activités des personnes soupçonnées d'être des terroristes (cette patrouille sera appelée, semble-t-il, à fouiller les automobiles de tout citoyen considéré comme un suspect. Le ministre de la Justice s'est d'ailleurs excusé à l'avance des inconvénients que cette mesure pourrait entraîner);

3 — une plus grande surveillance des édifices gouvernementaux;

4 — un personnel accru à la brigade chargée de surveiller les terroristes;

5 — le ministre de la Justice a également lancé un appel aux média d'information pour qu'ils ne donnent pas des manchettes exagérées aux terroristes en mal de publicité;

6 — le maintien de la prime de $62,000 à la personne qui donnera tout renseignement permettant de mettre la main au collet des terroristes;

7 — la collaboration du public que le ministre a invité à transmettre des renseignements de nature à mettre fin aux activités terroristes;

8 — un contrôle plus sévère sur la vente et la garde des matières explosives;

9 — Le ministre a révélé qu'il rencontrera le ministre fédéral de l'Immigration afin d'établir un programme qui permettra d'empêcher la venue au Canada de personnes susceptibles de causer des troubles;

10 — le ministre a enfin lancé un appel à tous les corps de police du Québec afin d'établir une coordination qui permettra l'arrestation de ceux qu'il a décrits comme des extrémistes révolutionnaires.

M. Paul a révélé d'autre part que depuis ce matin plus de 60 corps de police travaillent en coopération avec la Sûreté du Québec, la police de

Voir TERRORISTES, page 2

La police israélienne a arrêté l'incendiaire (un Australien) de la mosquée d'Al Aksa

D'après AFP, PC, UPI

La police israélienne a mis la main sur l'incendiaire de la mosquée Al Aksa à Jérusalem. Il ne s'agit ni d'un arabe, ni d'un juif, mais d'un chrétien australien du nom de Michael William Rohen. L'homme a 28 ans. C'est un apprenti fermier venu en Israël il y a quatre mois.

L'incendie qui a ravagé une aile de la mosquée hier a mis tout le monde musulman en colère. Des manifestations ont éclaté aujourd'hui à Jérusalem et à Naplouse pour protester contre cet incendie qui a ravagé l'un des monuments les plus vénérés de l'Islam.

A Jérusalem, les forces de sécurité ont dû tirer des coups d'avertissement afin de disperser une foule composée pour la plupart de jeunes gens qui avaient commencé à manifester violemment dans les rues de la vieille ville. Les jeunes gens criant "Nasser, Nasser" et "A bas Israël" ont lapidé les forces de l'ordre. C'est alors que ces dernières ont tiré en l'air pour les disperser.

La tension continue à se faire sentir dans plusieurs secteurs de la vieille ville. Le couvre-feu imposé hier dans le quartier de la mosquée d'Aksa et du Mur des Lamentations avait été levé ce matin afin de permettre aux musulmans de se rendre à la prière du vendredi dans les mosquées, comme d'habitude.

La manifestation est survenue à la sortie des Arabes de la mosquée du Dôme du Rocher, située à 500 pieds de la mosquée d'Aksa.

A Naplouse, en Cisjordanie occupée, les troupe israéliennes ont également dû intervenir pour disperser les manifestants arabes. Le maire et les conseillers de la ville ont dit qu'ils appuyaient la manifestation et ils ont fait parvenir leurs protestations au ministre de la Défense Moshe Dayan.

"Tous les habitants de Naplouse ont unanimement déclaré la gr(ve pour protester contre l'incendie de la mosquée d'Aksa," disait le télégramme,

Voir MOSQUEE en page 2



téléphoto PC

La chasse aux terroristes

La police a commencé à appliquer des mesures antiterroristes dans la région de Québec. En effet, hier soir, on a fouillé un certain nombre d'autos circulant dans les rues de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

AUJOURD'HUI



• Hélène Grégoire : trois médailles à Halifax

— page 23

• La CECM aura des classes spéciales pour les non-catholiques

— page 3

sommaire

Annonces classées / 27 à 31, 36 à 44
Arts et Spectacles / 7 à 9
Bandes dessinées / 20
Calendrier de Terre des Hommes / 10
Cinéma / 9
Courrier "Que faire ?" / 15
Décès, naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 16 à 18
Horoscope / 11
Informations étrangères / 35
Informations nationales / 13
Les secrets de polichinelle / 14
Mots croisés / 28
"Mot-mystère" / 20
Radio et télévision / 21
Sports / 23 à 26 et 32
Tribunaux / 10
Vie dans les parcs / 20
Vie féminine / 14-15
Vie sociale / 15
Votre médecin / 46

Météo : ensoleillé et moins frais.
Min.: 55°. Max.: 75° • Détails page 2

Caouette: Les créditistes dans la lutte aux élections provinciales

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

ROUYN — Il ne semble plus faire de doute que le Ralliement créditiste fera la lutte sur la scène politique québécoise lors des prochaines élections générales.

Interrogé hier à Rouyn, le chef du parti, M. Réal Caouette, a révélé qu'une décision définitive sera prise samedi à Québec au cours d'une réunion du conseil exécutif consacrée à la préparation du congrès annuel du parti qui aura lieu en octobre. Mais M. Caouette avait hier l'humeur gaillarde et la verve qui le gagnent à l'approche d'une bataille politique importante. Il n'a pas cherché à cacher que sa décision était prise.

Le Ralliement créditiste sera dans la lutte, a-t-il affirmé, avec 108 candidats et la perspective de prendre le pouvoir. On voit difficilement comment le conseil exécutif pourrait renverser samedi la décision que le chef du Ralliement parait avoir déjà prise.

Au cours de la réunion de Québec, le conseil exécutif prendra officiellement connaissance d'une enquête menée à travers le Québec, d'abord auprès des membres actifs du Ralliement créditiste, puis dans la population en général. Pour sonder la population, le parti aurait, selon certaines sources, retenu les services d'une firme spécialisée dans les sondages d'opinion publique. Ce serait la première fois que les créditistes utilisent des spécialistes dans le domaine. En période électorale, les candidats créditistes avaient pris l'habitude de dénoncer les sondages publiés par les medias d'information, sondages qu'ils ont souvent d'ailleurs fait mentir.

M. Caouette a sans aucun doute été

Voir CREDITISTES en page 2

M. Raoul Ovide Grothé est décédé à 90 ans

M. Raoul Ovide Grothé, le doyen des conseillers législatifs du Québec, est décédé hier matin à Westmount à la suite d'une longue maladie à l'âge de 90 ans.

Le colonel Grothé avait été nommé conseiller législatif en 1927 et a siégé au conseil jusqu'au moment de son abolition en 1968. Homme d'affaires, il a présidé les destinées de la compagnie de tabac L. O. Grothé Ltée durant de nombreuses années. Intéressé à l'essor économique du Canada, il a contribué, à divers titres, au progrès de plusieurs entreprises. Il fut notamment commissaire-censeur à la Banque Provinciale, directeur de la Montreal Life Ins. Co. et directeur du Sun Trust de Montréal.



S'intéressant de très près aux oeuvres sociales, M. Grothé avait été nommé gouverneur à vie de l'Hôpital Général de Montréal, ainsi que des hôpitaux Notre-Dame, Ste-Justine, Ste-Jeanne-D'Arc, de la Crèche de la Miséricorde et du Refuge Notre-Dame-de-la-Merci.

Il fut également président de la Chambre de Commerce de Montréal et membre de nombreux clubs sociaux et culturels.

M. Grothé s'était retiré des affaires depuis quelques années mais il continuait à s'intéresser aux oeuvres sociales.

Il laisse dans le deuil ses sept enfants, tous mariés, ainsi que de nombreux parents et amis.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente au 5650 chemin de la Côte-des-Neiges. Un service funèbre sera célébré lundi prochain à 10 heures du matin en l'église Saint-Léon de Westmount.

Pas de surveillance accrue dans les grands magasins

Les services de sécurité des édifices publics et des grands magasins de Montréal n'ont pas pris de mesures particulières de surveillance, à la suite du renouveau terroriste.

Les représentants d'agences de surveillance précisent que leurs clients n'ont pas demandé l'application de mesures particulières comme cela s'était produit il y a quelques années, alors que se multipliaient les appels à la bombe.

Dans les entreprises qui ont leur propre service de sécurité comme chez celles qui utilisent les services d'agences, la surveillance a déjà été accrue au cours des dernières années et le renouveau terroriste auquel on assiste présentement ne semble pas créer d'inquiétudes injustifiées.

"Nous avons maintenant l'expérience de ces situations et avons amélioré les techniques de surveillance, dit le porte-parole d'une agence de sécurité.

Les libéraux n'ont pas encore décidé s'ils feront la lutte le 8 octobre

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, consultera, la semaine prochaine, ses collègues de l'Assemblée nationale et les dirigeants de la Fédération libérale du Québec en vue de décider si son parti engagera la lutte lors des élections complémentaires du 8 octobre.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le chef du parti libéral en commentant la décision du gouvernement de tenir des élections complémentaires dans les comtés de Montréal-St-Jacques, Montréal-Ste-Marie, Trois-Rivières et Vaudreuil-Soulanges.

Bien que M. Lesage ait refusé d'indiquer s'il est en faveur de la participation de son parti à ces élections, on s'attend à ce que les libéraux engagent le combat dans les quatre comtés.

Au cours d'une réunion tenue le mois dernier à Montréal, le comité de stratégie du parti libéral a en effet rejeté une suggestion recommandant que le parti ne participe pas aux élections complémentaires. Cette décision a été prise pour éviter d'ouvrir les portes aux candidats du Parti québécois.

On doute fort, par ailleurs, que M. Lesage recommande à ses collègues de ne pas participer aux élections. Une telle décision serait sûrement exploitée par le député libéral de Verdun, Me Claude Wagner, à l'occasion du congrès du parti libéral quelques jours à peine après les élections.

le TEMPS qu'il fera

Beau week-end

Le Québec est sous l'influence d'une haute pression dont le centre se situe au-dessus des Grands Lacs et dont la dorsale s'étend jusqu'à la côte atlantique. Le temps sera donc ensoleillé et de l'air chaud situé à l'ouest de nos régions s'approche du sud de la province pour nous atteindre en fin de semaine.

On prévoit donc du beau temps pour toute la fin de semaine dans le sud du Québec. La température, qui sera de 75 degrés aujourd'hui, continuera de monter demain et dimanche. Il fera un peu plus frais dans le nord-est de la province où il y aura quelques nuages.

La température la plus élevée au Canada a été relevée hier à Moose Jaw: 99 degrés.

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 75.
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55.

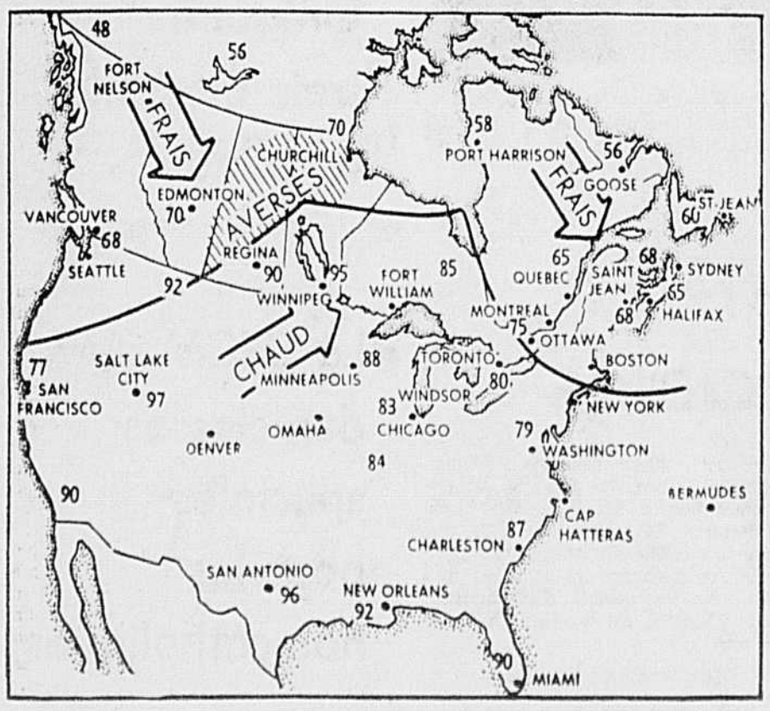
Prévisions du bureau météorologique de Montréal.

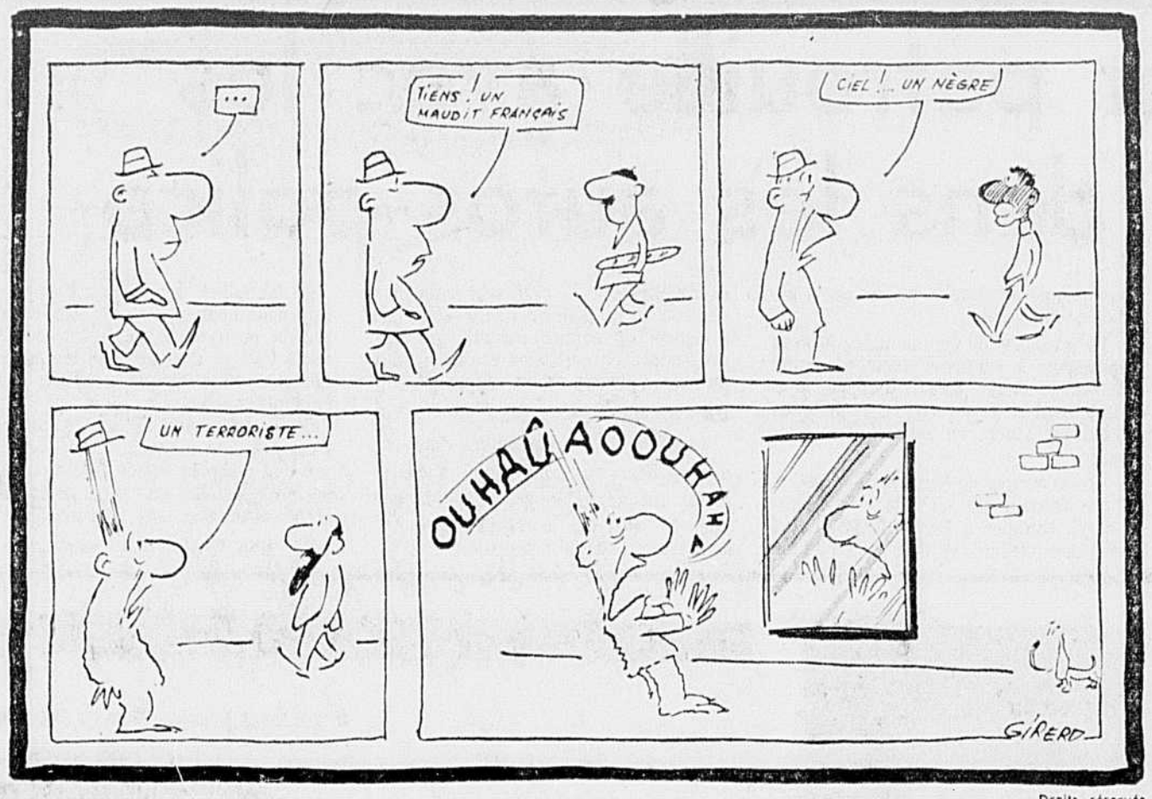
Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec et du Saint-Maurice: généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Températures près de la normale pour les deux jours. Frais durant la nuit. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 75 et 55; Sainte-Agathe, Sherbrooke, Québec et La Tuque, 70 et 45.

Régions du Lac Saint-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski: nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses dispersées. Frais. Demain, généralement ensoleillé et moins frais. Vents du nord-ouest de 15 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 65 et 45.

Régions de Gaspé et de Sept-Iles: ciel variable avec quelques averses. Demain, nuageux avec périodes ensoleillées et frais. Maximum et minimum à Gaspé et Sept-Iles, 65 et 45.

FETE : Coeur Immaculé de la BVM





Droits réservés

Le Pentagone annonce des mesures d'économie

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin Laird, a annoncé, hier, que le gouvernement Nixon s'apprête à porter à $3 milliards le total des réductions dans le budget militaire pour la nouvelle année financière qui a commencé le premier juillet dernier. Près de la moitié de cette importante compression avait déjà été annoncée. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle tranche d'un milliard 500 millions de dollars, qui entraîne une réduction de 100,000 hommes dans les forces armées, le licenciement de 50,000 civils employés par le Pentagone et la mise "à la naphtaline" de plus de 100 navires de guerre dont le cuirassé New Jersey récemment revenu du Vietnam. Plus de 60 de ces unités navales ont 25 ans d'âge au minimum.

En outre, l'armée de terre réduira pour sa part de $500 millions ses programmes opérationnels, logistiques et d'entraînement à l'extérieur du théâtre d'opérations d'Asie du Sud-Est.

La neuvième division d'infanterie sera notamment dissoute. L'"Air Force" réduira son temps de vol de 300,000 heures jusqu'à la fin de l'année financière en cours, c'est-à-dire au 30 juin 1970, exception faite une fois de plus de l'Asie du Sud-Est.

D'autre part, le Pentagone s'apprête à annoncer la fermeture de plusieurs bases militaires, mais pas avant d'avoir donné un préavis de 48 heures au Congrès. M. Laird, à plusieurs reprises durant une conférence de presse qu'il a tenue hier au Pentagone, a déploré cette amputation budgétaire et souligné qu'elle allait réduire la capacité des Etats-Unis d'honorer leurs engagements actuels.

MOSQUEE

SUITE DE LA PAGE 1

qui accusait les autorités israéliennes de "brutalité excessive" et les tenait responsables de l'incendie.

Cependant, le Conseil musulman de Jérusalem a annoncé qu'il ne reconnaîtrait pas les conclusions de la commission d'enquête nommée par le gouvernement israélien pour déterminer les causes de l'incendie de la mosquée d'Aksa. Le cheik Al Mukhtasib, président du conseil musulman, a plutôt réclamé une commission d'enquête internationale dans laquelle les pays arabes et musulmans seraient représentés.

La commission désignée par la Cour suprême d'Israël est présidée par M. Zusman, juge à la Cour suprême, et comprend deux membres arabes, le juge Mohamed Nimr El-Hawari, de Nazareth, et le maire de cette ville, M. Moussa Keitly, et deux membres juifs, le professeur Michael Ardon, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, et M. Arnold Winakur, professeur au Technion de Haïfa.

La communauté arabe tient les Israéliens responsables de l'incendie, dont la cause demeure toujours inconnue. Certains observateurs pensent que le feu a pu être allumé par un court-circuit; une autre hypothèse est que le sinistre a pu être provoqué par le matériel de soudure utilisé pour la réparation du toit de la mosquée.

Mais le président du conseil musulman de Jérusalem a dit qu'on soupçonnait un jeune homme blond, de langue anglaise, d'avoir allumé l'incendie. Ce jeune homme, dit-il, a visité la mosquée plusieurs fois récemment et il a été vu avec un sac à la main peu avant le sinistre. Il serait parti sans son sac juste avant qu'on n'aperçoive les flammes.

Mais les autorités israéliennes rejettent toute responsabilité dans cet incendie et affirment que les accusations lancées par les Arabes visent "à exploiter l'incendie pour des fins d'agitation politique et religieuse".

Après le gouvernement, l'ensemble de la presse israélienne exprime ses regrets au sujet de cet incendie, mais aussi son indignation devant "l'exploitation du sinistre par les dirigeants et la presse des pays arabes dans le dessein de répandre la haine raciale et religieuse".

Toutefois, le monde musulman a réagi avec indignation et colère. Le roi Hussein de Jordanie et le président Bourguiba de Tunisie ont fait parvenir des messages aux Nations unies pour que des mesures appropriées soient prises à la suite de cet incident.

Les chefs de gouvernement arabes, les organisations de guerilla et d'exilés palestiniens ont oublié leurs divergences pour dénoncer unanimement l'incendie comme le dernier et le plus grave acte d'agression d'Israël contre le monde arabe.

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE 1

informé des résultats. C'est ce qui explique peut-être l'assurance dont il faisait preuve hier en parlant de l'entrée de son parti sur la scène politique québécoise. Même si la rumeur circulait depuis un an M. Caouette avait jusqu'ici, dans une valse hésitation bien caractéristique, maintenu les reporters en haleine, affirmant à certaines occasions que son parti songeait sérieusement à faire la lutte au Québec, laissant filtrer à d'autres occasions des renseignements tout à fait contraires.

A cause de l'importance et de la nature de la décision qui doit y être prise, la réunion du conseil exécutif rassemblera non seulement les membres du conseil mais aussi des représentants de tous les comtés où le ralliement créditiste dispose d'une organisation solide.

Qu'une telle invitation ait été lancée à ces organisateurs locaux constitue une autre indication qui permet de penser que les dirigeants du parti ont déjà décidé d'une façon ferme de faire la lutte politique au niveau provincial. En effet, ceux qui gardent encore des réticences à l'égard d'une telle extension des activités du parti se recrutent surtout parmi le groupe des 13 députés fédéraux.

Ceux-ci, s'il en reste des irréductibles, seront en minorité samedi puisque les pressions les plus fortes en faveur de l'entrée des créditistes sur la scène provinciale viennent des organisations de comté. Dans certaines régions, telles le Saguenay-Lac-St-Jean et le nord-ouest, des organisateurs locaux n'hésitaient pas à dire qu'ils présenteraient des candidats créditistes aux élections provinciales avec ou sans l'appui de M. Caouette.

Mais, ce dernier n'a pas l'intention de les décevoir. Hier il disait: "Je ferai la campagne électorale avec autant d'ardeur et de zèle que lors des campagnes fédérales." Il sera l'âme dirigeante du groupe de candidats créditistes, car il n'a pas l'intention de former une aile provinciale du Ralliement et d'y nommer un chef. Le Ralliement créditiste sera un seul parti, celui de M. Caouette, à Québec comme à Ottawa.

Personnellement, le chef du Ralliement désire continuer son travail au parlement fédéral. Cependant, a-t-il dit avec un sourire à peine amusé, si le Ralliement prenait le pouvoir à Québec, je ne tarderais pas à quitter Ottawa.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 1

poste et est ensuite monté dans une auto-police pour patrouiller le secteur durant quelques heures, en soirée semble-t-il.

On ignore si M. Saulnier poursuit cette "tournée" présentement et quels motifs l'ont inspiré à utiliser cette méthode. Comme président du comité exécutif, il a autorité sur tous les services municipaux.

Certains renseignements sont à l'effet que M. Saulnier aurait agi comme policier pour tater le pouls de ses policiers et pour voir s'il y a des améliorations importantes à y apporter.

Il y a aussi le fait que, depuis plusieurs mois, les policiers de Montréal, par l'entremise de leur Fraternité, tentent de signer une nouvelle convention collective. Leur cas est maintenant soumis à l'arbitrage. M. Saulnier a cependant nié qu'il s'agisse là de l'un des buts de sa patrouille.

Les promotions

M. Saulnier s'occupe également, et très activement, de l'état-major de la police de Montréal. Depuis quelques mois, en effet, des nominations à de hauts postes de cet important service sont attendues. Il y a par exemple le poste d'assistant-directeur, détenu jusqu'en décembre dernier par M. Maurice Saint-Pierre, devenu directeur de la Sûreté du Québec, qui n'a pas encore été comblé. Il y a aussi un haut gradé à nommer pour coordonner les efforts des escouades policières contre le crime organisé.

Il y a, évidemment, le poste de chef de l'escouade de la moralité, détenu jusqu'à tout récemment par le capitaine Paul Boisvert, et qui est à combler maintenant que ce dernier a démisssionné.

Sur les différentes promotions à l'état-major, M. Saulnier a déclaré en mai dernier: "Nous (les membres du comité exécutif) examinons la structure de l'état-major".

Le port du képi

Chose certaine, que l'intervention de M. Saulnier soit reliée ou non à ce fait, les policiers montréalais qui patrouillent la ville peuvent maintenant enlever leur képi lorsqu'ils sont en service dans une auto-radio.

Cette mesure, à l'essai, est en vigueur depuis trois semaines environ.

Par le passé, un policier négligeant de porter le képi encourait une punition. Il pouvait subir une suspension d'un jour et pouvait rester sept jours sans conduire une auto du Service de la police de Montréal. Par contre, un agent factionnaire qui remplaçait à l'occasion un confrère sur l'auto pouvait se voir imposer une punition d'un mois sans conduire une auto du service.

TERRORISTES

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal et la Gendarmerie royale du Canada.

"L'oeuvre destructrice des terroristes au Québec a été et continue d'être celle des déséquilibrés et des lâches, dont le seul but est la satisfaction égoïste de leurs appétits, de haine et mépris de la nation", a dit M. Paul en annonçant son programme.

Dans une des déclarations les plus violentes qui n'ait jamais été faite par un porte-parole du gouvernement au sujet des responsables des attentats à la bombe, M. Paul a invité les Québécois à l'aider dans ce qu'il a décrit comme sa mission: celle d'écraser ceux qui méprisent l'homme et la démocratie.

"J'ai la conviction que les citoyens ont tous les atouts en main pour faire en sorte que les terroristes n'osent même plus sortir de leurs caves malsaines qui puent la vermine."

Hier, au quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal, le ministre Rémi Paul a rencontré les directeurs des corps policiers de la région métropolitaine pour discuter avec eux des mesures à prendre.

Le ministre Paul a déclaré à sa sortie de la réunion que la campagne qui va être entreprise fera trembler les terroristes.

Le ministre qui était accompagné de son sous-ministre, Me Antonio Dubé, a discuté pendant plus de deux heures avec les directeurs de police de la plupart des municipalités de la région, des officiers de RCMP et de la Sûreté du Québec.

Au terme de la réunion le directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre et son collègue de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, ont déclaré que tous les policiers présents ont été unanimes au sujet des mesures annoncées par le ministre Rémi Paul. Ils se sont dits satisfaits.

Cependant hier après-midi, le directeur de police de Sainte-Foy, M. Fernand Lapointe qui a participé à une réunion des chefs de police de la région de Québec, mercredi, a dit que certaines mesures étaient déjà appliquées à Québec.

D'autre part, des agents de la Sûreté du Québec ont effectué une fouille systématique dans l'édifice du parlement de Québec, hier soir, dans l'espoir d'y découvrir un présumé terroriste.

Un homme d'une quarantaine d'années, portant des lunettes, et soupçonné d'être l'auteur ou l'un des auteurs de l'attentat à la bombe perpétré à l'édifice Delta, où sont logés les bureaux de la ville de Québec, du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, en fin de semaine dernière, aurait été vu se promenant dans les couloirs du parlement, peu avant 9 h. hier soir.

Cet individu aurait profité pour s'introduire dans l'immeuble de la présence d'une centaine d'enseignants et de parlementaires réunis pour la séance de la Commission parlementaire du Conseil chargé d'entendre les explications des parties impliquées dans le conflit des enseignants.

Les fouilles se sont poursuivies discrètement, mais sans succès.

Pharmacraft, Division of P. J. Stratenburgh Company of Canada Ltd., Toronto, Ontario



Vous l'ignorez probablement, mais presque chaque pouce cube d'air contient du pollen: pollen de mauvaises herbes; pollen d'arbres; pollen de gazon.

Ces sources sont toutes des causes de malaises; fièvre des foins, yeux larmoyants, nez qui coule, membranes nasales irritées et éternuements innombrables.

Si vouz avez ces symptômes, prenez Allerest.

La formule d'Allerest, composée de deux antihistamines et d'un décongestionnant, est précisément conçue pour aider à soulager les principaux symptômes d'allergies respiratoires.

Elle met fin aux nez qui coulent et aux yeux larmoyants; elle facilite la respiration et élimine les éternuements pendant des heures. Essayez Allerest dès maintenant.

Pourquoi continuer de souffrir inutilement pendant une autre belle journée d'été?

Essayez Allerest et constatez s'il y a soulagement.



la presse

CINZANO
APERITIF

MONTREAL, VENDREDI 22 AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 195

A la CECM :

Classes spéciales pour les non-catholiques

par Lysiane GAGNON

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier de prendre les mesures nécessaires pour regrouper dans des classes distinctes des enfants francophones de religion autre que catholique ou protestante. Cela, bien sûr, à condition qu'ils soient assez nombreux et que leurs parents le désirent.

A condition, aussi, que la chose n'entraine pas de déboursés supplémentaires pour la CECM (les frais de transport, inévitables dans certains cas, seront donc à la charge des parents). A condition, enfin, que le caractère catholique des écoles soit préservé, en principe et dans les faits.

La résolution, adoptée hier à l'unanimité par les commissaires, au cours de leur réunion régulière, vise à favoriser l'intégration des éléments francophones de religion judaïque ou grecque-orthodoxe, par exemple, au milieu canadien-français. Ces enfants pourront donc recevoir un enseignement religieux conforme à leurs croyances.

Une centaine d'élèves

A l'heure actuelle, il sembe que cette mesure pourrait toucher une centaine d'élèves déjà inscrits. Le président de la CECM, M. Pierre Carignan, estime pour sa part que dès septembre, on pourrait ouvrir trois classes de ce genre; il espère que le nombre d'inscriptions d'enfants francophones de diverses religions augmentera sensiblement d'ici les prochaines semaines et encore davantage pour l'an prochain. Il s'agirait évidemment de classes de maternelle, de première et peut-être de deuxième années. La CECM consultera les enseignants et les parents des élèves où elle regroupera, dans une ou quelques classes, ces élèves. Le choix de l'école ne sera définitif qu'après ces consultations. Ses conseillers juridiques, de leur côté, verront s'il faut obtenir une autorisation du ministère de l'Education et si cette mesure peut se concilier avec les règlements du camité catholique du Conseil supérieur de l'Education.

"Il s'agit, a déclaré M. Carignan, d'une solution peut-être pas idéale, sûrement pas permanente en tout cas, au problème de l'intégration des francophones non catholiques au milieu français.

"Cette possibilité de regroupement constitue une étape valable, un accommodement qui permettra à ces enfants de bénéficier d'une meilleure organisation de l'enseignement religieux qui correspond à leur croyance, et qui devrait normalement en entrainer beaucoup d'autres dans notre systeme scolaire."

Le rapport Pagé

Cette mesure, rappellons-le, est temporaire dans la mesure où l'on prévoit pour bientôt (c'est sans doute une question de mois) la restructuration scolaire de l'ile de Montréal, qui devrait régler le problème de la confessionnalité: on peut croire en effet que le projet de loi qui permettra cette restructuration adoptera le principe de la division linguistique (plutôt que confessionnelle), ainsi que le recommande le rapport Pagé.

La mesure prévue par la CECM, toutefois, ne touche pas les enfants de familles "neutres" ou agnostiques.

Cette initiative est dûe en partie à la démarche d'un groupe de parents juifs, qui ont demandé cet été aux commissaires d'organiser des classes où leurs enfants pourraient recevoir, à la place de l'enseignement religieux catholique, celui de la religion judaïque. Il va de soi que le reste du cours sera en tout point conforme au programme régulier de la CECM.

La gestion des écoles secondaires

Les commissaires ont par ailleurs approuvé une série de modifications à la gestion des écoles secondaires comptant plus de 1,000 élèves. Au personnel de direction, on ajoutera un "responsable des élèves" dans les écoles comptant de 1,000 à 1,500 élèves, et, dans les écoles comptant plus de 1,500 élèves, un responsable par 500 élèves en excédant du premier 500. Enfin, dans ces mêmes écoles, on nommera un agent d'administration. Cette décision aura comme conséquence d'augmenter d'environ 26 personnes le personnel de direction des écoles secondaires.

Le "responsable des élèves" sera chargé de faire la liaison entre les professeurs et les élèves d'une part, et entre les divers services para-pédagogiques d'autre part, et de voir, d'une manière générale, au bien-être des élèves. Jusqu'à présent, c'est généralement un membre du corps professoral qui, dégagé de ses fonctions habituelles sans pour autant avoir une responsabilité administrative, assumait cette tâche. Le rapport 1-17 (un maître pour 17 élèves au secondaire) qui exclut le personnel de direction, rend maintenant ce genre d'accommodement impossible.

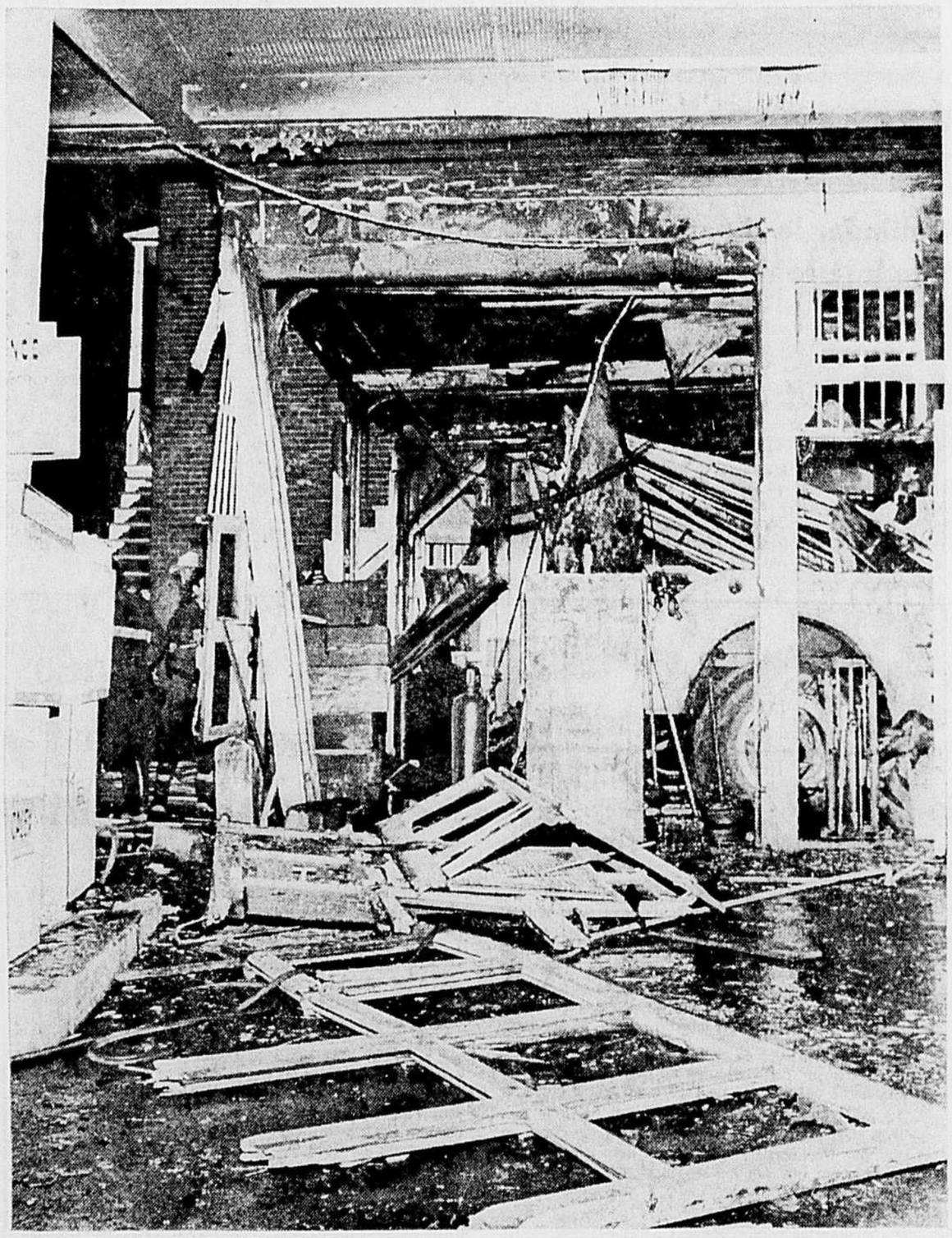


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Violente explosion

Un adolescent de 13 ans, Jocelyn l'Espérance, du 7959, rue Berri qui était en train de gonfler un pneu de sa bicyclette, vers 8 h. 10 hier soir, à la station de service Calex, au 425 est, rue Gounod, a été blessé sérieusement lorsqu'une explosion a considérablement endommagé cet immeuble. L'explosion aurait été causé par une défectuosité d'un appareil de soudure. Le blessé a été traité à l'hôpital Jean-Talon pour de multiples coupures. Les pompiers ont rapidement maîtrisé un début d'incendie.

M. Paul Boisvert, directeur de la police de Greenfield Park

par Claude MASSON

M. Paul Boisvert, qui a démissionné récemment comme chef de l'escouade de la moralité de la police de Montréal pour des raisons qui n'ont jamais été expliquées clairement, a été officiellement nommé à midi directeur du service de la police de Greenfield Park.

C'est le maire de cette ville de la rive sud, M. Maurice King, qui a annoncé cette nouvelle après plusieurs heures de délibérations avec son conseil pour choisir le nouveau chef.

M. Boisvert, entrera en fonction lundi.

Le nouveau directeur a été choisi parmi quatre candidats. Les noms de ses trois "concurrents" n'ont pas été révélés.

Greenfield Park n'avait pas de directeur permanent depuis maintenant cinq mois, soit depuis le décès de M. Gilles Legault survenu à la suite d'une crise cardiaque. Ce dernier avait d'ailleurs remplacé M. Adrien Poulin, lui aussi décédé d'une crise cardiaque en décembre dernier.

C'est le gérant de la ville, M. Henri Pagé, qui a assuré l'intérim.

Pont Papineau: rien n'est prévu contre les embouteillages

par Nicole BEAUCHAMP et Pierre VENNAT

Automobilistes, n'empruntez pas le futur pont Papineau!

Du moins, pas pendant les six premiers mois après son inauguration.

Non seulement le pont aboutit-il, à toute fin pratique, dans un champ puisque son prolongement, le boulevard Leblanc, future autoroute Papineau, se termine par une impasse, mais encore "il n'y a rien de prévu pour les nombreux embouteillages qui ne manqueront pas de se produire sur le boulevard de la Concorde. On est dans un contexte où on n'a pas la planification nécessaire".

Cette affirmation nous a été faite hier après-midi par un haut fonctionnaire du Service d'urbanisme de Laval, lequel, en plus d'être urbaniste, est également ingénieur.

Le porte-parole officiel du Service d'urbanisme de Laval a même ajouté que peu après son ouverture, le pont ne sera utilisé qu'à 50 p.c. de sa capacité, faute de débouchés.

"Le pont ne va servir qu'à 50 p.c. temporairement, parce qu'il ne débouche pas", a ajouté le directeur-adjoint du service, M. Gilles Beaudry.

En un mot, il s'agira d'un pont qui ne servira, à toutes fins pratiques qu'aux automobilistes de Laval, et plus particulièrement de Duvernay, lesquels sauront se débrouiller dans la dédalle de rues lavalloises, en sortant par les sorties du boulevard Lévesque ou du boulevard de la Concorde, les deux seules artères jusqu'où la future autoroute Papineau se rend actuellement.

Le boulevard de la Concorde se trouve tout au plus à deux milles de la rivière des Prairies, peut-être moins.

Bien que le porte-parole du ministère de la Voirie, M. John Connoly, ingénieur en chef du ministère à Montréal, eut confirmé des plans établis par Desjardins & Sauriol, une firme d'ingénieurs-conseils, à l'effet que l'autoroute Papineau ne sera construite que par étapes, de 1970 à 1981, l'urbaniste lavallois estime que du point de vue strictement technique, il est évident qu'il faut que l'autoroute Papineau se fasse, maintenant que le pont est presque terminé et doit être inauguré à l'automne, probablement fin d'octobre.

"Attendez que le pont ouvre, on va changer les priorités pour faire l'autoroute" a lancé à un moment l'urbaniste, faisant allusion aux embouteillages qui ne manqueront pas de se produire.

Selon lui, la deuxième étape du pont Papineau sera le prolongement des approches jusqu'au boulevard Saint-Martin, futur centre-ville de Laval.

"C'est supposé être fait rapidement. Ça marche par budgets, ça ne marche plus par priorités" a-t-il lancé à un moment pour ajouter que les techniciens, eux, font leur travail mais que le tout dépend, évidemment, de décisions politiques sur lesquelles, non seulement ils ne peuvent rien mais ne veulent rien dire.

De toute façon, la Cité de la santé de Laval ne verra pas sa construction remise à cause de la non-construction des autoroutes Papineau ou Laval, au carrefour desquels ce premier hôpital de plus de 400 lits sur l'île Jésus doit être aménagé.

En effet, on pourra toujours y accéder par des voies d'accès municipales, des boulevards au lieu d'autoroutes.

Même chose pour le projet Carrefour Laval, un projet conjoint de $100 millions, par étapes, annoncé par Steinberg et Eaton.

D'après l'ingénieur, des voies de service, ça se construit en six mois.

Pour ce qui est de l'expropriation de maisons sises actuellement boulevard Leblanc, pour permettre la sortie de la voie en dépression qui suivra le pont Papineau, à l'angle du boulevard de la Concorde, les plans d'expropriation seraient déjà faits et on n'attendrait plus que leur dépôt officiel par le gouvernement provincial.

Autoroute Laval: les plans seront déposés peu avant les élections

L'homologation des terrains et la préparation des plans pour la phase 1 de l'autoroute Laval, ce "boulevard Métropolitain" de l'île Jésus sont complétés mais aucune procédure officielle n'a été faite.

Selon un porte-parole officiel du Service d'urbanisme de Laval, l'homologation des plans par le ministère de la Voirie devrait être faite d'ici un mois ou deux, soit, bien que le fonctionnaire ne l'ait pas mentionné, à la veille de l'élection de novembre à Laval.

Cette phase 1 prévoit le raccordement d'une voie rapide est-ouest entre les autoroutes de Liesse et Papineau, continuité des ponts Cavendish et Papineau.

Ces deux autoroutes n'étant pas encore construites, l'autoroute Laval sera donc à caractère surtout municipal, jusqu'à l'aménagement de ces deux voies provinciales.

Précisons qu'un accord de principe est intervenu entre la ville et le gouvernement pour le paiement de cette autoroute.

Pour le moment, la priorité sera donnée à la construction d'un premier tronçon entre le boulevard Labelle, prolongement de l'actuel pont Lachapelle (ou Cartierville) et le boulevard des Laurentides, prolongement du pont Viau, desservant surtout le parc industriel.

Le Service d'urbanisme estime que les travaux peuvent se faire en un an, si on fait des soumissions sont demandées à la fin de 1969 ou au début de 1970, ce qui permettrait d'inaugurer cette phase de l'autoroute pour la fin de 1970.

Un avis de motion avait été donné le 7 octobre 1968 pour l'homologation des terrains entre l'autoroute des Laurentides et le chemin de fer du Pacifique Canadien, démarcation des comtés de Duvernay et Fabre mais n'a jamais été suivi de l'adoption d'un règlement en belle et due forme, à cause de changements dans les plans causés par la venue de projets industriels.

Drapeau et Saulnier boudent "l'Opération Alarme"

par Herve DUFF

Pour une seconde fois, en autant de jours, l'administration municipale de la ville de Montréal est demeurée silencieuse, hier soir, devant des manifestants qui réclamaient une rencontre avec les édiles montréalais.

Ni M. Drapeau, ni M. Saulnier, ni même un autre représentant de l'administration municipale n'était au rendez-vous alors que plus de 200 manifestants se présentaient devant l'édifice de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame.

La manifestation était organisée par les dirigeants de l'Opération Alarme pour demander à M. Drapeau ou à l'un de ses représentants de venir discuter avec une délégation des manifestants de l'épineux problème du chômage sévissant à l'heure actuelle au Québec et particulièrement, dans la ville de Montréal.

Les dirigeants de l'opération avaient fait parvenir à l'hôtel de ville (pour se conformer à la procédure exigée) une lettre dans laquelle ils demandaient à rencontrer M. Drapeau ou l'un de ses représentants. Cette lettre a cependant été considérée comme "anonyme" par l'hôtel de ville, car elle était signée par seulement "Opération Alarme", et, en conséquence, on n'a pas voulu y donner suite.

Les manifestants s'étaient mis en branle vers 8 h 15 à l'angle des rues Saint-Denis et Viger et avaient ensuite emprunté successivement les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Une demi-heure plus tard, ils débouchaient, rue Notre-Dame, en direction de l'hôtel de ville.

Effectif policier bien garni

A la faveur d'un effectif policier bien garni — une dizaine de motocyclettes et plusieurs auto-patrouilles — la manifestation s'est déroulée dans l'ordre le plus strict et, en aucun moment, les nombreux agents n'ont eu à intervenir.

Un certain nombre de manifestants distribuaient un tract (intitulé "On est tannés de chômer . . .!") aux curieux et aux automobilistes qui se faisaient particulièrement nombreux sous les néons ou près des grandes vitrines de la rue Sainte-Catherine.

Pendant ce temps, les manifestants défilaient d'un pas assez rapide en scandant des slogans qui faisaient tourner plus d'une tête de braves gens: "Révolution", S.O.S. au FLQ", "Drapeau au poteau", "Du travail ou du trouble", "Ce n'est qu'un début, continuons à lutter". Et certains chants de marche qui disaient la disatisfaction des jeunes chômeurs et étudiants-chômeurs devant la situation de l'emploi au Québec.

Les jeunes formaient la grande partie des manifestants, mais on pouvait voir des gens beaucoup plus âgés marcher au même pas, avec les mêmes mots et les mêmes pancartes.

La marche: un succès

Par ailleurs, la marche Montréal-Québec, selon le coordonnateur de l'Opération Alarme, M. Claude Larivière, s'est avérée un succès parce qu'elle a réussi à sensibiliser l'opinion publique au sérieux problème québécois du chômage.

"Tout au long du parcours, dit M. Larivière, nous avons eu l'occasion de discuter avec plus de 10,000 citoyens que nous ne pouvions rejoindre autrement qu'en allant vers eux. C'est en ce sens que nous disons que la marche Montréal-Québec fut un succès."

D'autre part, l'Opération Alarme, après les jours de jeûne et la marche Montréal-Québec, s'engage maintenant dans une troisième phase, celle de l'organisation permanente et ce, à la grandeur du Québec.

M. Larivière a fait savoir à cet effet au reporter de LA PRESSE que dès cette semaine, des sections de l'Opération Alarme se formeraient dans quatre villes du Québec: Victoriaville, Shawinigan, Chicoutimi et Joliette.

Déjà, l'Opération Alarme regroupe plus d'une vingtaine d'organismes divers à Montréal dont de nombreux comités de citoyens, le Comité des jeunes de Mercier et trois syndicats.

Le ministre de la Santé interviendra à la Federation of Catholic Charities

Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, a l'intention d'intervenir dans la dispute qui oppose actuellement, au sein de la Federation of Catholic Charities, le personnel professionnel et son conseil d'administration lui-même extrêmement divisé sur le litige en cause.

C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole du ministre, M. Jacques Johnson, au représentant d'un quotidien montréalais. Car, a-t-il dit, M. Cloutier considère cette dispute comme "très importante" parce qu'un problème de cette nature met en danger le système de bien-être de toute la province. Et lorsque "tout le système de bien-être est en cause" a souligné M. Johnson, le ministre croit "qu'il est de son devoir" d'intervenir.

Ces remarques du ministre font suite à une entrevue qu'il a eue avec le président du conseil d'Administration, M. Charles Doyle. Ce dernier, soutenu par dix autres membres du Conseil, s'oppose au directeur général de la Fédération, M. William Dyson.

Le ministre, qui a accordé une entrevue à M. Doyle afin de recueillir des renseignements sur la situation qui prévaut, recevra également M. Dyson d'ici peu.

M. Dyson, qui a reçu l'appui de 46 membres du personnel professionnel de la fédération, dont trois, avec lui, font partie des cadres supérieurs, a accusé le conseil de n'être pas représentatif de la communauté que dessert la fédération et d'être coupé des problèmes auxquels sont confrontées les personnes mêmes que le conseil doit servir.

Le 12 juin dernier, au cours d'élection, sur 14 postes en jeu au conseil, M. Dyson réussissait à faire élire 13 nouveaux membres. Seul l'ex-président, M. Doyle fut réélu. Dix anciens membres demeuraient en place, de par la constitution. De là la scission au sein du conseil lui-même. M. Doyle n'a pas encore réuni le nouveau conseil et parait ainsi se moquer du résultat de l'assemblée générale.

M. Johnson a déclaré que de nombreuses pressions avaient été faites afin que le ministre agisse et que de nombreuses personnes, d'un bout à l'autre du Canada, se sentent impliquées dans ce litige.

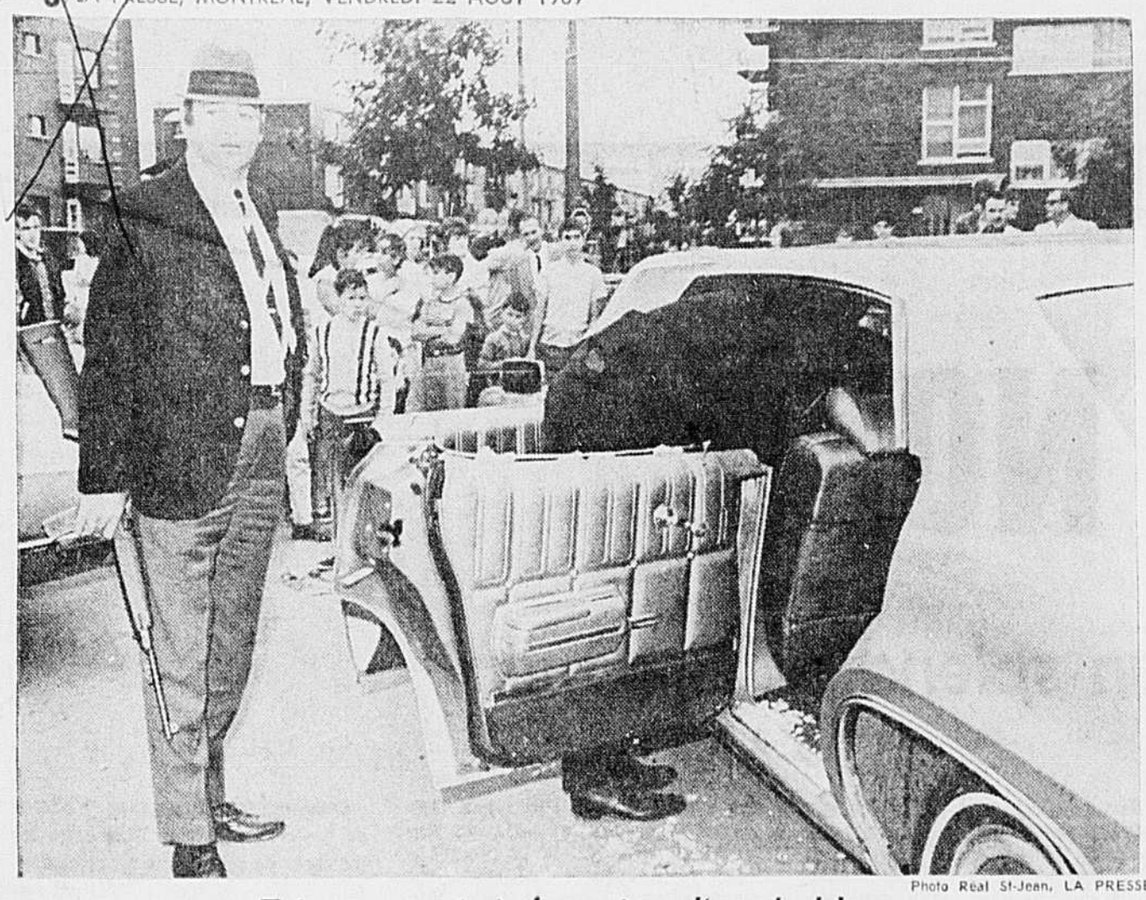


Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Trio capturé à la suite d'un hold-up

Trois récidivistes bien connus des policiers montréalais ont été arrêtés, vers 10 h. 50 ce matin, quelques instants après qu'un hold up de $2,215 eut été commis à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, au Centre commercial Domaine, rue Sherbrooke est. Après le vol, les bandits ont pris la fuite dans un auto de récent modèle, mais arrivés au bout du terrain de stationnement du centre commercial, soit à l'intersection des rues Granby et Marseilles, leur auto est entrée en collision avec une voiture occupée par des membres de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal. Les policiers voyant que les bandits étaient armés, ne voulant prendre aucun risque, ont ouvert le feu. Les vitres du côté gauche du véhicule des bandits ont volé en éclats sous les balles. Le trio a été conduit au bureau de la SEC où ils sont présentement interrogés par des détectives dirigés par le lieutenant-détective Roger Roche.

Le maire Laurin défend sa position sur les centres d'hébergement

A la suite d'une déclaration faite la semaine dernière par le Mouvement civique de Saint-Laurent, à savoir qu'il n'acceptait pas que le foyer d'hébergement pour personnes âgées prévu pour la fin de 1970 soit une institution unilingue française, le maire de cette ville, M. Marcel Laurin, précise, dans un communiqué, qu'une deuxième résidence pour les citoyens de langue anglaise sera érigée ultérieurement.

"Cette suggestion de prévoir un centre pour chacun des deux groupes culturels provient du ministère de la Famille et du Bien-être social, qui finance le projet", soutient le maire Laurin, "Le ministère, tel que nous l'avons indiqué dans notre déclaration, a appris par expérience que la multi-ethnicité dans les centres pour personnes âgées occasionne de nombreux problèmes, les services en commun tels que cafétéria, salles de télévision et de radio ayant pour effet de devenir des sources de friction entre les résidents."

Le maire, qui est également président de cette corporation, précise qu'une suggestion à l'effet de construire une seule résidence à deux ailes, offrant des services séparés mais permettant néanmoins aux résidents qui le désirent de participer à des activités communes, sera étudiée au cours de la prochaine rencontre avec les autorités du ministère le 28 août prochain.

Accident mortel

Un homme de 30 ans, M. Jean Belec, du 10,496 boulevard Saint-Michel, à Montréal-Nord, a perdu la vie tôt ce matin dans un accident de la route.

La voiture que conduisait M. Belec en direction sud sur l'autoroute des Laurentides est allée frapper le poteau d'une arche de signalisation, aux environs de la sortie 16 près de Saint-Janvier.

La voiture a pris feu et le corps de la victime a été calciné. L'accident s'est produit vers minuit et trente la nuit dernière.

Sentence de six mois pour Liszt Julien

Liszt Julien, ce jeune homme de 19 ans, de Montréal-Nord, que Me Robert Beaudette représentait, a finalement connu son sort, hier après-midi, de la bouche du juge Gérard-P. Laganière, sous la forme d'une peine de six mois de prison.

Julien avait été reconnu coupable de possession d'outils pouvant servir aux cambriolages: une perforeuse électrique et un transformateur pouvant produire un courant de 100 volts.

Jean Julien, 20 ans, le frère du condamné et Yvon Tremblay sont aussi inculpés du même délit et subiront leur procès plus tard.

Le trio a aussi à faire face à trois autres accusations.

Mais ce n'est qu'après une journée et demie de tergiversations de toutes sortes, de remarques acerbes du juge Laganière, d'argumentation entre les avocats en cause que Julien a connu ce qui l'attendait...



Desenex détruit les fongosités du pied d'athlète par contact. Il aide à supprimer les sensations de brûlure et les démangeaisons. Chaque jour, employez Desenex.

PRETS sur...
- Diamants
- Antiquités
- Objets d'art
- Bijoux

Toutes transactions confidentielles
1472, RUE PEEL
Hoffman's
(en face de l'hôtel Mont-Royal)
Nous achetons et payons comptant

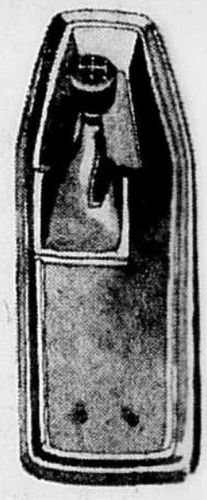
BIENTÔT
JEAN ET JANETTE
QUELLE FAMILLE!
AU CANAL 2





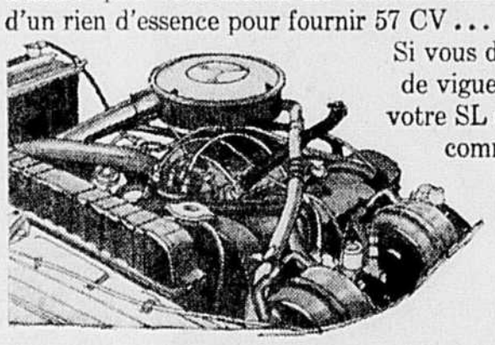
L'exotisme?
Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit. Un tunnel relie l'hôtel à la station Peel du Métro. On réserve par téléphone à 842-7777.
Kon-Tiki RESTAURANT
HÔTEL SHERATON MT-ROYAL
1455, rue Peel, à Montréal
Un service international ITT

Performances et petite auto? L'Epic a votre numéro.



À toutes vitesses.
Manier le levier d'une boîte 4 vitesses, pour certains c'est un plaisir; pour d'autres, c'est lassant. Aussi, bien que la majorité des amateurs d'Epic tiennent à changer eux-mêmes les vitesses—et avec une précision jamais mise en défaut—bien des amis de l'Epic s'en remettent pour cette tâche à sa boîte entièrement automatique à 3 rapports (très économique). Vous pouvez faire comme eux. Après tout, ne sommes-nous pas à l'ère de l'automatisme?

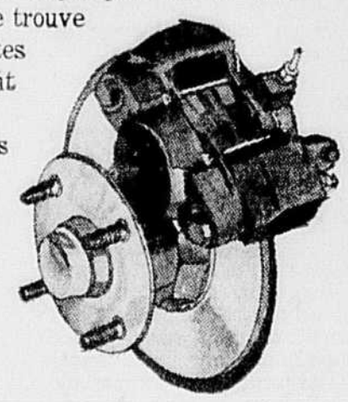
En puissance.
Toutefois, pour le choix du moteur, ne vous en remettez à personne d'autre qu'à vous-même. Le moteur standard de l'Epic se contente d'un rien d'essence pour fournir 57 CV... et il est nerveux, avec ça!

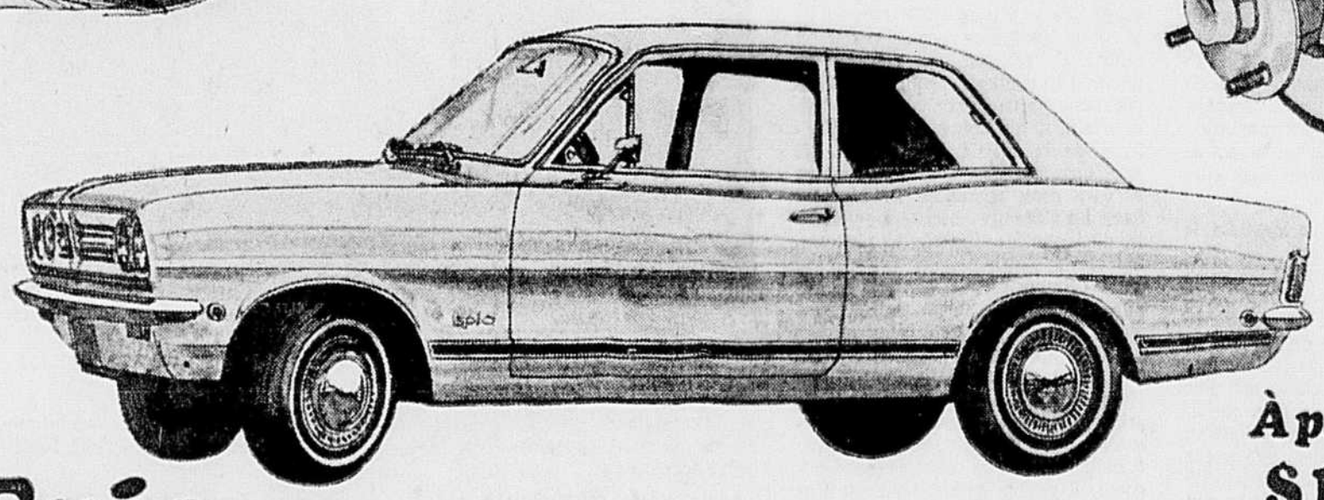


Si vous désirez donner un peu plus de vigueur à votre Epic de luxe, à votre SL ou à votre Estate Wagon, commandez la version à haute compression offerte en option: elle fournit 70 CV. Mais si vous voulez de la surpuissance, sachez que vous pouvez vous procurer un moteur plus gros, plus fort, avec arbre à cames en tête, qui développe 84 CV... autant que vous pouvez en demander. Ces trois moteurs peuvent être accouplés à une boîte manuelle comme à une automatique. À vous de choisir.

À l'arrêt.
Les freins à tambour de grandes dimensions arrêteront votre Epic en toute sûreté dans les conditions courantes de conduite. Mais si vous êtes de ceux qui désirent des freins à grand rendement pour la conduite sportive, nous vous offrons en option des freins assistés avec disques à l'avant (compris dans l'équipement moteur hautes performances).

Ces deux types de freins complètent parfaitement la direction précise et la suspension de voiture sport de l'Epic pour lui donner la maniabilité et la tenue de route qu'on ne trouve généralement que dans des voitures hautes performances de prix élevé. L'Epic, quant à elle, vous apporte—au plus juste prix—les performances et l'élégance que vous désirez.





L'Epic
La petite merveille de General Motors.

À partir de $1,909
MONTREAL

Prix de détail maximum proposé par le fabricant pour le sedan standard 2 portes avec chauffage-dégivrage, livré. Le prix indiqué comprend les frais de livraison et de manutention, de même que les taxes fédérales de vente et d'accise, mais ne comprend pas les pneus à flanc blanc, les appuis-tête ni les cercles enjoliveurs de roues. Taxes provinciale et locale, de même que frais d'immatriculation, non compris. Les autres modèles Epic sont livrables moyennant un léger supplément de prix.

E-1369F

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET-ENVOY.

Concessionnaires autorisées Epic dans la région de Montréal :

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine est — 526-4471

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085, rue Ste-Catherine ouest — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis — 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, Jean-Talon ouest (près boul. Décarie) — 739-1911

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529, rue Jarry est — 273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5301

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE
4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

PARK AVENUE CHEVROLET (1968) LTEE
5000, rue Jean-Talon est — 725-9811

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.
Sortie 17, Route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. — 332-1673

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, Notre-Dame (angle 21e Ave), Lachine, Qué. — 637-4651

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 384-8550

Les gens de 65 ans et plus... s'amusent doublement à demi-prix!

CP Air offre des tarifs réduits aux **personnes âgées.**
Toute personne de 65 ans ou plus peut se rendre — avec CP Air — dans n'importe quelle ville du Canada pour la moitié du prix. Vous profitez de ces tarifs à une condition: vous vous rendez à l'aéroport sans réservation. Pour vous prévaloir de ces avantages, vous n'avez qu'à vous procurer, à un bureau de CP Air, une carte de membre au coût de $3.00.
CP Air ou votre agent de voyages vous donneront tous les renseignements nécessaires. Pourquoi ne pas communiquer avec eux aujourd'hui? N'est-ce pas une aubaine qui en vaut la peine?
Visitez parents et amis . . . ou tout simplement le pays. À demi-prix.

CP Air

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch Net
Abitibi	3424	$9⅜	9⅛	9¼	
Abitbi 7½p	50	$52½	52½	$52½	+ ½
Acklands	z101	$13¾	13½	13¾	
Acres Ltd	z25	$17	17	17	
A.G.F.M	100	$13	13	13	— ½
Agra Vegt	1025	$7	6⅞	7	+ ¼
Agratec I	950	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Aimco Ind	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Alta Gas T	1607	$43¾	43¼	43¼	— ⅜
Alta Gas p	25	$72	72	72	+ ⅛
Alta G D p	300	$123½	122	123	+ 1
Alta Nat	100	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Algo Cent	100	$7½	7½	7½	
Algoma St	3020	$16	15⅝	15⅝	— ¼
Alcan	604	$29¼	29⅛	29¼	
Alcan pr	85	$33½	33½	33½	+ ½
Alumin pr	z62	$16½	16¼	16⅞	
Almin 2p	z20	$35	35	35	
Anglo-cn	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Ang CT 290	50	$38	38	38	
Aquitaine	6130	$23½	22⅝	23⅜	+ ¾
Argus C pr	1400	$11⅞	11¾	11¾	
Asbestos	z10	$24⅜	24⅜	24⅜	
Atco Ind	3325	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Atl Sugar	675	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
Atl Sug A	205	$14⅜	14⅜	14⅜	
Atl Sug pr	100	$59	59	59	
Atl Sug wts	950	240	235	235	— 5
Bahama	2200	55	54	55	
Bank Mtl	3046	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Bank N S	1099	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅜
Barbr-Ell	100	$16	16	16	
Bay Mills	210	$5½	5½	5½	
Beaver L	100	$15¼	15¼	15¼	
Beaver A	275	$14½	14½	14½	
Becker B p	5700	$10	9¾	10	+ ½
Beldng Wt	825	530	525	525	
Bell Canad	3194	$44⅜	44⅛	44¼	
Block Bros	640	$7	7	7	+ ¼
Bombrdier	135	$18⅛	18⅜	18⅜	— ⅛
Bow Valy	100	$23	23	23	+ ½
Bow-m pr	z20	$38	37½	38	
Bramalea	2110	$6⅜	6½	6½	
Brascan	713	$17⅛	17	17	
Bright	z10	$85½	85½	85½	
BC Forest	50	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅜
BC Frest p	50	$40¼	40¼	40¼	+ ¼
BC Sugar	920	$17⅜	17¼	17¼	— ¼
BC Phone	745	$66	65⅝	65⅝	— ⅜
BCPh 4¼ p	z5	$63½	63½	63½	
BCPh 4½ p	40	$60½	60½	60½	— ½
BCPh 6.60	z20	$24⅜	24⅜	24⅜	
Brinco	1205	$5¼	5⅛	5¼	
Brooke pr	z50	$19⅛	19	19⅛	
Burns Fds	z175	$24¾	24⅜	24⅜	
Cad Dev	600	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
CAE Ind	100	$7⅞	7¾	7¾	
Calgary P	100	$24½	24½	24½	— ¼
Calgy 540 p	50	$108	108	108	— 1
Calvrt Dle	400	110	105	110	+ 5
Campeau	120	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
CD Sugar	115	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Can Bread	300	$24⅞	24⅝	24⅝	— ⅛
Can Cem	z12	$29⅝	29⅝	29⅝	
Can Cem p	z1	$16¾	16¾	16¾	
Can Malt	100	$20⅞	20¼	20¼	+ ⅛
Can Malt p	1000	60	60	90	
C Packrs	350	$15⅞	15¾	15⅞	
Can Perm	610	$11⅜	11¾	11¾	
Cdn Brew	1725	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Brew Ap	275	$30½	30½	30½	+ ¼
C Brew Bp	100	$36½	36½	36½	— ¼
C Chem w	900	175	170	170	—15
Cdn Equty	z90	$9⅞	9⅞	9⅞	
C Curtis	1300	115	110	115	+ 5
Cn Food 22p	25	40	40	40	— 2
CGE	40	$27	27	27	+ ½
C Goldale	1450	7	7	7	
C Hydro	378	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
C Imp Bank	1980	$19⅜	19¼	19⅜	— ⅛
C Ind Gas	2843	$10¼	10	10⅛	— ⅛
CIL	225	$14¼	14¼	14¼	
C Interurb	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
C Intrurb p	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
CP Inve pr	1270	$33⅜	33½	33⅜	— ⅛
CP Inve wt	3265	865	855	860	
CPR	2181	$73½	73	73⅜	+ ⅜
CPR $3. pr	z20	$5⅞	8⅞	8⅞	
CPR UK P	400	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
C Refract	200	$13¾	13½	13¾	+ ½
Cdn Tire	50	$62	62	62	+ ⅜
Cdn Tire A	2105	$58½	58	58	
C Utilties	200	$38	38	38	
Canron	100	$16¼	16¼	16¼	
Cantend A	250	$9	9	9	+ 3
Capit Div	1250	$5⅛	5	5	
Carrier JD	500	$15⅝	15½	15½	
Cassidy L	200	$5	5	5	
CDRH Ltd	450	$11⅞	11½	11¾	+ ¼
Chemcell	1814	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Columbi p	100	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Cominco	2200	$29¼	28⅞	29¼	+ ¼
C Holiday I	400	$14¼	14¼	14¼	+ ⅜
Compro	200	200	300	200	—10
Compr Ap	600	$12½	12	12½	+ ⅜
Computr	175	$33	33	33	— 1
Con Bath	365	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Con Bath p	110	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Con Bath w	1400	260	250	250	—10
C Bath 68 w	350	905	905	905	—20
Con Bldg	960	245	240	240	—10
Con Distrb	930	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Cons Ga	575	517	14¾	16¾	
Con Gas A	z25	$85	85	85	
Coronatn	300	175	170	175	—10
Coronto p	500	205	205	205	
Corp d'Ex	100	5½	5½	5½	+ ⅛
Cosms	500	56	6	6	
Costain R	500	460	460	460	—15
Couvret P	300	$7	7	7	— ¼
Crain R L	325	15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Crestbrk	z40	$13⅜	13⅜	13⅜	
Crush Intl	230	$10⅞	10	10	— ⅛
Cumming	250	$11	11	11	— ⅛
Cygnus A	4000	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
Cygnus B	100	$11½	11½	11½	+ ¼
Cygnus pr	90	$44	43¾	44	— ⅛
Dale-R	z75	$12½	12¼	12½	
Dalta Elec	500	270	260	265	+10
Distl Seag	2120	$49¾	49⅜	49¾	+ ½
Dome Pete	100	$89	89	89	— ½
D Bridge	z100	$14	14	14	
D Citrus	200	$8	7¾	7¾	— ¼
Dofasco	950	$22¼	22	22¼	
Dom Store	1020	$13¼	13	13	
Domtar	1185	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Domtar pr	z100	$16½	16	16	
D Textile	450	$14¼	13¾	13¾	— ½
Douglas L	225	350	350	350	+20
Dupont	75	$29¼	29	29	
Dylex Div	150	13	13	13	— 1
Dylex D A	450	$12¼	12	12	— ¼
Eddy Match	100	$27	27	27	+ 2
E-L Fin	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
E-L Fin w	200	450	450	450	+20
Electro ltd	75	$27½	27½	27½	
Emco	300	16	16	16	
Exquite w	700	32	32	32	
Fairbnk M	z25	$6½	6½	6½	
Falcon	5478	$128¼	126¼	128¼	+ 1⅞
Fam Play	120	$14	14	14	+ ⅛
Fa Play w	z140	325	325	325	
Fed Farm		See list below.			
Fed Grain	400	$6⅛	6⅛	6⅛	
Fibre	600	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Fleet Mfg	3250	185	175	180	+10
Ford USA	z30	$50½	50½	50½	
Ford Cnda	635	$58⅝	57¼	58⅝	+ ⅝
F Seasons	200	$12½	12¼	12½	
Fraser	200	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Gen Baker	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Gen Distrb	110	$13¼	13¼	13¼	
GMC	z4	$78	78	78	
Genstar L	100	$14⅜	14⅜	14⅜	
Gesco Dis	200	$11¾	11¾	11¾	
Gdn Mang	3500	$11⅛	11½	11⅜	— ⅛
Glendale	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
G Mckay A	200	$6½	6½	6½	+ ½
GL Paper	50	$25	25	25	
GL Power	150	$19¾	19¾	19¾	— ¼
GN Capital	2310	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
GNGas A p	400	$18¾	18⅜	18¾	— ¼
Gt W Life	126	$94	94	94	+ 1
Gt WSadd	z50	$7½	7½	7½	
Greyhnd	1925	$12¾	12¼	12½	— ⅛
Guar Trst	900	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
Gulf Can	2010	$19⅛	19	19⅛	— ⅛
Halifax D	1210	225	215	215	
Hand Chm	100	$16½	16½	16½	— ½
Hardee	6900	105	100	100	
Hard Crp A	200	$12½	12½	12½	+ ¼
Harlequin	750	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Harveys F	1530	$7⅜	7⅛	7⅛	
Hawker S	450	370	370	370	—10
Hays Dna	200	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Home A	1060	$70	69¼	70	+1⅛
Horne Pit	2800	350	350	350	
H Bramor	500	$6½	6½	6½	
H Bay Co	1235	$17⅜	17⅜	17⅜	
HB Oil Gas	288	$38	37¾	38	+ ½
HB Oil G pr	75	$55	55	55	— ½
Hunter D	800	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Huron Eri	400	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Husky Oil	1600	$17¾	17⅛	17⅜	+ ⅛
Husky A pr	z10	$42⅜	42⅜	42⅜	
Husky D w	200	975	975	975	—25
Imp Gen	500	$6	6	6	— ¼
Imp Life	90	$145	145	145	—10
Imp Oil	4062	$18¾	18½	18½	— ¼
Imp Tob	z89	$12	11½	11½	
Indusmin	240	$15½	15½	15½	+ ½
Ind Accept	2060	$13⅜	13⅛	13⅜	— ⅛
In Acc wts	1500	475	450	475	+25
Ingersol A	1085	$31	28¼	30½	+ 2
Inglis	z31	$12¾	12⅜	12⅜	
Inland Gas	595	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Inland G p	z30	$13¾	13¾	13¾	
Inspiratin	900	105	100	100	
Inter-City	z50	$15½	15½	15½	
Intrmetco	150	$5⅞	5⅞	5⅞	
IBM	27	$373	373	373	— 2
Int Nickel	7238	$38⅜	38	38¼	+ ⅜
Int Util	4075	$30¾	30½	30½	— ½
Int Util A	630	$30¾	30½	30½	— ¾
Int Util pr	400	$20	20	30	— 1
Int Div	1100	320	315	320	+ 5
Intpr Pipe	2340	$18¼	18	18¼	+ ¼
Int Pipe w	450	810	800	800	+ 5
Intpr Steel	450	475	465	465	—10
Intpr Stl pr	300	$17½	17½	17½	
Inv Grp A	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Inv Grp 5 p	1400	$24¾	24¾	24¾	
In Ovrseas	900	$43	42½	43	+2⅜
Irwin Toy	325	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
ITL Ind	300	$17½	17½	17½	+ ⅛
ITL Ind pr	z100	$20	20	20	
IWC Ind	1000	460	470	460	+ 5
James Stl	1075	58	7¾	7¾	— ¼
Jefferson	1325	$16⅛	15⅝	16⅛	
Jockey C	802	485	475	475	—10
Jocky r	12770	5	4	4	
Kaps Tran	400	$20	20	20	+ 1
Koffler	2205	$11½	11⅛	11¼	
Labatt	1220	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Labatt pr	2700	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Lafarge	1000	$11	10½	11	
Laura Sec	200	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Lau Fin	960	$6⅛	6	6	+ ⅛
Lau F 2.00	150	$21	21	21	
Leigh Inst	400	$46	46	46	+ 1
Lob Co A	1025	$6¾	6½	6½	— ⅛
Lob Co B	900	$6¾	6¾	6¾	
Lob Co pr	265	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅛
Lob G A pr	200	$20½	20½	20½	
Lob Inc	215	$7½	7½	7½	
Loeb M	825	$7¾	7½	7½	
Maclean H	925	$17	17	17	
MB Ltd	3620	$33⅜	32¾	33⅜	+ ⅞
Magna El	610	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅜
Magnetics	1090	235	230	235	
Maher	25	$28	28	28	
Major H D	610	250	245	245	— 5
Manoir In	100	245	245	245	+ 5
Mar Lf Mills	300	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Maritime	z14	$17	16½	16½	
Mark'ford	100	$6¾	6¼	6¼	— ⅛
Mass-Fer	1400	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
McLaghln	1200	$12	12	12	
LOnt Cem	200	345	345	345	— 5
EC	940	465	450	465	+15
Met Stores	z10	$29⅛	29⅛	29⅛	
Met Stors p	z50	$17½	17½	17½	
Met Str 67 p	100	$17½	17¼	17½	
MGFM	200	425	425	425	—15
Milt Brick	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Mindustri	200	$10½	10⅜	10½	
MLW Wor	150	$14¼	14¼	14¼	
Molson A	6138	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
Molson B	z20	$19⅜	19⅜	19⅜	
Mon Inv	134	$125	115	125	+20
Moore	5960	$33⅜	33	33⅜	+ ¼
Murphy	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅜
Mrphy pr	75	$25½	25	25	
Nat Drug	270	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
Nat Groc p	100	$22	22	22	— 4
Nat Hees	100	400	400	400	—30
Neonex I	3385	$2⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
N Provid D	1700	150	145	145	— 5
Noranda	1703	$33	32⅝	33	+ ¼
Nor Ctl G	2425	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Nor Ctl 6sp	150	$37	37	37	
Nor Ctl B p	828	$34⅛	33⅜	34⅛	+ ⅜
Nor Ct 270 p	300	$36½	36½	38½	+1½
Nor Ct wts	500	985	985	985	
NS L P	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Ocean Cm	z34	$20½	20¼	20⅞	
Okanagan	300	380	380	380	—15
Orlando R	1070	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
OSF Ind	2185	$18¾	18⅜	18½	
Oshawa A	1675	$28¼	28	28¼	+ ¼
Oshawa w	200	690	650	690	+10
Overland	624	$9½	9½	9½	— ⅛
Pac Pete	900	$34½	32½	34½	+ 2
Peace Riv	1300	460	450	450	—10
Pembina	200	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
Penningtns	600	$7¼	7	7	
PC Jwl A	100	$22	22	22	+ ¼
Petrofina	z3	$184	18⅜	18⅜	
Pitts Eng	150	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Pow Corp	2235	$13⅜	13¼	13½	+ ¼
Prem Iron	1100	$5¾	5½	5½	
Price Com	1045	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
QN Gas	321	$18½	18¼	18½	+ ¼
Rank Org	350	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Realty C	800	400	400	400	+15
Reed Ostr	325	$20½	20½	20½	— ⅛
Reifman A	z25	$13½	12¾	13½	
Revelstk	170	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Revenu	27220	320	320	355	+15
Rileys D	1500	$9	9	9	
Riv Yarn	z10	$14	14	14	
Ronald Fd	520	$20½	20½	20½	+ ¼
Rothman	500	$20¼	20	20	— ½
Rothmn w	100	600	600	600	+ 5
Rothm A p	100	$90	90	90	+ ½
Royal Bnk	531	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Ryl Oak A	100	$9½	9½	9½	— ⅛
Royal Trst	610	$24	23⅞	24	+ ⅛
Sayvette	4875	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Schneid	100	$13½	13½	13½	
Schneid b p	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Scintrex	975	$13½	12½	12½	— ⅛
Scot York	850	$20½	20	20	— ½
Scot Paper	125	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Seaway M	1600	$11½	11⅜	11¼	— ¼
Seaway pr	1600	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Seaway wt	425	235	230	235	+ 5
Secur Cap	1000	$6½	6½	6½	+ ⅛
Shaw LE A	400	$9¼	9¼	9¼	+ ½
Shaw Pipe	550	$13	13	13	
Shell Inv w	3583	$11¼	10⅞	11	— ¼
Shell Can	2220	$25	24½	24¾	+ ¼
Shully's	200	$8	8	8	
Sifton Pro	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Silknit	200	$19¼	19¼	19¼	— ¾
Silwd A	11300	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Silverwd B	z30	$22½	22½	22½	
Simpsons	1104	$18¾	18¼	18¾	+ ⅛
Simpson S	379	$26	25¾	26	
Skyline H	625	$8½	8½	8½	+ ⅛
Slater Stl	z50	$13	13	13	
Slat Steel p	z10	$14½	14½	14½	
Soby Stor	200	$7½	7½	7½	+ ½
Southam	524	$59½	59½	59½	— ½
Stafford	100	455	455	455	—40
St Brodcst	275	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
St Paving	108	$3¾	3¾	3¾	— ⅛
Steel Can	4145	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Stuart Hse	z25	$5⅞	5⅞	5⅞	
Suptst com	z20	$8¼	8¼	8¼	
Tamblyn	25	$28	28	28	+ 3
Texaco	50	$26⅛	26½	26⅜	
Texaco pr	z1	$62½	62½	62½	
Thom Nes	300	$17	17	17	— ½
Toromont	2900	200	160	160	—20
Tor Dm Bk	575	$19	18¾	19	— ⅜
Traders A	452	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Trader 65 w	600	240	225	240	+25
Transair	1825	$5½	5¼	5½	+ ¼
Tr Can PL	223	$37¼	37¼	37⅞	+ ¼
Tr Can P w	100	$14	14	14	
Trans Mt	400	$15	14¾	15	+ ⅛
Trans PPL	356	$16	16	16	— ¼
Trltec Crp	2800	160	155	155	— 5
Trltec wt	2000	65	62	62	
Union Acc	100	450	450	450	
Un Carbid	z10	$16⅜	16⅜	16⅜	
Un Gas	1765	$14	13⅞	14	— ⅛
UGas B pr	100	$47¼	47¼	47¼	— ¼
U Corp B	200	$16¼	16	16	— ¼
Un Wburn	300	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅜
U Sections	325	$13	13	13	— ⅜
Van Ness	300	$5¾	360	360	—20
Vascan	5365	$7⅞	7	7	— ⅜
Venpower	500	80	75	75	— 5
Versatil A	200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Vic G Tr	400	17	17	17	
Vilicentre	650	$8	7⅞	8	+ ⅛
Vulcan	1650	$8½	8	8	— ½
Walk GW	1240	$41	40¾	40⅞	
Weldwod	z25	$18	18	18	
Wstburne	500	$13	13	13	
Westc'st	265	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
Westfair	150	$27½	27½	27½	— ½
West Ind	200	210	210	210	—15
Westeel	100	$12½	12½	12½	— ¼
W Beacon	15200	$21½	21½	21½	+ ¼
W Cdn Seed	900	230	230	230	
W Pacific	3400	$5⅜	5¼	5⅜	
Weston	1850	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Wstn 4½p	z5	$68	68	68	
Wstn 6pr	z6	$90	89	89	
White Pas	z25	$22⅛	22⅛	22⅛	
White P A p	100	$22	22	22	— ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch Net
Woodwd A	595	$16¾	16⅝	16¾	
YR Prop	150	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Zellers	570	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Zenith	900	205	205	205	— 5

MINES

Accra	4000	15	14½	14½	— ½
Acme Gas	2000	27	27	27	
Agnico	400	111	110	111	
Akaitcho	z500	71	70	71	
Ang Ruyn	4500	110	100	100	— 5
Ang U Dev	8500	79	77	77	
Argosy	z266	79	75	79	
Armore	8000	19	19	19	— 1
Asoc Porc	3186	32	32	32	+1½
Atl C Cop	3000	45	45	45	— 3
Aunor	100	345	345	345	—15
Bankeno	195	690	690	690	
Bankfield	2000	9½	9½	9½	+ ½
Barex	500	47	47	47	— 2
Barnat	z100	62	62	62	
B-Dqu	2300	25	23	25	+ 2
Bethlm	6587	$16¼	15⅜	16⅛	+ 1
Big Nama	2125	27	27	27	+ ½
Bl bay	46200	15	14	14½	— ½
Bl Hawk	4500	78	75	75	— 5
Bralorne	300	280	275	275	— 5
Broul Reef	3300	43	42	43	
Brunswk	6300	685	665	680	+10
Bunker H	1500	12½	12½	12½	— 1
Cadillac M	z140	21	21	21	
Calmor IB	2000	75	75	75	
Cam Mine	8603	51	50	50	
Camflo	400	535	525	535	+10
Cam Chib	300	905	905	905	+ 5
Camp RL	500	$23	23	23	— 1
C Tung	4900	153	148	150	— 3
C Lencourt	3000	18	18	18	— 1
Candore	3000	13	12½	12½	— 1
Can-fer	500	300	300	300	
Cassiar	860	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅜
Cent Pat	1000	196	193	193	— 3
Chemaloy	200	305	305	305	
Chestrvlle	1000	19½	19½	19½	— ½
Chib Kay	2000	16	16	16	+ 1
Chib M	1500	56	56	56	— 1
Chimo	1900	141	140	140	— 3
Chrom	z15	115	115	115	
Coch Will	2100	85	85	85	
Comb Met	1333	23	23	23	
Coniagas	1500	51	50	50	
C Shawkey	7700	74	72	73	+ 1
C Bellek	2000	6½	6½	6½	— ½
Con Fardy	367	355	350	355	+20
C Rambler	2000	90	88	88	— 3
C Marben	100	325	325	325	— 5
C Morisn	8810	610	550	595	+50
Con Negus	3033	19	18	19	
CHall e	8000	53	51	52	+ 1
Con Nichol	1000	20	20	20	— 1
C Red Pop	1000	12	12	12	
Conwest	700	850	840	840	—15
Coprcorp	1000	44	44	44	+ 1
Cop Fields	1200	176	174	174	— 2
Coulee	8000	27	24½	26½	+ 2
Courvan	1775	26	24	26	+ 2
Crainmt	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Crowbank	500	23	23	23	
D'Aragon	1000	22½	22½	22½	— ½
Deer Horn	4000	14	14	14	
D'Elda	17600	90	82	83	— 2
Dicknsn	100	300	300	300	
Discovry	200	175	175	175	
Dome	336	$56½	56½	56½	
Donalda	4000	29	28	28	— 1
Dunrale	1500	37	37	37	— 1
Dynasty	975	$15¼	15	15¼	+ ¼
East Sull	300	240	240	240	
Endako	500	$13¼	13¼	13¼	
Fort Reinc	3500	192	193	195	+ 2
Frobex	840	163	160	160	
Gnt Masct	2400	267	260	260	+ 1
Goldrex	300	245	245	245	
Gortdrm	2000	480	475	480	+ 5
Grandroy	2000	59	59	59	— 1
Grandluc	150	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Granisle	370	$13¾	13¾	13¾	
Green Pnt	1500	201½	201½	201½	— ½
Gulch	4000	21	21	21	+2½
Gunnar	450	169	164	164	— 4
Headway	1500	12	12	12	
Hi-Bl	3000	375	365	370	
Hollinger	500	$20½	20¼	20½	
Hurd Bay	444	$77	74½	74½	— ¼
Hudsn Fx	500	201½	201½	203½	+ ½
Int Metal	500	610	610	610	+ ¼
Irish Cop	1000	10	10	10	
Iso	12000	205	205	205	+ 7
Jollet	1000	201½	201½	201½	— ½
Jonsmith	2000	15	14

CAHIER No 3 / PAGES 23/34 **la presse** SPORTS / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 22 AOUT 1969 — 85e ANNEE — No 195

Aux Jeux d'été

Journée exceptionnelle pour le Québec

jeux canada 1969

Des médailles inespérées...

par Michel BLANCHARD

"C'est sûrement le plus beau jour de ma vie, depuis que je fais de la compétition," s'est exclamée la jeune Québecoise de 16 ans.

Les yeux rouges de fatigue, exténuée, après un long voyage, Hélène Grégoire ne revenait tout de même pas des Jeux Canadiens les mains vides.

Une médaille d'or et deux médailles d'argent en ski nautique, ce n'est tout de même pas si mal. Surtout lorsqu'on doit compétitionner contre des femmes beaucoup plus âgées que soit.

"Je ne m'attendais pas à une si forte compétition. Je me considère chanceuse de m'en être sortie avec ces trois médailles."

En saut, Hélène a établi un nouveau record canadien. Elle a franchi pas moins de 86 pieds. L'ancien record lui appartenait, et il était de 81 pieds.

"Je savais que je mériterais au moins une médaille d'argent dans cette épreuve. Mais en ce qui concerne les épreuves de figure et de slalom, je ne croyais jamais pouvoir me classer parmi les trois premières." Hélène fait de la compétition depuis l'âge de huit ans. Elle habite Hull.

Son père a été l'un des principaux responsable de ses récents succès.

"Je ne serais probablement rien sans mon père. C'est lui qui m'a encouragée dans le ski nautique. C'est lui d'ailleurs qui m'a permis de pratiquer tous les sports que j'aimais."

Il ne faut pas croire que les trois médailles remportées par Hélène sont dues au hasard.

"Nous avons travaillé fort. L'entraînement a été difficile. Souvent nous commencions à 7 h. du matin, et nous terminions que vers 8 h. le soir. Mais, maintenant que le succès est venu, je suis heureuse."

Hélène Grégoire a encore beaucoup de projets. Tout d'abord, remporter quelques médailles au championnat du Canada de ski nautique, disputé au lac l'Achigan, en fin de semaine. Ensuite, demeurer en constante forme physique, en vue des grandes compétitions internationales de 1971.

x x x

Lors de ces championnats de ski nautique, seule Ann Klager a pu résister à cet athlète prometteur qu'est hélène Grégoire . . . Ann a gagné le slalom et les figures, devant Hélène, et elle a terminé au 2e rang, derrière Hélène, dans le saut . . . les médailles de bronze sont allées à Patricia Messner (deux) et Brenda Augustine . . .

par Claude ROBERT
envoyé spécial de LA PRESSE

HALIFAX — Hélène Grégoire, Robert Bédard et Joan Hendry. Trois Québécois. Trois jeunes athlètes qui ont réussi dans la journée d'hier de secouer le Québec de sa torpeur, et de permettre au contingent québécois de connaître (enfin! ...) une bonne journée aux Jeux d'été du Canada, à Halifax.

Hélène Grégoire en a surpris plus d'un. Même si elle détenait le record canadien du saut en ski nautique, record canadien qu'elle a d'ailleurs éclipsé, on ne s'attendait jamais à une telle performance de sa part. Une médaille d'or, deux d'argent.

Robert Bédard, notre valeureux tennisman, a été le premier athlète de chez nous à inscrire son nom parmi les médaillés d'or, tôt en matinée. Il a tracé la voie à nos autres succès, avec le résultat que le Québec a récolté hier deux médailles d'or, sept d'argent et trois de bronze.

Joan Hendry, elle, a frappé un grand coup et en trois heures, a doté le Québec de deux médailles d'argent. Une dans le 100-m, et une dans le saut en longueur où elle détient d'ailleurs le record du Canada, avec 20'½". Disputer deux finales dans deux disciplines différentes n'est pas à la portée de tous ou de toutes, devrait-on écrire. Joan Hendry, simple, souple, longiligne est avant tout une charmante demoiselle au style très britannique. Mais il faut bien le reconnaitre, une certaine classe qui la différencie de certains athlètes. Elle est simple et répond toujours avec gentillesse aux questions des journalistes.

"Dans l'épreuve du 100-m., même si je me suis inclinée contre Stephanie Berto, j'ai savouré une victoire sur Irène Piotrowski."

Ce qu'il ne faudrait pas oublier, c'est que Joan Hendry a disputé deux séries, avant de participer à la finale de cette épreuve, et que 45 minutes plus tard, elle commençait sa série de sauts en longueur.

"J'aime beaucoup un rythme aussi élevé, mais à la fin, la concentration est beaucoup plus difficile à obtenir".

Quelques instants après cette déclaration, Joan Hendry devait remporter la médaille d'argent, au saut en longueur, avec un saut de 19'10". Alors que Betty Eisler, de la Colombie-Britannique, réussissait elle 19'11".

André Lajoie devait également frapper d'entrée, puisque lui aussi remportait une médaille d'argent, au lancement du javelot, avec un lancer de 221'3", l'Ontarien Bill Heikkila réussissait 228'3".

Lajoie n'est âgé que de 19 ans ou presque, puisqu'il ne les aura qu'au mois de septembre.

Jean-Paul Baert devait d'ailleurs apporter cette précision au sujet de son protégé. "André est un garçon formidable parce qu'il est très sérieux et qu'il adore le sport qu'il pratique. Sa performance n'a rien d'extraordinaire. D'ailleurs, son record personnel est de 237'11". Mais losqu'André a débuté dans cette discipline, il y a deux ans, il ne valait que 147 pieds. C'est un athlète qui ne pèse cependant que 140 livres!"

Baert devait poursuivre: "Je suis persuadé qu'André va pouvoir participer aux prochains Jeux olympiques de Munich, en 1972. A ce moment-là, il "vaudra" au moins 260 pieds."

Il est certain qu'André Lajoie a réalisé une bonne performance, mais André Claude s'est aussi distingué puisqu'il devait se classer en troisième place, avec un jet de 215'7". Ce qui devait lui valoir une médaille de bronze.

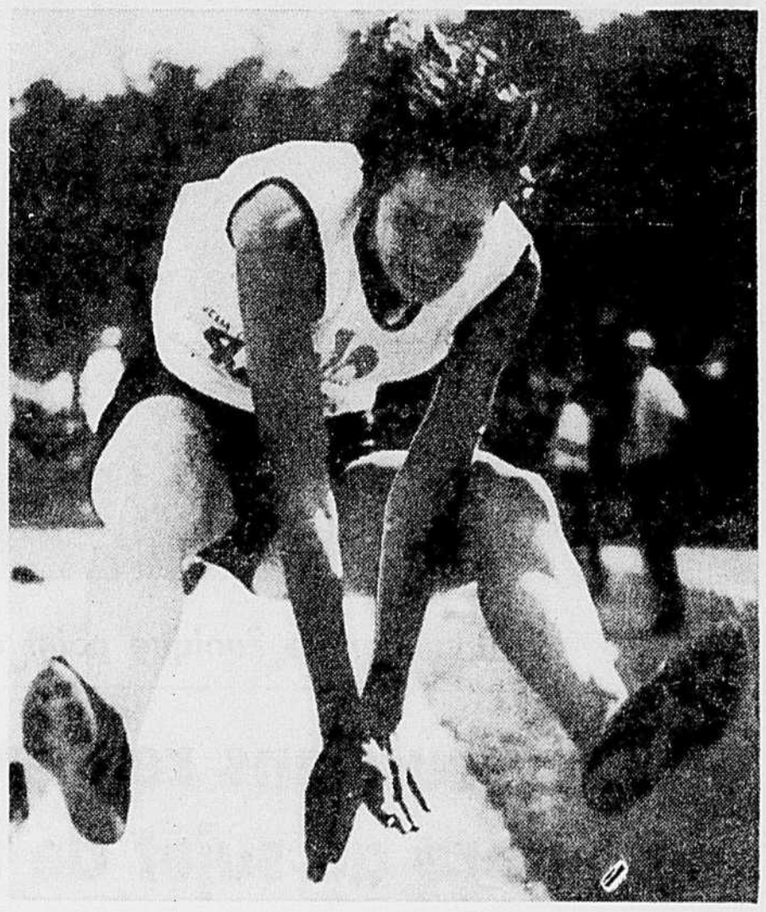
Défaite au baseball

Les protégés d'André Pratte se sont inclinés, en finale de baseball, au compte de 5 à 0 contre l'Ontario ce qui devait faire dire au gérant de l'équipe:

"Tous mes hommes se sont bien battus, et nous n'avons courbé l'échine que devant une formation qui nous était supérieure."

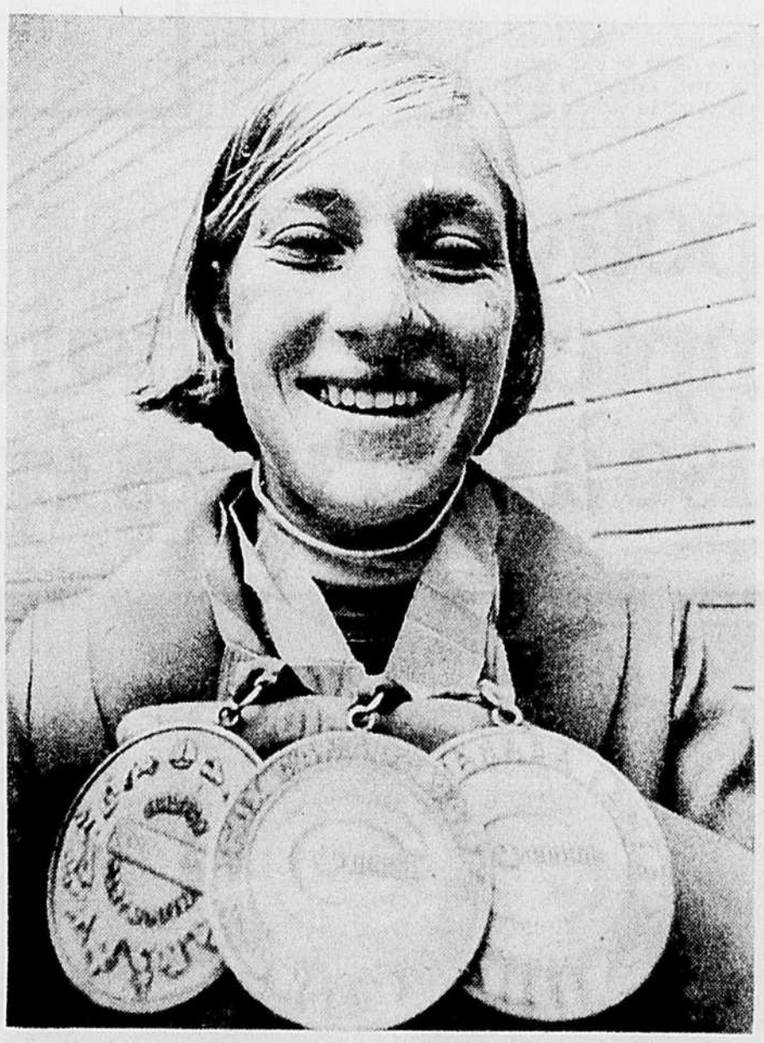
C'est la loi du sport, mais le Québec remportait toutefois une médaille d'argent. Ce qui n'est pas si mal, si l'on considère que neuf des 17 joueurs étaient blessés.

Une journée t o u t e f o i s fructueuse pour le Québec, qui a maintenant commencé la moisson des médailles. Hélène Grégoire, de Hull, a certainement, avec Robert Bédard, ouvert la voie à la ruée vers l'or. Le ski nautique, a permis à Hélène de sortit de l'anonymat et de s'imposer définitivement sur le plan national, puisqu'elle devait remporter une médaille d'or dans le saut. Les pionniers du Québec on maintenant ouvert la route de la ruée vers l'or.



télephoto PC

Joan Hendry bondit vers une médaille



Hélène Grégoire, l'athlète de l'heure

Bédard met fin à sa carrière en gagnant une médaille d'or

par Claude ROBERT

HALIFAX — "Il ne s'agissait pas d'une compétition internationale, mais une médaille d'or à Halifax, aux Jeux d'été du Canada couronne ainsi ma carrière, c'est le plus beau trophée que je pouvais remporter.

Ça me fait chaud au coeur de dire au revoir, après avoir remporté cette médaille d'or pour les couleurs de ma province, a dit Robert Bédard, qui, à 37 ans, a mis un terme à sa carrière, du moins pour les grandes compétitions, hier à Halifax.

Il a voulu terminer en beauté, et il a réussi. "Contre Don McCormack, rien n'était facile. Mais je la voulais cette victoire. Surtout pour le Québec. Je me suis rendu compte que mes jambes accusaient plus de fatigue. J'ai gardé des réserves en prévision d'un 3e set, et puis je ne suis pas habitué à jouer sur un court aussi rapide. Mais le principal n'est-il pas d'avoir gagné ?"

Pour affronter McCormack, de la Colombie-Britannique, Bédard avait retrouvé son magnifique équilibre.

"J'ai commis quelques erreurs lors du premier set, mais j'ai toujours gardé confiance."

Bédard devait réussir des boulets de canon, et un grand nombre d'as et, de tous les angles du court, ses tirs jaillissaient avec une précision et une réussite étonnantes.

Tout laissait prévoir que Bédard n'avait rien laissé de côté, et avait préparé minutieusement cette victoire. Une victoire qui met un terme à une carrière formidable, tant le tennisman de Sherbrooke sait faire preuve de courage et d'audace dans les grandes occasions. Plus de 3,000 spectateurs en ont été témoins.

Médaille de bronze pour Andrée Martin

Andrée Martin est également revenue avec une médaille de bronze, puisqu'elle devait t r i o m p h e r de Mlle Spiers, pour finalement remporter la troisième place de ce tournoi. Pourtant, ees deux victoires, à un échelon différent, ne prouvent pas, loin s'en faut, une amélioration de ce sport au Québec.

Bédard parle d'ailleurs de la situation du tennis au Québec, en ces termes: "Il n'y a pas de relève, et on n'encourage pas les jeunes à pratiquer ce sport, comment lors peut-on demander des miracles. Pour moi, le tennis québécois est en baisse et si aucun moyen n'est envisagé dans un avenir très proche, il va sombrer de plus en plus.

Il n'est pas question un seul instant pour Bédard de songer à un retour à la compétition, comme la coupe Davis, par exemple.

"Je suis trop vieux maintenant; il faut de longues séances d'entraînement pour pouvoir disputer de telles compétitions. Comment pourrais-je me présenter aux épreuves de la coupe Davis sans l'entraînement requis ? Non. C'est maintenant officiel. Je ne veux plus faire de la compétition internationale, et je souhaite de tout mon coeur que l'on puisse aider les jeunes. Il le faut absolument, sinon le tennis québécois va littéralement mourir". C'est ainsi que le titulaire de la première médaille d'or des Jeux d'été du Canada s'exprimait après avoir remporté le suprême honneur, en triomphant de McCormack, au compte très serré de 8-6 et 6-4.

Concessions de la LNH à Eagleson

Toronto (PC) — Les propriétaires d'équipes de la ligue Nationale ont accepté aujourd'hui d'assumer en entier les frais du fonds de pension des joueurs et ont également accepté de discuter de la fameuse clause de réserve, a annoncé Alan Eagleson, le directeur de l'Association des joueurs de la LNH.

Eagleson a déclaré au cours d'une conférence de nouvelles que le fonds de pension permettrait aux joueurs éligibles de toucher $300 par année de service, payables pour la vie, dès l'âge de 45 ans. La somme est aussi garantie pour une durée de dix ans. Les propriétaires d'équipe ont également accepté de fournir de l'assurance-vie aux joueurs. Autrefois, la LNH et le joueur déboursaient annuellement $1,500 pour le fonds de pension.

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Que peut-on conclure du match hors concours entre les Patriots et les Lions ?

Que l'on soit favorable à la possibilité de l'entrée de Montréal dans le football majeur américain, ou nettement contre l'idée parce que l'on considère que ce serait une trahison envers la ligue Canadienne, il n'en reste pas moins vrai que la venue, lundi prochain, au parc Jarry, des Patriots de Boston et des Lions de Détroit, est un événement d'intérêt. Certes, ce n'est là qu'un match hors concours, mais aussi le premier entre deux équipes majeures américaines dans la métropole.

A-t-il été organisé tout simplement pour créer des revenus additionnels pour le parc Jarry, comme on nous l'avait tout d'abord laissé entendre, ou pour connaitre la réaction du public sportif montréalais, en voyant à l'oeuvre deux équipes majeures des USA comme plusieurs le soutiennent?

C'est peut-être simple coïncidence que l'un des deux clubs en scène lundi prochain ne sera autre que le Boston, que l'on mentionne, à tort ou à raison, comme susceptible de transférer sa franchise ailleurs, du fait qu'il n'a pas son propre stade, à Boston et qu'apparemment les éléments politiques de la région ne peuvent s'entendre au sujet de la construction d'un stade adéquat.

Encore avant-hier, un bill pour un projet de construction d'un tel stade dans le district de South Station à Boston a été annihilé. Ce ne sont pas les invitations de transférer leur franchise ailleurs qui ont manqué depuis quelques années aux Patriots, nous disait Gerry Moore, leur directeur de relations publiques cette semaine à Montréal, puisque Seattle, Memphis, San Antonio, Phoenix et un groupe de trois villes des Carolines,Winston-Salem, Raleigh et Durham ont demandé à héberger l'équipe chez elles. Une offre de $16 millions pour l'achat du club a même été reçue. Mais les propriétaires, au nombre de neuf (ils étaient dix à l'origine de l'équipe), ont refusé.

Ce sont des gens qui sont dans le football, non dans le but de chercher à faire des profits, mais parce qu'ils considèrent que c'est faire preuve d'esprit civique que de maintenir une équipe majeure dans une ville, ce qui n'élimine certainement pas le désir que le club soit fructueux financièrement.

Parce qu'il jouait par les années passées au Fenway Park, terrain des Red Sox de Boston, le club a dû ouvrir sa saison locale il y a deux ans, à San Diego, parce que l'équipe de baseball participait à la série mondiale.

De même, l'an dernier, il a dû disputer son premier match local contre les Jets de New York, à Birmingham, et cette année il a pris la décision de jouer toutes ses parties, soit au stade de 26,000 places du Boston College à cinq milles de la ville, ou à celui de 40,000 sièges de l'Université Harvard, à trois milles de Boston.

Gerry Snyder, le vice-président du comité exécutif de Montréal, qui a réussi à doter la métropole d'une franchise dans le baseball majeur, s'est mis à l'oeuvre pour réussir le même tour de force dans le football.

Snyder se demande cependant s'il serait préférable d'attendre que le football majeur décide d'accorder de nouvelles franchises, ou de chercher à en amener une déjà en existence dans nos murs. Mais il nous déclare qu'il y a quatre groupes qui se sont dits très intéressés dans l'un ou l'autre des deux projets.

Mais cette semaine, à Détroit, le commissaire Pete Rozelle du football américain a parlé d'expansion majeure entre 1972 et 1979, mais il a aussi souligné que les villes canadiennes seront probablement déclarées hors limites. "Nous ne voudrions pas affecter la ligue Canadienne en plaçant une équipe à Montréal ou Toronto", a-t-il dit.

Mais revenant aux Patriots, qui seront au stade Jarry, lundi prochain, ils s'amèneront ici avec 49 joueurs, dont 29 réguliers de l'an dernier et 20 nouveaux. Et parmi ces derniers, Ron Sellers, le meilleur joueur collégial après O. J. Simpson, qui vient de signer un contrat de deux ans pour une somme dans les six chiffres.

Et pour notre région, Gerry Moore nous dit qu'il y a deux joueurs susceptibles de nous intéresser particulièrement: Len St-Jean et Bob Gladieux, le premier un ex-porte-couleurs de North Michigan, et le second, de Notre-Dame.

Québécois médaillés

Le Québec a connu, hier, sa meilleure journée depuis le début des Jeux d'été, en méritant deux médailles d'or, sept médailles d'argent et trois de bronze.

C'est Robert Bédard qui a commencé le bal, en matinée, en gagnant la finale du simple masculin, au tennis, d'éclatante façon. Bédard remportait ainsi la première médaille d'or pour le Québec.

Sur les eaux du Lac Banook, la jeune Hélène Grégoire, âgée de 16 ans, de Hull, devait connaître une journée mémorable, en méritant trois médailles, dont la 2ème d'or pour les athlètes québécois, pour sa victoire dans le saut en ski nautique. Elle a terminé au 2ème rang dans les figures et le slalom.

En athlétisme, Joan Hendry s'est illustrée, avec deux médailles d'argent, soit dans le 100-m. et le saut en longueur. Dans cette dernière épreuve toutefois, on s'attendait à une médaille d'or de sa part.

Jean-Richard D e x t r a s et André Lajoie ont mérité une médaille d'argent en terminant d e u x i è m e lors du 10,000-m. et du lancer du javelot respectivemement. L'autre médaille d'argent est allée à notre équipe du baseball, battue par l'Ontario en finale.

Andrée Martin, au tennis, André Claude, en athlétisme (javelot) et Pierre Plouffe, en ski nautique (figures) ont mérité les médailles de bronze.

LE DIX bat la marche

Occasion exceptionnelle au détail

Nous avons 50,000 clients possibles pour chaque jour d'affaires de l'année

- Joignez-vous aux 64 détaillants actifs dans un centre vraiment unique
- Il ne reste que quelques emplacements à louer dans la promenade principale
- Arrangements raisonnables si désiré

Pour renseignements, appeler :
DAVID THOMPSON
395-2205
Place Bonaventure

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES
EXPORT



ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

naissances-décès-remerciements-in memoriam

BEAUCHESNE (Gérald) — Subitement à Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gérald Beauchesne, ex-gérant de la Banque Provinciale, 5100 Beaubien est, époux d'Hermance Livernoche, père de Yvette (Mme J.-C. Sarrazin), Renée (Mme M.-A. Deschênes), Andrée (Mme P.-E. Bissonnette), Micheline, Marc et Yves. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont,

à 9h.45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Wilfrid) — A Montréal, le 20 août 1969 à l'âge de 62 ans, est décédé Wilfrid Belisle, époux de Rose Bourgon. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 8 h15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELZILE (Marie-Claire) — A Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Michel Belzile, née Marie-Claire Chabot; mère de Jean-Guy Vic et Micheline. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3661, rue Jean-Talon est,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Victor Arnold) — Accidentellement, à Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 37 ans, 7 mois, est décédé M. Victor Arnold Bourque, membre du 3e degré des Chevaliers de Colomb, Conseil 5901 Christ The King, époux de Joane Hélaine Jennings. Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Tracy, Andrew, son père, le Capitaine, Mme Philippe Bourque, ses soeurs, Carmen (Mme Albert Lewis), Monique (Mme Gerald Magill), son frère Pierre (Pierrette Brunelle). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville, St-Bruno,

à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste. Augustine, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Albert) — A Montréal, le 22 août 1969, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Albert Bouthillier, époux de Yolande Laniel, demeurant 9669 André-Jobin, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX

à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (François) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 21 août 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé François Charbonneau, époux en 1ères noces de feu Anna Forget et en 2es noces de Léonide Lapierre. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Joseph Groulx,
173 boul. Ste-Anne
à Ste-Anne-des-Plaines,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COACHE (Yvonne) — A Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Eudore Coache, née Yvonne Charbonneau; mère de Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Emma) — A Montréal, le 19 août 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Leonard Cyr, née Emma Guillotte, mère de Mme veuve Paul Rozier (Clérinda), Georges, Léonard, Mme Philippe Tremblay, (Cécile), Maurice et Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent,

à 8h.45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Reine) — A ville St-Laurent, le 20 août, 1969, est décédée Reine Fournier, épouse de Jean-Pierre Dagenais, mère de Ginette, épouse de Claude Allard I.P., Mirielle, épouse de Denis Turenne, notaire. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SERRES (Gaston) — Après une longue maladie, à Montréal, le 22 août 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gaston De Serres, époux d'Amélia Landry; Outre son épouse lui survivent ses fils: Guy, de Mtl. Jacques, de Québec, Pierre, de Toront., Jean de Drummondville; Sa fille: Marielle (Mme Roger Laurin); ses brus: Denise Lemoyne (Mme Guy De Serres), Marielle Poitras (Mme Jacques De Serres), Joan Macaulay (Mme Pierre De Serres), Suzanne Minguy (Mme Jean De Serres); 1 soeur: Mme Aimé Desrosiers, 1 frère, M. Jean De Serres, ainsi que 20 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,

pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Anna) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Léon Dubé, née Anna St-Laurent, demeurant 5173 de Lanaudière, mère de Gilles, Lise (Mme veuve Gilles Kelleny), ainsi que 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Odélie) — A Longueuil, le 20 août 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Odélie Simard, épouse de feu Ernest Duplessis, demeurant boul. Desaulniers; mère de Clara (Mme Honoré Leclerc), Emile, Simone, Ulderic, Rév. Père Gérard Duplessis, o.f.m. cap., Germaine (Mme Lucien Beauchemin), Roland, Madeleine (Mme Gérard Lafontaine), et Jacqueline. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène

à 10 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Eva) — A l'Hôpital St. Mary's, le 22 août 1969, est décédée Eva Sarrazin, épouse de feu Edward Dupont, mère de George-L., Mme George Johnson (Lucille), Mme Raymond Frégeau (Elizabeth) et William. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke,
5580, Sherbrooke ouest,

pour se rendre à l'église Ascension of Our Lord, Westmount, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 hre.

DUPONT (Bernadette) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Bernadette Dupont, fille de feu Pierre Dupont et de feu M. Landarmann. Lui survivent ses nièces Mme June Donolo et Mme Marcelle Gady, ses neveux Paul Dupont, Bernard Dupont et Normand Dupont, ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Aurélie) — A Waterloo, le 20 août 1969 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Gagné, née Aurélie Jobin, demeurant rue Foster. Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léo-Paul Ledoux,
454, rue Foster à Waterloo,

pour se rendre à l'église Ste-Anne de la Rochelle, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Henri) — A St-Laurent, le 21 août 1969 à l'âge de 71 ans, est décédé Henri Grégoire, époux de feu Laurida Martin (Martin dit Ladouceur), père de Jean-Paul, époux de Carmen Cortinelli, Maurice, époux de Marie-Jeanne Legros, Jeannine et André, époux de Lucille Roy. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Alphonse) — A Ville de Laval, le 19 août 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Alphonse Grenier (contracteur-peintre), époux de Marcelle Beauchamp, demeurant 144 boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose

à 9h.45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Raoul-O.) — A Westmount, le 21 août 1969 à l'âge de 90 ans, est décédé le colonel Honorable Raoul-O. Grothé, M.C.L., époux de feu Juliette Brosseau. Lui survivent ses filles et gendres: Mme Georges-O. Clermont (Gabrielle), Mme Paul Dansereau (Cécile), Mme Lucien Perrault (Marguerite), ses fils et belles-filles: Ovide, époux de Madeleine Dansereau, Roger, époux de Jacqueline Gagnon, André, époux de Jeanne Des Rosiers, Charles-A, époux de Jeannine Sigouin; son frère L.-E. Grothé, ses belles-soeurs: Mme L.-Emile Grothé, Mme Hector Grothé, Mme Edmour Brosseau, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,

pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOURDAIN-(ROY) (Rév. Frère Emile) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 89 ans, est décédé le Rév. Frère Emile Jourdain (Emile Roy) des Dominicains. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira

du Presbytère
des Pères Dominicains,
5375 av. Notre-Dame-de-Grâce

à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Blanche) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Blanche Lamarre, fille feu Camille Lamarre, et de feu Marie Desjardins, demeurant 1826 rue Alexandre-de-Sève. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Brigide, Cté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 heure.

LABROSSE (Blanche) — A Valleyfield, le 21 août 1969 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Blanche Bissonnette, épouse de feu le Dr Bruno Labrosse, autrefois de St-Eugène, Ontario, demeurant chez son fils Jean-Charles Labrosse, rue Meloche. Les funérailles auront lieu samedi p.m. le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ernest Montpetit et Fils Inc.
315 rue Danis à Valleyfield

pour se rendre à l'église paroissiale, St-Eugène, Ontario, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCUP (Léa) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Léa Lancup, fille de feu Joseph Lancup et de feu Marie Dupuis, demeurant à 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine est,

à 8 h 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Alphonsine) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Ludger Lavoie, née Alphonsine Boily, demeurant rue Taillon. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
6989, rue Hochelaga,

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEBOEUF (Florian) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Florian Leboeuf, époux de Alice Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE CAVALIER (François-Gaston) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. François-Gaston Le Cavalier, époux de Ada Bray, demeurant au 2800 rue Haig, père de Mme Léo Legault (Jacqueline), Mme Robert Plasse (Pierrette), Mme veuve Jeanne Parenteau, Emond, son épouse Charlotte Miron, Charles et son épouse Adèle Krause, et Ronald, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga

pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE (Bernardin) — A Montréal, le 12 août 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Bernardin Lemaire, fils de feu Adjutor Lemaire et de feu Marie-Louise Champagne, demeurant à 1714 St-Denis, app 49. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Pacifique) — Aux Cèdres, le 21 août 1969, à l'âge de 85 ans, 8 mois, est décédé M. Pacifique Leroux, époux de feu Flore Brabant. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bissonnette et Frères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LOISELLE (William) — a Outremont, le 20 août 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé William Loiselle (Blackie) employé du C.P.R., Shop Angus, Chevalier de Colomb, 4e degré, Conseil Lafontaine; époux de Agnes Labrasseur. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont

à 8h30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONG (Emilie) — A Montréal, le 19 août 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Henri Long, née Emilie Balegno; demeurant à 2766 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Emilia) — A Pointe-aux-Trembles, le 21 août 1969, à l'âge de 52 ans, 7 mois, est décédée Mme Pierre-Paul Morin, née Emilia Fleury; demeurant à 510 - 26e ave P.A.T. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame, est

pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OCCHIONERO (Carmela) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Giuseppe Occhionero, née Carmela Ialenti; mère de Mme Antoinette De Luca, Mme Antonio Manandola (Marie), Pascal, Mme Robert Lalonde (Yolande), Mme Dante Ialenti (Mafalda). Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense

où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Roger) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 21 août 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Roger Pellegrino, époux de Cécile Beauchamp, demeurant Montréal-Nord. Père de Fabrice. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX

à 10 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT (Aimé) — A Montréal, le 21 août 1969 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Aimé Petit, fils de feu Napoléon Petit et d'Amanda Trudel, demeurant à 7777 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,

à 9 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSS (Ida) — A l'hôpital Notre-Dame, le 20 août 1969, à l'âge de 59 ans, est décédée Ida Sauriol, épouse de Edgar Ross, mère de Hélène (Mme Jacques Pépin), Pauline (Mme Claude Pépin). Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale,
à Ste-Dorothée,

pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Cécile) — A Montréal, le 21 août 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Viateur Rainville, née Cécile Dubuc, demeurant 7692 Edward, Lasalle. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,

à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROYER (Alphée) — A Montréal, le 20 août 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphée Royer, époux de Jeanne Filet, père de Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,

à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRAHAN (Anna) — A Chambly, le 21 août 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Albani Trahan, née Anna Brodeur; demeurant à 2454 Bourgogne. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières,

pour se rendre à l'église Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 4 hrs p.m. et de là au cimetière de St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Béatrice) — A Sherbrooke, le 19 août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Antoine Trudeau, née Béatrice Robert; demeurant à St-Isidore d'Aukland; mère de M. Robert Trudeau, de ville de Léry; Mme Georges Gagnon (Raymonde), de Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J.-R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,

à 3 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Léry, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Maria) — A Montréal, le 20 août 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Viger, née Maria Guyot, autrefois de St-Arsène. Elle laisse ses fils Léo-Paul et Hubert; ses filles Mme Armand Morel (Claire), Mme Henri Beaudoin (Rita), Mme André Sarrazin (Aline), Marie-Paule. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSEY (Georgette) — A Montréal, le 19 août 1969, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Emile Wilsey, née Georgette Régimbald. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,

à 9 heures, pou rse rendre à l'église paroissiale de Sainte-Monique, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

ALEPIN — Jacques et Linda, née Cacchione, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille le 19 août 1969, à l'hôpital Notre-Dame. La mère et la fille se portent bien.

M. Forbes Rhude meurt à 70 ans

SYDNEY, N.-E. (PC) — Un des chroniqueurs financiers les mieux connus au pays, Forbes Rhude, est décédé hier à l'âge de 70 ans, alors qu'il accomplissait une de ses dernières tâches avant de prendre sa retraite pour la deuxième fois.

C'est en mars 1964 qu'il prenait sa retraite de la Presse Canadienne où il était le principal chroniqueur financier, à la fin d'une carrière qui l'avait conduit à Vancouver, à Montréal et à New York, où il fut chef du bureau de la PC.

Au cours des trois dernières années, M. Thude avait travaillé au service d'information du gouvernement de Nouvelle-Ecosse en tant que rédacteur et conseiller en matière de nouvelles financières et commerciales.

Né à Montague, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, il laisse dans le deuil sa femme et un fils, Foster, qui habite Toronto.

Il était arrivé ici mercredi, pour des consultations avec le président de la société d'Etat, Sydney Steel Corp., M. R. B. Cameron. Il avait déjà subi plusieurs crises cardiaques mais, récemment, il semblait en bonne santé et envisageait avec plaisir son retour à Toronto, la semaine prochaine.

Comme il ne se présentait pas à son rendez-vous, M. Cameron a demandé qu'on vérifie à sa chambre d'hôtel, et c'est alors qu'on a constaté qu'il était mort subitement.

Dans une entrevue qu'il accordait en mars 1964, à l'occasion de sa retraite, M. Rhude avait précisé que le souvenir le plus vif qu'il gardait de sa carrière journalistique était centré sur les années passées sur les quais de Halifax, pour le Herald, en 1920 et sur son travail de rédacteur de nuit pour la PC.

C'est alors qu'il avait suivi avec intérêt le traffic du rhum puis, en 1922, il avait passé un moment essoufflant au moment de la mort de Sir Alexander Graham Bell car, cette nuit-là, le téléphone ne fonctionnait pas à la maison de l'inventeur.

Bien que rédacteur financier, M. Rhude avait avoué n'avoir jamais acheté d'actions à la Bourse car il craignait de ne pouvoir juger les valeurs dans lesquelles ils possédaient des investissements avec toute l'impartialité qu'exigeait son poste.

IN MEMORIAM

PALERMO (Umberto) — A la douce mémoire d'un cher papa et grand-papa, décédé le 22 août 1965. Toujours avec amour dans nos pensées et nos souvenirs. De ta fille Claire, son époux Gérard et tes petits-enfants: Michel, Ginette et Robert.

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux, bon père et grand-père qui nous a quittés le 21 août 1964. Ton souvenir demeurera toujours. Ton épouse Mary, tes enfants et petits-enfants.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



M. RENE MARSOLAIS

A la mémoire de René Marsolais, une messe premier anniversaire sera chantée le 26 août à 10 heures en l'église Notre-Dame-des-Anges de Cartierville. Hommage de son épouse et ses enfants. —

NECROLOGIE



GROTHE, RAOUL O.

A Westmount, le 21 août 1969, à l'âge de 90 ans, est décédé le Colonel Honorable Raoul O. Grothé M.C.L. Monsieur Grothé était bien connu du monde politique et industriel. Il fut conseiller législatif de la Division de De Salaberry (1927). Ex-président de la Société L. O. Grothé Ltée, Directeur de nombreuses Compagnies, Trusts, Banques et Clubs sociaux. Colonel Honoraire du Régiment Les Fusiliers Mont-Royal. En outre, M. Grothé était gouverneur de nombreux hôpitaux et supporteur de diverses oeuvres. M. Grothé était veuf de Juliette Brosseau. Lui survivent ses filles et gendres: M. et Mme Georges O. Clermont (Gabrielle), M. et Mme Paul Dansereau (Cécile), M. et Mme Lucien Perreault (Marguerite), ses fils et belles-filles: Ovide, époux de Madeleine Dansereau, Roger, époux de Jacqueline Gagnon, André, époux de Jeanne Des Rosiers, Charles A., époux de Jeannine Sigouin. Son frère, M. L. Emile Grothé. Ses belles-soeurs: Mme L. Emile Grothé, Mme Hector Grothé et Mme Edmour Brosseau ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 25 août à 10 heures en l'Eglise St-Léon de Westmount, boul. de Maisonneuve et Avenue Clark. L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges. La dépouille mortelle est exposée au 5650 Chemin Côte-des-Neiges. —

NECROLOGIE



M. PAULIN TRUDEAU

Récemment à l'hôpital Maisonneuve, après une brève maladie, à l'âge de soixante-cinq ans, est décédé M. Paulin (Paul) Trudeau, propriétaire de Trudeau Transport et vice-président de Les Ambulances Trudeau Inc. Il laisse dans le deuil son épouse Germaine Bachand, ses enfants Adrien, Pauline, René, Raymond, Albert, ainsi que dix petits-enfants. Les funérailles eurent lieu en l'Eglise St-Anselme et le cortège funèbre précédé de six landaux et suivi de nombreux parents et amis se rendit au cimetière de Côte-des-Neiges.

DECES



PACIFIQUE LEROUX

Aux Cèdres, le 21 août, à l'âge de 85 ans, est décédé Pacifique Leroux, époux de feu Flore Brabant. Il laisse sa famille, M. et Mme Roma Leroux (Mme Blanche Cabana), M. et Mme Léo-Paul Lauzière (Adrienne), Docteur et Mme L. L. Lavigne (Béatrice), M. et Mme Bruno Leroux (Gilberte Séguin), Docteur et Mme Irenée Dufresne (Flore), M. et Mme Maral Leroux (Estelle St-Michel), M. et Mme A. Wiff (Alice), M. et Mme J.-Louis Leroux (Jeanne Ritchot), M. et Mme Gilbert Poisson (Marthe), Docteur et Mme J. B. Leroux (Claudette Gauthier). La dépouille mortelle est exposée au salon Bissonnette et Frères des Cèdres. Les funérailles auront lieu aux Cèdres lundi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Prière de ne pas envoyer de fleurs. —

REMERCIEMENTS



Mme LEO SANSREGRET

M. Léo Sansregret et son fils Raymond remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Léo Sansregret (née Gertrude Sévigny) survenu le 22 juin 1969, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —

REMERCIEMENTS



MME ARMAND BRUNET

M. Armand Brunet et sa fille, Mme Gilles Méthot (Lise), remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Armand Brunet (Alice Rocheleau) âgée de 54 ans, survenu le 14 juin 1969, soit par offrande de messes, de fleurs, de télégrammes, soit par visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. —

NECROLOGIE

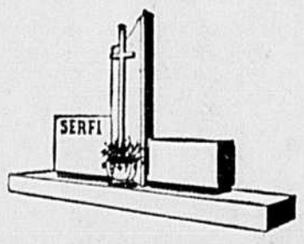


Mme Fortunat DROUIN

Née Adelia Bilodeau décédée à Québec le 20 août 1969. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sr Florence Drouin, L'Abbé Léo-Paul Drouin, Roland Drouin, Lionel Drouin, Georges Drouin, Jean-Luc Drouin, Ovide Drouin, Simone Drouin et Alphonse Drouin. Les funérailles auront lieu samedi à 2 h p.m., à l'église St-François-Xavier à Ville Duberger, Québec et de là au cimetière de Leeds Village. Elle est exposée au Salon Funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 945 Marguerite-Bourgeois, Québec.

REGLEMENT
DROITS DE SUCCESSION
EXPERT EN IMPOT
ARMAND LABERGE & CIE
Tél. 259-6909

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE



FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur
BUREAU : 6774 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments ● À côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

DEMAIN
DANS
la presse

ÉDITION RÉGULIÈRE

★ Sur le chemin des écoliers en plaid et nylon extensible
Les mamans restent fidèles à la tunique pour la rentrée des classes : c'est plus économique. Les écolières, pour leur part, préfèrent les interchangeables, les coordonnés : jupes, blouses et chandails. Combien en coûte-t-il aux parents ?

Un article de Michèle Boulva; photos de Michel Gravel.

★ Un drôle de poisson

Il vit presque aussi bien dans l'eau que sur terre où il marche. Plus précisément, il y rampe. Il est capable de sauter une hauteur de quatre pieds. Importée d'Asie par un pisciculteur, la barbotte marchante a envahi les canaux de la Floride au point qu'elle se promène la nuit près de maisons de banlieue. On ne sait plus comment s'en débarrasser.

tele-presse

l'horaire complet et pratique de la télé

★ La couleur : pour qui, et à quel prix ???